·BIBLIOTECA·
·LVCCHESI·PALLI·

Grande Sala O.S

22-VI-1926

Digitized by Google

III 22 VI 6 (3

Digitized by Google

Digitized by Google

COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

TOME III.

Digitized by Google

DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX.

Digitized by Google

22617

COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

OU

EXPOSITION DES PRINCIPES
QUI DÉTERMINENT LA PROSPÉRITÉ DES NATIONS.

OUVRAGE QUI A SERVI A L'INSTRUCTION

DE LL. AA. II. LES GRANDS-DUCS NICOLAS ET MICHEL.

PAR HENRI STORCH,

Conseiller d'état et Chevalier de l'Ordre de Sainte-Anne, Instituteur de LL. AA. II, Membre des Académies de Saint-Pétersbourg, de Munich, et de plusieurs autres Sociétés savantes.

AVEC DES NOTES EXPLICATIVES ET CRITIQUES

PAR J.-B. SAY,

Chevalier de Saint-Wolodimir, membre de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale des Sciences de Naples, de la Société royale de Madrid et d'Avila, de celle de Zurich, etc.; Professeur d'Économie industrielle au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris.

TOME TROISIÈME.

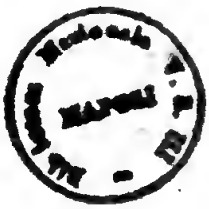

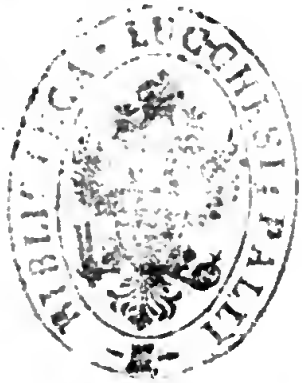

PARIS,

J.-P. AILLAUD, quai Voltaire, n° 21;
BOSSANGE PÈRE, rue de Richelieu, n° 60;
REY ET GRAVIER, quai des Augustins, n° 55.

1823.

Digitized by Google

COURS

D'ECONOMIE POLITIQUE.

SUITE

DU LIVRE SEPTIÈME.

DE LA CONSOMMATION.

CHAPITRE IV.

Si un état s'enrichit par ses consommations.

Beaucoup de gens voyant, en gros, que la production égale toujours la consommation (car il faut bien que ce qui se consomme ait été produit), se sont imaginés qu'encourager la consommation c'était favoriser la production. Les économistes se sont emparés de cette idée et en ont fait un des principes fondamentaux de leur doctrine. « La consommation est la mesure de la reproduction, disaient-ils, c'est-à-dire plus il se consomme, plus il se produit. » Et comme la production enrichit, on en a conclu qu'un état s'enrichissait par ses consommations; que l'é-

pargne était directement contraire à l'opulence publique, et que le plus utile citoyen était celui qui dépensait le plus (*a*).

Ce système est très-propre à capter la faveur du vulgaire; aussi a-t-il beaucoup de partisans. Le manufacturier, le marchand, ne voient l'opulence générale que dans la plus grande consommation de leurs mar-

---

(*a*) Voyez Mercier de la Rivière, *Ordre essentiel des sociétés politiques*, tom. II, pag. 138, et les autres écrits des économistes. Parmi les sectateurs de ce système il n'y a que le respectable *Turgot* qui ait bien saisi ce point de l'Économie politique; voyez ses *Observations sur un Mémoire couronné*, OEuv. compl. tom. IV, pag. 324, et les *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, §. 77 et ailleurs, *ibid.* tom. V, pag. 91. Il est curieux de voir comment son éditeur, dans les notes qu'il a ajoutées à ces paragraphes, se tourmente pour accorder l'opinion d'un auteur qu'il révère, avec la thèse d'une doctrine dont il est imbu et à laquelle il adhère par une longue habitude. *Note de l'auteur.*

Dans les notes auxquelles M. *Storch* fait allusion ici, l'éditeur de *Turgot*, l'estimable *Dupont de Nemours*, distingue avec beaucoup de raison le moment où les épargnes ne sont encore que des sommes d'argent, du moment où ces épargnes sont employées en améliorations, en bâtimens, en outils, en salaires. Il dit que dans la première période elles ne servent à rien, et sont profitables dans la seconde. C'est en effet une explication du sens de *Turgot* qui croit l'épargne profitable, pourvu que la somme épargnée ne s'en aille pas en *folles dépenses*, et soit dépensée reproductivement. On ne peut disconvenir qu'ils ont raison tous deux. C'est tout ce qu'ils pouvaient dire à l'époque où ils écrivaient l'un et l'autre: on n'avait point encore analysé la manière d'agir des capitaux productifs, et prouvé qu'ils contribuent comme la terre, comme le travail, à la création des richesses. J.-B. S.

chandises, ou dans le plus grand débit possible qui s'en fait. Les grands, les souverains, s'imaginent que le faste de leurs hôtels, de leurs cours, alimente l'industrie : ils raisonnent comme ce jeune homme qui faisait voler par la fenêtre les flacons de cristal à mesure qu'il les vidait, dans la vue d'encourager les manufactures.

Pour juger la question vous n'avez qu'à vous rappeler qu'il y a deux sortes de consommations, l'une industrielle ou productive, l'autre qui ne l'est pas. La première est le préalable nécessaire de la production des richesses; ainsi, en tant qu'elle est bien entendue, il est clair que plus elle augmente, plus elle multiplie les richesses. La seconde détruit les richesses sans remplacement; ainsi, quelque bien entendue qu'elle soit, elle diminue la quantité des richesses existantes. Celles que le travailleur industriel consomme se reproduisent avec augmentation ; celles que le consommateur improductif consomme ne se reproduisent point; elles sont perdues pour la richesse nationale. Je dis *pour la richesse nationale :* car remarquez bien que la consommation est encore le préalable de la production immatérielle, de celle qui nous procure les *biens internes.* Or, dans ce cas elle est souvent tout aussi nécessaire à la société que la consommation industrielle; mais c'est de quoi il ne s'agit pas dans ce moment où nous ne considérons que la richesse nationale.

Les personnes qui n'ont pas bien saisi cette distinction, ne peuvent pas concevoir comment les richesses trouveraient du débit, si les riches bornaient

leurs consommations. Mais les richesses seraient toujours consommées; et, ce qu'il y a de mieux, elles le seraient par des gens productifs. Un homme qui a 100,000 roubles de revenus, et qui les a toujours mangés en totalité, s'avise de réduire sa dépense aux trois quarts de son revenu; en conséquence de cette résolution, il place chaque année 25,000 roubles à intérêt. Il est vrai que sa consommation n'est plus que de 75,000 roubles; mais la valeur des 25,000 qu'il épargne est également consommée par les entrepreneurs qui empruntent cet argent, et par les ouvriers qu'ils emploient; la seule différence consiste en ceci, qu'autrefois cette valeur était consommée d'une manière improductive, et qu'actuellement elle l'est par des gens qui reproduisent avec profit ce qu'ils consomment; en sorte que ces 25,000 roubles sont rétablis et peuvent rendre le même service toutes les années, aussi long-temps qu'on jugera à propos de les employer productivement. Et si tous les gens riches d'un pays faisaient de même, l'effet serait encore le même, à cela près qu'il serait plus général (*a*). »

Les riches, à la vérité, consomment beaucoup de choses dont le pauvre ouvrier ne saurait que faire; mais aussi on produirait moins d'objets de luxe et plus de denrées de première nécessité. Le nombre des bijoutiers, des doreurs, des modistes, des brodeuses, des faiseurs de dentelles diminuerait, mais celui des cultivateurs, des maçons, des charpentiers, des tailleurs, des cordonniers augmenterait; une foule

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. II, p. 362.

de laquais, de coiffeurs, de parasites, d'histrions, de joueurs de profession se voueraient aux arts utiles; quantité de chevaux de parade seraient employés à l'agriculture ou au transport des marchandises; quantité de terre réservée pour les parcs serait transformée en champs de labour; en un mot, les capitaux et l'industrie augmenteraient, et l'aisance deviendrait générale.

« C'est donc à tort que beaucoup de personnes s'imaginent que le pauvre n'a de resssources que dans la dépense du riche. La vraie ressource du pauvre est dans son industrie; pour exercer cette industrie, il n'a pas besoin des consommations du riche : il n'a besoin que de ses capitaux. Tellement qu'un pays, un canton seraient fort heureux, lors même que les riches n'y résideraient pas, pourvu qu'ils y plaçassent leurs capitaux. L'agriculteur y travaillerait pour le manufacturier et le commerçant, le commerçant pour l'agriculteur et le manufacturier, et celui-ci pour les deux autres. Tous seraient bien pourvus de toutes les choses nécessaires à la vie; avec de la frugalité ils pourraient s'enrichir, et ils auraient encore de quoi payer au riche absent les intérêts et les fermages des capitaux et des terres qu'il leur aurait prêtés (*a*). »

Ceci n'est pas une vaine théorie, c'est le résultat de l'expérience. « Dans les villes manufacturières et commerçantes, dit Smith, où les classes inférieures du peuple subsistent principalement par des capitaux employés (ou par des consommations productives),

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. I, pag. 366.

il est en général laborieux, frugal et économe, comme dans beaucoup de villes d'Angleterre et la plupart de celles de la Hollande. Mais dans ces villes qui se soutiennent principalement par la résidence permanente ou temporaire d'une cour, et dans lesquelles les classes inférieures du peuple tirent surtout leur subsistance de dépenses de revenus (ou de consommations reproductives), il est en général paresseux, débauché et pauvre, comme à Rome, Versailles, Compiègne, Fontainebleau. Si vous en exceptez Rouen et Bordeaux, on ne trouve dans toutes les villes de parlement en France que peu de commerce et d'industrie, et les classes inférieures du peuple, qui y vivent principalement sur la dépense des officiers des cours de justice et de ceux qui viennent y plaider, sont en général paresseuses et pauvres. Rouen et Bordeaux doivent leur commerce uniquement à leur situation avantageuse. Dans les autres villes de parlement, il paraît qu'on n'y emploie guère plus de capital que ce qu'il faut pour entretenir la consommation du lieu, c'est-à-dire guère plus que le moindre capital possible. On peut dire la même chose de Paris, de Madrid et de Vienne : de ces trois villes, Paris est, sans contredit, la plus industrieuse; mais Paris est lui-même le principal marché de toutes ses manufactures, et sa propre consommation est le grand objet de tout le commerce qui s'y fait. Londres, Lisbonne et Copenhague sont peut-être les trois seules villes de l'Europe qui, étant la résidence permanente d'une cour, puissent en même temps être regardées comme villes commerçantes, c'est-à-dire comme villes faisant

le commerce, non-seulement pour leur propre consommation, mais encore pour celle des autres villes et des autres pays (*a*). Leur situation à toutes trois est extrêmement avantageuse; elle est naturellement propre à en faire des entrepôts pour une grande partie des marchandises destinées à la consommation des pays éloignés. »

« Dans une ville, continue cet auteur judicieux, où se dépensent de gros revenus (c'est-à-dire où se font beaucoup de consommations improductives), il sera probablement plus difficile d'y employer avantageusement un capital en entreprises étrangères à la consommation du lieu, qu'il ne le sera dans une ville où les classes inférieures du peuple vivent uniquement de l'emploi des capitaux (ou de consommations productives). Dans la première de ces villes, la fainéantise qu'y contracte la majeure partie du peuple en vivant sur les dépenses des propriétaires, des rentiers et des salariés, corrompt vraisemblablement l'industrie de ceux qu'entretiendrait l'emploi d'un capital. Il y avait à Édimbourg, avant l'union, peu de commerce et d'industrie. Quand le parlement d'Écosse ne s'assembla plus dans cette ville, quand elle cessa d'être la résidence nécessaire de la haute et de la petite noblesse d'Écosse, elle commença à avoir quelque commerce et quelque industrie. Elle

(*a*) Il est surprenant que Smith n'ait point cité à cette occasion la ville de Saint-Pétersbourg, dont le commerce l'emporte de beaucoup sur celui de Lisbonne et de Copenhague.

continue cependant d'être encore la résidence des principales cours de justice d'Écosse. Ainsi il s'y dépense encore une masse considérable de revenus provenant de rentes et d'impôts; aussi est-elle fort inférieure en commerce et en industrie à Glasgow, dont les habitans vivent principalement sur des emplois de capitaux. On a remarqué quelquefois que les habitans d'un gros bourg, après de grands progrès dans l'industrie manufacturière avaient tourné ensuite à la fainéantise et à la pauvreté, parce que quelque grand seigneur avait établi son séjour dans leur voisinage (*a*). »

Il était nécessaire d'insister sur cette démonstration, parce que l'erreur qu'elle combat est une des

---

(*a*) La ville de Moscou paraît fournir une preuve du contraire : étant le principal séjour de la noblesse de Russie, et d'un grand nombre de cours de justice et d'administration, elle est encore une ville très-commerçante et le principal siége de l'industrie manufacturière en Russie. Mais cet empire diffère sous bien des rapports de tous les autres pays de l'Europe. Ici, la servitude empêche l'industrie du peuple de se fixer là où elle trouverait le plus d'avantages; d'ailleurs les capitaux et les ouvriers se trouvant, les uns en grande partie, les autres presque exclusivement, appartenir aux propriétaires, ce sont eux aussi qui établissent la plupart des manufactures, et il est tout naturel qu'ils les établissent dans le lieu de leur résidence, ou dans le voisinage. Si jamais le paysan russe devient libre, on verra l'industrie tout autrement fleurir; mais alors ce ne sera plus à Moscou qu'elle se concentrera; elle se répandra sur toute la surface de l'empire, et elle choisira de préférence les bords des grands fleuves qui l'arrosent.

plus répandues. Elle est partagée par ceux qui soutiennent le système commercial et par ceux qui soutiennent le système agricole. Tous regardent les consommations indistinctement comme utiles sous le rapport de la production, tandis qu'il n'y a que les consommations reproductives qui le sont. C'est par cette erreur que les gouvernemens sont quelquefois conduits à favoriser le luxe et la dissipation parmi leurs sujets. Si un gouvernement peut occasioner quelque grand rassemblement d'hommes riches, et les exciter à lutter les uns contre les autres par le déploiement du plus grand faste, il croit avoir beaucoup opéré pour la prospérité des manufactures, et il s'entend applaudir de toutes parts comme ayant fait répandre beaucoup d'argent. Il n'est pas douteux qu'il n'ait procuré aux marchands une vente plus avantageuse qu'ils ne l'auraient eue sans cela ; le débit des denrées qu'on a tirées de leurs magasins s'est fait d'une manière un peu plus prompte que dans le cours ordinaire des choses : mais au lieu d'être profitable il s'est fait d'une manière ruineuse. C'est comme si le gouvernement faisait mettre le feu aux greniers des marchands de blé, et leur payait ensuite généreusement tout le grain qu'ils contenaient. Ces marchands pourront se trouver fort bien d'une pareille vente, mais la nation y perdrait certainement: au lieu de deux valeurs, savoir le blé et la richesse qu'on a produite pour le payer, elle n'en aurait plus qu'une; et le blé, au lieu d'être consommé d'une manière profitable, l'aurait été d'une manière ruineuse.

« Si quelque habitude mérite d'être encouragée,

dans les monarchies comme dans les républiques, dans les grands états comme dans les petits, c'est donc l'économie. Mais a-t-elle besoin d'encouragement? Ne suffit-il pas de n'en pas accorder au faste et à la dissipation en les honorant? ne suffit-il pas de respecter inviolablement toutes les épargnes et tous leurs emplois, c'est-à-dire la sûreté des propriétés et celle des personnes, l'entier développement de toute industrie qui n'est pas criminelle (*a*). »

CHAPITRE V.

Du luxe et de la misère.

« Il est difficile de séparer deux choses qui marchent toujours ensemble.

« On a défini le luxe : l'*usage du superflu;* mais est-il bien possible de distinguer le nécessaire du superflu? Ils se lient et se fondent l'un dans l'autre par des nuances insensibles. Les goûts, l'éducation, les tempéramens, les santés, établissent des différences infinies entre les différens degrés de besoins; et il est impossible de se servir, dans un sens absolu, de deux mots qui ne peuvent jamais avoir qu'une valeur relative (*b*). »

Pour mettre quelque précision dans ces idées, par-

(*a*) J.-B. Say: *Traité*, etc., 1re édit., tom. II, p. 367.

(*b*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., liv. v, chap. 4.

tons de celle du strict nécessaire, c'est-à-dire de ce qui est absolument indispensable pour soutenir la vie d'un homme dans tel pays qu'on voudra supposer. Les jouissances qui sont au-delà du strict nécessaire, se divisent en deux branches très-différentes: 1° celle des jouissances qui, sans être provoquées par nos besoins naturels, en sont une extension; qui ont pour but de flatter nos goûts, en nous procurant une infinité de sensations agréables; et 2° celle des jouissances qui n'ont pour but que l'ostentation.

Les jouissances du premier ordre ne peuvent être comprises dans la signification du mot *luxe*, que lorsqu'elles outrepassent les facultés de celui qui se les procure, ou lorsqu'elles sont contraires aux principes d'une saine morale: au-delà de ces limites, elles constituent ce qu'on appelle le *luxe de sensualité*. « On ne saurait donc nommer objets de luxe ce qu'un homme éclairé et sage, habitant d'un pays policé, désirerait pour sa table, pour sa maison et son vêtement, s'il n'était forcé à aucune représentation. C'est un agrément, c'est une commodité plus ou moins bien entendue, mais que la raison ne saurait blâmer quand elle ne passe pas les bornes des facultés de chacun. Au contraire, les recherches d'une sensualité extrême sont une espèce de luxe: elles ne peuvent se justifier sous aucun rapport (*a*) ».

Les jouissances du second ordre, celles d'une vaine *ostentation*, sont toujours du luxe; leur domaine est incomparablement plus étendu que celui du luxe de

(*b*) J.-B. Say: *Traité*, etc., 1re édit., liv. v, chap. 4.

sensualité : il atteint jusqu'aux besoins du pauvre ; dans toutes les classes il accompagne et domine le luxe sensuel ; chez l'opulent, il le couvre quelquefois tout entier. Le luxe d'ostentation a principalement pour but d'exciter l'admiration par la rareté, la cherté, la magnificence des objets qu'il étale ; il n'emploie les objets ni pour leur commodité, ni pour leur agrément, mais seulement pour éblouir les regards et agir sur l'opinion des autres hommes.

Quelle est la cause qui donne un prix exorbitant à ces rares bijoux dont l'opulence aime à se parer ? Est-ce parce qu'ils flattent agréablement notre vue par le reflet brillant de leur lumière ? non ; cette faible jouissance n'a aucun rapport avec leur valeur : c'est parce qu'ils attestent la richesse de celui qui les porte. Tels sont tous les objets de ce genre de luxe : ce qu'ils procurent de jouissances en flattant les sens, n'est rien en comparaison de celles qu'ils sont destinés à procurer par l'ostentation. Tous ces ornemens qui décorent les appartemens du riche, ces dorures, ces sculptures que l'art semble n'avoir distribués avec goût que pour réjouir notre vue, ne sont autre chose que des caractères magiques qui présentent partout cette inscription : *Admirez comme je suis riche.* Dans toutes les classes, le luxe d'ostentation a su graver ces caractères sur tout ce qui sert aux aisances et aux commodités de la vie. C'est ce luxe qui a bordé d'une étroite dentelle la coiffure de la simple paysanne, et qui a donné à tous ses habillemens la couleur et les apprêts étrangers à la commodité.

Le luxe d'ostentation domine tellement le luxe

sensuel chez l'homme opulent, qu'il brille souvent aux dépens du premier; les objets mêmes qui semblent, par leur nature, n'avoir pour but que de flatter les sens, sont presque toujours dominés par le luxe d'ostentation. Considérez un repas somptueux donné par l'opulence, retranchez-en par la pensée tout ce qui ne sert qu'à montrer la richesse de celui qui le donne, et ne laissez absolument sur la table que ce qui sert à flatter la sensualité de ce seul individu : que resterait-il?

Enfin qu'on jette un coup d'œil général sur les dépenses que font les hommes lorsque leurs besoins naturels sont satisfaits, on verra qu'elles sont presque toutes déterminées par le désir de paraître riche.

Or, d'où vient ce désir? Le voici. Selon l'ordre des choses, quand il est bien réglé, les fortunes ne s'acquièrent que par le travail, l'intelligence, l'ordre et l'économie : la richesse est donc un indice ou au moins une présomption de ces qualités dans celui qui la possède. S'il la tient de ses ancêtres, elle suppose les mêmes qualités dans ceux qui la lui ont transmise, et dont l'éclat rejaillit sur les successeurs qui la reçoivent. D'ailleurs la richesse, dans ces derniers, fait ordinairement supposer une éducation plus soignée, plus d'éloignement à commettre de ces actions blâmables que provoque le besoin, plus d'aptitude à remplir ces fonctions qui exigent de la confiance et du désintéressement : un homme riche est censé avoir rendu plus de services à la société, et en avoir moins exigé; beaucoup de gens ont besoin de lui, et il n'a besoin de personne individuellement; enfin

il est certain que la richesse donne de la puissance, et une puissance souvent plus réelle que celle de la simple autorité. C'est par tous ces motifs réunis que les hommes s'accordent à prodiguer à la richesse des égards et une considération proportionnée à son étendue. Il est donc tout naturel que le riche fasse montre de sa richesse, et que chacun tâche de paraître plus riche qu'il ne l'est : par cet effort, chacun cherche à revendiquer sa part à la considération publique, ou à l'usurper s'il le peut.

Le luxe, de quelque genre qu'il soit, est toujours un vice politique. « D'abord c'est un grand consommateur, parce qu'il met sa gloire à beaucoup consommer, et, pour employer une expression populaire, à faire un grand dégât. Une chose qu'on a pour l'utilité dont elle est, se conserve le plus long-temps qu'on peut; la consommation en est lente. Un objet de luxe ne sert plus à rien du moment qu'il cesse de flatter la sensualité ou la vanité de son possesseur. Il est détruit, du moins en majeure partie, avant d'avoir cessé d'exister, et sans avoir satisfait à aucun besoin véritable; à plus forte raison, sans avoir coopéré en rien à la reproduction : le luxe a en horreur toute dépense profitable.

« Le précédent chapitre a montré que la consommation improductive, loin d'être favorable à la production et aux producteurs, leur était fort nuisible; mais la consommation improductive embrasse la satisfaction de besoins très-réels, tandis que le luxe ne satisfait qu'à des besoins factices, et qu'il détruit, en ajoutant peu de chose ou rien au bien-être des uns,

des valeurs qui, consommées sous une autre forme, auraient puissamment contribué au bien-être des autres. Un riche sensuel ou fastueux emploie en bijoux de prix, en mets raffinés, en repas somptueux, en hôtels magnifiques, en chiens, en chevaux, des valeurs qui, placées productivement, auraient acheté des vêtemens chauds, des mets communs, des ameublemens simples à des gens laborieux qui restent oisifs et misérables. Alors la table du riche met à contribution tous les climats de la terre, et le pauvre trempe son pain bis dans de l'eau; le riche est habillé de velours, et le pauvre n'a pas de chemises.

« C'est donc à tort qu'on a dit et mille fois répété que les profusions du riche faisaient vivre le pauvre (*a*). Elles ne sont bonnes qu'à épuiser une des sources de la production, les capitaux. Les richesses engendrent les richesses; et toutes les fois qu'on en détruit, on détruit non-seulement celles qu'on consomme, mais toutes celles qu'on se serait procurées au moyen des premières. Les unes sont une perte seulement pour celui qui les consomme; les autres sont de plus une perte pour les hommes industrieux qui en auraient eu leur part (*b*). »

Tels sont les effets du luxe par rapport à la richesse nationale; en le considérant sous le point de vue de la morale et de la politique, il en entraîne de

---

(*a*) « Si les riches ne dépensent pas beaucoup, les pauvres mourront de faim. » Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. VII, ch. 4.

(*b*) J.-B. Say: *Traité*, etc., 1re édit., liv. V, chap. 4.

bien plus funestes. Le luxe va toujours de pair avec la dépravation des mœurs, dont il est alternativement la cause et l'effet; et l'un et l'autre sont toujours suivis de la destruction du bonheur des familles et de la ruine de l'état. Mais ces considérations doivent être réservées pour la seconde partie de ce cours.

CHAPITRE VI.

De la prodigalité, de l'avarice et de l'économie.

« La consommation des richesses est perpétuellement en rapport avec les penchans et les passions des hommes; les plus nobles, les plus viles y influent tour à tour. La ligne tracée par la sagesse est ici, comme dans tout le reste, la plus difficile à suivre. La faiblesse humaine dévie tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, et manque rarement de tomber dans les excès.

« Relativement à l'usage des richesses, les excès sont la *prodigalité* et l'*avarice*. L'une et l'autre se privent des avantages que procurent les richesses : la prodigalité en désséchant ses sources, l'avarice en se défendant d'y puiser. Mais la prodigalité est plus aimable et s'allie à plusieurs qualités sociales. Elle obtient grâce plus aisément, parce qu'elle invite à partagerses jouis sances; elle a du moins un terme, qui est la ruine : l'avarice n'en a point d'autres que la mort. Cependant la première est plus fatale à la so-

ciété que l'autre : elle épuise les ressources du prodigue; mais de plus, elle détruit les moyens de production de l'homme laborieux. Ceux qui disent que l'argent n'est bon qu'à être dépensé, et que les richesses sont faites pour être consommées, se trompent beaucoup s'ils entendent seulement la dépense et la consommation improductive. L'argent qui représente les richesses est encore bon à être placé : il ne l'est jamais sans qu'il en résulte un très-grand bien; et toutes les fois qu'un argent placé se dissipe, il y a dans quelque coin du monde une quantité équivalente d'industrie qui s'éteint. Le prodigue qui se prive d'un revenu, prive en même temps un homme industrieux de son salaire.

« L'avare qui ne fait pas valoir son trésor dans la crainte de le perdre, cause, à la vérité, un mal du même genre; mais à sa mort, du moins, ce fonds amassé aux dépens de ses jouissances rentre dans la circulation; et s'il n'est pas dissipé par ses successeurs il anime l'industrie et favorise la production. La folie de l'avare n'est aussi funeste que celle du dissipateur, que lorsqu'il a si bien caché son trésor que personne après lui ne parvient à le découvrir.

« Les prodigues ont grand tort de se glorifier de leurs dissipations. Elles ne sont pas moins indignes de la noblesse de notre nature que les vilainies de l'avare. Il n'y a aucun mérite à consommer tout ce qu'on peut, et à se passer des choses quand on ne les a plus. C'est ce que font les bêtes; et encore les plus intelligentes sont-elles mieux avisées. Ce qui doit caractériser les procédés de toute créature douée de

prévoyance et de raison, c'est de ne faire aucune consommation sans but déterminé : tel est le conseil que donne l'*économie*.

« L'économie est aussi éloignée de l'avarice que de la prodigalité. L'avarice entasse, non pour consommer, non pour reproduire, mais pour entasser; c'est un instinct, un besoin machinal et honteux. L'économie est fille de la sagesse et d'une raison éclairée; elle sait se refuser le superflu pour se ménager le nécessaire, tandis que l'avare se refuse le nécessaire afin de se procurer le superflu dans un avenir qui n'arrive jamais. On peut porter de l'économie dans une fête somptueuse, et l'économie fournit les moyens de la rendre plus belle encore : l'avarice ne peut se montrer nulle part sans tout gâter. Une personne économe compare ses facultés avec ses besoins présens, avec ses besoins futurs, avec ce qu'exigent d'elle sa famille, ses amis, l'humanité. Un avare n'a point de famille, point d'amis, à peine a-t-il des besoins, et l'humanité n'existe pas pour lui. L'économie ne veut rien consommer en vain : l'avarice ne veut rien consommer du tout. La première est l'effet d'un calcul louable; louable parce qu'il offre seul les moyens de s'acquitter de ses devoirs et d'être généreux sans être injuste. L'avarice est une passion vile; vile, parce qu'elle se considère seule et sacrifie tout à elle.

« On a fait de l'économie une vertu, et ce n'est pas sans raison : elle suppose la force et l'empire de soi-même, comme les autres vertus, et nulle n'est plus féconde en bienfaits. C'est elle qui dans les familles

prépare la bonne éducation physique et morale des enfans et le soin des vieillards; c'est elle qui assure à l'âge mûr cette sérénité d'esprit nécessaire pour se bien conduire, et cette indépendance qui met un homme au-dessus des bassesses. C'est par l'économie seule qu'on peut être libéral, qu'on peut l'être longtemps, qu'on peut l'être avec fruit. Quand on n'est libéral que par prodigalité, on donne, sans discernement, à ceux qui ne méritent pas comme à ceux qui méritent, à ceux à qui l'on ne doit rien, aux dépens de ceux à qui l'on doit. Souvent on voit le prodigue obligé d'implorer le secours des gens qu'il a comblés de profusions; il semble qu'il ne donne qu'à charge de revanche; tandis qu'une personne économe donne toujours gratuitement, parce qu'elle ne donne que ce dont elle peut diposer. Elle est riche avec une fortune médiocre, au lieu que l'avare et le prodigue sont pauvres avec une grande fortune.

« Le désordre est fatal à l'économie. Il marche au hasard, le bandeau sur les yeux, au travers des richesses; tantôt il a sous la main ce qu'il désire le plus, et passe sans s'en apercevoir; tantôt il saisit et dévore ce qu'il lui importe de conserver. Il est perpétuellement dominé par les événemens; ou il ne les prévoit pas, ou il n'est pas libre de s'y soustraire. Jamais il ne sait où il est, ni quel parti il faut prendre.

« Une maison où l'ordre ne règne pas devient la proie de tout le monde; elle se ruine, même avec des agens fidèles; elle se ruine même avec de la parcimonie. Elle est exposée à une foule de petites pertes qui se renouvellent à chaque instant, sous

toutes les formes et pour les causes les plus méprisables. Je me souviens, dit à cette occasion M. Say, qu'étant à la campagne j'eus un exemple de ces petites pertes qu'un ménage est exposé à supporter par sa négligence. Faute d'un loquet de peu de valeur la porte d'une basse-cour qui donnait sur les champs, se trouvait souvent ouverte. Chaque personne qui sortait tirait la porte, mais n'ayant aucun moyen extérieur de la fermer la porte restait battante; plusieurs animaux de basse-cour avaient été perdus de cette manière. Un jour, un jeune et beau porc s'échappa et gagna les bois. Aussitôt voilà tous les gens en campagne, le jardinier, la cuisinière, la femme de basse-cour sortirent chacun de leur côté en quête de l'animal fugitif. Le jardinier fut le premier qui l'aperçut, et en sautant un fossé pour lui barrer un passage, il se fit une dangereuse foulure qui le retint plus de quinze jours dans son lit. La cuisinière trouva brûlé du linge qu'elle avait abandonné près du feu pour le faire sécher; et la femme de basse-cour ayant quitté l'étable sans se donner le temps d'attacher les bestiaux, une des vaches, en son absence, cassa la jambe d'un poulain qu'on élevait dans la même écurie. Les journées perdues du jardinier valaient bien vingt écus; le linge et le poulain en valaient bien autant : voilà donc en peu d'instans, faute d'une fermeture à la porte d'une basse-cour, une perte de quarante écus supportée par des gens qui avaient besoin de la plus stricte économie; sans parler des souffrances causées par la maladie, ni de l'inquiétude et des autres inconvéniens étrangers à la dépense. Ce

n'étaient pas de grands malheurs ni de grosses pertes; cependant quand on saura que le défaut de soin renouvelait de pareils accidens tous les jours, et qu'il consomma à la fin la ruine d'une famille honnête, on conviendra qu'il valait la peine d'y faire attention.

« Le chef de famille qui fait régner l'ordre dans son ménage, n'étend certainement pas sa dépense au delà de son revenu : mais cette mesure est-elle suffisante? Nest-ce pas encore manquer d'économie que de dépenser tout son revenu, lorsqu'il est possible d'en épargner une partie?

« Sans doute. La prévoyance prescrit de faire la part des événemens. Qui peut répondre de conserver toujours sa fortune tout entière? Quelle est la fortune qui ne dépende en rien de l'injustice, de la mauvaise foi ou des passions des hommes? Si chaque année l'on dépense tout son revenu, le fonds peut décroître sans cesse; il le doit même suivant toutes les probabilités.

« Mais dût-il rester toujours le même, suffit-il aux particuliers comme à la société de ne faire aucun pas en avant, et ne doivent-ils jamais songer à améliorer leur sort? Si nos pères avaient pensé ainsi, nous serions encore des sauvages, et l'homme n'aurait rien par dessus les autres espèces animales.

« D'ailleurs, il y a quelques avantages moraux à ne jamais faire tout ce qu'on peut. De même que l'adroit propriétaire d'un jardin d'agrément ne conduit jamais ses allées jusqu'aux limites de son terrain, un homme sage ne porte jamais ses dépenses aussi loin que ses revenus, pour ne point montrer jusqu'où ils s'éten-

dent. Il est bon de laisser là quelque espace vague; et cela peut se faire dans les petites comme dans les grandes fortunes. Votre revenu est borné; que vos besoins le soient encore davantage, ils se réduisent à si peu de chose quand on les débarrasse du poids dont la vanité et la sensualité les surchargent! L'homme le plus riche lui-même ne doit pas dédaigner ce conseil. C'est ainsi qu'en politique, un homme revêtu d'un grand pouvoir, s'il est habile, ne l'exerce jamais dans toute son étendue, pour n'en pas laisser apercevoir les limites (*a*). »

Nulle part en Europe ces préceptes n'ont été pratiqués plus généralement et avec plus de persévérance qu'en Hollande. Là, le citoyen le plus opulent, comme celui qui jouissait de la fortune la plus modique, suivaient également le principe de ne jamais dépenser leur revenu en entier. Cette maxime, inculquée aux jeunes gens par leurs parens, fortifiée dans l'âge mûr par l'exemple et par la réprobation universelle qu'éprouvait une conduite contraire, était devenue une habitude morale, et s'exerçait peut-être sans réflexion dans la plupart des individus. C'est par elle que le pays le plus pauvre, le plus dénué de tout, est devenu une puissance respectable et la source où les peuples et les souverains allaient chercher les moyens de prospérité et de défense qui leur manquaient.

Je termine ici, Messeigneurs, ce que j'avais à vous dire sur les consommations privées; mais avant d'aller plus loin, arrêtons-nous un moment et jetons un

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit, liv. v, chap. 6.

regard sur les institutions et les habitudes des Russes nos compatriotes, pour juger jusqu'à quel point elles sont conformes aux principes que nous avons reconnus. Cette comparaison nous fournira matière à des réflexions sérieuses. En considérant ce grand nombre de productions qui ne se soutiennent qu'à la faveur du monopole, vous ne pourrez disconvenir que l'administration ne nous fasse faire à cet égard beaucoup de consommations inutiles : ainsi, au lieu d'encourager l'industrie, comme c'est son but, elle lui ôte le seul moyen de s'étendre, en la privant des capitaux qui auraient été amassés sur des économies devenues impossibles. Les consommations improductives des gens riches, en Russie, sont pour la plupart du genre des plus mal entendues. Contre un propriétaire dans l'intérieur de l'empire qui se plaît à dépenser son revenu en bâtimens, en meubles, en collections et autres richesses durables, combien n'en voit-on pas qui dissipent le leur en fêtes, en repas somptueux? Chez nos gens riches, les consommations rapides, le luxe de la table, celui plus frivole encore d'un nombreux domestique et d'un train inutile d'équipages, l'emporte de beaucoup sur les consommations de longue durée. Dans les capitales, la mode exerce son empire avec une fureur inconnue dans la plupart des autres grandes villes de l'Europe. Rien n'est plus contraire à l'esprit qui domine dans les hautes classes, que le soin de conserver les richesses et de prolonger leur durée; combien la seule ville de Saint-Pétersbourg ne nous offre-t-elle pas d'entreprises abandonnées aussitôt que commencées, d'édifices, de

jardins dont on ne fait aucun usage, et qui tombent en ruines avant même d'être achevés! Avec cela, l'inconstance de nos goûts et le désir de paraître plus riches que nous ne le sommes, nous font souvent préférer les choses de mauvaise qualité parce qu'elles semblent moins chères, et cette indifférence réagit d'une manière désavantageuse sur les producteurs, et leur fait contracter l'habitude de travailler à la légère, de négliger la perfection de l'ouvrage et de donner leur principal soin à l'apparence. La grande inégalité des fortunes qui règne chez nous, suite du malheureux rapport qui subsiste entre la classe dominante et la classe asservie, fait naître chez la première un luxe qui ne le cède en rien à celui des nations les plus opulentes de l'Europe, et qui, dans plusieurs branches, le surpasse. Les dettes dont se trouvent chargées les familles les plus riches, la gêne qui règne dans presque toutes les grandes maisons, prouvent suffisamment que l'économie n'est point la vertu favorite de notre noblesse : si ce n'est pas la prodigalité qui ruine les familles, c'est le désordre, mal invétéré produit par l'insouciance des maîtres autant que par la mauvaise volonté et la négligence des domestiques. Aussi ne faut-il pas espérer de voir l'ordre et l'économie établies dans nos grandes maisons tant qu'elles fourmilleront de domestiques esclaves.

En dirigeant nos regards sur les classes inférieures de la nation, nous y remarquons une conduite toute opposée : c'est ici que la frugalité et le désir d'accumuler réparent les brèches causées à la richesse na-

tionale par le luxe et le désordre des hautes classes de la société. Cette frugalité, cet instinct de capitaliser son revenu, qui caractérise si éminemment le peuple russe, seraient encore bien plus actives sans l'insécurité de sa situation. C'est à cette cause qu'il faut attribuer l'attrait qu'ont pour lui les jouissances momentanées, celles qui le plongent dans l'oubli de sa position. C'est le seul luxe qu'il connaît, mais ses effets sont aussi funestes pour la civilisation que pour la richesse nationale. Ce serait un calcul effrayant que celui des pertes et des excès moraux occasionés par l'usage immodéré des liqueurs fortes, dans toute l'étendue de l'empire pendant l'espace d'une année. Pour la richesse publique et privée, combien de journées de travail perdues, combien de choses utiles cassées, abîmées, détruites; combien de bois, d'habitations, de villages et de villes incendiés! Pour la civilisation, combien d'accidens mortels, combien de causes de maladies et de souffrances, combien de crimes amenés ou provoqués, combien de vertus éteintes ou absorbées par ce funeste penchant (1)!

---

(1) Les maux dont se plaint l'auteur dans la fin de ce chapitre, pourraient se réparer tous par une instruction plus généralement répandue. L'industrie, l'aisance, la civilisation et la bonne conduite, sont filles des lumières. De là l'heureuse influence que la réformation a exercée sur la moralité et les richesses des peuples qui ont embrassé le protestantisme; influence dont la religion grecque peut réclamer sa part.

Au reste la Russie a beaucoup à attendre du temps. La nature a donné à son peuple de l'aptitude pour l'industrie:

CHAPITRE VII.

De la nature des consommations publiques et de leurs effets généraux.

Après avoir indiqué les différentes manières dont s'opèrent les consommations privées, leurs motifs et leurs effets, je passe aux *consommations publiques*.

Dans chaque état, le gouvernement, étant administrateur de la fortune de la société, décide, soit par

---

la preuve en est dans les progrès qu'il a déjà faits malgré le despotisme du gouvernement et la servitude de la glèbe. Ces progrès suivent même une marche accélérée; l'accroissement rapide de la population l'atteste; car la population ne croît jamais sans que l'industrie et la production annuelle ne croissent également. Mais tout cela n'est rien en comparaison des progrès futurs qui sont réservés à la Russie, si elle est assez sage pour favoriser dans ses vastes et fertiles états, l'instruction élémentaire, l'agriculture, les arts et le commerce intérieur, le plus important en tous les pays du monde, et surtout dans un pays qui embrasse à lui seul vingt-cinq degrés de latitude. Rien ne prouverait mieux l'impéritie de son gouvernement, que de négliger des avantages intérieurs assurés et immenses, pour se mêler des tracasseries diplomatiques de l'Europe. Dans ce cas-ci les vues les plus étroites sont celles qui s'étendent au dehors. Si la Russie avait un souhait à former relativement à ses relations extérieures, ce serait d'avoir, au sud et à l'est, des peuples qui ne fussent pas des barbares et avec lesquels elle pût communiquer d'une d'une manière à la fois commode, fréquente et sure. J.-B. S.

lui-même, soit par ses agens, des consommations publiques qui doivent se faire. C'est à la finance à indiquer les sources où sont puisées les richesses qui servent aux consommations publiques. « Qu'il nous suffise en ce moment d'observer que ces richesses sont de même nature que celles qui servent aux consommations privées. Ce sont des produits de l'industrie humaine, créés avec le secours des capitaux et des fonds de terre.

« La perte qui résulte pour la richesse nationale des consommations publiques, ne diffère en rien de celle qui est causée par les consommations privées ; car les richesses détruites pour le service public, ne sont pas moins détruites que si elles l'étaient pour un service particulier. Elles se trouvent passagèrement sous forme de monnaie, comme le revenu d'un homme privé ; mais semblables au revenu privé, ce n'est point sous cette forme qu'elles sont consommées : c'est après avoir subi un échange et s'être converties en denrées propres à la consommation.

« L'effet des consommations est donc absolument le même, soit qu'elles aient lieu pour le service des individus, soit qu'elles aient lieu pour le service de la société. Les unes et les autres détruisent des richesses, de quelque lieu qu'on les tire (*a*) ».

La perte qu'entraîne la consommation privée est balancée par l'avantage que le particulier en retire ; de même aussi la perte qui résulte de la consommation publique est compensée par l'avantage que la

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., liv. v, chap. 7.

société en recueille. Si cet avantage n'a pas lieu, ou s'il n'est pas en proportion de la perte, la société fait une perte gratuite, tout comme le particulier en fait une dans un cas pareil.

« Ainsi, ce qui est dissipation dans un particulier, est dissipation dans un gouvernement; il n'y a pas plus deux sortes d'économie, qu'il n'y a deux sortes de probité, deux sortes de morale. Un gouvernement dissipateur est même bien plus coupable qu'un particulier dissipateur : celui-ci consomme des produits qui lui appartiennent, tandis qu'un gouvernement n'est pas propriétaire; il n'est qu'administrateur de la fortune publique (*a*) ».

Les consommations publiques peuvent se classer, de même que les consommations privées, en productives et en improductives. Ces dernières comprennent toutes les dépenses du gouvernement qui ne rétablissent point en richesses la valeur de celles qu'elles détruisent; elles font, sans comparaison, la plus grande partie des consommations publiques. Plusieurs de ces dépenses, comme celles qu'un gouvernement fait pour le maintien de la sûreté extérieure ou intérieure, sont indispensables, et pourvu qu'elles soient bien entendues, elles rétablissent une valeur incomparablement plus grande en biens internes qu'elles ne détruisent en richesses. D'autres, comme les dépenses qu'entraîne la pompe dont on croit devoir environner le souverain, sont d'un genre bien différent : leur utilité est plus ou moins équivoque, et il est difficile de leur

(*a*) J.-B, Say : *Traité*, etc., 1re édit., liv. v, chap. 7.

assigner des bornes sans tomber dans les excès de la mesquinerie ou du faste.

Ce qu'un gouvernement dépense en faste, ou ce qu'il fait dépenser de cette manière par les grands de l'état, est toujours une perte pour la richesse nationale, et une perte qui ne se compense par rien. Quand Voltaire dit en parlant des bâtimens fastueux de Louis XIV, que ces bâtimens n'ont point été à charge à l'état et qu'ils ont servi à faire circuler l'argent dans le royaume, il prouve seulement que ces matières étaient étrangères, de son temps, aux hommes les plus éclairés. Voltaire ne voit que les sommes d'argent dans cette dépense; et l'argent ne faisant point en effet partie des revenus ni des consommations annuelles, quand on ne voit que l'argent, on ne voit point de perte dans les plus grandes profusions, pourvu qu'elles se bornent aux richesses produites dans le pays. Mais qu'on y fasse attention : il résulterait de cette manière d'envisager les choses, qu'il n'y a rien de consommé dans un pays pendant le cours d'une année; car la masse de son numéraire est, à la fin de l'année, à peu près la même qu'au commencement. L'historien aurait dû songer que les 900 millions de livres dépensés par Louis XIV pour le seul château de Versailles, étaient originairement des richesses péniblement créées par l'industrie des Français, et leur appartenant; changées par eux en argent, pour le paiement de leurs contributions; troquées ensuite contre des matériaux, des peintures, des dorures; et consommées sous cette dernière forme pour satisfaire la vanité d'un seul homme. L'argent n'a servi là-

dedans que comme denrée auxiliaire, propre à faciliter tous ces échanges; et le résultat de cette belle circulation a été la consommation, lente à la vérité, d'une valeur de 900 millions, dont la France n'a retiré aucun avantage (*a*).

« Parmi les consommations improductives les plus mal entendues, sans contredit, sont celles qui procurent des chagrins et des maux en place des jouissances qu'on en attendait. Tels sont, parmi les consommations privées, les excès de l'intempérance; telles sont encore, parmi les consommations publiques, les guerres entreprises par vengeance, ou bien celles que suscite l'amour d'une vaine gloire et où l'on ne recueille ordinairement que la haine ou la honte. Toutefois de telles guerres sont moins affligeantes encore à cause des pertes que fait la richesse nationale, qu'à cause des vertus et des talens qu'elles moissonnent avant le temps; ces pertes sont un tribut que la patrie, que les familles accordent douloureusement à la nécessité, mais qu'il est affreux de payer à l'impéritie, à la légèreté, aux passions des grands (*b*).

« Les consommations ordonnées par le gouvernement étant une partie importante des consommations de la nation, puisqu'elles s'élèvent quelquefois au sixième, au cinquième, et même au quart des consommations totales, il en résulte que le système économique embrassé par le gouvernement exerce une immense influence sur les progrès ou la décadence de

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., liv. v, chap. 7.

(*b*) J.-B. Say : *Traité*, etc., liv. v, chap. 2.

la nation. Qu'un particulier s'imagine augmenter ses ressources en les dissipant, qu'il croie se faire honneur par la prodigalité, qu'il ne sache pas résister à l'attrait d'un plaisir flatteur ou aux conseils d'un ressentiment même légitime, il se ruinera; et son désastre influera sur le sort d'un petit nombre d'individus. Dans un gouvernement il n'est pas une de ces erreurs qui ne fasse plusieurs milliers de misérables, et qui ne soit capable de causer la décadence d'une nation. Si l'on doit désirer que les simples citoyens soient éclairés sur leurs véritables intérêts, combien, à plus forte raison, ne doit-on pas le désirer des gouvernemens! L'ordre et l'économie sont déjà des vertus dans une condition privée, mais en considérant leur prodigieuse influence sur le sort des peuples, quand elles se rencontrent dans les chefs qui les gouvernent, on ne sait quel magnifique nom leur donner.

« Un particulier sent toute la valeur de la chose qu'il consomme; souvent c'est le fruit pénible de ses sueurs, d'une longue assiduité, d'une épargne soutenue; il mesure aisément l'avantage qu'il doit recueillir d'une consommation, et la privation qui en résultera pour lui. Un gouvernement n'est pas si directement intéressé à l'ordre et à l'économie; il ne sent pas si vivement, si prochainement l'inconvénient d'en manquer. Ajoutez qu'un particulier est excité à l'épargne non-seulement par son propre intérêt, mais par les sentimens du cœur; son économie assure des ressources aux êtres qui lui sont chers : un gouvernement économe n'en assure qu'à ses successeurs.

« On se tromperait si l'on supposait que le pouvoir héréditaire met à l'abri de ces inconvéniens. Les considérations qui agissent sur l'homme privé touchent peu le monarque. Il regarde la fortune de ses héritiers comme assurée pour peu que la succession le soit. Ce n'est pas lui qui décide de la plupart des dépenses et qui conclut les marchés : ce sont ses ministres, ses généraux; enfin une expérience constante prouve que les monarchies économisent moins que les républiques : il faut bien que la cause de ce fait se trouve quelque part(*a*). »

« Il n'est pas rare, dit Sully (*b*), de trouver des princes qui enfantent de grands desseins; l'esprit s'y porte si naturellement dans le rang qu'ils occupent, qu'il n'est besoin que de leur faire envisager l'autre excès, qui est d'en former de si peu proportionnés à leurs moyens, qu'on trouvera presque toujours qu'ils peuvent à peine la moitié de ce qu'ils entreprennent : mais savoir s'appliquer à n'en former que de raisonnables, en régler sagement l'économie, en prévoir et en prévenir tous les inconvéniens, c'est de quoi peu de princes sont capables. L'ignorance, la prospérité, la volupté, la vanité, la paresse même et la peur, leur font entreprendre tous les jours des choses qui manquent même de possibilité. »

Il ne faut pas croire non plus que l'esprit d'économie et de règle dans les consommations publiques soit incompatible avec le génie qui fait entreprendre

(*a*) *Mémoires*, vol. IV, pag. 42.

(*b*) Say : *Traité*, etc, 1re édit., liv. v, chap. 7.

et achever de grandes choses. Charlemagne est un des princes qui a le plus occupé la renommée, et néanmoins il a mérité que Montesquieu fît de lui cet éloge : « Un père de famille pourrait apprendre dans les lois de Charlemagne à gouverner sa maison. Il mit une règle admirable dans sa dépense et fit valoir ses domaines avec sagesse, avec attention, avec économie. On voit dans ses capitulaires la source pure et sacrée d'où il tira ses richesses. Je ne dirai qu'un mot; il ordonnait qu'on vendît les œufs des basses-cours de ses domaines et les herbes inutiles de ses jardins. » Dans des temps plus récens, Pierre-le-Grand offre aux souverains un autre exemple de cette heureuse réunion du génie des grandes choses et du soin des plus petites quand elles peuvent contribuer au succès des grandes. Dans ses voyages, dans ses instructions, c'est un père qui veille au bien être de sa famille; aucun objet utile, quelque mince qu'il soit, n'échappe à son attention. Noble et généreux lorsqu'il s'agit d'attirer des talens, de récompenser le mérite, libéral pour tous les objets d'utilité publique, il se montre parcimonieux, simple et frugal dans tout ce qui concerne sa personne. Le même exemple a été donné encore une fois par Frédéric-le-Grand : puissent-ils devenir plus communs dans les siècles à venir!

De même que ces grands souverains, « les ministres qui ont gouverné les finances des empires avec le plus de succès, tels que Suger, Sully, Colbert, Necker, ont tous été guidés par le même principe. Tous ont trouvé dans l'économie exacte d'un simple

particulier, les moyens de soutenir de grandes résolutions. Au contraire, on a toujours vu les gouvernemens qui se sont laissé dominer par le besoin d'argent, obligés comme les particuliers, de recourir pour se tirer d'affaire, à des expédiens ruineux, honteux quelquefois : comme le roi de France Charles-le-Chauve, qui ne maintenait personne dans les honneurs et n'accordait de sûreté à personne que pour de l'argent; comme le roi d'Angleterre Charles II, qui reçut de la Hollande deux millions et un quart pour différer le départ de la flotte anglaise, en 1680, destinée à aller aux Indes défendre les Anglais qui y étaient écrasés par les Bataves; comme tous les gouvernemens enfin qui ont fait banqueroute et qui ont violé leurs engagemens. Louis XIV, vers la fin de son règne, après avoir épuisé jusqu'au bout les ressources de son beau royaume, créa des charges plus ridicules les unes que les autres, et les vendit pour se procurer de l'argent. Il fit des conseillers du roi contrôleurs aux empilemens de bois, des charges de barbiers perruquiers, de contrôleurs visiteurs de beurre frais, d'essayeurs de beurre salé, etc.

« Jamais tous ces expédiens aussi misérables dans leur produit que nuisibles dans leurs effets, n'ont retardé que de peu d'instans les catastrophes qui ne manquent jamais d'assaillir les gouvernemens prodigues. On n'a pas oublié que les dissipations qui eurent lieu en France sous la régence d'Anne d'Autriche, celles de la dernière moitié du règne de son fils, enfin celles du règne de Louis XV, ont produit les désordres de la fronde, les embarras honteux de

la régence, la révolution enfin, exemple terrible fécond en malheurs. *Quand on ne veut pas écouter la raison*, a dit Franklin, *elle ne manque jamais de se faire sentir* (*a*).

« En parlant des consommations publiques, j'ai commencé par celles qui sont improductives, parce qu'elles l'emportent infiniment sur les autres; mais il y a aussi des consommations publiques qui sont *reproductives*, comme l'usage que l'industrie fait des monnaies, des routes, des ponts, des bacs, des canaux navigables, des ports de mer, des embarcadaires sur les rivières, de la poste aux lettres, des voitures publiques, etc. Ces établissemens à la vérité ne servent point exclusivement à l'industrie; mais comme elle en profite pour la production des richesses, il convient de les considérer ici sous le rapport de la consommation qu'elle en fait.

Toute consommation productive étant celle d'un capital, vous voyez que ces établissemens doivent être regardés comme autant de capitaux qui appartiennent à la société en commun (*b*). A l'exception des monnaies, qui sont un capital circulant et qui se vendent, tous les autres capitaux de ce genre se rangent dans la classe des capitaux fixes qui se louent,

---

(*a*) Say: *Traité*, etc., 1re édit., liv. v, chap. 7.

(*b*) La circonstance qu'ils servent tantôt à la production et tantôt à la consommation improductive, ne leur ôte point ce caractère, aussi peu qu'aux maisons d'habitation, dont l'usage est exactement le même. Voy. tom. I, pag. 320.

et conséquemment leur loyer doit se calculer d'après les mêmes principes qui servent de base au calcul du loyer des capitaux privés. Sous ce point de vue, le loyer d'un pont, d'un canal, d'une chaussée ne diffère en rien du loyer d'une maison, d'un atelier ou d'un vaisseau; l'un et l'autre doivent rétablir la valeur du capital pendant leur durée, et donner en outre un profit à l'entrepreneur.

Mais le propriétaire des capitaux publics c'est la société; et, comme elle ne peut se charger tout entière de l'entreprise, le soin d'établir et d'administrer ces établissemens doit être confié au gouvernement ou à ses agens. Cette circonstance fait naître une différence essentielle entre les capitaux publics et privés : les premiers étant exclusivement dans les mains du gouvernement, il s'ensuit que celui-ci en a le monopole, et qu'il peut fixer le loyer à son gré, tandis que celui des capitaux privés se détermine par la concurrence. Dans la plupart des cas, le gouvernement ne manque pas de profiter de cet avantage qu'il possède, et communément l'usage que font les consommateurs des capitaux publics, lui rapporte plus de loyer qu'il n'en faut pour les entretenir. Alors l'excédant est un impôt, dont le produit s'applique à d'autres dépenses générales. Par exemple, en France la poste aux lettres rendait, il y a quelques années, tous frais déduits, dix millions de francs; c'était donc dix millions d'impôts levés sur ceux qui s'écrivaient des lettres.

Examinons maintenant quelles sont les consommations publiques et productives les mieux entendues.

Nous verrons ailleurs que le gouvernement ne peut pas économiser sur les frais de production autant que les particuliers que stimule l'intérêt personnel : c'est un principe généralement reconnu, mais dont je réserve le développement pour la législation économique. En l'adoptant ici d'avance comme bien établi, il s'ensuit qu'il est contraire à l'intérêt public que le gouvernement se réserve la création et l'administration d'établissemens qui pourraient, sans trop d'inconvéniens, être abandonnés à la concurrence des particuliers. Entrepris par le gouvernement, ces établissemens coûteront toujours plus cher à la société que s'ils l'étaient par des particuliers, et conséquemment la consommation en sera plus dispendieuse.

Ce n'est pas tout. Un entrepreneur particulier n'a que son intérêt en vue, et ne calcule que le gain qu'il pourra retirer de son entreprise; tandis que dans celles d'un gouvernement l'utilité est souvent une considération subordonnée, et qu'elle est souvent sacrifiée à la gloire ou à ce qu'on prend pour de la gloire. A la Chine, la confection des chemins et des canaux est abandonnée aux particuliers : aussi les premiers ressemblent-ils à nos sentiers, et les seconds sont-ils bien plus étroits et plus communs que chez nous. Les canaux sont plus profitables que les routes; il n'y a aucune comparaison entre le fardeau que porte un bateau et celui qu'on peut charger sur une voiture. D'ailleurs, les canaux portent la fertilité dans les terres; et fournissent au peuple une partie de sa subsistance en poisson. En France, la construction des routes est l'affaire du gouvernement; et en quel

état les voit-on? « Plusieurs de celles qui partent de Paris ont 180 pieds de large compris les bas côtés; quand elles n'en auraient que 60, leur largeur excéderait encore tous les besoins et pourrait passer pour magnifique, même aux approches d'une grande capitale. Le surplus est un faste inutile. Je ne sais même si c'est un faste; car une étroite chaussée au milieu d'une large avenue dont les côtés sont impraticables durant la majeure partie de l'année, semble accuser la mesquinerie non moins que le bon sens d'une nation. Quoi qu'il en soit, il y a le long des routes dont je parle, 120 pieds qu'on pourrait rendre à la culture, ce qui fait pour chaque lieue commune 50 arpens. Maintenant qu'on mette ensemble le fermage de ces arpens, l'intérêt des frais de confection et les frais annuels d'entretien de la largeur inutile, et l'on saura à quel prix la France jouit de l'honneur, qui n'en est pas un, d'avoir des routes deux ou trois fois trop larges pour arriver à une ville dont les rues sont deux ou trois fois trop étroites (*a*). »

Mais ce n'est pas seulement près de la capitale qu'on voit éclater cette ostentation grevante. Dans le Languedoc, dit Arthur Young, j'ai passé sur un nombre incroyable de ponts et de chaussées superbes, qui ne prouvaient autre chose que l'absurdité et l'oppression du gouvernement. Des ponts qui coûtent un million et demi ou deux millions, et de vastes chaussées pour aller à des villes qui n'ont que de mauvaises auberges, signe de peu de communica-

(*a*) Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. II, pag. 452.

tions, sont des absurdités grossières. Pour l'usage des habitans, le quart de la dépense remplissait le même but (*a*).

Appliquez à d'autres pays et à d'autres établissemens publics cette mesure d'utilité comparée avec la consommation qu'ils occasionent, vous trouverez que pour la plupart des entreprises particulières l'emportent sur celles du gouvernement, non-seulement sous le rapport de l'économie, mais encore sous celui de l'utilité.

Cependant toutes les entreprises de ce genre ne peuvent pas être abandonnées aux particuliers : il y en a qui exigent des moyens qu'aucun particulier, qu'aucune société particulière ne possède; il y en a d'autres dont aucun particulier ne voudrait se charger, parce qu'il n'y trouverait pas son intérêt. Pour ceux-ci, le principe d'un gouvernement sage est d'en laisser l'administration, autant que cela se peut, aux autorités locales, surtout dans les pays où les administrateurs sont à la nomination des administrés. Quand les dépenses se font sous les yeux des personnes aux dépens de qui elles ont lieu et pour leur avantage, il se perd moins d'argent, les dépenses sont mieux appropriées aux besoins. Si vous traversez une ville mal pavée et malpropre, si vous voyez un canal mal entretenu ou un port qui se comble, vous pouvez en conclure que l'autorité qui administre les fonds levés pour ces dépenses, ne réside pas sur les lieux. C'est un avantage des petites nations sur les grandes. Elles

(*a*) Arth. Young, *Voyage en France*, tom. I, pag. 111.

jouissent mieux de toutes les choses d'utilité, parce qu'elles voient de plus près si les frais qu'elles font pour un objet vont à cet objet (*a*).

CHAPITRE VIII.

Revenus et dépenses de la société, leur balance.

Dans le livre III nous avons examiné quel est le revenu de la société, et dans celui-ci nous venons de voir en quoi consistent ses consommations ou ses dépenses. Or, puisqu'une nation, comme un particulier, a des recettes et des dépenses, elle doit aussi, comme un particulier, maintenir la balance entre elles. Si ses dépenses égalent ses revenus, sa fortune demeurera au même point, sans faire des progrès et sans décliner; mais son opulence s'accroîtra si ses dépenses n'égalent pas ses revenus, et elle se dissipera si les premières surpassent les seconds. *Le bilan annuel de ses revenus et de ses dépenses* doit donc être considéré comme le thermomètre de sa richesse; et il est important de connaître les principes sur lesquels on doit calculer cette balance.

La dépense annuelle d'une nation n'est point sa consommation totale, mais seulement sa consommation improductive. De même que, pour trouver le

(*a*) Say : *Traité*, etc., 1re édit., liv. v, chap. x.

revenu net de la nation, nous avons soustrait du revenu total cette portion qui est strictement nécessaire pour continuer la production dans son étendue actuelle (*a*), il faut encore déduire de la consommation totale la portion qui est consommée d'une manière reproductive, afin de trouver la dépense nationale. Vous voyez que le mot *revenu nécessaire* correspond à celui de *consommation reproductive*, comme le mot *revenu net* à celui de *dépense* (1). Mais quoique ces termes soient corrélatifs, il s'en faut de beaucoup qu'ils expriment la même idée : la dépense d'une nation peut égaler son revenu net, ou lui être inférieure, ou le surpasser. Par rapport aux richesses consommées, il n'est peut-être pas inutile de vous rappeler, que celles qui sont consommées productivement portent le nom de *capital*, et celles qui le sont d'une manière improductive, s'appellent *fonds de consommation.*

Vous ne pouvez vous former une plus juste idée du capital ou de la consommation reproductive, qu'en le comparant aux semences que le laboureur confie à la terre (*b*) : comme elles se retrouvent sur la récolte et qu'on peut les y prélever, on n'est point obligé de les comprendre ni dans les dépenses de la ferme ni dans son produit; on les retranche donc de

---

(*a*) Voyez tom. I, pag. 398 et suiv.

(1) Il n'y a aucune déduction à faire. Le *revenu net* d'une nation est égal à son *revenu brut*. Voyez-en les raisons dans la note qui est à la page 206 du tom. I.

(*b*) Voyez tom. I, page 412 et suiv.

part et d'autre. Mais c'est en proportion de ce que le laboureur sème chaque année, et de ce qu'une nation avance chaque année en capitaux pour la consommation reproductive qu'ils doivent attendre, l'un une récolte plus abondante, et l'autre un revenu plus considérable, les autres circonstances influantes étant d'ailleurs égales. L'accroissement de la consommation reproductive est donc pour une nation le signe d'une industrie croissante, comme l'augmentation de ses semailles est chez le laboureur le signe d'une extension de la culture.

La balance des revenus et des dépenses de la société n'est donc point la comparaison de son revenu total et de sa consommation totale; c'est celle de son revenu net et de sa consommation improductive ou de sa dépense. Pour rendre cette différence palpable représentez-vous une nation qui n'ait point habituellement de commerce extérieur : son revenu total sera égal à sa consommation totale; car si elle produisait plus qu'elle ne peut consommer, ne faisant point d'exportation, une partie de son produit lui serait inutile, il baisserait de prix, et arrêterait la production pour l'année suivante. Malgré cet isolement et cette égalité entre le revenu total et la consommation totale, la balance entre le revenu net et la dépense peut cependant être égale, favorable ou défavorable.

Elle sera *égale*, si la nation consacre à la consommation reproductive précisément le même capital qu'elle lui avait consacré l'année précédente; car alors, déduisant deux sommes égales (le revenu

nécessaire et la consommation reproductive) de deux quantités égales (le revenu total et la consommation totale), les restes seront égaux. La nation n'aura ni perdu ni gagné; un capital égal mettra en mouvement l'année suivante une industrie égale, et le revenu net sera le même.

La balance sera *favorable*, si la dépense est moindre que le revenu net, ce qui ne peut se faire que lorsque le capital que la nation avance cette année pour la consommation reproductive est plus considérable que celui qu'elle avait avancé l'année précédente. Un plus grand capital mettra cette année plus de travail industriel en mouvement, et le revenu de l'année prochaine sera plus considérable. Si chaque année il se fait de même une économie sur le revenu net, celui des années suivantes augmentera progressivement, et l'opulence de la nation ira toujours en croissant, sans qu'elle ait besoin pour cela d'aucun commerce avec l'étranger. Ce cas paraît être celui du Japon; car avec un commerce extérieur nul ou à peu près nul en comparaison de sa production, ce pays est parvenu à un degré d'opulence, qui ne le cède en rien à celui des pays du monde les plus commerçans.

Enfin la balance sera *défavorable*, si la dépense surpasse le revenu net; car alors comme la nation avance chaque année un moindre capital à la consommation reproductive, chaque année le revenu net décroîtra, sans que son déclin soit causé par aucune importation, ou qu'aucune nation étrangère en profite.

Appliquons maintenant ces principes à trois nations différentes : Supposons autant de cantons ou de petits peuples qui ne fassent point de commerce étranger, et dont la consommation totale soit précisément la même, celle de chacun d'eux montant en 1800 à 10 millions de roubles. Désignons ces trois cantons par les lettres A, B et C. D'après le système des économistes, et même d'après celui de plusieurs mercantiles, la consommation est la mesure de la reproduction, en sorte que ces peuples devraient se trouver au même degré d'opulence. Cependant nous allons voir au contraire qu'avec une consommation égale, selon que leur dépense augmente ou diminue proportionnellement à leur revenu net, chacun de ses peuples peut avancer plus ou moins de capital pour la consommation reproductive, et jouir par la suite d'un revenu plus ou moins grand.

Que le canton A ait avancé en 1799, 4 millions pour la consommation reproductive, ce qui lui a produit en 1800 un revenu total de 10 millions; restent 6 millions de revenu net. Si en 1800 le canton consacre, au lieu de 4 millions, 4,400,000 roubles à la consommation reproductive, il s'en faudra de 400,000 roubles qu'il ait mangé tout son revenu net; aussi aura-t-il, d'après la même proportion, 11 millions de revenu total en 1801, ce qui fait 6,600,000 roubles de revenu net, et ainsi de suite.

Que le canton B, au lieu d'augmenter sa consommation productive en 1800, avance précisément le même capital qu'en 1799, toutes les autres circons-

tances restant les mêmes, son revenu total et son revenu net seront en 1801 les mêmes que dans les deux années précédentes.

Que le canton C destine en 1800, 400,000 roubles de plus à sa dépense, ou 400,000 roubles de moins à sa consommation reproductive qu'il ne faisait en 1799, son revenu total ne sera que de 9 millions en 1801, ce qui ne donne que 5,400,000 roubles de revenu net.

Vous voyez qu'avec la même consommation totale, le premier de ces cantons s'enrichit, le second reste stationnaire, et le troisième se ruine.

Si les cantons que nous supposons font un commerce avec l'étranger, ils peuvent le faire de manière que leurs exportations et leurs importations se balancent; ils peuvent aussi échanger partie de leurs exportations contre des créances sur l'étranger, et *prêter* aux nations avec lesquelles ils commercent; ou au contraire ils peuvent donner en retour d'une partie de leurs importations des créances sur eux-mêmes, c'est-à-dire *emprunter* des autres nations. Quel que soit celui de ces cas dans lequel ils puissent se trouver, le progrès ou le déclin de leur richesse nationale dépendra toujours également du bilan de leur revenu net et de leur dépense. La proportion des exportations aux importations, ou ce qu'on appelle la balance du commerce, peut être défavorable au canton A, c'est-à-dire il peut être dans le cas d'emprunter des autres nations avec lesquelles il trafique : cependant il s'enrichira toujours; car dans ce cas les importations pour lesquelles il devient débi-

teur des autres peuples seront consacrées à la consommation reproductive, et contribueront pour l'année prochaine à augmenter son revenu tant total que net. La balance du commerce du canton C peut lui être favorable, c'est-à-dire la valeur de ses exportations peut surpasser celle de ses importations, et il peut prêter aux nations étrangères : il ne s'en ruinera pas moins; car dans ce cas la valeur des exportations pour laquelle il devient le créancier des autres peuples, sera employée en consommations improductives ou elle sera dépensée.

Vous voyez que le bilan qui présente la comparaison des exportations et des importations, ne sert en aucune manière à mesurer le progrès ou le déclin de la richesse nationale, puisqu'une nation peut s'enrichir ou se ruiner lors même que la balance de son commerce étranger semblerait indiquer des effets contraires : ce résultat ne peut s'attendre que du bilan qui présente la comparaison de son produit net avec ses dépenses, puisque, selon que la différence entre ces deux données est nulle ou qu'elle est une quantité positive ou négative, la nation reste stationnaire, ou s'enrichit, ou se ruine (1).

---

(1) Il arrive rarement que l'on s'égare en suivant les traces de *Smith ;* cependant je crains que M. *Storch* , en consultant l'ouvrage de ce grand homme plutôt que la nature des choses, n'aît ici suivi une route qui l'a entrainé dans un dédale obscur.

Smith établit (liv. IV, chap. 3) qu'il y a une balance qui indique les progrès ou la décadence d'une nation, balance qui n'est point celle du commerce, mais la comparaison entre

Comme les richesses ne sont jamais produites que pour les appliquer ensuite à l'usage de l'homme, il existe un rapport nécessaire entre la production to-

---

le *produit annuel* et la *consommation annuelle*. Il dit qu'une nation qui consomme plus de produits qu'elle n'en crée, s'appauvrit; et qu'elle s'enrichit dans le cas contraire.

Le fait est qu'une nation n'épargne aucun des produits qu'elle crée. On ne crée jamais un produit que pour s'en servir, pour le détruire; il n'aurait point de valeur sans cela; car sa valeur ne lui vient que de l'usage qu'on en peut faire en le consommant; or n'ayant pas de valeur, il ne serait pas un produit. Il n'y a donc point de balance entre la production et la consommation. Cette dernière égale toujours l'autre.

Dès lors, objectera-t-on, comment croissent les richesses nationales? Elles croissent quand le possesseur d'une valeur, au lieu d'acheter des produits pour la satisfaction de ses besoins et de ses goûts, s'en sert pour acheter des services productifs qui lui procurent de nouvelles valeurs. Si je consacre six cents francs à mes besoins, cette valeur, une fois mes besoins satisfaits, n'existe plus pour moi ni pour personne. Si j'en achète pour six cents francs de journées d'ouvriers pour les faire travailler à la confection d'un produit, je capitalise cette somme; le capital de la société est augmenté de six cents francs; et cependant cette valeur sera consommée improductivement comme si je l'avais consacrée à mes besoins, puisque mes ouvriers et leurs familles la consacreront aux leurs, et consommeront pour six cents francs de produits en place de ceux dont je me suis abstenu. Dans un cas comme dans l'autre, la consommation brute aura été égale à la production brute; on n'a besoin de supposer aucun excédant pour trouver une augmentation de capital. D'où vient-elle donc cette augmentation? De ce qu'en employant ma somme à l'achat d'un travail, je n'ai fait que l'avancer; elle a été aliénée par moi et consommée improductivement par les ouvriers; mais ces

tale et la consommation totale du monde commerçant : car si le produit d'une année pour tout le genre humain surpassait la consommation de la même année, il y aurait un excédant à consommer pour l'année suivante, qui découragerait d'une production ultérieure, en la rendant inutile (*a*). De la même manière

---

ouvriers m'ont créé par leur industrie un produit neuf, une nouvelle valeur qui a remplacé l'ancienne. Me trouvant ainsi remboursé de mes avances, je peux les recommencer de la même manière, et voilà un nouveau capital dans la société.

Vous voyez que l'on consomme improductivement tous les produits matériels et que par conséquent il ne faut point établir de balance entre ceux que l'on consomme improductivement et ceux que l'on s'imagine faussement consommer d'une façon reproductive. On ne consomme reproductivement que des services productifs, tels que ceux de l'industrie, des capitaux et des terres, parce que ces choses sont les seuls fonds desquels puissent naître des produits. On achète ces services avec des capitaux qui sont consommés à la suite de cet achat, après avoir payé tous les producteurs; et ces capitaux sont ensuite remboursés par la valeur des produits qui sortent de ces services.

L'auteur a senti confusément la réalité des faits que je décris dans cette note, puisque dès le paragraphe suivant il convient que *si le produit d'une année surpassait la consommation de la même année, il y aurait un excédant à consommer pour l'année suivante;* phrase qu'il est impossible de concilier avec le reste de sa doctrine.

Voyez pour plus d'éclaircissement l'Épitome joint à mon Traité d'économie politique; voyez aussi mon Catéchisme d'économie politique; 2e édit., pag. 213 et 242. J.-B. S.

(*a*) Quand je parle ici d'une année, ce terme ne doit pas être pris à la rigueur. On peut remarquer chez les nations

une nation qui n'aurait aucun commerce extérieur, ne pouvant exporter le surplus de sa production, serait obligée de la restreindre dans les limites de sa consommation; tandis qu'une nation qui fait le commerce extérieur peut exporter tout cet excédant, et par conséquent peut économiser de deux manières sur son revenu, et accroître de deux manières son capital.

La première, qui est à la portée de toutes les nations et du monde commerçant tout entier, c'est de destiner chaque année une plus grande portion de son revenu net à la consommation reproductive, et

---

riches un ralentissement dans la consommation; elles négocient en même temps sur le produit de quatre ou cinq années consécutives, sans que leur production en soit découragée, tandis qu'une nation pauvre ne négocie que sur le produit de la dernière année. La nation riche aura en même temps des moutons couverts de la laine de l'année, des magasins chez les fermiers et les marchands remplis de la laine de l'année précédente, des fabriqnes où l'on met en œuvre celle de deux ans, des magasins de drapiers en gros, dont les étoffes sont faites avec de la laine de trois ans, des drapiers en détail, des tailleurs, des expéditeurs, dont les étoffes sont encore plus anciennes au moins d'une année. Chez la nation pauvre au contraire, aucun des intermédiaires entre le producteur de la matière première et le consommateur, n'ayant assez de fonds pour attendre patiemment le bon moment de vendre, chacun d'eux précipite toutes ses opérations, de sorte que la laine qui pendant l'été couvrait les brebis, habille quelquefois le consommateur dès l'hiver suivant. Il en est de même des autres matières premières; leur existence est prolongée, il se passe plus de temps entre leur consommation chez les nations riches que chez les nations pauvres.

par conséquent à préparer de plus grands revenus pour l'année suivante; comme un fermier peut augmenter chaque année ses semailles en proportion de ses récoltes, ou même dans une proportion supérieure encore à cette augmentation.

La seconde manière d'économiser sur ses revenus ne peut être pratiquée que par une nation déjà enrichie qui a un commerce extérieur, et qui le fait avec d'autres nations moins riches ou moins économes qui ont besoin d'elle : c'est de leur vendre, ou pour mieux dire, de leur prêter l'excédant de sa production; comme le fermier auquel nous l'avons comparée, s'il est à portée d'un marché, vendra tout l'excédant de son blé, qu'il ne pourra plus semer faute de terrain cultivable.

C'est dans ce sens, mais ce n'est aussi que dans ce sens seul, qu'on peut dire *que la consommation encourage la production.* Quand on ne considère que la consommation domestique d'une nation, il serait absurde de dire que sa production augmente par ses consommations improductives, c'est-à-dire qu'elle s'enrichit par ses dépenses; mais dès qu'un peuple trouve des consommateurs de ses produits dans les pays étrangers, peu lui importe que ces produits soient consommés d'une manière productive ou improductive, pourvu qu'il en reçoive la valeur. Toutefois une nation qui se ruine par ses dépenses n'est pas un débiteur bien sûr; et quand la nation commerçante est sage, elle lui préférera certainement dans ses relations commerciales celle dont le bilan est favorable à la richesse nationale.

LIVRE HUITIÈME.

DES PROGRÈS NATURELS DE LA RICHESSE NATIONALE.

CHAPITRE PREMIER.

Résumé des notions fondamentales sur la nature de la richesse nationale.

Nous avons considéré les richesses sous tous les rapports dont elles sont susceptibles; la seule tâche qui nous reste, c'est de suivre la marche annuelle de l'enrichissement des peuples; d'observer comment une nation pauvre, à l'aide d'un capital qui s'accroît par l'épargne, parvient à faire végéter successivement toutes les branches d'industrie. Pour vous préparer à cette recherche instructive, Messeigneurs, permettez-moi de vous rappeler les notions fondamentales qui en seront la base, et dont l'application serait sans fruit pour vous si elles étaient enveloppées de la moindre obscurité, ou si elles laissaient le moindre vague dans votre esprit.

Vous avez reconnu que la *richesse nationale* se compose de la masse entière de richesses qui existe dans le sein d'une nation, et que le caractère qui distingue les *richesses* des autres valeurs, c'est qu'elles sont ma-

térielles et qu'elles ont un prix (*a*). Ainsi la richesse nationale ne se constitue point exclusivement, ni de la *quantité* des richesses, ni de leur *prix*, mais de l'une et de l'autre. De là s'ensuit encore qu'une nation s'enrichit également, et parce qu'elle ajoute à la quantité de ses richesses, et parce qu'elle ajoute à leur prix (1).

Vu la *quantité*, une nation a deux moyens pour accroître son opulence : le *travail* qui produit les richesses, et l'*économie* qui les capitalise; car la troisième source de production, le *sol*, est donné par la nature; et les améliorations que la nation peut y apporter sont déjà comprises dans le travail. Ces deux moyens ne peuvent qu'aller ensemble, puisque le travail suppose le capital, et par conséquent l'économie; et que l'économie ne peut se faire que sur ce que le travail a produit.

(*a*) Voyez tom. I, pag. 93.

(1) Un produit est cher quand il coûte beaucoup en comparaison du service qu'il peut rendre. Si sa cherté est l'effet des frais que coûte sa production, la nation est d'autant moins riche par rapport à ce produit en particulier, qu'il est plus cher; elle est d'autant moins en état de se le procurer et d'en jouir. Si la cherté est l'effet du monopole ou d'une circonstance accidentelle, le sacrifice qu'il faut faire pour l'avoir, n'est une perte que pour les personnes qui doivent l'acquérir; c'est un gain pour celles qui le possèdent.

Il est désirable pour toutes les nations que les frais de production soient excessivement modiques pour tous les produits. Alors tout le monde peut se procurer toutes les jouissances à peu de frais, sans que ce soit aux dépens de personne; car les producteurs peuvent donner à bas prix ce qui leur coûte peu. C'est en cela que consistent les progrès de l'industrie.

J.-B. S.

Vu le *prix*, une nation ne peut s'enrichir que par son *commerce étranger*. Tant que ses produits restent dans la circulation intérieure, les variations accidentelles que subit leur prix courant (*a*), ne rendent la nation ni plus riche ni plus pauvre. Comme ce prix n'est autre chose que le rapport qui subsiste momentanément entre la valeur échangeable de deux marchandises, il s'ensuit que le prix de l'une d'elles ne peut hausser, sans que celui de l'autre ne baisse relativement au premier. En conséquence, lorsque dans l'intérieur d'un pays le prix d'une marchandise quelconque vient à hausser, la fortune des particuliers qui la possèdent augmente; celle des particuliers qui doivent se la procurer par l'échange diminue; et la somme des fortunes particulières c'est-à-dire la richesse nationale reste la même. La société, sous ce rapport, peut se comparer à une famille de particuliers. Les échanges, les dons ou les cessions qui

(*a*) Je dis les variations *accidentelles*, car celles plus permanentes causées par les monopoles, l'appauvrissent réellement. (Voyez t. I, p. 453.) D'ailleurs il ne s'agit ici que des *prix courans*; car la baisse graduelle et constante du prix nécessaire des produits est un signe de l'enrichissement de la nation, comme leur hausse graduelle et constante est un signe que la nation s'appauvrit. Quand le prix nécessaire des denrées diminue, c'est une preuve que le travail est mieux divisé, que les outils et les machines se sont multipliés et perfectionnés, que les travailleurs ont acquis plus d'habileté, que l'intérêt de l'argent et le profit des entrepreneurs ont baissé; en un mot, que le capital s'est accru, ou que la société s'est enrichie. (Voy. t. I, p. 455 et suiv.) Ai-je besoin d'ajouter que c'est du prix *réel*, et non du prix numérique, que je parle ?

s'opèrent dans le sein d'une famille, peuvent bien causer des changemens considérables dans la fortune de ses membres, mais ils ne sauraient rien changer dans sa fortune en masse, ou dans celle qu'elle possède comme individu moral.

Il en est autrement lorsqu'on considère cette famille relativement aux autres familles, ou la nation relativement aux autres nations. La richesse d'une famille, d'une nation, n'est pas en commun avec celle d'une autre famille ou d'une autre nation; ainsi, plus une nation peut élever le prix des marchandises qu'elle vend au-dehors, plus elle y gagne. Cependant il lui convient peut-être mieux d'établir ses prix aussi bas que possible, afin de vendre davantage; par la même raison que les boutiques qui donnent à bon marché, gagnent sur l'étendue de leur débit plus qu'elles ne perdent à donner au-dessous du prix courant. D'ailleurs les produits d'une nation ne se vendent pas par le canal d'un seul homme; ils sont débités par tous les citoyens qui font le commerce d'exportation, et leur concurrence réduit les prix ordinairement au taux le plus bas que les circonstances permettent. Enfin si d'un côté la nation gagne sur les prix, de l'autre elle y perd aussi quelquefois, et ce serait mal juger du commerce que de supposer que les gains puissent l'emporter constamment sur les pertes (*a*).

Nous venons de voir qu'une nation, dans ses rela-

(*a*) Dans la note XVII, j'ai tâché de développer ces idées, en combattant les sophismes du lord Lauderdale sur ce sujet.

tions intérieures, ne peut augmenter sa richesse qu'en multipliant ses produits, et que, même dans son commerce extérieur, elle fera bien de compter plutôt sur la quantité des marchandises qu'elle vend, que sur le gain qu'elle peut tirer de la hausse de leur prix : ainsi, en dernière analise, c'est toujours par l'augmentation de ses produits que la nation s'enrichit. Quelle que soit la rapidité de son enrichissement, tant que son capital ne suffit pas pour vivifier et nourrir toutes les différentes branches de l'industrie, elle se range parmi les nations *emprunteuses* ou *pauvres;* mais dès qu'elle a atteint ce degré d'opulence qui lui permet de *prêter* à d'autres nations les capitaux qu'elle ne peut plus employer dans son indûstrie nationale, elle mérite la qualification de *riche*, dans le sens de l'économie politique (*a*).

Supposé qu'une nation pût embrasser indifféremment tel genre d'industrie qui lui conviendrait, lequel en général serait le plus favorable à son enrichissement? Serait-ce l'agriculture, ou les manufactures, ou bien le commerce? Voilà une question bien intéressante, et qu'il importe de résoudre avant de nous occuper des progrès naturels de l'industrie. De tous les problèmes de l'économie politique, c'est peut-être le moins éclairci, et celui sur lequel les opinions sont le plus partagées. Ou je me trompe très-fort, ou la raison en est que les auteurs économiques ont voulu le décider d'une manière générale, tandis qu'il ne peut l'être que relativement au degré

(*a*) Tom. I, pag. 226.

de richesse auquel un peuple est parvenu. Essayons de traiter la question sous ce point de vue; peut-être réussirons-nous à terminer une controverse dans laquelle il ne s'agit que de s'entendre pour être d'accord.

CHAPITRE II.

Comment les différentes industries diffèrent sous le rapport de leurs facultés productives.

Considérons d'abord le pouvoir qu'ont les différentes industries d'enrichir les nations par la *quantité* de leurs produits. Dans ce sens, l'industrie la plus favorable à l'enrichissement des peuples, ce sera l'industrie *la plus productive;* car vous savez qu'une industrie est d'autant plus productive qu'elle fournit, avec les mêmes frais de production, une plus grande quantité de produits, et de produits plus parfaits (*a*). Or, comme les frais de production constituent le prix nécessaire des produits, on peut encore exprimer autrement cette définition, et dire que l'industrie est d'autant plus productive qu'elle peut réduire davantage le prix nécessaire de ses produits à mesure qu'elle se perfectionne.

Ce qui rend l'industrie plus productive, c'est la division du travail. Or la division du travail est li-

(*a*) Tom. I, pag. 160.

mitée par l'étendue du capital (*a*), de sorte que l'industrie ne devient plus productive qu'à proportion que le capital s'accroît. Ainsi, plus un peuple avance en richesse, plus son industrie devient productive; et plus cette dernière devient productive, plus un peuple s'enrichit. Il n'est peut-être pas inutile de vous rappeler comment s'opère cet effet combiné.

L'industrie, avant son perfectionnement, amené par l'accumulation des capitaux, ne produit que tout juste de quoi pourvoir à la subsistance du travailleur. A mesure qu'un capital plus considérable le fournit de meilleurs outils et le met en état de diviser et de subdiviser les métiers, il fait toujours plus d'ouvrage comparativement à celui que ses seules facultés naturelles l'auraient mis à portée de faire avant l'accumulation des capitaux. Il existe donc un *superflu de production* par de-là le remplacement du salaire nécessaire de l'ouvrier auquel cette production est due.

Ce superflu est égal à la différence entre les frais de production qu'un produit coûte actuellement, et ceux qu'il aurait coûté à un homme qui n'aurait point été assisté par l'accumulation des capitaux et leurs effets. Par exemple, en supposant qu'un homme eût l'idée de fabriquer des couteaux en se passant de tous les secours que les instrumens de métier, la division du travail et les autres effets de l'accumulation des capitaux pourraient lui fournir : il n'est pas invraisemblable qu'un couteau lui coûterait en frais de production mille fois plus qu'il ne coûte actuellement à

(*a*) Tom. I, pag. 248.

une manufacture de ce genre; ainsi sur chaque couteau la différence serait de mille couteaux ou de leur valeur. Voilà le superflu de production occasioné dans ce métier par l'accumulation des capitaux et le perfectionnement de l'industrie qui en est une suite. Le superflu total de production, dans tous les métiers qui s'exercent dans une société, est la quantité dont elle s'est enrichie comparativement à son état primitif.

Ce superflu se partage, par la concurrence, d'une manière équitable entre les consommateurs et les propriétaires des sources de production. Ces derniers ne peuvent point se l'attribuer à eux seuls, car ils ne trouveraient jamais de consommateurs pour des produits d'un prix aussi énorme. On ne demanderait jamais, par exemple, qu'il se fabriquât des couteaux si le consommateur devait les payer mille fois plus cher qu'on les achète dans un pays prospérant. D'un autre côté, si les consommateurs se refusaient à abandonner une partie du superflu aux propriétaires des sources de production, ceux-ci n'auraient plus aucun intérêt à employer leurs capitaux pour produire ce superflu, et il ne se ferait plus dans la nation que cette espèce de travail brut que faisaient les hommes dans l'origine des sociétés, et qui ne laisse aucun superflu.

Il faut donc que le superflu de production se partage entre les consommateurs et les propriétaires des sources de production; que les derniers offrent aux premiers un assez grand avantage pour les engager à acheter les produits de leurs capitaux et de leur in-

dustrie, et que les premiers abandonnent aux derniers un assez grand bénéfice pour les engager à appliquer effectivement ces sources à la production. En conséquence de cet intérêt mutuel des deux partis, il se fait entre eux un partage libre du superflu de la production. La part la plus considérable est toujours celle des consommateurs : c'est l'accroissement d'aisance que la nation obtient par le perfectionnement de son industrie et l'augmentation de ses capitaux. La part de ce superflu qui reste aux travailleurs, aux capitalistes et aux propriétaires des fonds de terre, forme d'un autre côté le revenu net de la société.

Remarquez bien, Messeigneurs, que tout ce que j'ai dit des avantages que retirent les *consommateurs* du perfectionnement de l'industrie, doit s'entendre de *ceux dans l'étranger* aussi bien que de *ceux dans l'intérieur du pays*. Une marchandise ne se vend pas plus cher quand elle est destinée à l'exportation que lorsqu'elle sert à la consommation intérieure. La concurrence des marchands et l'intérêt qu'ils ont d'étendre leur débit, agissent dans les ventes à l'étranger précisément comme ils agissent dans les ventes qui se font dans l'intérieur. Si, en vertu d'une diminution dans les frais de production, les marchands peuvent baisser le prix des marchandises qu'ils vendent à l'étranger, ils ne perdent rien à cette baisse, et ils peuvent y gagner un accroissement dans la masse des affaires. C'est la raison pour laquelle les Anglais recherchent par-dessus tout les fabrications économiques. Quand ils nous vendent de

certaines marchandises à 25 pour cent meilleur marché qu'il ne serait possible à toute autre nation de les fournir, ils n'y perdent pas, car elles leur coûtent 25 pour cent de moins à fabriquer qu'à tout autre peuple; et nous y gagnons, nous, l'économie qu'ils font sur les frais de fabrication.

Ainsi toutes les parties du monde qui sont réunies par le commerce doivent être considérées comme une seule nation commerçante, et ce mot de *consommateurs* embrasse la société humaine en général; de sorte que ce qui est favorable aux consommateurs l'est au monde entier, à l'exception de ces peuples sauvages auxquels le commerce ne s'étend pas, et de ces nations policées qui, par la prohibition des marchandises étrangères, se privent volontairement des avantages que procure le perfectionnement de l'industrie chez les nations florissantes. Mais ce ne sont pas les consommateurs seuls qui profitent de ce perfectionnement par le moyen du commerce : les *producteurs* lui doivent peut-être autant, soit par les communications qu'il multiplie, soit par les modèles, les outils, les machines et les procédés dont il les enrichit ou qu'il les met à portée d'imiter (*a*). Si le commerce général était parfaitement libre, chaque pas qu'un peuple ferait vers la prospérité, chaque augmentation de capital, chaque nouvelle découverte, en quelque coin du monde qu'ils pussent avoir lieu, améliorerait nécessairement l'état de toutes les nations commerçantes, et chacune en particulier

(*a*) Comparez tome I, page 202 et suiv.

deviendrait plus florissante à mesure que toutes le deviendraient. C'est ainsi que le veut la sagesse éternelle; mais souvent les administrateurs s'obstinent à ne pas comprendre ses vues bienfaisantes; et c'est en entravant autant qu'ils peuvent les relations commerciales de leurs administrés, qu'ils s'imaginent accélérer les progrès de leur richesse et de leur industrie.

Ces considérations étaient indispensables pour préparer la solution du problème qui est le sujet de ce chapitre; ce n'est qu'après les avoir faites que nous pouvons aborder la question.

Éclairés, comme nous le sommes, sur son véritable sens, nous n'aurons pas de difficulté à reconnaître que l'industrie la plus productive est celle qui donne le plus grand superflu de production à mesure que la société s'enrichit; en d'autres termes, celle qui est susceptible des plus grands perfectionnemens, ou dont les produits, par l'effet de l'accumulation des capitaux et de la division du travail, peuvent être réduits à un prix nécessaire comparativement moindre (1). Or, du moment qu'on envisage la question

(1) D'après une nomenclature plus récente et adoptée en Angleterre comme en France, ces deux définitions un peu embrouillées, pourraient être remplacées par celle-ci : L'industrie la plus productive est celle dont les produits coûtent le moins de frais de production. En effet les frais de production représentent les difficultés, le travail, la peine que coûte un produit; et l'on conçoit que si la quantité d'utilité produite coûte moins de travail, c'est comme si, pour le même travail, on avait plus d'utilité produite.

Mais si nous nous élevons à des considérations d'un autre

sous ce point de vue, il est difficile de s'égarer en y répondant.

Considérons d'abord les progrès dont l'industrie *agricole* est susceptible. En comparant le travail d'une horde de chasseurs ou de pêcheurs avec celui d'une tribu de pâtres, et le travail de celle-ci avec celui

---

ordre, à quoi bon même se proposer la question qui fait le sujet de ce chapitre? Voudrait-on donner à l'autorité le conseil de protéger l'industrie la plus productive? Mais, comme le dit Smith, nulle autorité ne se montrerait plus incapable de diriger à cet égard les efforts des particuliers, que celle qui se croirait en état de le faire. L'écrivain même le plus éclairé le peut-il? N'est-ce pas à l'intérêt personnel seul à balancer les produits dont on peut s'occuper, en comparant les frais de leur production, avec la valeur qu'ils peuvent avoir étant produits? Y a-t-il quelques règles qui puissent valoir à cet égard l'expérience du plus mince entrepreneur d'industrie? Lui seul peut savoir à combien dans sa localité, avec les circonstances qui l'entourent, son produit lui reviendra, et à quel prix il pourra le vendre dans cette même localité, avec les facultés et les besoins de ses consommateurs, dont personne ne peut juger mieux que lui.

Le consommateur sait quelle satisfaction il peut se promettre de telle ou telle consommation. Le producteur sait combien coûtera le produit qui peut procurer cette satisfaction. Si la jouissance vaut les frais, le consommateur demande le produit et le producteur le crée.

Les Chinois, dit-on, paient fort cher les nids de salangane (*hirundo esculenta*); c'est, suivant eux, un mets à la fois délicat et fortifiant. Si nous en faisions le même cas, et si nous consentions à payer les frais qu'il faudrait faire pour en apporter jusque dans nos villes, nous en trouverions dans nos boutiques de comestibles.

J.-B. S.

d'un peuple qui cultive la terre, quelle différence dans la quantité et dans la qualité du produit! A peine une journée entière de fatigues et de peines fournit-elle au chasseur qui parcourt les marais et les bois, de quoi apaiser momentanément sa faim par des alimens grossiers et souvent dégoûtans : heureux s'il peut en retrancher une partie qu'il puisse rapporter à sa famille; et le lendemain voit renaître les mêmes besoins, les mêmes fatigues. L'industrie du pâtre, avec moins de dangers et de peines, donne un produit bien plus considérable et de meilleure qualité; mais pour avoir la mesure combien ce travail est encore inférieur, sous le rapport des facultés productives, à la culture des terres, on n'a qu'à comparer la population qu'admettent ces deux industries. Quelque abondante que paraisse la subsistance dont un peuple pasteur est pourvu, ce genre de vie, nécessairement errant, pose des limites si étroites à la multiplication de l'espèce humaine, qu'un pays habité par des nomades paraît un désert en comparaison d'un pays agricole. La culture des terres, au contraire, quelque imparfaite qu'on la suppose, produit toujours plus de nourriture que ce qu'il faut pour faire subsister le travail qui concourt à produire cette nourriture; le surplus est aussi toujours plus que suffisant pour remplacer avec profit le capital qui fait mouvoir ce travail.

Cependant, arrivé à ce terme, l'industrie agricole ne paraît plus susceptible de progrès bien marquans. Sans doute, de même qu'il y a de la différence entre le produit du laboureur qui travaille la terre à la

bêche, et le produit de cet autre plus ingénieux qui se sert de la charrue et qui emploie des bestiaux pour labourer et fertiliser ses champs, on peut encore remarquer des différences dans le produit de ce dernier, suivant les progrès de la richesse et de l'industrie du pays où il vit; mais ces différences sont beaucoup moins sensibles que celles qu'on remarque dans les manufactures et le commerce. En comparant l'état de l'agriculture chez les anciens et les modernes, chez les peuples pauvres et les nations riches, on trouve que son produit n'est pas beaucoup plus grand chez les uns que chez les autres. Mais lorsqu'on met en parallèle les manufactures et le commerce, tels qu'ils s'exercent dans les différentes périodes de l'avancement des peuples, on est frappé de la différence dans la quantité et la perfection des produits que ces industries fournissent avec les mêmes frais de production. Ainsi elles sont bien plus susceptibles de se perfectionner que l'agriculture.

Cette observation s'explique aisément, quand on compare la nature et les opérations de ces industries.

1°. Dans la production agricole, c'est la terre qui fait la plus grande partie de la besogne; dans les manufactures et le commerce, c'est l'homme. Or, quels que soient les progrès de l'esprit humain, il ne peut qu'ajouter très-peu aux avantages naturels que présente le sol influencé par le climat; il ne peut qu'adoucir ses inconvéniens, mais jamais les écarter entièrement. Dans les autres industries, au contraire, les instrumens et les machines qui coopèrent avec le travail de l'homme, sont eux-mêmes de

la création de l'homme, et conséquemment il est difficile d'assigner des limites à leur multiplication, comme au perfectionnement dont ils sont susceptibles.

2°. L'agriculture n'admet pas la même continuité de travaux qu'on remarque dans les autres industries. Quoique la terre soit une ouvrière dont on puisse aussi, sans excéder ses forces, stimuler et accroître le travail jusqu'à un certain point, ce point a des limites, puisque cette ouvrière se repose pendant l'hiver, tandis que la pompe à vapeur travaille nuit et jour, toute l'année.

3°. Le temps qu'il faut à l'agriculture pour fournir un produit est invariablement fixé par la nature; celui que demandent les opérations des manufactures et du commerce peut être raccourci. Pour fournir une récolte de vin, de chanvre, de soie, ou pour produire un animal accompli, un grand arbre, la nature a besoin d'un temps donné, que tout l'esprit inventif des hommes ne saurait abréger. Mais qu'on file aujourd'hui les cotons dix fois plus vite qu'on ne les filait il y a un siècle, personne ne peut dire si, dans un siècle d'ici, on ne les filera et les tissera point le double plus vite encore.

4°. Le travail agricole est beaucoup moins susceptible de division (*a*); d'où il suit que les perfectionnemens mêmes qu'il pourrait recevoir s'inventent et se trouvent plus difficilement, et que l'ouvrier

(*a*) Voyez-en les raisons, t. I, p. 174.

devient moins habile dans l'exercice de ses fonctions, en ayant toujours plusieurs à remplir.

5° Les produits agricoles sont pour la plupart d'un transport difficile, ce qui limite l'étendue du marché pour ces produits, et par conséquent la division du travail qui les fournit.

6° Enfin les retours des capitaux sont bien plus lents dans la culture des terres que dans les autres industries, si l'on en excepte quelques branches du commerce extérieur : ils n'ont presque jamais lieu avant l'année révolue, ce qui fait que des capitaux égaux fournissent moins de produits dans l'agriculture que dans le commerce et les manufactures.

Voilà les principales circonstances qui rendent l'agriculture moins productive que les deux autres industries, du moment qu'elle s'est perfectionnée au point de rendre la culture des terres générale. Examinons maintenant les progrès dont les manufactures et le commerce sont susceptibles.

Nous venons de voir que le travail du cultivateur donne toujours un superflu de production, même dans l'état le plus imparfait de la culture, mais que ce superflu n'est pas susceptible d'un grand accroissement. C'est précisément le contraire dans les deux autres industries : dans leurs commencemens elles suffisent rarement à payer le travail qu'elles coûtent; mais se perfectionnant toujours de plus en plus, elles donnent enfin un superflu de production plus considérable que l'agriculture; de sorte qu'exercées chez un peuple pauvre et peu civilisé (s'il était possible qu'elles y fussent exercées) leur production

laiserait un déficit, comparée aux frais qu'elle aurait coûtés; et qu'exercées chez un peuple prospère, le superflu de production qu'elles fournissent est comparativement plus grand que celui de l'industrie agricole.

Ce principe, tout bien fondé qu'il est, ne laisse pas que de paraître un peu paradoxal; il convient donc de le développer. Nous avons supposé au commencement de ce chapitre que, si un coutelier voulait se priver de tous les secours de la division du travail et de l'accumulation des capitaux, un couteau lui coûterait probablement mille fois plus à produire qu'il ne coûte actuellement à une manufacture de ce genre. Ce cas serait à peu près celui d'un homme qui, vivant dans une société pauvre et peu civilisée, aurait l'idée de fabriquer des couteaux ou telle autre marchandise dont la confection exige un certain perfectionnement de l'industrie. Supposez même à cet homme quelques outils et quelques moyens de plus que nous n'en avons accordés à notre coutelier, et réduisez en conséquence le prix de son produit aux trois quarts, à la moitié de celui du coutelier : toujours ce prix sera énorme en comparaison de l'utilité du produit et des facultés des consommateurs; par conséquent il ne trouvera point de débit, et il ne se fabriquera point; mais s'il se fabriquait par hasard, ce serait avec perte pour le producteur. Voilà ce qui ne peut jamais arriver dans l'agriculture. Quelque imparfaits que soient ses procédés, les frais de production qu'elle exige ne surpassent jamais ce qu'elle rend en produits; au contraire, elle donne

presque toujours un superflu de production, preuve l'accroissement rapide de population qu'on remarque chez tous les peuples nomades qui introduisent la culture des terres parmi eux.

Vous me demandez comment les manufactures et le commerce peuvent naître, leurs commencemens étant partout accompagnés de pertes? Ils naissent insensiblement à côté des travaux agricoles qui suppléent à leurs frais. Les arts les plus indispensables sont aussi les plus simples; ils demandent peu de capital, il peuvent se passer de la division du travail; l'homme qui a besoin de leurs produits, se les procure par son propre travail. Pour ces branches de l'industrie manufacturière qui satisfont à des besoins moins urgens et qui exigent plus de capital et d'industrie, elles sont filles du loisir et de l'aisance; elles ne s'exercent d'abord que par les cultivateurs, dont la subsistance est déjà assurée, et dans les intervalles que leur laissent les travaux agricoles. A mesure qu'elles se perfectionnent, leurs produits coûtent toujours moins de frais à créer; cependant elles ne se séparent définitivement de l'agriculture qu'à l'époque où ces frais sont réduits au point que l'ouvrier peut compter sur un débit constant et assuré; c'est alors seulement qu'il quitte sa charrue pour se vouer exclusivement aux arts mécaniques ou au commerce.

Voilà pour l'origine de ces industries; mais du moment qu'on les suppose établies chez plusieurs nations, placées à des degrés différens de prospérité, il n'y a plus de difficulté à comprendre comment une nation agricole, pauvre et peu civilisée, se pro-

cure les produits des manufactures et du commerce dont elle sent le besoin et qu'elle peut payer avec le superflu de sa production agricole. Les nations prospères chez lesquelles ces industries seront portées au plus haut point de perfection, les lui amèneront au plus bas prix possible.

Telle est la différence des facultés productives entre l'agriculture et les deux autres industries; reste à savoir quelle est la différence entre celles-ci par rapport à ces facultés.

Cette question me paraît plus difficile à résoudre, parce que la différence est moins saillante. L'une et l'autre travaillent avec des outils et emploient des moyens qui sont de la création de l'homme, et qui peuvent être améliorés à mesure que l'esprit humain fait des progrès. Le travail de l'une et de l'autre est également susceptible de division; et si les manufactures ont à cet égard quelque avantage, il est peut-être contre-balancé par celui que le commerce tire de la nature de ses travaux, qui pour la plupart sont plutôt intellectuels que mécaniques. Les objets sur lesquels l'artisan et le manufacturier travaillent sont toujours matériels; ceux du commerçant consistent souvent dans des combinaisons purement spéculatives (1).

---

(1) Le commerce de même que les manufactures, ne travaille que sur des objets matériels, parce que des objets matériels sont seuls susceptibles d'être approchés du consommateur, d'être mis à sa portée, divisés suivant ses convenances. Or telles sont les fonctions que remplit l'industrie commerciale. J.-B. S.

En comparant les progrès que ces deux industries ont faits depuis leur origine jusqu'à nos jours, on est forcé de convenir que ceux du commerce ont été bien plus sensibles, car les inventions les plus ingénieuses et les découvertes les plus utiles dans les manufactures, telles que le métier à tricoter, les moulins à eau et à vent, les pompes à vapeur, les moulins à filer le coton, etc., ne peuvent jamais soutenir la comparaison avec l'invention de la monnaie, de la boussole, des postes, des lettres de change, des banques, etc., quand on compare leurs effets sur l'amélioration de chacune de ces industries et sur la réduction du prix nécessaire de leurs produits. Néanmoins, si jusqu'ici le commerce a reçu plus de perfectionnemens que les manufactures, il ne s'ensuit pas qu'il soit en général plus susceptible d'en recevoir; il paraît au contraire que ses progrès, ayant été si marquans, doivent se ralentir, et qu'à l'avenir il y aura moins d'améliorations à espérer pour cette industrie que pour les manufactures, dont le perfectionnement, étant plus individuel et plus lent, semble devoir être plus continu (1).

---

(1) Il est bien difficile d'établir un parallèle entre les progrès des manufactures et ceux du commerce. Les uns comme les autres ont été immenses et l'on ne peut pas bien savoir ceux qui leur sont réservés encore.

Peut-être ne faut-il pas considérer comme des progrès de la seule industrie commerciale, l'invention et l'usage des monnaies, des banques, et des lettres de change; le perfectionnement de ces instrumens a facilité les échanges nécessaires dans toutes les industries. Un fermier n'a-t-il pas

Si vous m'avez donné quelque attention, Messeigneurs, vous aurez remarqué qu'il est impossible de résoudre d'une manière générale et absolue le pro-

---

besoin de vendre son blé, sa laine, et d'acheter ses outils? Un manufacturier n'est-il pas obligé d'acheter ses matières premières et de faire la paie de ses ouvriers?

Les grands perfectionnemens du commerce consistent dans la facilité et le bon marché des communications entre les différens pays, comme entre les différens cantons d'un même pays. Les progrès de la navigation, soit sur les canaux et les rivières, soit au travers des mers, sont le trait le plus frappant des perfectionnemens dont le commerce peut se vanter. C'est la navigation plus que tout autre procédé, qui a rapproché les contrées les plus distantes, qui nous fait jouir à très-bon compte des produits de la zone torride et qui fait jouir la zone torride des étoffes, des quincailleries et des meubles que l'on fabrique avec plus d'avantages dans la zone tempérée. On a vu des bâtimens anglais transporter jusqu'à de la glace du cercle polaire au Brésil.

Le signe d'un commerce très-perfectionné, c'est lorsque les denrées se vendent à peu près le même prix à des distances fort grandes. Sous ce rapport on peut dire que le commerce du sucre entre l'Amérique et l'Europe, est plus près de sa perfection que le commerce du blé dans l'intérieur d'un grand royaume, comme la France, où il n'est pas rare de voir le blé dans une province trois fois aussi cher que dans une autre. La nature en nous fournissant un grand moyen de communication qui est la mer, a fait beaucoup en faveur du commerce. Les canaux navigables exigent pour être établis de grands travaux d'art; et le génie fiscal est venu ajouter ses difficultés à celles de l'art. Je connais un pays où l'administration des ponts et chaussées a été assez inepte, pour donner à ses agens l'instruction de porter les péages de la navigation jusqu'au point de rendre cette voie

blème de la supériorité de telle industrie sur les autres à l'égard de leurs facultés productives. La question ne peut être décidée que relativement à l'état de prospérité dont jouissent les peuples. La culture des terres est comparativement plus productive dans ses commencemens; ainsi elle convient mieux aux peuples pauvres et peu civilisés. Les manufactures et le commerce sont plus productifs dans leurs progrès; ainsi ils conviennent mieux aux peuples riches ou prospères, qui seuls sont en état de les perfectionner. Et si les uns et les autres veulent profiter des avantages de toutes les industries à la fois, ils n'ont qu'à échanger les produits de leurs industries respectives. La nation pauvre livrera le superflu de ses produits agricoles à la nation riche,

---

presque aussi dispendieuse que le roulage, dans l'idée que le plus petit avantage suffirait pour la faire préférer. Cet ordre équivalait à ceci : *La machine à vapeur, à égalité de frais, fait autant d'ouvrage que cent hommes; chargez de poids ses leviers, jusqu'à ce qu'elle ne puisse plus faire que l'ouvrage d'un homme.* C'est comme on voit travailler à perdre précisément ce qu'il s'agit de gagner : l'augmentation des résultats obtenus par un meilleur procédé.

L'administration dont il s'agit était trop peu éclairée pour comprendre que le bon marché d'un moyen quelconque de production multiplie remarquablement les produits et leurs consommateurs; qu'au lieu d'avoir une navigation languissante, des droits légers procureraient une navigation active; et que le fisc lui-même aurait gagné davantage avec des droits légers. On sait que lorsque le vertueux *Turgot* diminua de moitié le droit que payait la marée à son entrée à Paris, ce droit rendit le double. J.-B. S.

qui lui portera en retour le superflu de ses manufactures, et qui se chargera en outre du transport des uns et des autres. C'est toujours le grand principe de la division du travail qu'il s'agit d'appliquer, et où son application pourrait-elle trouver un champ plus vaste que dans les relations de peuple à peuple? De cette manière, chaque nation fera le travail le plus profitable pour elle; la nation pauvre surtout s'enrichira le plus vite possible; à mesure qu'elle s'enrichira, ses manufactures et son commerce deviendront toujours plus productifs; et parvenue à ce degré d'opulence qui permet de manufacturer avec profit pour les nations novices, et de faire leur commerce, elle leur rendra à son tour les mêmes services qu'elle venait d'obtenir des nations dont la prospérité datait de plus loin que la sienne.

Mais dans cet échange réciproque, les avantages sont-ils égaux pour les deux peuples? La nation pauvre y profite-t-elle autant, ou moins, ou plus que la nation riche? Quelle que soit la réponse que l'expérience et le raisonnement puissent donner à cette question, elle ne peut rien changer dans les principes dont nous venons de nous convaincre; car si même il était prouvé que la nation manufacturière et commerçante gagne plus à cet échange que la nation agricole, l'intérêt bien entendu de cette dernière lui prescrirait toujours de ne pas sacrifier son avantage, uniquement pour priver l'autre d'un avantage plus considérable. Comme dans un particulier cette conduite serait celle d'un insensé et d'un envieux, elle ne porterait pas un autre caractère si

elle était adoptée par toute une nation. Ainsi, pour les maximes de conduite qu'un gouvernement doit tenir à cet égard, la question que je viens d'énoncer ne serait d'aucune importance, si les gouvernemens se conduisaient toujours suivant les véritables intérêts de leurs peuples; mais comme les passions et les préjugés influent puissamment sur leur conduite, il est nécessaire de discuter ce problème, et de montrer que, lors même qu'on n'écouterait que la jalousie, un peuple agricole n'a nullement besoin de redouter les échanges qu'il fait avec un peuple manufacturier et commerçant. Ce sera l'objet du chapitre qui suit.

CHAPITRE III.

Quelle est l'industrie la plus avantageuse par rapport aux échanges de nation à nation.

Sous ce nouveau point de vue il ne s'agit plus de comparer les facultés productives des différentes industries, mais seulement le *gain* qu'elles donnent quand leurs produits viennent à être exportés dans l'étranger. Or comme ce gain se constitue de la différence entre le prix nécessaire et le prix courant des produits, il est clair que l'industrie la plus avantageuse par rapport au commerce extérieur, c'est celle qui se prête le plus à devenir un *monopole;* car vous savez, Messeigneurs, que ce n'est que par le monopole que le prix courant des marchandises

peut se maintenir long-temps au-dessus de leur prix nécessaire (*a*).

Vous comprenez bien qu'il ne s'agit point ici de ces monopoles, fruits de l'injustice et de la violence, qui entraînent tôt ou tard la destruction du commerce; il ne peut être question que de ceux qui naissent de la nature des choses et dont l'effet, loin d'être nuisible, offre des avantages à la nation qui vend, sans blesser les intérêts de celle qui achète. Telle est, dans l'industrie agricole, la *propriété individuelle du sol;* tel est encore, pour toutes les industries, le *secret d'un procédé plus avantageux.* Le monopole du sol étant propre seulement à l'agriculture, ce n'est que sous le rapport de l'autre monopole qu'on peut comparer les facultés productives des différentes industries.

Si l'on se bornait aux observations que je vous ai présentées dans le chapitre précédent, il paraîtrait que, par rapport au commerce extérieur, toutes les industries sont également avantageuses à toutes les nations, aux riches comme aux pauvres, à celles qui les perfectionnent comme à celles qui profitent de ce perfectionnement. Cependant il n'en est pas tout-à-fait ainsi. Comme les améliorations de l'industrie sont dues aux nations prospères, ce sont elles aussi qui en profitent les premières; et elles en profitent exclusivement tant que ces améliorations ne se répandent pas hors de chez elles. En conséquence, une nation dont la prospérité surpasserait celle de toutes les au-

(*a*) Tom. I, page 151.

tres, chez laquelle l'industrie se perfectionnerait d'année en année, et qui aurait trouvé le moyen d'assurer aux inventeurs le monopole de leurs découvertes; une telle nation, dis-je, pourrait profiter exclusivement, du moins pour quelque temps, des avantages d'une industrie plus productive; elle se trouverait alors, vis-à-vis des autres nations, dans la même position qu'un fabricant qui, possédant seul un secret de fabrique, pourrait vendre sa marchandise au delà du prix nécessaire qu'elle lui reviendrait.

Tel est pour le moment le cas de l'Angleterre. Le plus prospère de tous les pays de l'Europe, c'est encore celui où l'esprit du peuple se dirige plus qu'ailleurs vers les spéculations industrielles, où l'on sait le mieux se réserver le secret d'une découverte, et où le gouvernement prend les mesures les plus convenables pour en assurer le monopole aux inventeurs (*a*). Ainsi, tant que dure ce monopole, ou tant que le secret de la découverte ne transpire, le superflu de production qui en est le résultat, au lieu de devenir l'apanage commun de tous les pays commerçans, reste le profit particulier de l'Angleterre, ou plutôt des inventeurs de ce pays; car les autres habitans de l'Angleterre y participent aussi peu que les étrangers. Cependant, comme ces inventeurs font partie de la nation anglaise, l'avantage en revient toujours à la nation.

Vous avez déjà vu ailleurs (*b*) que l'histoire de

(*a*) Voyez la note XVIII.

(*a*) Tom. I, pag. 149.

l'agriculture ne nous offre presque point d'exemples d'un profit extraordinaire provenant d'un secret en agriculture; que ces exemples sont rares dans le commerce et qu'ils sont fréquens dans les manufactures: ainsi, en ne considérant que le gain résultant d'un monopole de cette nature dans les relations de nation à nation, le commerce est plus productif que l'agriculture, et les manufactures le sont plus que le commerce. Voilà ce qui a déterminé les Anglais, peuple auquel l'état de sa prospérité permet également d'exercer toutes les industries, à s'adonner de préférence aux manufactures : ils y ont trouvé un gain extraordinaire que les autres industries ne peuvent point procurer dans le commerce étranger. Grâce à leur richesse, à leur industrie, à leur situation insulaire, à leurs mines de charbon et aux innombrables machines que la pompe à vapeur met en mouvement, ils vendent au dehors les productions de leurs principaux ateliers avec l'avantage d'un cultivateur qui, ayant découvert la charrue, vendrait son grain en concurrence avec d'autres qui cultiveraient leurs champs à la bêche.

Pour nous rendre ce gain plus sensible, admettons que toutes les découvertes et tous les perfectionnemens apportés aux manufactures anglaises dans le courant d'une année diminuassent, l'un comptant l'autre, le prix nécessaire de son produit manufacturier de 10 pour cent, comparativement à ce qu'il aurait été l'année précédente. Comme ces perfectionnemens sont le secret des fabricans anglais, ou que le gouvernement, par ses patentes, leur en assure

le monopole, le prix courant des manufactures restera au taux de l'année précédente, ou à peu près; par conséquent ces 10 pour cent seront un gain net pour les fabricans anglais, et par suite pour toute l'Angleterre. Supposons encore que la moitié du produit annuel des manufactures soit consommée dans le pays et l'autre dans l'étranger : il s'ensuivra que la moitié du gain sera payée par les nations étrangères, et l'autre moitié par les consommateurs domestiques. Cependant l'Angleterre ne s'enrichit pas moins par cette dernière partie que par la première; car le gain des manufacturiers prélevé sur leurs compatriotes n'est pas moins une épargne faite sur les frais de production; épargne que les manufacturiers peuvent employer sur-le-champ à de nouvelles productions.

Les consommateurs, tant étrangers que domestiques, ne perdent rien à ce que les fabricans anglais font ce gain; car les marchandises ne leur reviennent pas plus cher pour cela qu'elles leur revenaient l'année précédente. Mais ils perdraient réellement, si, ne pouvant se fournir eux-mêmes de ces marchandises au prix courant de l'Angleterre, ils consentaient cependant à les payer plus cher, pourvu qu'elles fussent fabriquées chez eux. Qu'importe à un Russe qu'à l'aide de leurs capitaux et de leurs machines, les Anglais aient filé et tissu dans *une seule journée*, l'étoffe de coton ou de laine qu'il échange avec eux contre une quantité de chanvre ou de suif qui lui a coûté et qui leur aurait coûté *deux journées*? Si dans l'état actuel de son industrie il ne peut se pro-

curer les matériaux de ces étoffes et les fabriquer sans y consacrer *trois journées*, l'un et l'autre peuple aura gagné à cet échange l'épargne d'une quantité de travail correspondante; et l'un et l'autre pourra employer le travail ainsi épargné à créer d'autant plus d'étoffes, d'autant plus de chanvre, ou d'autant plus de tous autres produits.

Vous voyez que les deux nations gagnent également à ne pas produire chez elles les marchandises qu'elles peuvent acheter à meilleur prix l'une chez l'autre. Si, dans ces échanges, l'avantage est du côté des Anglais, si leur gain surpasse celui des Russes, c'est sous un rapport qui ne nuit nullement à ceux-ci; au contraire je viens de montrer comment ils y gagnent, dans la supposition même qu'ils donneraient deux contre un. L'avantage que les Anglais ont à cet égard sur nous, est fondé dans la nature des choses; il est une suite nécessaire du degré actuel de leur prospérité, relativement à celui auquel nous nous trouvons. En Angleterre l'accumulation des capitaux a fait baisser le taux de l'intérêt et du profit des entrepreneurs; elle y a porté la division du travail et le perfectionnement des outils à un point qu'ils n'ont atteint nulle part en Europe; avec cela le peuple anglais a eu la sagacité de se vouer de préférence, pour son commerce du dehors, à certains travaux que l'abondance de son combustible lui permet d'abréger et de simplifier à un degré étonnant. Prétendre leur enlever cet avantage et se l'approprier à soi, quand on n'est pas encore parvenu au même degré de prospérité et qu'on n'est pas favorisé par les mêmes cir-

constances, c'est épuiser ses moyens dans une entreprise ingrate, tandis qu'on peut les augmenter dans d'autres plus fertiles et plus accessibles.

Car, il ne faut pas s'y tromper; le même travail industriel n'enrichit pas également les nations riches et les nations pauvres, celles qui peuvent prêter des capitaux et celles qui sont forcées d'en emprunter. Telle manufacture ou telle branche du commerce extérieur enrichit l'Angleterre, parce que le bas intérêt de l'argent, le profit modique des entrepreneurs, la grande sûreté des personnes et des propriétés, le crédit immense, l'habileté des ouvriers, la perfection des machines et la distribution bien entendue du travail, lui permettent de l'exercer avec une économie qui ne peut avoir lieu nulle part ailleurs : cette même manufacture ou cette même branche du commerce, établie en Russie, nous ruinerait, parce que, vu l'état de nos capitaux et de notre industrie, il nous serait impossible de l'exercer avec la même économie. Sous ce rapport le degré de prospérité est tout aussi décisif que les propriétés physiques du pays peuvent jamais l'être. De même qu'il y aurait une perte manifeste pour la Russie à vouloir cultiver dans des serres les épiceries qui nous viennent des Moluques, il y a également une perte manifeste à fabriquer des étoffes et des ustensiles qui nous viennent d'Angleterre, puisque nous pouvons acheter les uns et les autres à meilleur compte qu'il nous serait possible de les produire chez nous, et que nous les achetons avec des marchandises que nous produisons, nous, à meilleur marché que les Anglais ne pourraient les

produire. A la vérité, les propriétés physiques d'un pays sont invariablement les mêmes, tandis que l'industrie et la richesse nationale font des progrès; ainsi le sol et le climat de la Russie se refuseront toujours à la culture des épiceries, tandis que l'avancement de notre prospérité nous rend de plus en plus propres à fabriquer et à commercer comme les Anglais : mais vouloir devancer cette époque, c'est arrêter nos progrès; car, tant qu'un genre d'industrie ne peut pas s'exercer chez nous avec la même économie que chez eux, le cultiver c'est nous appauvrir.

Lorsqu'on considère les différentes industries sous le rapport du *monopole provenant des améliorations dont elles sont susceptibles*, l'industrie manufacturière est sans contredit la plus avantageuse pour le commerce extérieur, et l'industrie agricole occupe le dernier rang. L'agriculture, non-seulement se prête moins au perfectionnement des outils et des procédés que les autres industries, mais les améliorations qu'on y apporte sont encore beaucoup moins propres à devenir le monopole des inventeurs. Cependant ce désavantage est grandement compensé par le *monopole du sol*, que l'industrie agricole ne partage ni avec les manufactures ni avec le commerce. Comparons maintenant la nature de ces deux monopoles, et le gain que chacun peut donner dans les échanges de nation à nation.

Si la nation manufacturière s'enrichit effectivement dans son commerce extérieur par le monopole de ses secrets de fabrique, les nations agricoles s'enrichissent de la même manière par le monopole des

facultés productives de leur sol; car la rente foncière est le fruit d'un monopole exactement comme le gain provenant d'un secret de fabrique (*a*). Toute la différence qu'on peut y remarquer se réduit, à ce qu'il me semble, aux deux circonstances suivantes :

1° Le monopole des manufactures est temporaire; celui de l'agriculture est permanent : l'un repose sur les procédés et les machines, qui tôt ou tard sont connus et imités; l'autre se fonde sur la propriété du sol, qui ne peut être ravie (*b*). Ainsi la rente foncière est un revenu stable et permanent, tandis que le gain résultant d'un secret de fabrique est un revenu précaire et momentané. C'est un grand avantage que le premier revenu a sur le second, car il s'ensuit qu'une nation manufacturière ne peut conserver son gain qu'autant qu'elle perfectionne constamment son industrie. Du moment que l'Angleterre cesserait d'apporter de nouvelles améliorations à ses manufactures, elle ne ferait plus des échanges aussi profi-

---

(*a*) Voyez liv. III, chap. 9. La rente foncière, à la vérité, n'est pas le gain du fermier; le propriétaire même la regarde moins comme un gain que comme l'intérêt du capital qu'il a employé à l'achat de la terre. Cependant, pour la nation la rente est toujours un gain, parce qu'elle se constitue d'un superflu de production. Ainsi le gain que donnent les produits agricoles résulte de la différence du *prix intrinsèque* au prix courant; comme celui des manufactures résulte de la différence du *prix nécessaire* au prix courant.

(*b*) J'excepte le cas d'une conquête, mais la conquête n'est pas un moyen employé par l'industrie; d'ailleurs les terres d'une province conquise n'en donnent pas moins une rente.

tables avec la Russie, tandis que celle-ci conserverait toujours le gain de sa rente foncière, même quand son industrie agricole ne ferait point de progrès (1).

2° Le perfectionnement de l'industrie manufacturière, et conséquemment le gain qui en résulte, n'a d'autres limites que celles presque indéfinies de l'esprit humain; la rente, au contraire, est bornée par le territoire qu'on ne peut ni agrandir ni multiplier. Cette circonstance paraît rétablir l'équilibre entre les avantages des deux industries, et compenser entièrement l'instabilité attachée au gain des manufactures; cependant, quand on y réfléchit bien, on trouve que cette compensation est loin d'être exacte. D'abord tous les genres de manufactures ne sont pas également susceptibles de perfectionnement; dans plusieurs la division du travail est limitée plus étroi-

(1) Une nation, sans introduire dans ses procédés de nouveaux perfectionnemens, peut continuer toujours à échanger avec les mêmes profits ses produits contre ceux de l'étranger. Si, avec le produit de deux journées de travail appliquées à des ouvrages de quincaillerie, l'Angleterre peut acheter en Russie une quantité de chanvre qu'elle ne pourrait obtenir chez elle à moins de trois journées de travail, il lui convient d'acheter perpétuellement le chanvre de la Russie; et de son côté, si la Russie avec une quantité de chanvre qui lui coûte deux journées, peut acheter en Angleterre une quantité de quincaillerie qu'elle ne pourrait produire elle-même à moins d'y consacrer trois journées, il lui convient d'acheter à perpétuité des quincailleries à l'Angleterre.

Tel est le fondement de tous les raisonnemens qui établissent que la liberté de commerce est ce qu'il y a de plus favorable pour les nations. J.-B. S.

tement par la nature des choses que dans la plupart des opérations agricoles, et d'autres se prêtent moins à l'usage des machines qui facilitent et abrègent le travail. Ensuite le gain qu'une nation retire de sa fabrication annuelle, est bien diminué par les pertes que lui causent les variations continuelles dans la demande de ses produits, pertes auxquelles l'industrie agricole est beaucoup moins exposée. Le débit de ses produits est presque toujours assuré, celui des manufactures dépend souvent des facultés des goûts, et même des caprices des consommateurs. Écoutez les plaintes fréquentes que cette circonstance arrache aux manufacturiers anglais; voyez combien un léger changement de mode fait tomber chez eux de manufactures florissantes (*a*), combien d'ouvriers il prive momentanément de leur subsistance : certes, vous ne trouverez pas que l'étendue *possible* du gain des manufactures puisse compenser son instabilité *réelle*.

Reste à savoir laquelle des deux industries l'em-

(*a*) Lorsque la mode s'établit d'employer des rubans à la place des boucles de soulier et de jarretière; la plupart des fabriques de boucles s'en ressentirent, plusieurs entrepreneurs de Sheffield et de Birmingham furent réduits à fermer leurs ateliers, et les banqueroutes qui éclatèrent parmi eux, furent sensibles à un grand nombre d'autres personnes, étrangères à cette fabrication. Afin de préserver d'une pareille catastrophe les fabriques de boutons, si multipliées à Birmingham et à Londres, le parlement a défendu à différentes reprises et sous des peines plus ou moins fortes, de faire, de vendre ou d'attacher aux habits des boutons d'étoffes.

porte par la *grandeur du gain;* question trop compliquée pour pouvoir jamais se décider de manière à convaincre tout le monde. Vous avez vu (*a*) que la rente foncière fait rarement moins du quart, et souvent plus du tiers du produit total. « Jamais dit Smith (*b*), une pareille quantité de travail productif, employée en manufactures, ne peut donner lieu à une aussi riche reproduction. » D'après ce sentiment d'un écrivain si éclairé et si à portée d'évaluer le gain le plus fort que puissent donner les manufactures, il sera au moins permis de croire qu'en général ce gain ne surpasse pas celui de l'agriculture. Si le profit extraordinaire que procure une invention heureuse, tant qu'elle est le secret du fabricant, excède quelquefois cette proportion, il ne faut pas oublier qu'un terrain propre aux bons crûs donne également une rente qui excède de beaucoup la proportion ordinaire de la rente (*c*).

Ce qui a le plus contribué à faire disparaître aux yeux des observateurs superficiels cette égalité dans les gains des différentes industries, c'est la circonstance que les manufactures et le commerce enrichissent bien plus vite les individus qui s'en occupent. Tous les jours on voit les fortunes les plus brillantes acquises dans le cours de la vie d'un seul homme par le moyen de ces industries, après avoir commencé

(*a*) Voyez tom. I, pag. 484.

(*b*) *Wealth of nations*, *V. II*, *p.* 53.

(*c*) Voyez tom. I, pag. 451, et tom. II, pag. 7.

souvent par un très-faible capital, et quelquefois même sans aucun capital. Une pareille fortune acquise par l'agriculture, dans le même temps et avec aussi peu de capital, est un phénomène dont l'Europe n'offrirait peut-être pas un seul exemple dans tout le cours d'un siècle. Cette différence est telle, que les particuliers ont trouvé souvent plus profitable pour eux, d'employer leurs capitaux au commerce de transport des pays les plus reculés d'Asie et d'Amérique, plutôt que de les employer à la culture des terres de la plus grande fertilité et situées dans leur voisinage. Cependant dans tous les grands pays de l'Europe, il y a encore beaucoup de bonne terre qui reste inculte, et la majeure partie de celle qui est cultivée, est encore bien loin d'être portée au degré d'amélioration dont elle est susceptible. Ainsi ce n'est pas faute de pouvoir absorber plus de capitaux qu'on en emploie si peu dans l'agriculture, comparativement aux autres industries; c'est parce que le gain individuel qu'elle donne est moindre.

Cette disparité s'explique aisément lorsqu'on réfléchit aux circonstances suivantes :

Le fermier ne peut jamais s'enrichir promptement, parce que son industrie ne lui rapporte que le salaire courant du métier qu'il exerce et du pays où il vit; tout ce qui est au delà de ce salaire étant absorbé par la rente foncière, dont le taux est toujours un taux de monopole, et par conséquent le plus haut que les circonstances permettent. Dans les autres industries l'entrepreneur s'enrichit par son salaire et par le gain qu'il fait; dans l'agriculture, il

ne s'enrichit que par le salaire; le gain est pour le propriétaire foncier.

Le propriétaire de son côté ne s'enrichit pas plus vite que le fermier, car pour jouir du gain que lui cède le fermier, il est obligé d'en acheter la source, qui est la terre, tandis que le manufacturier et le commerçant tiennent de la nature la source de leur gain, qui est le talent ou le génie. De là vient que la rente foncière, qui est un gain pour la société, est regardée par le propriétaire comme l'intérêt d'un capital, et que la culture des terres qui est si profitable pour la société, l'est si peu pour les propriétaires.

Un propriétaire qui entreprend lui-même la culture de ses terres, peut s'enrichir un peu plus vite. S'il borne ses dépenses à son revenu comme entrepreneur, il pourra épargner la rente; mais ce moyen suppose une économie sévère, et l'économie n'enrichit que lentement. D'ailleurs les grands propriétaires, dont les épargnes seraient les plus considérables, sont rarement portés à l'économie, tandis que cette vertu est particulièrement celle des fabricans et des marchands.

A ces observations il faut en joindre d'autres pour expliquer complétement le phénomène en question. L'agriculture donnant en général un revenu plus fixe et plus stable que les autres industries, ses gains et ses pertes sont mieux réparties sur la totalité des entrepreneurs; si elle offre moins d'exemples d'une fortune rapide et brillante, d'un autre côté elle présente aussi moins de pertes subites et totales. Dans les autres industries, les chances sont d'une part plus favorables, de l'autre plus périlleuses; et en parlant

des gains extraordinaires qu'elles donnent, on perd souvent de vue qu'elles sont encore exposées à des pertes extraordinaires, et que la fortune brillante d'un entrepreneur est compensée par les banqueroutes et la situation languissante de plusieurs autres.

Enfin, par une suite des préjugés mercantiles qui dirigent la plupart des gouvernemens de l'Europe, l'industrie agricole se trouve presque partout dans un état de gêne et de souffrance qui limite ses profits, tandis que ceux des autres industries, partout favorisées au préjudice de la première, se grossissent par les avantages qui, dans l'ordre naturel des choses, appartiendraient à l'agriculture.

Je termine ce parallèle par une observation très-judicieuse que nous devons à Smith. « Le capital, dit ce grand écrivain (*a*), qu'un pays acquiert par le commerce et les manufactures, n'est toujours pour lui qu'une possession très-précaire et très-incertaine, tant qu'il n'y en a pas quelque partie d'assurée et de réalisée dans la culture et l'amélioration de ses terres. Un marchand, comme on l'a très-bien dit, n'est nécessairement citoyen d'aucun pays en particulier. Il lui est en grande partie indifférent en quel lieu il tienne son commerce; il ne faut que le plus léger dégoût pour qu'il se décide à emporter son capital d'un pays dans un autre, et avec lui toute l'industrie que ce capital mettait en activité. On ne peut pas dire qu'aucune partie en appartienne à un pays en particulier, jusqu'à ce que ce capital y ait

(*a*) Vol. II, page 136.

été répandu pour ainsi dire sur la surface de la terre en bâtimens ou en améliorations durables. De toutes ces immenses richesses qu'on dit avoir été possédées par la plupart des villes anséatiques, il ne reste plus maintenant aucuns vestiges, si ce n'est dans les chroniques obscures du temps. Mais quoique les calamités qui désolèrent l'Italie sur la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième, aient extrêmement diminué le commerce et les manufactures des grandes villes de la Lombardie et de la Toscane, ces pays n'en sont pas moins encore au nombre des plus peuplés et des plus cultivés de l'Europe. Les guerres civiles de la Flandre et le gouvernement espagnol qui leur succéda, chassèrent le grand commerce qui se faisait dans les villes d'Anvers, de Gand et de Bruges. Mais la Flandre continue toujours d'être une des provinces de l'Europe les plus riches, les plus peuplées et les mieux cultivées. Les révolutions de la guerre et du gouvernement dessèchent les sources de la richesse commerciale; mais la richesse agricole est d'une nature beaucoup plus durable, et pour la détruire il ne faut rien moins que ces convulsions violentes causées par un siècle ou deux de déprédations continuelles et d'incursions de peuples guerriers et barbares, telles que celles qui eurent lieu dans l'Europe occidentale, quelque temps avant et après la chute de l'empire romain (1).

---

(1) On peut tirer une conséquence bien importante du parallèle que M. *Storch* reproduit ici d'après *Smith*.

Si les économies capitalisées en améliorations sur les terres,

CHAPITRE IV.

Comment les différentes industries diffèrent par rapport à la quantité de travail national qu'elles mettent en mouvement.

Pour achever l'examen de la question qui vient de nous occuper dans les deux chapitres précédens, il nous reste encore un rapprochement à faire : c'est

---

sont des richesses plus solidement acquises pour une nation, ou du moins si ce sont des richesses qui se détériorent moins vite que les immenses capitaux qui fructifient dans les villes de commerce, ces améliorations sont d'un autre côté des encouragemens pour la mal-administration et l'arbitraire. Un propriétaire foncier, surtout quand il a mis sa terre en grand rapport, est toujours sous la main de l'autorité; il ne peut lui échapper. Le propriétaire foncier ne peut pas prendre son champ et l'emporter sous son bras; comme l'esclave, attaché à la glèbe, il est obligé de subir le joug du gouvernement, quelque léger ou quelque lourd qu'il soit. Le capitaliste, le négociant, au contraire, pouvant envoyer leurs fonds au dehors et les suivre au besoin, bravent plus librement l'oppression. L'indépendance de leurs personnes donne de l'indépendance à leurs pensées; c'est là qu'on trouve plus de dignité, de vrai patriotisme, aussi l'autorité est-elle obligée en général de les ménager, ou tout au moins d'être juste envers eux. Le fisc étend ses ravages sur les terres; elles sont toujours là pour répondre de l'acquittement des tributs; tandis que les capitaux, l'industrie déser-

celui de la *quantité du travail national* qu'un même capital met en mouvement lorsqu'il est employé dans chacune des trois industries; car il est clair que, suivant qu'un capital soutient plus ou moins de travail dans le sein de la nation, il est aussi plus ou moins

---

tênt si les exactions deviennent trop fortes, et le fisc, pour ne pas perdre entièrement sa pâture, est obligé de modérer sa rapacité.

Aussi voyons-nous que les états despotiques sont presque tous des états agricoles, tels que la Chine, l'Indoustan, la Perse, l'Égypte. En Europe la France, pays presqu'uniquement agricole jusqu'au dix-huitième siècle, n'a pas su réclamer sa liberté, tandis que l'Angleterre, à mesure qu'elle est devenue commerçante, a constamment conquis des droits, obtenu des tribunaux équitables, et la liberté de la presse qui prévient toutes les grandes injustices. Et lorsque de nos jours *Pitt* a perfectionné la corruption parlementaire et comprimé le vœu public au moyen de votes achetés, comme ailleurs on l'a comprimé par des soldats achetés, dans quelle classe a-t-il trouvé plus de docilité? dans les propriétaires fonciers. Si maintenant ils se révoltent, c'est parce qu'ils ne peuvent plus vivre, eux, ni leurs fermiers.

Un phénomène curieux qu'a présenté notre siècle, c'est une émigration de capitaux et d'industrie causée, non par des persécutions religieuses, ni même par des persécutions politiques, mais par le poids des impôts. Les provinces de France, les déserts de l'Amérique septentrionale, ont été peuplés d'Anglais qui ne voulaient que travailler et vivre sans partager avec le fisc; et si le gouvernement anglais rentre un peu maintenant dans les voies nationales, ce n'est point au patriotisme des fonctionnaires publics, ni au respect de la liberté et de l'humanité qu'on doit ce retour : c'est à l'indépendance de ceux qui n'ont point de terres ou qui ont eu le courage de les vendre. J.-B. S.

favorable à l'enrichissement de la nation. Comme cette comparaison se trouve déjà faite par Smith (*a*) et qu'il s'est acquitté de cette tâche avec une sagacité et une profondeur qui ne laissent rien à désirer, je me borne à rapporter le résultat de ses recherches.

Les capitaux qu'on emploie dans une société à faire aller l'*industrie agricole* restent toujours nécessairement dans le sein de cette société, et contribuent uniquement à la production nationale. Cependant il importe de distinguer dans cette industrie le travail qui recueille les produits spontanés de la nature, de celui qui détermine la nature à produire. Ce dernier l'emporte sur l'autre en ce qu'il améliore les sources de production qu'il exploite, tandis que la chasse, la pêche et le travail des mines épuisent les leurs. Ainsi dans l'un, la quantité de travail doit augmenter graduellement, comme elle doit diminuer dans l'autre.

Le capital du *manufacturier* n'est pas nécessairement attaché tout entier au pays où réside l'entrepreneur : celui-ci peut tirer ses matières premières de pays étrangers, et dans ce cas, cette portion de son capital est employée au soutien d'un travail étranger. C'est ainsi que les manufactures anglaises qui emploient nos chanvres, nos lins et nos fers, encouragent en partie notre industrie, et en partie celle de l'Angleterre; mais les fabriques d'Angleterre n'emploient que les laines, le cuivre ou l'étain de leur

(*b*) *Wealth of nat.*, vol. II, pag. 53.

pays, sont uniquement occupées à soutenir l'industrie anglaise.

Le capital du *négociant* n'a nulle part de résidence fixe ou nécessaire; il se promène volontiers de place en place, suivant qu'il trouve à acheter à meilleur marché ou à vendre plus cher. Ce capital peut être employé de trois manières différentes; et selon qu'il est employé de l'une ou de l'autre, il contribue dans des degrés fort différens à soutenir et encourager l'industrie nationale.

Le capital qui est employé dans le *commerce intérieur*, remplace, à chaque opération qu'il fait, deux capitaux distincts, employés l'un et l'autre à faire aller le travail productif de la nation. Le marchand russe qui envoie à Kasan des produits manufacturés de Moscou, et qui en rapporte des produits agricoles, remplace nécessairement dans chacune de ces opérations deux capitaux distincts, et qui sont tous les deux employés dans l'agriculture et les manufactures de la Russie.

Le capital qui est employé dans le *commerce étranger de consommation*, remplace aussi dans chacune de ses opérations deux capitaux distincts, mais dont un seulement est employé à soutenir l'industrie nationale. Le négociant de Pétersbourg qui envoie en Allemagne des marchandises russes, et qui rapporte en Russie des marchandises allemandes, ne remplace, dans chacune des opérations qu'il fait, qu'un seul capital russe; l'autre est un capital allemand. Le capital de ce négociant sert donc pour moitié à l'entretien d'une industrie étrangère, et ne rend plus à l'industrie de la Russie que la moitié du service

qu'il eût pu lui rendre s'il eût été employé dans le commerce intérieur de cet empire (1).

Mais ceci n'est pas le seul désavantage du com-

---

(1) Il y a ici quelque confusion, et il est d'autant plus utile de la faire apercevoir, que *Smith*, qui sert de guide à M. *Storch*, n'en est pas exempt lui-même. (Voyez Smith, liv. II, chap. 5.) L'observation pourra donc servir également aux lecteurs de *Smith*.

Un capital, selon qu'il est employé à l'agriculture, aux manufactures ou au commerce, met en jeu des quantités de travail fort diverses. Un capital, employé à l'exploitation des terres, met en jeu les facultés productives du sol, des bestiaux, des laboureurs, etc. Celui qui est employé aux manufactures, met en jeu les facultés productives d'un nombre considérable d'ouvriers; enfin, celui qui est employé au commerce met en jeu les facultés des commis, voituriers, matelots, employés dans le commerce; et cette quantité de travail est incontestablement moindre que celle que mettent en jeu les deux autres industries.

Jusque-là il n'y a point de difficulté, et l'on peut donner son assentiment aux principes avancés par *Smith*, et soutenus par M. *Storch*. Mais ces deux auteurs attribuent aux capitaux une autre sorte d'influence qui se confond dans leur esprit avec la première, et qu'on ne peut leur accorder.

« Le marchand russe, dit notre auteur, qui envoie à Kasan « des produits manufacturés de Moscou, et qui en rapporte « des produits agricoles, *remplace* (remarquez ce mot) né« cessairement dans chacune de ses opérations deux capitaux « distincts, et qui sont tous les deux employés dans l'agri« culture et les manufactures de la Russie. »

J'observe, en premier lieu, que ce mot *remplace*, dont tous les traducteurs français se servent au lieu du mot anglais *replace*, n'est pas l'expression propre. *To replace*, en parlant des capitaux, veut dire *rembourser*. Le sens de la

merce étranger; ses retours sont encore plus lents que ceux du commerce intérieur. Les capitaux qu'emploie ce dernier, rentrent communément avant l'an-

---

phrase l'indique, de même que celui de toutes les phrases où le même mot est employé. Or, un capital qui, en achetant à d'autres producteurs les produits de leur industrie, les rembourse de leurs avances, n'est point le capital qui met en jeu leur industrie. Le marchand russe qui se pourvoit d'objets manufacturés à Moscou, pour les aller vendre à Kasan, emploie son capital à faire aller son commerce, mais non à faire aller les manufactures de Moscou. Celles-ci vont au moyen de capitaux qui leur sont propres, qui appartiennent à leurs entrepreneurs, ou qui ont été empruntés par eux, et qui sont tout autres que le capital du marchand. Ce dernier capital ne sert pas davantage à l'entretien des cultivateurs de Kasan dont le marchand achète les produits pour les revendre à Moscou. Il y a là-dedans trois entreprises distinctes, mises en activité par trois capitaux différens.

Il est très-vrai que lorsque le marchand achète à Moscou, il rembourse au fabricant l'avance que celui-ci a faite au moyen de son capital, et lui permet ainsi de recommencer une production nouvelle; mais c'est sans mettre dans ses mains une valeur nouvelle. Le fabricant avait cette portion de capital sous forme de marchandise : après la vente il la mettra sous forme de matières premières : elle sera en marchandises dans les deux cas; mais dans le dernier, elle sera en marchandise susceptible d'être travaillée. Ce sera un avantage très-grand sans doute, mais un avantage qui ne vient pas d'une nouvelle accession de capital.

D'où vient-il donc?

De l'intelligence de l'entrepreneur. Suivant qu'une entreprise de manufacture est plus ou moins bien conduite, chacune de ses opérations occupe son capital moins long-temps. Or c'est l'occuper trop long-temps que de faire des produits

née révolue, et souvent trois ou quatre fois dans l'année; ceux du commerce étranger rentrent rarement avant la fin de l'année; et quelquefois pas avant un terme de deux ou trois ans. Ainsi, un capital employé dans le commerce intérieur pourra quelquefois consommer douze opérations, avant qu'un capital employé dans le commerce étranger en ait pu con-

---

tels, ou de ne pouvoir les établir qu'à des prix tels, qu'ils attendent long-temps leurs acheteurs. L'industrie du négociant n'est point ce qui fait naître la demande des objets manufacturés : il les fait tout ou plus connaître; mais pour qu'ils se vendent, il faut qu'ils se recommandent d'eux-mêmes par l'utilité qu'ils ont proportionnellement avec leur prix. C'est cette utilité dépendante des lieux et des hommes, qui les fait désirer, qui les fait demander, et du moment que la demande existe, il se trouve toujours assez de commerçans pour établir la communication entre les fabricans d'une part et les consommateurs de l'autre. Les capitaux du commerce n'y font rien.

Sans doute qu'un commerçant peut payer d'avance au fabricant sa marchandise; il peut encore au lieu où elle arrive faire crédit au détailleur qui doit la vendre; alors il n'est pas seulement commerçant : il est aussi capitaliste, faisant des avances à d'autres entreprises que la sienne, parce qu'il en résulte quelques avantages pour son commerce; mais la simple action d'acheter à un fabricant et de vendre à un détailleur, ne fournit aucune portion de capital ni à l'un ni à l'autre.

Quoique ces principes ne puissent être saisis sans quelque esprit d'analyse, on aurait tort de les regarder comme abstraits. Ils sont fondés sur des faits que tout le monde peut observer, et par conséquent il faut les considérer comme de l'économie politique expérimentale et pratique, la seule bonne.

J.-B. S.

sommer une seule. En supposant donc des capitaux égaux, l'un donnera vingt-quatre fois plus que l'autre de soutien et d'encouragement à l'industrie du pays.

Le commerce étranger de consommation peut se faire *par circuit*. Vous savez qu'il se fait de cette manière lorsque les marchandises étrangères destinées à la consommation du pays ne s'achètent point avec le produit de l'industrie nationale, mais avec d'autres marchandises étrangères. Néanmoins il faut toujours que ces dernières aient été achetées, soit immédiatement avec le produit de l'industrie nationale, soit avec quelque autre marchandise achetée avec ce produit. Par conséquent, un capital employé à faire le commerce circuiteux produira à tous égards les mêmes effets qu'un capital employé à faire le commerce direct, excepté que chaque retour final sera beaucoup plus éloigné encore, attendu qu'il dépend lui-même des retours de deux ou trois commerces étrangers distincts. Quand nos marchands achètent du thé de la Chine avec du drap de Silésie, qui a été lui-même acheté avec du blé de Russie, il faut qu'ils attendent les retours de deux commerces étrangers distincts, avant de pouvoir employer de nouveau le même capital en achats d'une pareille quantité de blé de Russie. S'ils avaient acheté le drap de Silésie, non avec du blé russe, mais avec du coton de Macédoine qui aurait été acheté avec ce blé, il leur faudrait attendre alors les retours de trois commerces étrangers.

S'il arrivait que ces deux ou trois commerces étrangers fussent faits par deux ou trois marchands

différens, dont le second achetât la marchandise importée par le premier, et le troisième celle importée par le second, alors, à la vérité, chacun de ces marchands recevrait plus vite les retours de son propre capital; mais le retour final de tout le capital employé dans ce commerce circuiteux n'en serait toujours pas moins lent. Que le capital employé à parcourir ce circuit appartienne à un seul marchand ou à trois, cela ne fait pas la moindre différence quant au pays, quoique cela en puisse faire une quant à chaque marchand particulier. Dans tous les cas il faudra toujours, pour consommer l'échange du blé de Russie contre le thé de la Chine, employer un capital trois fois plus grand qu'il n'eût été nécessaire si ces deux marchandises eussent été directement échangées l'une contre l'autre. Par conséquent la masse de capitaux, employée à faire le commerce circuiteux, donnera en général moins de soutien et d'encouragement au travail productif du pays, qu'un même capital employé à faire le commerce direct.

Quelle que soit la nature des marchandises étrangères avec lesquelles on achète à l'étranger des choses destinées à la consommation intérieure, il n'en peut résulter aucune différence essentielle, ni dans la nature de ce commerce, ni dans l'appui qu'il peut donner à l'industrie du pays. Qu'on les achète, par exemple, avec l'or du Brésil, ou avec l'argent du Pérou, il faut toujours que cet or ou cet argent ait été acheté avec quelque chose qui soit, ou produit du pays, ou acheté avec ce produit.

Ainsi, sous le rapport de l'intérêt de l'industrie.

le commerce étranger qui se fait par le moyen de l'or et de l'argent, n'est pas plus désavantageux que tout autre commerce circuiteux. Il paraît même avoir un avantage de plus : le transport de ces métaux est moins coûteux que celui de presque toute autre marchandise étrangère de valeur égale. Ainsi, par l'intermédiaire de l'or et de l'argent on pourra souvent acheter une même quantité de marchandises étrangères avec une moindre quantité de marchandises du pays, qu'on ne le pourrait par l'entremise de toute autre marchandise étrangère.

Que le marchand dont le capital exporte le superflu d'un pays soit habitant de ce pays ou soit étranger, c'est encore une chose fort peu importante. S'il est étranger, le nombre des travailleurs productifs se trouve être moindre d'un individu seulement, et la valeur du produit annuel, moindre de la valeur seulement du profit d'un individu. Les voituriers ou navigateurs qu'il emploie peuvent toujours être, ou de son propre pays, ou du pays dont il exporte le superflu, ou de quelque autre pays indifféremment, de la même manière que s'il eût été lui-même habitant du pays dont il s'agit. Le capital d'un étranger donne une valeur au superflu du produit de la Russie, tout comme le capital d'un Russe, si l'un et l'autre sont employés à échanger ce superflu contre des marchandises dont il y a demande en Russie; et si la Russie n'a pas assez de capitaux pour mettre en valeur, de cette manière, tout le superflu de son produit, c'est un très-grand avantage pour elle que des étrangers viennent lui fournir leurs capitaux pour cet effet.

Reste à considérer le *commerce de transport*. Le capital employé dans ce genre de commerce est tout-à-fait enlevé au soutien de l'industrie nationale, pour soutenir celle des pays étrangers. Il remplace aussi dans chacune de ses opérations deux capitaux distincts; mais aucun de ces capitaux ne fait partie du capital national. Le capital d'un négociant hollandais qui transporte en Portugal des chanvres de Russie, et rapporte en Russie des fruits et des vins de Portugal, remplace à chaque opération qu'il fait, deux capitaux, dont aucun n'a servi à soutenir l'industrie de la Hollande, mais dont l'un a vivifié l'industrie de la Russie, et l'autre celle du Portugal. Il n'y a que les profits du négociant qui rentrent en Hollande, et ils constituent tout ce que ce commerce ajoute au produit annuel de ce pays.

Cependant, quand le commerce de transport se fait avec des bâtimens et des navigateurs nationaux, alors la portion du capital qui sert à payer le fret, se distribue entre un certain nombre d'ouvriers productifs de ce pays, et le met en activité. Dans le fait, presque toutes les nations qui ont pris une part considérable au commerce de transport, l'ont fait de cette manière.

C'est ici que finit le parallèle dans lequel nous avons comparé les avantages respectifs des différentes industries, par rapport à l'enrichissement des nations. En résumant les résultats qu'il nous a fournis, voici à quoi ils se réduisent.

Sous le rapport de la *quantité* et de la *perfection des produits* que créent les différentes industries, les

avantages qu'elles présentent ne sont pas les mêmes pour toutes les nations, mais se modifient suivant le degré de prospérité qu'elles ont atteint. Sous ce rapport, l'industrie agricole est la plus avantageuse aux nations pauvres, et l'industrie manufacturière et commerçante convient mieux aux peuples riches.

Sous le rapport du *gain* que les produits de l'industrie procurent étant vendus à l'étranger, les avantages des différentes industries se balancent chez toutes les nations, le peuple pauvre gagnant au moins tout autant sur l'exportation de ses produits bruts, que la nation riche gagne sur la vente de ses produits manufacturés et par ses opérations commerciales au dehors.

Sous le rapport de la *quantité de travail national* qu'emploient les différentes industries, leurs avantages sont encore égaux pour toutes les nations, quel que soit le degré de leur opulence; mais dans ces avantages mêmes il y a une grande différence, quelques branches d'industrie donnant beaucoup plus de soutien et d'encouragement au travail national que les autres. Sous ce rapport, l'agriculture est plus avantageuse que les manufactures, et celles-ci le sont plus que le commerce. Dans cette dernière branche, le commerce intérieur l'emporte sur le commerce étranger; dans celui-ci, le commerce de consommation sur le commerce de transport; enfin dans tous les genres de commerce, celui qui se fait d'une manière directe est plus avantageux que le commerce circuiteux. Cette gradation d'avantages est la même pour toutes les nations, pour les riches comme pour les

pauvres. Quand le capital d'un pays ne suffit pas encore pour nourrir toutes ces industries, plus sera grande la portion qu'on emploiera à vivifier l'industrie la plus avantageuse, et plus la richesse nationale augmentera. Aller essayer, par des efforts prématurés et avec un capital insuffisant, à les nourrir toutes, ce serait la voie de retarder l'accumulation des capitaux, et par conséquent le progrès de l'industrie et de l'opulence nationale.

Si l'économie politique était appelée à tracer, pour une nation novice, le plan qu'elle devrait suivre dans son travail industriel pour s'enrichir le plus promptement possible, elle lui conseillerait donc de commencer par l'agriculture; de n'entreprendre les manufactures que lorsque toutes ses terres seraient bien cultivées; de ne point se mêler du commerce étranger avant qu'elle ne fût en état de bien manufacturer tout son produit rural; et de laisser le commerce circuiteux et celui de transport pour le temps où ses capitaux ne trouveraient plus d'autre emploi. Mais ce conseil que lui dicterait la philosophie de la richesse nationale, se trouverait-il d'accord avec l'intérêt des particuliers? Une nation abandonnée à elle-même suivrait-elle ces principes sans les connaître, supposé qu'elle ne fût point contrariée dans ses intérêts par un gouvernement prévenu en faveur de quelque industrie moins avantageuse? En un mot, quelle serait, chez cette nation, la direction naturelle du travail et des capitaux? La solution de ce nouveau problème nous occupera dans les chapitres suivans.

CHAPITRE V.

Direction naturelle du travail et des capitaux. — Première période de l'enrichissement : Peuples pasteurs.

Dans l'enfance des sociétés, c'est la terre qui avance le premier capital à l'homme, que ses besoins naturels forcent à devenir industrieux. Il vit de chasse, de pêche, de fruits sauvages; il s'habille avec la peau du premier animal qu'il tue; sa demeure est une hutte formée de quelques branches d'arbres; ses outils sont des hameçons, des massues, des lances, des arcs et des flèches, taillés avec des pierres tranchantes aiguisées contre d'autres pierres. Tel est le genre de vie des *peuples chasseurs et pêcheurs* : il forme, pour ainsi dire, le point de départ d'où les nations commencent à parcourir la carrière longue et pénible de leur développement (*a*).

(*a*) L'empire de Russie, dans quelques-unes de ses provinces du nord et de l'est, nous offre le spectacle de plusieurs peuplades qui se trouvent encore placées sur ces confins de la vie sociale. Comme les unes sont plus avancées que les autres, les moyens très-variés, et souvent très-ingénieux, dont elles se servent pour se procurer les nécessités de la vie, forment un tableau instructif, dans lequel on peut étudier les premiers développemens de l'industrie. (Voyez le second volume de mon *Tableau historique et statistique de l'empire de Russie*, où les rapports des voyageurs qui ont visité la Russie se trouvent concentrés sous ce point de vue.

A mesure que la population augmente et que l'industrie du chasseur se perfectionne, elles épuisent la production spontanée de la nature. Alors il ne suffit plus de *recueillir* ce que la terre offre d'elle-même; il faut trouver des moyens pour lui *faire produire avec choix*. Toutes les branches de l'industrie agricole qui déterminent la production de la nature, hors une seule, exigent l'accumulation préalable de capitaux : la seule qui peut s'en passer, c'est celle du pâtre (1). Elle est la seule ressource d'un peuple chasseur qui commence à manquer de subsistances.

Vous voyez, Messeigneurs, qu'il est impossible à un peuple chasseur de se vouer à la culture des terres, avant d'avoir passé par la vie nomade. Pour élever des troupeaux, il ne lui faut point d'avances et presque aucun soin; leur multiplication spontanée fournit en peu de temps une nourriture abondante : mais la récolte ne se fait, ni en si peu de temps, ni à si peu de frais; elle suppose un travail continu, des essais qui peuvent souvent manquer, une subsistance assurée et un capital quelconque en outils. Or tout cela manque au chasseur.

---

(1) L'industrie du pâtre exige un capital aussi bien que toutes les autres. Soit que les bestiaux qu'il garde lui appartiennent ou qu'ils soient la propriété d'un maître, si le pâtre vit du produit du troupeau sans altérer sa valeur fondamentale, cette valeur est un capital. S'il consomme le troupeau lui-même, les bestiaux ne sont plus qu'un fonds d'approvisionnement; le pâtre n'exerce plus une industrie productive : il vit sur des valeurs antérieurement amassées ou par lui ou par d'autres. J.-B. S.

C'est ainsi que l'homme sauvage se voit conduit, par la main de la nature même, à un genre de vie plus avantageux pour la richesse de la société, et plus favorable à sa civilisation. Parmi les animaux qui servent de nourriture au chasseur, il y a des espèces qui ne demandent que de l'herbe et de l'eau pour exister et multiplier : il les soumet, il les rend domestiques, il les soigne, et il s'assure par-là un moyen d'existence, indépendamment de ses occupations précédentes, auxquelles il a toujours le loisir de vaquer. Voilà deux industries réunies : c'est la première époque de l'enrichissement, le premier degré de civilisation, la *vie pastorale* ou *nomade* (*a*).

C'est chez les peuples pasteurs que les *premiers capitaux* s'accumulent. Leur genre de vie est singulièrement favorable à l'accroissement des fonds. La multiplication des troupeaux se fait moins en raison du travail, qu'en proportion de l'étendue des pâturages ; or ceux-ci ne manquent presque jamais à un peuple naissant. Et comme la consommation d'un tel peuple se borne aux besoins les plus indispensables, la production lui est toujours infiniment supérieure. De là les troupeaux immenses qu'on voit si souvent être la propriété d'un seul berger (*b*).

C'est donc encore chez les peuples pasteurs que commence l'*inégalité des fortunes*. Elle a deux sources

---

(*a*) L'empire de Russie nous en présente encore l'image dans ces hordes qui errent en Sibérie, et autour des côtes de la mer Caspienne et de la Mer Noire.

(*b*) Voyez tome II, page 15, la note.

principales. Le contraste de l'intelligence, de l'activité et surtout de l'économie des uns, avec l'imprévoyance, l'inaction et la dissipation des autres est un premier principe de cette inégalité, et le plus puissant. Ensuite, les troupeaux en passant des pères aux enfans, se partagent en portions plus ou moins petites, suivant que les familles sont plus ou moins nombreuses. A mesure que les générations se succèdent, tantôt les héritages se subdivisent encore, tantôt ils se réunissent de nouveau par l'extinction des branches; autre source d'inégalité.

Il y aura donc des *riches* et des *pauvres;* des pâtres qui posséderont d'immenses troupeaux, et d'autres qui auront à peine quelques pièces de bétail. Les premiers ne pouvant suffire à soigner tous leurs bestiaux, auront besoin d'ouvriers auxquels ils puissent en confier une partie; les seconds ne pouvant subsister de leur fonds, seront forcés de chercher des maîtres qui puissent les nourrir. Voilà l'origine de ce rapport entre l'*entrepreneur* et l'*ouvrier* qui se conserve dans toutes les périodes de la société, et dont les effets jouent un si grand rôle dans l'économie politique.

Mais dans ces temps voisins de l'origine des sociétés, l'inégalité des fortunes n'est pas encore aussi grande qu'elle le devient par la suite; la pauvreté n'est pas aussi accablante, et le pauvre trouve bien plutôt des ressources par lui-même et sans qu'il ait besoin de servir. Cette circonstance diminue le nombre des gens qui désirent louer leur travail, et rend les ouvriers très-rares. D'un autre côté, dans ces temps

même d'ignorance et de férocité, il y a beaucoup d'occasions de querelles entre des hommes mal armés, timides, éprouvant des besoins, et par conséquent très-susceptibles d'appréhensions et de haines réciproques; il y aura donc beaucoup de guerres parmi ces peuplades. Les peuples chasseurs massacrent les ennemis qui tombent en leur pouvoir, et en font même quelquefois un horrible repas quand la nourriture leur manque; les peuples pasteurs chez lesquels la subsistance est plus abondante et qui ont besoin d'ouvriers, s'avisent de se les approprier et de les faire travailler comme *esclaves*. Du moment que cette coutume s'établit, les guerres deviennent encore plus fréquentes. Avant cette époque elles n'arrivaient que par accident; depuis on les entreprend précisément dans la vue de faire des esclaves, que les vainqueurs forcent de travailler pour leur compte, ou qu'ils vendent à d'autres. Tel a été le principal objet des guerres que les anciens peuples se faisaient; et ce brigandage et ce commerce règnent encore dans toute leur horreur, tant dans l'intérieur de l'Asie que sur les côtes de l'Afrique, où les Européens les fomentent en y allant acheter des noirs pour la culture des colonies d'Amérique.

Cependant, à cette époque de la vie des peuples, le sort de l'esclave est bien moins malheureux qu'il le devient ensuite chez les peuples agricoles. Quelle que soit chez les nomades la distance entre la richesse et la pauvreté, elle n'influe que très-peu sur les idées, les mœurs et la manière de vivre. L'esclave est à peu près vêtu et nourri comme son maître; il ne sent sa dépendance que par l'obligation dans laquelle il est

de travailler pour un autre; encore ce travail est-il si léger que le maître pour la plupart le partage avec son esclave. Dans cet état de choses les mauvais traitemens sont rares; s'ils surviennent quelquefois, l'esclave a la ressource de la fuite, qui est toujours d'autant plus facile que la société est moins policée. Enfin la condition d'esclave ne peut rien avoir d'abject et d'humiliant chez des peuples où elle est si tolérable, où l'homme sent si peu la dignité de sa nature, et où les idées sont si peu ennoblies par la culture des facultés morales.

L'aisance et le loisir que la vie nomade procure, font naître les premiers *arts mécaniques*. Le lait, la laine, le crin, les peaux, les os, les cornes et jusqu'aux boyaux et tendons du bétail, fournissent aux peuples pasteurs les matières premières qu'ils ne tardent pas à préparer de différentes manières, soit pour mettre plus de variété dans leur nourriture, soit pour créer des objets de commodité et de luxe. Ils distillent du lait de leurs troupeaux une espèce d'eau-de-vie, ils font du fromage, ils préparent des feutres, des tapis, ils fabriquent quelques meubles, quelques outils. Mais la vie errante que leur industrie principale les oblige de mener arrête les progrès des arts utiles, qui ne peuvent se perfectionner que lorsque la population est rassemblée et qu'elle a des habitations fixes.

L'industrie de chaque membre de la horde fournissant à peu près les mêmes produits, il ne peut y avoir un grand besoin d'échanger ces produits, et le *commerce intérieur* y sera à peu près nul. Mais si la

horde est en relation avec quelque autre peuple plus avancé en industrie, l'échange de son bétail superflu contre les produits agricoles ou manufacturés du peuple voisin peut faire naître un *commerce étranger de consommation* très-actif, comme nous en voyons la preuve dans celui que font les Kirguises. En 1802 la petite horde de ce peuple pasteur (*a*) fit passer en Russie du bétail pour la valeur de 675,000 roubles, valeur qu'elle troqua contre du blé, des ustensiles et des étoffes. Enfin un peuple nomade qui fait le commerce étranger, ne peut guère ignorer l'usage du *numéraire;* et s'il n'emploie pas les monnaies étrangères, du moins il se servira de lingots pour faciliter ses échanges.

CHAPITRE VI.

Direction naturelle du travail et des capitaux. — Seconde période de l'enrichissement : Peuples agricoles.

Le défaut de subsistances qui est la suite d'une population accrue, force enfin le pâtre, comme il avait forcé le chasseur, à chercher des moyens plus variés pour assurer son existence; et comme ce dernier était plus près de la découverte qu'il pouvait multiplier quelques races d'animaux, l'autre est plus

(*a*) Les Kirguises se divisent en trois hordes, qu'on distingue par les noms de *grande*, *moyenne* et *petite*

à portée de comprendre qu'il peut multiplier également quelques espèces de plantes. La vie pastorale fait séjourner plus long-temps dans un même lieu; elle donne plus de loisir, plus d'occasions d'étudier la différence des terrains, d'observer la marche de la nature dans la production des plantes qui servent à la nourriture des bestiaux. Le pâtre peut faire des essais; il peut en attendre le résultat : car jusqu'à ce qu'il puisse faire une récolte, il vit du produit de ses troupeaux.

Telle serait probablement la marche d'un peuple isolé, dans la découverte de l'agriculture; mais lorsqu'on suppose une horde de pâtres environnée de peuples agricoles avec lesquels elle est en relation, cette industrie ne peut lui être inconnue, et elle l'embrassera sans difficulté du moment qu'elle sentira le besoin de multiplier ses moyens de subsistance : ses voisins lui fourniront des semences et des instrumens aratoires en échange de son bétail superflu. C'est de cette manière que tout récemment plusieurs tribus de Nogaïs et de Bouraites ont passé à la vie agricole (*a*).

(*a*) Les *Nogaïs* habitent cette plaine au nord de la Crimée qui porte d'eux le nom de *steppe des Nogaïs;* ils sont au nombre de 5,000. M. de Jécoulin, ci-devant gouverneur de la Tauride, a le mérite de leur avoir facilité le passage de la vie nomade à la vie agricole, en leur distribuant des semences et en protégeant leurs premiers efforts. Cette peuplade est encore sur les confins des deux genres de vie : pendant l'été, ils remontent le long des rivières avec leurs troupeaux vers le nord, pour cultiver leurs champs; après avoir fait la ré-

Aucun pâtre ne voudrait améliorer la terre ni l'ensemencer, s'il n'était pas sûr que la récolte serait à lui : ainsi la culture ne peut s'introduire parmi eux *sans que les terres ne se partagent en propriétés individuelles*. Comme il n'y a que les bergers les plus riches qui soient en état de faire les avances nécessaires à la culture, ce sont eux aussi qui s'approprient les

---

colte, ils se rapprochent des bords de la mer d'Asof, où ils passent l'hiver, rassemblés dans des villages. Déjà ils fournissent au commerce de la Mer Noire une quantité de cette espèce de froment d'été que les Russes appellent *Arnaoutka*, et que les Italiens emploient de préférence à la confection des macaronis.

Les *Khorintsi*, branche des *Bouraites* qui habite la contrée entre Nertchinsk et la frontière de la Chine; ont de même introduit la culture parmi eux, et c'est le *taïcha* actuel, ou le chef de cette horde, qui en est devenu le Triptolème. L'agriculture a fait des progrès si rapides parmi cette peuplade, que peu d'années après l'avoir introduite (en 1802), elle pouvait déjà envoyer 15,000 pouds de blé au marché d'Irkoutsk.

Cette exemple paraît avoir opéré une révolution dans les idées de toutes les autres hordes des Bouraites. En 1803, les chefs des douze tribus de ce peuple s'adressèrent au directeur de la nouvelle colonie agricole fondée au delà du lac Baïkal, pour lui déclarer qu'eux et leurs tribus étaient décidés à quitter la vie nomade. Ils lui demandèrent des semences et des instrumens aratoires, s'engageant à en restituer la valeur avec les intérêts, soit en bétail, soit en blé, comme il le désirerait. L'empereur, en leur accordant les capitaux demandés, leur a fait distribuer gratuitement les outils, et n'a exigé que la restitution sans intérêts des semences qui leur ont été fournies des magasins de la couronne. (Петербургскій Журналъ за 1804 г. n° VII, p. 24 et suiv.)

terres. Les autres ne sont guère disposés à leur contester cet avantage; car à quoi leur servirait une propriété dont ils ne pourraient tirer aucun profit?

Du moment que la propriété du sol s'est introduite, l'*inégalité des fortunes s'accroît*, outre les deux causes qui la font naître chez les peuples pasteurs, par deux autres circonstances, dont l'effet s'étend exclusivement sur les propriétaires. 1° La part que chacun d'eux obtient à la première occupation est nécessairement inégale. Un homme plus riche, plus laborieux, plus inquiet, en prend davantage qu'un homme d'une fortune et d'un caractère opposés. Celui dont la famille est plus nombreuse, ayant plus de besoins et plus de bras, étend davantage ses possessions. 2° Tous les terrains ne présentent pas les mêmes avantages naturels : ainsi deux hommes, avec la même étendue de terrain et le même travail, en tireront un produit fort différent.

Il y aura donc de grands et de petits propriétaires. Parmi les premiers, quelques-uns posséderont plus de terrain qu'ils n'en peuvent cultiver avec leurs familles; d'ailleurs la culture des terres produisant toujours plus de subsistances qu'il n'en faut pour nourrir le cultivateur, les petits propriétaires mêmes pourront se décharger sur d'autres du travail de la culture, et il leur restera toujours un revenu. Aussi ne manqueront-ils pas de le faire, car il est assez naturel qu'un homme riche désire de jouir tranquillement de sa richesse, et qu'au lieu d'employer son temps à des travaux pénibles, il préfère de donner une partie de son superflu à des gens qui travaillent pour lui.

Digitized by Google

Les propriétaires ne peuvent chercher leurs ouvriers que dans la classe des non-propriétaires; or selon que celle-ci se compose ou d'hommes libres ou d'esclaves, la culture des terres et par suite le progrès de l'industrie en général, prennent des routes tout-à-fait différentes. J'admets d'abord la première de ces suppositions, comme celle qui présente les résultats les plus simples; les anomalies que la seconde occasione dans l'enrichissement d'un peuple agricole, feront ensuite l'objet de nos recherches.

Les propriétaires qui emploient des *ouvriers libres*, peuvent s'y prendre de différentes manières.

Ils peuvent d'abord payer des *ouvriers à la journée* ou *à l'année*, pour cultiver leurs terres, et se réserver la totalité du produit; ce qui suppose que le propriétaire fait l'avance et des semences et du salaire des ouvriers jusqu'après la récolte.

Mais cette manière a l'inconvénient d'exiger beaucoup de travail et d'assiduité de la part du propriétaire, qui seul peut conduire les ouvriers dans leurs travaux, veiller sur l'emploi de leur temps et sur leur fidélité à ne rien détourner des produits. Il est vrai qu'il peut aussi salarier un homme intelligent et dont il connaisse la fidélité, qui en qualité de régisseur ou de conducteur dirige les ouvriers et fasse le compte des produits; mais il sera toujours exposé à être trompé. D'ailleurs cette méthode est extrêmement dispendieuse, à moins qu'une grande population et le défaut d'emploi ne forcent les ouvriers à se contenter de salaires très-bas. Ainsi elle ne peut être employée dans les premiers temps de l'agriculture.

Un autre moyen plus simple s'offrit pour déterminer les hommes libres à cultiver des fonds qui ne leur appartenaient pas : ce fut de leur abandonner une portion des fruits. Par ce moyen on les engageait à mieux cultiver que ne le feraient des ouvriers auxquels on donnerait un salaire fixe. Le partage le plus commun a été de faire deux parts égales, dont l'une appartenait au colon et l'autre au propriétaire. C'est ce qui a donné lieu au nom de *métayer* ou colon à moitié fruits (*a*). Selon les arrangemens les plus ordinaires de ce genre, le propriétaire fait toutes les avances de la culture, c'est-à-dire qu'il fournit à ses dépens les bestiaux de labour, les charrues et autres outils aratoires, la semence et la nourriture du colon et de sa famille, depuis l'instant où celui-ci entre dans la métairie jusqu'à la première récolte. Cette méthode est la plus généralement reçue dans tous les pays où la culture des terres se fait par des ouvriers libres.

Dans chacune de ces deux méthodes, le propriétaire se constitue lui-même l'entrepreneur de la culture; mais il en existe encore une troisième, par laquelle le propriétaire cède l'entreprise à des *fermiers*, et ne se réserve qu'une rente, payable, soit en argent, soit en fruits. Cette méthode est la plus avantageuse pour les progrès de l'agriculture, mais elle ne peut être pratiquée que dans un pays fort avancé en prospérité; c'est pourquoi je n'en parlerai pas ici.

Quelque lents qu'on suppose les premiers progrès

(*a*) En latin : *medietarius* ou *colonus partitiarius*.

de l'agriculture, ils ne sont pas si imperceptibles qu'on ne puisse les suivre. Peu à peu les cultures deviennent plus variées; à côté des plantes nourricières on en voit paraître d'autres moins indispensables qui fournissent des matériaux aux artisans; les instrumens aratoires se multiplient et se perfectionnent, et l'on supplée au travail de l'homme par celui des bestiaux. Avec tout cela la culture reste toujours imparfaite tant qu'elle est exercée par des métayers. A la vérité, ces tenanciers étant des hommes libres, sont capables d'acquérir des propriétés, ce qui doit stimuler leur activité; et ayant une certaine portion du produit de la culture, ils ont un intérêt sensible à ce que la totalité du produit monte le plus possible, afin de grossir la portion qui leur revient. Cependant il ne peut pas être de leur intérêt de placer à des améliorations foncières aucune partie du petit capital qu'ils peuvent épargner sur leur part du produit, parce que le propriétaire, sans y rien placer de son côté, gagnerait tout de même sa moitié dans ce surcroît de produit. Il est bien de l'intérêt du métayer de faire produire à la terre autant qu'elle peut rendre avec le capital fourni par le propriétaire, mais ce n'est jamais son intérêt d'y mêler quelque chose du sien. En France, où l'on évaluait avant la révolution des terres exploitées par des métayers aux quatre septièmes du royaume (*a*), les propriétaires se plaignaient que leurs métayers saisissaient toutes les occasions d'employer leurs bestiaux de labour à faire

(*a*) Suivant *Dupré de Saint-Maur*, dans son ouvrage sur

des charrois plutôt qu'à la culture, parce que, dans le premier cas, tout le profit qu'ils faisaient était pour eux, et que dans l'autre, ils le faisaient de moitié avec leur propriétaire.

Vous voyez que si le métayer n'a aucun intérêt à mettre quelque chose de son capital dans la culture, l'intérêt du propriétaire est d'y mettre aussi peu que possible du sien. Voilà pourquoi le labourage ne se fait ordinairement qu'avec des bœufs, même dans les pays de plaine; car les bœufs coûtent moins que les chevaux, et on les nourrit à moins de frais en leur abandonnant le pâturage d'une partie des terres qu'on laisse en friche. Il faut ainsi débourser moins d'argent; mais toute cette partie de terres livrée aux bestiaux demeure sans valeur; le propriétaire est alors le véritable entrepreneur de culture, c'est lui qui court tous les risques. Dans les mauvaises années, il est obligé de nourrir ses métayers au risque de perdre ses avances. Cette forme de régie exige de la part du propriétaire des attentions continuelles et une résidence habituelle; aussi voit-on que, pour peu qu'un propriétaire éprouve de dérangement dans ses affaires ou soit forcé de s'absenter, son domaine cesse de lui rien produire. Par la même raison, les biens des veuves, des mineurs, tombent le plus souvent en friche.

Cependant, quelque défectueuse que soit la cul-

---

les monnaies; voyez *Turgot*, *OEuvres*, *t. VI*, *p.* 229. *Smith* (*vol. II*, *pag.* 92) évalue ces terres aux cinq sixièmes de toute la France; mais ce calcul paraît exagéré.

ture par métayers, dans un pays pauvre elle ne peut être remplacée par celle des fermiers, parce que la classe d'ouvriers d'où se tirent ces entrepreneurs n'est pas encore assez riche pour cela. La culture par métayers convient aux pays pauvres parce qu'elle n'exige aucun capital de la part du métayer, et qu'elle n'en exige qu'un très-modique de la part du propriétaire.

Remontons maintenant à l'origine de l'agriculture, pour suivre les progrès qu'elle occasione dans les *arts mécaniques*, le *commerce* et la *division du travail.*

L'agriculture fait naître une foule de besoins inconnus aux peuples nomades. Elle ne peut guère aller sans l'usage des métaux communs, dont l'exploitation devient nécessaire; elle exige des instrumens et des outils dont la fabrication est également indispensable; enfin elle fournit des denrées qui ne peuvent être appliquées à l'usage de l'homme dans l'état où la nature les donne, et qui ont besoin de différentes préparations. Il faut forger des faux et fabriquer des charrues; il faut convertir le blé en farine et en pain, filer et tisser les laines, les chanvres et les lins, puis les tailler et les coudre pour en faire des vêtemens. Toutes ces différentes occupations naissent insensiblement à côté des travaux rustiques, mais elles ne peuvent se perfectionner que lorsqu'elles s'en séparent.

Or cette séparation s'établit naturellement parmi des hommes libres, à mesure que l'accumulation des capitaux la rend possible; car chacun sent les inconvéniens qu'il y a à exercer plusieurs métiers à la fois.

La plupart des préparations qu'exigent les matières brutes, supposent des soins, une attention, une longue expérience qui ne s'acquiert qu'en travaillant de suite et sur une grande quantité de matières. Prenons pour exemple la préparation des cuirs : quel laboureur pourrait suivre tous les détails nécessaires pour cette opération qui dure plusieurs mois, et quelquefois plusieurs années? S'il le pouvait, le pourrait-il sur un seul cuir? Mais quand il réussirait à tanner un cuir tout seul; il ne lui faut qu'une paire de souliers : que ferait-il du reste? Tuera-t-il un bœuf pour avoir une paire de souliers?

La division du travail s'introduit donc peu à peu, et tout le monde gagne à cet arrangement, car chacun en se livrant à un seul genre de travail, y réussit beaucoup mieux. Le laboureur tire de son champ la plus grande quantité possible de productions et se procure bien plus facilement tous ses autres besoins par l'échange de son superflu, qu'il ne l'eût fait par son travail manufacturier. Le cordonnier en faisant des souliers pour le laboureur, s'approprie une partie de la récolte de celui-ci. Chaque ouvrier travaille pour les besoins des ouvriers de tous les autres genres, qui, de leur côté travaillent tous pour lui.

C'est ainsi que la classe des *artisans* se sépare insensiblement de celle des laboureurs. Les premiers ayant souvent besoin les uns des autres, et n'étant pas attachés par leurs occupations, comme les cultivateurs, à tel coin de terre plutôt qu'à tel autre, ils s'établissent naturellement dans le voisinage les uns des autres, et forment ainsi peu à peu des *bourgs* et

des *villes*. C'est là aussi que se réunissent les *détailleurs* et les *marchands* qui se séparent des artisans et des laboureurs pour s'occuper exclusivement du *commerce* de la société.

Nous avons vu que chez un peuple pasteur le *commerce intérieur* doit être à peu près nul, parce qu'il n'y a que peu de variété dans les produits de son industrie. Le cas d'un peuple agricole est bien différent. Toute terre ne produit pas de tout, à beaucoup près. Le cultivateur dont la terre n'est propre qu'à produire du grain, manque peut-être de bois pour construire sa demeure et pour la chauffer; de laine, de chanvre, de lin pour se vêtir; de fer pour forger ses ustensiles. Celui qui a du bois et du fer, manque peut-être de grain, de chanvre et de laine, et ainsi du reste. La diversité seule des terrains amène donc nécessairement les échanges qui se multiplient à mesure que l'agriculture fournit une plus grande variété de produits.

Mais ce n'est pas tout. Le même motif qui établit l'échange des denrées brutes entre les cultivateurs de terrains de diverse nature, doit pareillement amener l'échange des denrées brutes contre des denrées préparées, ou l'échange du travail des cultivateurs contre celui des artisans. Vous voyez dès lors combien la séparation de ces deux classes d'ouvriers doit multiplier les échanges. Tant que le cultivateur pourvoit à tous ses besoins par sa propre industrie, le commerce de la société se borne à échanger le superflu des produits bruts d'une contrée, contre le superflu des produits bruts d'une autre contrée. Or,

à moins que le pays ne soit d'une grande étendue et qu'il n'y ait une grande variété dans ses productions agricoles, cet échange ne pourra guère être l'objet d'un commerce important. Mais du moment que les artisans forment une classe séparée, il y a non-seulement du produit brut à échanger contre du produit brut, mais encore du produit manufacturé contre du produit manufacturé, et surtout du produit brut contre du produit manufacturé : car c'est cet échange qui constitue le grand commerce de toute société prospérante. La campagne fournit à la ville des alimens et des matières premières; la ville renvoie aux habitans de la campagne des outils et du produit manufacturé. Dans ce troc les gains sont réciproques, par les effets de la division du travail. Les cultivateurs produisent beaucoup plus de denrées brutes qu'ils n'en auraient produites s'ils avaient exercé en même temps quelque industrie manufacturière; et les artisans produisent beaucoup plus de denrées manufacturées qu'ils n'en auraient produites s'ils avaient exercé en même temps quelque industrie agricole : par conséquent les uns et les autres achètent une plus grande quantité de produits qui leur manquent, avec une moindre quantité de leur superflu.

Dans les commencemens de la séparation des cultivateurs et des artisans, ce sont ces ouvriers eux-mêmes qui cherchent à débiter leurs produits ou qui en font le commerce. Le laboureur qui a fait sa récolte, la porte à la ville voisine pour la vendre et pour s'y pourvoir des denrées manufacturées dont il a besoin; l'artisan qui a préparé une certaine quan-

tité de denrées manufacturées, voyage partout le canton pour les débiter et pour acheter les matières premières et les matériaux que son métier exige. Cet ordre de choses est accompagné de grands inconvéniens.

D'abord, le consommateur n'a pas toujours besoin de la denrée au moment où elle est achevée et mise en vente par son producteur; cependant celui-ci a besoin que ses avances lui rentrent immédiatement et régulièrement, pour les reverser de nouveau dans son entreprise. Il faut que les labours et les semailles succèdent immédiatement à la récolte; il faut que l'artisan soit sans cesse occupé, qu'il puisse commencer de nouveaux ouvrages à mesure que les premiers finissent; qu'il puisse remplacer les matières à mesure qu'elles sont consommées. On n'interromperait pas impunément les travaux d'une entreprise montée, et on ne les reprendrait pas quand on le voudrait.

L'entrepreneur a donc le plus grand intérêt de faire rentrer très-promptement ses fonds, par la vente de ses récoltes ou de son ouvrage fait. D'un autre côté le consommateur a intérêt de trouver, quand il veut, et où il veut, les choses dont il a besoin; il lui serait, par exemple, fort incommode d'être obligé d'acheter, au moment de la récolte, sa provision de toute une année.

Parmi les objets de la consommation habituelle, il y en a beaucoup qui exigent des travaux longs et et dispendieux, des travaux qui ne peuvent être entrepris avec profit que sur une très-grande quantité de matière, et telle que la consommation d'un canton

borné ne peut suffire au débit des ouvrages d'une seule manufacture. Les manufactures de ce genre sont donc nécessairement en petit nombre, à une distance considérable les unes des autres, et par conséquent fort loin du domicile de la plupart des consommateurs; et il en est de même des produits ruraux qui ne viennent que sur quelques points isolés de la surface du pays. Si l'on ne pouvait se procurer ces objets de consommation qu'en les achetant immédiatement de la main de celui qui les recueille ou qui les fabrique, ou leur production n'aurait pas lieu du tout, ou le consommateur et le producteur emploîraient leur vie à voyager.

Ce double intérêt qu'ont le producteur et le consommateur, le premier de trouver à vendre, l'autre de trouver à acheter, et cependant de ne pas perdre un temps précieux à attendre l'acheteur ou à chercher le vendeur, a dû faire imaginer à des tiers de s'entremettre entre l'un et l'autre. C'est l'objet de la profession des *marchands*, qui achètent la denrée de la main du producteur pour en faire des amas ou des magasins, dans lesquels le consommateur vient se pourvoir. Par ce moyen, le producteur assuré de la vente et de la rentrée de ses fonds, s'occupe sans inquiétude et sans relâche à de nouvelles productions, et le consommateur trouve à sa portée et dans tous les momens, les choses dont il a besoin.

Les marchands, en se séparant des cultivateurs et des artisans, fixent nécessairement leur résidence dans les villes, comme les points de réunion les plus commodes pour les acheteurs et les vendeurs. La

ville devient donc une foire continuelle; elle fournit un marché au produit superflu de la campagne, au produit qui excède la subsistance du cultivateur; et c'est là que les habitans de la campagne échangent ce superflu contre les denrées qui leur manquent. Plus les habitans de la ville sont nombreux et ont de revenu, plus est étendu le marché qu'ils fournissent à ceux de la campagne. Le blé qui croît à une lieue de la ville, s'y vend au même prix que celui qui vient d'une distance de cent lieues. Ainsi les cultivateurs qui demeurent dans le voisinage de la ville, gagnent dans le prix des produits qu'ils vendent, outre les profits ordinaires de la culture, toute la valeur du transport que paient de pareils produits amenés de loin, et ils épargnent de plus toute la valeur d'un pareil transport sur le prix de ce qu'ils achètent. Comparez la culture des terres dans le voisinage d'une ville considérable avec celle des terres qui en sont à une grande distance, et vous pourrez aisément vous convaincre combien la campagne tire d'avantages de son commerce avec la ville.

La quantité d'ouvrage manufacturé que la ville vend à la campagne, détermine nécessairement la quantité de matières et de vivres qu'elle achète. Ainsi, ni les occupations ni la subsistance des habitans de la ville ne peuvent se multiplier qu'en raison de la demande que fait la campagne d'ouvrage manufacturé, et cette demande ne peut elle-même se multiplier qu'en raison de l'extension et de l'amélioration de la culture. Si les institutions humaines n'eussent jamais troublé le cours naturel des choses,

les progrès de la richesse et de la population des villes auraient toujours marché à la suite et en proportion de la culture et de l'amélioration de la campagne ou des cantons environnans (*a*).

Un pays naturellement fertile et d'une culture aisée produira une grande quantité de vivres et de matières premières au delà de ce qu'exigent la subsistance de sa population et l'industrie encore très-bornée de ses artisans. Or, cet excédant qui n'est point en demande dans le pays, il faut bien qu'on l'envoie à l'étranger pour l'échanger contre quelque chose qui soit en demande dans le pays. Sans cette exportation une partie du travail industriel du pays viendrait à cesser, et la valeur de son produit annuel diminuerait nécessairement.

Ainsi la nation fera le *commerce étranger de consommation;* et si elle possède des côtes, si l'embouchure de ses fleuves lui assure des ports et des rades, l'époque où ce commerce s'établit chez elle sera peut-

---

(*a*) Les villes situées sur la mer, sont les seules qui peuvent naturellement s'accroître d'une autre manière. Comme elles ne tirent pas nécessairement la totalité de leurs subsistances de la campagne qui les environne, mais souvent de pays fort éloignés, elles peuvent s'accroître et s'enrichir indépendamment des progrès de la culture du pays environnant. Dans ce cas, la marche de l'opulence de la ville et de la campagne sera inverse : les progrès de la culture des terres seront une suite des progrés que la ville aura faits dans la richesse et la population. Cependant, cette circonstance, comme vous le voyez bien, ne peut avoir lieu que sur quelques points d'un grands pays; encore suppose-t-elle que ce pays ait des côtes.

être la plus importante de toute sa carrière industrielle. Nous venons de voir à quel point la séparation des cultivateurs d'avec les artisans multiplie les échanges (*a*); le commerce étranger les multiplie encore bien davantage. Quelles que soient l'étendue d'un pays et la différence de ses climats, ses produits bruts ne peuvent jamais se comparer, pour la variété, à ceux de la terre tout entière; et par rapport aux produits manufacturés, le peu qu'en fournit un pays agricole, à l'époque où nous le supposons, n'est rien en comparaison de ceux que le commerce lui amène de tant de peuples étrangers, et dont la plupart l'ont déjà devancé en prospérité. Cette foule de produits nouveaux que le commerce étranger met à la portée du peuple agricole, fait naître chez lui autant de nouveaux besoins; et ces besoins stimulant son activité il en résulte une nouvelle vie pour elle.

C'est sous ce point de vue qu'il faut considérer le commerce étranger pour apprécier son immense influence sur le développement des forces productrices d'une nation qui ne l'a point connu. Il n'y a pas de doute que la découverte de la Mer-Blanche, faite par Richard Chancellor dans le seizième siècle, et l'acquisition des côtes sur la Baltique que nous devons à Pierre-le-Grand, ne soient les deux événemens qui aient le plus contribué aux progrès de la Russie dans tous les arts industriels; et c'est pour cette raison qu'ils font époque dans l'histoire de l'industrie et de la civilisation de notre patrie.

(*a*) Voyez page 119.

Ces grands, ces inappréciables avantages, le commerce étranger les procure à tous les peuples chez lesquels il s'établit, quel que soit d'ailleurs le degré de prospérité qu'ils aient atteint. Toutes les autres industries exigent l'accumulation préalable de capitaux dans le sein de la nation; le commerce étranger seul peut s'en passer, car les capitaux dont il a besoin, sont fournis par l'étranger. Quand le commerce s'ouvre un chemin dans un pays nouveau, c'est toujours un capital étranger qui exporte le produit superflu de ce pays et qui y importe les marchandises étrangères. Si la nation agricole est sage, elle tâchera de conserver cet avantage aussi long-temps qu'elle pourra; car tant qu'elle n'a pas encore acquis un capital suffisant pour cultiver toutes ses terres et encore pour manufacturer le plus complétement possible tout son produit brut, il y a pour elle un avantage manifeste à ce que son commerce d'exportation et d'importation soit fait par un capital étranger, afin que tout le capital de la societé soit réservé pour les emplois les plus profitables.

Lorsque les marchandises étrangères qu'on achète ainsi avec le produit superflu de l'industrie nationale, excèdent la demande du pays, il faut bien aussi réexporter à l'étranger le superflu de ces marchandises étrangères, et l'échanger contre quelque chose qui soit plus en demande dans le pays. Les Russes achètent tous les ans avec le produit superflu de leur pays une certaine quantité d'étoffes étrangères (*a*); mais

(*a*) Ceci a été écrit avant la prohibition générale des manufactures étrangères.

la demande de ces étoffes en Russie n'est pas assez grande pour y faire débiter toute cette quantité. Si le reste ne pouvait être réexporté chez les nations asiatiques dont nous sommes voisins, et échangé contre des denrées qui sont en demande chez nous, l'importation de ce restant cesserait aussitôt, et avec elle le travail industriel de tous les habitans de la Russie qui sont actuellement employés à produire les marchandises qui servent à acheter ce surplus d'importation. Vous voyez donc qu'en certaines occasions le commerce étranger de consommation le plus circuiteux devient tout aussi nécessaire que le commerce le plus direct, pour soutenir le travail industriel d'une nation (1).

---

(1) Les vues de M. *Storch* relativement au commerce extérieur me paraissent fort sages; mais je ne sais pas s'il a assez nettement, assez complétement exprimé, les avantages que ce commerce procure à une nation.

On a beaucoup répété que le commerce extérieur consiste à échanger son superflu contre le superflu d'un autre peuple. Le fait est qu'aucun peuple n'a de superflu; car il n'en est aucun qui soit assez insensé pour produire des choses dont il n'a pas besoin. Qu'est-ce donc que ce prétendu superflu que l'on envoie à l'étranger? Ce sont des produits que l'on travaille, que l'on crée, dans le dessein de les exporter. Si la Russie ne trouvait pas le débit de son chanvre et de ses bois en Angleterre, elle ne sémerait pas du chenevis et n'exploiterait pas des forêts, pour ces exportations. On ne verrait aucun superflu dans les magasins de Riga. Ce qu'on y voit sont des marchandises russes produites expressément pour le commerce de l'Angleterre. Et lorsque la Russie à son tour consomme des marchandises anglaises, ce sont ses propres

Tant qu'un pays agricole n'a de capitaux que ce qu'il lui en faut pour mettre en mouvement ses laboureurs, ses artisans les plus nécessaires, ses détail-

---

produits qu'elle consomme sous une autre forme ; car une nation n'a jamais à consommer que ce que produisent son industrie, ses capitaux et ses terres.

Quel avantage trouve-t-elle donc dans son commerce avec l'étranger? Elle y trouve l'avantage de produire indirectement à moins de frais des marchandises qui lui reviendraient plus cher si elle les produisait directement; ou même de produire des objets qu'elle ne parviendrait jamais à produire directement; ce qui équivaut à une cherté excessive. Ainsi quand la Russie produit du chanvre pour recevoir en retour des cotonnades, elle produit ses cotonnades en chanvre; et elle emploie ainsi moins de travail et moins de capitaux pour avoir une certaine quantité de cotonnades, que si elle fabriquait directement cette même quantité. Quand on lui porte du vin de France et qu'on rapporte en retour des suifs ou de la cire, elle produit ce vin, en suif ou en cire; et quel que soit le prix qu'elle le paie, elle en obtient toujours une quantité quelconque, tandis qu'elle n'obtiendrait pas une seule bouteille de vin de Bordeaux, si elle voulait le produire directement. On en peut dire autant du sucre, du café, de tous ces produits qui ne croissent que sous la zone torride.

Or par ce moyen un peuple augmente considérablement sa production et sa consommation; c'est-à-dire ce qui fait le caractère d'un peuple civilisé; ce qui le distingue de la brute et du sauvage, et l'on peut dire que les princes et les législateurs qui s'opposent aux communications libres d'un peuple avec les étrangers, le repoussent autant qu'il dépend d'eux vers la barbarie, ou du moins nuisent à ses progrès.

Indépendamment de cet avantage fondamental du commerce extérieur, il en est un autre qui consiste dans les profits qui naissent de ce genre d'industrie. Les travaux, les

leurs et les négocians qui font le commerce intérieur, il faudra qu'il attende avant que d'entreprendre rien d'autre, que ses capitaux aient été multipliés par son travail et par l'économie que chaque classe de la société pourra faire sur son revenu. Car il n'est pas douteux que si dès cette époque il entreprend de manufacturer en grand et de faire lui-même le commerce étranger, il faudra, pour mettre ces nouveaux ouvriers en mouvement, qu'il ôte aux anciens et aux plus nécessaires une partie de leur subsistance, qu'il les force à laisser une partie de leurs champs en friche et à fermer une partie de leurs ateliers et de leurs boutiques.

---

capitaux au moyen desquels on le cultive, rendent des profits qui sont le prix des services rendus par ces capitaux, par cette industrie; d'où naît cette autre question : *Convient-il à une nation d'exercer l'industrie qui consiste à exporter ce qu'elle envoie au dehors, et à importer ce qu'elle en tire?* A quoi l'on peut répondre que cela ne lui convient pas quand ses travaux et ses capitaux sont plus profitablement employés à produire ce qu'elle destine à l'exportation; et que cela lui convient lorsque, tout compensé, cet emploi de ses capitaux et de ses facultés lui est plus profitable que la production intérieure. Mais cette réponse prouve combien la question est oiseuse, car dans tous les cas il faut laisser les industrieux s'occuper de ce qui leur rapporte le plus.

Cela nous montre du moins qu'on peut être fort sage en laissant, comme font les Chinois, aux nations étrangères le soin de faire tout leur commerce extérieur. Les Chinois n'en recueillent pas moins le principal avantage de ce commerce qui consiste essentiellement à produire chez eux, en thé, en nankin, en porcelaine, les fourrures, les quincailleries, les piastres dont ils ont besoin. J.-B. S.

Mais ce renversement de l'ordre naturel n'aura jamais lieu de lui-même. Comme il est impossible à une peuplade de chasseurs d'embrasser la vie agricole sans avoir passé par celle des bergers, il est encore également impossible qu'un peuple agricole devienne un peuple manufacturier et commerçant avant d'avoir donné à l'agriculture toute l'extension dont elle est susceptible dans cette période de la société. Voici les circonstances qui le déterminent impérieusement à préférer cette dernière industrie, non-seulement à l'époque où il quitte la vie nomade, mais lors même qu'il est déjà parvenu à un degré considérable de prospérité.

1° La subsistance étant un besoin antérieur à ceux de commodité et de luxe, l'industrie qui travaille principalement pour le premier de ces besoins, doit nécessairement précéder celle qui s'occupe à satisfaire les autres. Or comme la population va toujours en croissant chez un peuple agricole, à mesure que ses terres sont défrichées, la demande de subsistance y va également en augmentant.

2° Ce sont les denrées les plus volumineuses et celles dont la consommation est la plus générale, qu'il devient le plutôt profitable de produire sur les lieux où elles doivent se consommer, parce que ce sont celles dont on a besoin en plus grande quantité et que le transport renchérit le plus. Les objets manufacturés ne sont pas indispensables à tous les habitans, et ils ont pour la plupart peu de volume; ainsi nous pouvons les faire venir de fort loin : mais si nous devions tirer nos matières brutes, et surtout celles

que le bas peuple consomme, des pays d'où nous tirons le sucre, les dentelles, les schales et les mousselines de l'Inde, à quel prix énorme ne nous reviendraient-elles pas?

3° L'exercice des arts mécaniques suppose l'existence des villes. Un artisan a toujours besoin de quelqu'autre artisan; et, sans la réunion d'un grand nombre de métiers dans un même lieu, l'industrie manufacturière ne peut point aller. Or quand un peuple quitte la vie nomade, il n'existe point de villes sur son territoire, il faut des siècles avant qu'il s'en forme un grand nombre de considérables. C'est seulement le produit superflu de la campagne qui constitue la subsistance des villes, lesquelles par conséquent ne peuvent se peupler qu'à mesure que ce superflu vient à se grossir. Cette circonstance est un obstacle pour le commerce étranger aussi bien que pour les manufactures.

4° Enfin nous avons vu que l'agriculture donne toujours un superflu de production, même dans son état le plus imparfait, tandis que les manufactures et le commerce n'en donnent que lorsqu'ils se sont considérablement perfectionnés. Or ils ne peuvent se perfectionner que chez un peuple riche, et une nation dont les terres ne sont pas encore bien cultivées est loin d'être riche.

L'intérêt de la nation, celui de chaque consommateur, et celui de chaque capitaliste exigent donc que les premiers capitaux disponibles soient employés à l'agriculture, et que tout accroissement de capital soit destiné à l'avancement de cette même industrie,

tant qu'il y aura des terres fertiles à défricher. Les capitaux qui lors des premiers développemens de l'industrie ne sont pas absolument nécessaires à l'agriculture, sont réclamés par les villes, qui les emploient dans les manufactures de nécessité première dont les produits ne peuvent presque pas supporter les frais de transport; de ce nombre sont les étoffes qui servent à l'habillement du peuple, les meubles les plus indispensables, les outils d'agriculture et les armes nécessaires à la défense du pays. Tout capital qui ne sert pas à alimenter ces manufactures de nécessité première et le commerce intérieur est exclusivement réservé pour l'agriculture.

Cet ordre de choses, établi par la nécessité, se trouve encore fortifié par le penchant de l'homme. A égalité de profits, ou à peu de différence près, la plupart des hommes préféreront d'employer leurs capitaux à la culture de la terre plutôt qu'à toute autre industrie. Une personne qui fait valoir son capital sur une terre, l'a bien plus sous les yeux et à son commandement, et sa fortune est bien moins exposée aux accidens que celle du manufacturier et du commerçant. Celui-ci est souvent obligé de confier la sienne, non-seulement aux vents et aux flots, mais encore à la perfidie et à l'injustice des hommes, quand il accorde de grands crédits, dans des pays éloignés, à des personnes dont il ne peut guère bien connaître la situation et le caractère.

Au contraire, le capital qu'un propriétaire a fixé par des améliorations au sol même de sa terre, paraît être assuré autant que peut le comporter la nature

des choses humaines. D'ailleurs, la beauté de la campagne, les plaisirs purs de la vie champêtre, la tranquillité d'esprit dont on y jouit et l'état d'indépendance qu'elle procure partout où l'injustice des lois ne vient pas s'y opposer, sont autant de charmes plus ou moins séduisans pour tout le monde.

Ces circonstances, dont chaque homme sent très-bien l'effet, sans toujours pouvoir s'en expliquer la cause, règlent la marche que tiendra la nation entière dans le développement de son industrie. Ce ne sera point vers les manufactures et le commerce étranger qu'elle dirigera ses efforts, mais vers l'extension et le perfectionnement de l'agriculture, tant que son capital ne suffira pas encore à cultiver toutes ses terres aussi bien que possible (*a*). Si cet ordre naturel est renversé, ce n'est jamais par les efforts spontanés de l'industrie, mais bien par l'impulsion factice que lui donne le gouvernement, lorsque pour favoriser les manufactures ou le commerce étranger, il fait en

(*a*) Dans les États-Unis d'Amérique, où l'emploi du travail et des capitaux est moins gêné que partout ailleurs, il ne s'est établi, dans aucune de leurs villes, de manufacture pour la vente au loin. Dans ce pays, quand un artisan a amassé un petit fonds, il ne cherche pas à monter une fabrique, mais il l'emploie à acheter de la terre inculte et à la mettre en valeur. D'artisan il devient cultivateur; ni le haut prix des salaires, ni les moyens que le pays offre aux artisans de se procurer de l'aisance, ne peuvent le décider à travailler pour autrui plutôt que pour lui-même. Il sent qu'un artisan est le serviteur des pratiques qui le font vivre; mais qu'un colon qui cultive sa propre terre, est vraiment son maître, et vit indépendant du monde entier. *Smith, vol. II, p.* 78.

leur faveur avec les revenus de la société des sacrifices plus grands encore que ceux que faisait le consommateur.

Si le gouvernement n'intervient point pour changer la direction naturelle du travail et des capitaux, ils donnent le profit le plus considérable qu'ils puissent donner, et les consommateurs font le moins de sacrifices qu'ils puissent faire, eu égard à la situation du pays qu'ils habitent. Les revenus sont donc les plus forts possibles, et ceux à qui ils appartiennent peuvent les employer avec le plus grand avantage; en sorte que tous les citoyens se trouvent dans la position la plus favorable pour faire des épargnes. Aussi, plus la société est libre de toutes les entraves que le gouvernement peut mettre à l'industrie, et plus rapidement les capitaux s'accroissent.

Nous venons de suivre la marche que tient un peuple agricole quand tous ses ouvriers sont libres; il nous reste à examiner les modifications qu'elle essuie lorsque la totalité ou la majorité des ouvriers se compose d'esclaves. Cette recherche importante ne peut se faire avec succès qu'après avoir approfondi la nature de l'esclavage en général, et ses effets naturels, tant sur le travail de l'esclave, que sur les entreprises du maître.

CHAPITRE VII.

Continuation du chapitre précédent. Modifications que l'esclavage apporte aux progrès d'un peuple agricole.

Nous avons vu comment, chez les peuples pasteurs, l'esclavage s'établit par la guerre et le commerce; la culture des terres exigeant beaucoup plus d'ouvriers, un peuple agricole qui emploie des esclaves, en aura besoin d'un plus grand nombre, et les guerres deviendront plus fréquentes. Chez les pâtres, le sort de l'esclave était tolérable; il devient plus dur sous le régime du propriétaire foncier. Un travail plus pénible épuise les forces de l'esclave; une plus grande distance le sépare de son maître; n'étant plus aussi disposé à l'obéissance, on use de plus de rigueur avec lui, et les progrès de l'ordre social rendent son évasion de plus en plus difficile.

Les esclaves n'ont aucun motif pour s'acquitter avec zèle des travaux auxquels on les contraint; d'où il suit que ces travaux produisent très-peu. Les maîtres ne savent autre chose pour suppléer à ce défaut de production, que de forcer leurs esclaves à des travaux encore plus rudes, plus continus et plus violens. Ces travaux excessifs en font périr beaucoup, et cette perte n'est point compensée par des naissances; car la guerre ne fournit que peu de femmes esclaves, et d'ailleurs les maîtres ne trouvent pas de leur intérêt d'encourager les mariages parmi leurs

esclaves. Il faut donc, pour entretenir toujours le nombre nécessaire à la culture, que la guerre et le commerce en fournissent chaque année une très-grande quantité, que les maîtres sont obligés d'acheter en remplacement de ceux qui périssent. Ainsi ils ne donnent point de salaires à leurs esclaves, mais ils payent un capital considérable pour se procurer ces mauvais ouvriers; et comme c'est toujours la guerre qui fait les premiers fonds de ce commerce, il est évident qu'il ne peut subsister que par une énorme destruction d'hommes, et qu'autant que les nations sont divisées en peuplades très-petites qui se déchirent sans cesse, et que chaque bourgade fait la guerre à sa voisine. C'est de cette manière que la culture des terres s'opère encore aujourd'hui dans presque toute l'Afrique, de même que dans plusieurs contrées de l'Asie intérieure.

Cependant il vient un temps où l'on ne peut plus acheter des esclaves au marché, parce que la source tarit qui les procure au commerce. A mesure que les petites peuplades se fondent ensemble et qu'elles forment de grandes sociétés, les guerres deviennent plus difficiles et elles fournissent moins de prisonniers. Que la Russie et la Turquie se fassent la guerre la plus acharnée, les frontières seules de chaque état seront entamées, et cela par un petit nombre de points seulement; tout le reste du pays sera tranquille, et le peu de prisonniers qu'on pourrait faire de part et d'autres, serait une bien faible ressource pour la culture de chacun de ces pays. Enfin, à mesure que les nations se policent, elles font entre

elles des conventions pour l'échange des prisonniers de guerre. Ces conventions se font d'autant plus facilement que chaque particulier est très-intéressé à écarter de lui le danger de tomber dans l'esclavage.

Ainsi quand les nations forment de grandes sociétés et que chacune d'elles est très-nombreuse, les recrues d'esclaves cessent d'être assez abondantes pour subvenir à la consommation qui s'en fait par la culture. Une grande nation ne peut continuer à cultiver ses terres par des esclaves étrangers, qu'autant qu'elle est environnée de peuples moins nombreux et moins forts qu'elle; encore est-elle dans la nécessité de leur faire continuellement la guerre. Telles étaient la situation et la conduite des anciens Romains, depuis la conquête de l'Italie; mais ce moyen serait impraticable chez les nations modernes de l'Europe.

A mesure qu'il devient plus difficile de se procurer des esclaves par la guerre et le commerce, les maîtres sont obligés de ménager davantage ceux qu'ils possèdent, et d'encourager leur multiplication en favorisant les mariages. Leur sort s'adoucit insensiblement. Nés dans la maison, accoutumés dès l'enfance à leur état, ils en sont moins révoltés, et les maîtres ont moins besoin d'employer la rigueur pour les contenir. Peu à peu la terre qu'ils cultivent devient leur patrie. Ils n'ont d'autre langue, d'autre religion que celles de leurs maîtres; la familiarité s'établit, et à sa suite la confiance et l'humanité de la part des maîtres.

L'administration d'une terre cultivée par des esclaves exige des soins pénibles et une résidence

gênante. Le maître s'assure une jouissance plus libre plus facile et plus sûre en intéressant ses esclaves à la culture, et en leur abandonnant une certaine étendue de terrain, à condition de lui rendre une portion des fruits, soit sa valeur en numéraire. Quelques maîtres ont fait ce marché pour un temps indéterminé, et n'ont laissé à leurs esclaves qu'une possession précaire et révocable : dans ce cas, ceux-ci portent le nom d'*esclaves censitaires*, c'est-à-dire qui sont soumis à un *cens* ou tribut. D'autres propriétaires leur ont abandonné le fonds à perpétuité, en se réservant, soit une rente, soit d'autres droits, mais ne leur ont pas permis de quitter la terre ou de substituer quelqu'autre personne à leur place : quand les cultivateurs se trouvent dans ces rapports avec le propriétaire, on les appelle *serfs attachés à la glèbe*. Quoique censé appartenir au fonds de terre qui l'a vu naître, le serf n'est point la propriété du possesseur de la terre; il ne peut être vendu sans elle; les lois ont fixé ses obligations envers le maître auquel elles ont aussi imposé des devoirs envers le serf; elles lui accordent la propriété de tout ce qu'il acquiert légitimement; enfin elles lui permettent de réclamer leur protection contre ceux qui l'oppriment. Quelque modérée que soit la conduite d'un maître envers ses esclaves, leur sort n'est jamais comparable à celui des serfs, car ceux-ci ont la garantie légale des avantages dont ils jouissent, tandis que la situation des esclaves est précaire, n'étant fondée que sur la conduite actuelle d'un maître qui peut la changer ou qui peut être remplacé par un autre.

En Europe, les cultivateurs ont passé par tous ces différens degrés. Tant que les Romains étaient redoutables à la guerre, les esclaves se vendaient quelquefois dans le camp des légionnaires, après une bataille gagnée, au vil prix de dix deniers (90 copeks) la pièce; lorsqu'ils cessèrent d'être victorieux, le prix des esclaves monta tellement qu'il ne fut plus possible d'en acheter pour les employer à la culture; voilà ce qui fit que sous les empereurs ils passèrent insensiblement à la condition d'*esclaves censitaires* et de *serfs*. La même chose est arrivée dans l'Europe moderne, à mesure que la formation de grands états et la chute du système féodal ont rendu les guerres moins fréquentes, moins partielles et moins barbares; ici l'influence de la religion chrétienne et le progrès des lumières ont fait faire un pas de plus à l'humanité, et les cultivateurs sont devenus des *hommes libres*, des *vassaux*. Il n'y a que l'Europe orientale où l'amélioration de leur sort ait été retardée par la lenteur des progrès qu'y ont fait la richesse et la civilisation; mais l'une et l'autre avançant partout d'un pas rapide, il est probable que peu à peu l'esclavage et la servitude y disparaîtront également (*a*).

Dans l'examen que nous allons faire de l'influence de ces deux conditions de l'espèce humaine sur la richesse nationale, nous considérerons d'abord l'*esclave*, et particulièrement l'*esclave à corvées;* les résultats

(*a*) La Russie a des ouvriers libres, des serfs et des esclaves. Voyez sur la condition de ces deux dernières classes la note XIX.

que cette recherche nous aura fournis seront encore applicables, quoiqu'avec quelques modifications, aux *esclaves censitaires* et aux *serfs*, dont nous nous occuperons ensuite.

CHAPITRE VIII.

Continuation. De l'esclave à corvées.

L'ESCLAVAGE est cet état dans lequel un homme devient la propriété d'un autre homme. L'esclave fait partie des richesses de son maître; il est acheté, il est vendu, il est employé aux différens besoins du maître, tout comme les choses qui forment la richesse de ce dernier. Le droit de propriété qu'a le maître sur ses esclaves n'est pas autrement borné que celui qu'il a sur les choses qui lui appartiennent. S'il ne lui est pas permis de tuer ou de mutiler son esclave, il lui est aussi défendu de mettre le feu à sa maison; ainsi cette restriction même n'est point une prérogative qui distingue l'esclave des autres propriétés de son maître.

Un homme qui appartient à un autre homme ne peut rien posséder en propre. Ce qu'il produit, ce qu'il acquiert, est produit et acquis pour le maître; s'il se marie, c'est que le maître le veut ou le permet; s'il devient père, ses enfans naissent esclaves comme lui : ses droits sur sa femme et ses enfans sont subordonnés à ceux qu'a le maître sur eux. L'esclave est d'abord esclave, et puis homme.

L'esclavage est susceptible de beaucoup de modifications et de tempéramens, suivant les restrictions que les lois et les mœurs apportent à ce genre de propriété. Il y avait bien de la différence dans l'état d'un esclave à Athènes et à Lacédémone; il y en a bien plus encore dans celui d'un esclave russe et d'un nègre vendu dans les colonies. Toutefois, quelles que soient les limites du droit de propriété que l'homme a sur l'homme, partout où ce droit subsiste il y a de l'esclavage.

L'esclave étant une partie des richesses de son maître, celui-ci peut l'employer de deux manières : ou à se faire rendre par lui des services improductifs, ou à le faire travailler pour produire d'autres richesses. Dans le premier cas, l'esclave appartient au *fonds de consommation* de son maître; dans le second il fait partie de son *capital.*

C'est déjà un vice de l'esclavage et un vice très-grave, qu'il entraîne infailliblement au luxe des services improductifs. Dans les pays où l'esclavage subsiste, la classe des domestiques est infiniment plus nombreuse que le besoin ne l'exige : les maisons des riches fourmillent de fainéans; ce qui est ailleurs la fonction d'un seul homme devient la tâche de cinq, de dix esclaves; des bras vigoureux qui, dans un autre ordre de choses, seraient productifs, sont condamnés à l'inaction, et consomment au lieu de produire. On entretient des esclaves pour la commodité; on en entretient pour l'amusement; on en entretient pour le faste. Tel maître a sa troupe de comédiens, de musiciens, de bouffons, comme il a

sa meute. C'est ainsi que l'esclavage conduit à la consommation la plus mal entendue, et cette observation s'est confirmée partout où l'esclavage a subsisté, dans l'ancienne Rome comme en Perse, chez les Européens dans les Indes comme chez nous en Russie.

Lorsque l'esclave est regardé comme un *capital*, le maître veut qu'il lui rapporte un revenu. Or il n'a que trois moyens pour faire valoir ses esclaves : le premier *de les employer lui-même* à quelque travail productif, le second *de les louer à d'autres personnes;* le troisième *de les louer à eux-mêmes*, c'est-à-dire de leur imposer un cens ou un tribut, en leur accordant la permission d'employer leurs facultés à leur gré. Quand on suit les deux premières méthodes, l'esclave fait un *travail forcé* ou des *corvées;* lorsqu'il paie le cens il fait un *travail libre* (*a*). Cette dernière méthode est en général la moins dure pour l'esclave et la moins défavorable pour la richesse nationale; elle est très-usitée en Russie, où l'on appelle *obroc* le cens imposé aux esclaves. Vient ensuite la méthode des corvées à faire pour le maître, qui présente déjà plus d'inconvéniens. La plus oppressive et la plus funeste à tous égards est sans doute la troisième; car un travail forcé commandé par un maître étranger qui n'a aucun intérêt à ménager les esclaves, ne peut qu'aggraver les peines de leur situation. Des circonstances particulières peuvent quelquefois chan-

(*a*) Voyez t. I, pag. 156, comment ces deux genres de travaux diffèrent.

ger ces rapports; mais pris en général ils doivent toujours être les mêmes.

L'esclave qui fait un travail forcé, soit pour son maître, soit pour quelqu'autre personne à laquelle on le loue, forme une portion du *capital fixe* de son maître; son entretien au contraire, est un capital circulant. Lorsqu'un maître élève de jeunes esclaves, non pour les garder, mais pour les vendre, comme cela se pratique souvent chez les peuples d'Asie et d'Afrique, ces esclaves eux-mêmes font partie de son *capital circulant.* Ainsi, dans un pays où il n'y a point d'ouvriers libres, la classe des travailleurs industriels se compose seulement d'entrepreneurs; au lieu d'ouvriers on y travaille avec des machines, ou, si l'on veut, avec des hommes qui n'agissent pas autrement que des machines.

Tout capital fixe, lorsqu'il est prêté, rapporte un *loyer;* ainsi les esclaves en donnent aussi. Leur loyer se compose des mêmes élémens et suit les mêmes règles que celui de tout autre capital fixe (*a*). Lorsqu'un maître loue son esclave, le prix annuel qu'il doit se faire payer pour l'usage des facultés de cet esclave, comprend nécessairement les articles suivans : 1° l'intérêt de la somme qu'il a employée à l'achat de l'esclave, ou qu'il a dépensée pour l'élever et perfectionner ses facultés; 2° les frais de son entretien, à moins que celui qui le loue ne se charge lui-même de cette dépense; 3° le remboursement successif du capital, calculé sur la durée probable du temps que

(*a*) Tome I, p. 344.

l'esclave pourra servir; 4° la prime d'assurance pour sa vie; et 5° les frais de régie ou la dépense qu'occasionent la surveillance de l'esclave et les autres soins attachés à sa propriété. Tous ces articles forment le loyer nécessaire de l'esclave, ou ce loyer que le maître doit calculer s'il ne veut pas être en perte; le loyer total de l'esclave se détermine en chaque endroit par le nombre de ceux qu'on offre à louer, comparé au nombre de ceux qu'on demande. Cette proportion diffère pour chaque genre d'emploi suivant les qualités qu'il exige dans l'ouvrier.

Lorsque les esclaves sont attachés à la glèbe, leur loyer est compris dans la rente foncière, de même que le loyer des améliorations de la terre.

Soit que le maître loue ses esclaves à d'autres personnes, soit qu'il les emploie lui-même, toujours le loyer doit être mis en ligne de compte lorsqu'on veut calculer les frais de leur travail (*a*). Or comme le loyer correspond au salaire de l'ouvrier libre, il est nécessaire de les comparer entre eux; car c'est de cette comparaison que résulte la solution du problème important, lequel de ces travaux revient plus cher, celui de l'esclave ou celui de l'ouvrier libre.

Nous venons de voir quels sont les élémens du loyer nécessaire de l'esclave : le salaire nécessaire se compose à peu près des mêmes élémens. L'entretien entre également dans l'un et dans l'autre, car l'ouvrier libre doit être nourri comme l'esclave. Si ce dernier est acheté ou élevé aux frais de son maître,

---

(*a*) Voyez-en les raisons, t. I, p. 286.

les enfans de l'ouvrier libre sont également entretenus aux dépens de l'entrepreneur qui paie le salaire à leur père; et, dans chacun de ces cas, ces avances forment un capital, dont il faut que le maître et l'entrepreneur calculent l'intérêt (*a*). Le remboursement successif du capital se retrouve aussi plus ou moins dans le salaire, suivant que l'éducation de l'ouvrier a été plus ou moins coûteuse. Il n'y a donc que la prime d'assurance et les frais de régie qui ne sont point compris dans le salaire nécessaire, et ces deux articles mettraient peu de différence entre ce salaire et le loyer nécessaire de l'esclave, si l'on pouvait supposer une économie également bonne dans l'administration de l'un et de l'autre.

Mais cette supposition n'est guère admissible. En réduisant au même niveau les besoins indispensables de l'esclave et de l'ouvrier libre, il en coûtera toujours davantage de pourvoir aux premiers que de satisfaire aux seconds. L'entretien de l'esclave est administré par un maître peu attentif ou par un inspecteur négligent; celui de l'ouvrier libre est administré par cet ouvrier même. Dans l'administration du premier s'introduisent les désordres qui règnent en général

(*a*) Cette circonstance paraît avoir échappé au célèbre *Hume* (voyez ses *Essais*, *vol. II*, *p.* 151.) Considérant que l'esclave doit être acheté et nourri, tandis que l'ouvrier libre n'est que nourri, il en conclut que le prix d'achat de l'esclave est une valeur perdue; mais il oublie que le salaire de l'ouvrier libre comprend encore l'entretien des enfans, des ouvriers futurs, et que cet article équivaut à la dépense qu'occasione l'achat ou l'éducation de l'esclave.

dans les affaires du riche; la frugalité sévère et l'attention parcimonieuse du pauvre s'établissent au contraire dans l'administration du second. Enfin la mauvaise volonté de l'esclave conspire ordinairement avec le désordre du maître ou la négligence du surveillant, pour rendre son entretien plus coûteux que celui de l'ouvrier libre. L'esclave consomme plus que ce dernier, non par la jouissance, mais par le vol, le gaspillage, le dégât et la mauvaise économie. Que lui importe des intérêts qui ne sont pas les siens? Tout ce qu'il peut s'épargner de travail est un gain pour lui; tout ce qu'il laisse perdre n'est qu'une perte pour son maître. L'esclave n'est pas fâché que ces pertes fassent sentir au maître que l'esclavage entraîne aussi des inconvéniens pour lui (*a*). Ainsi le *loyer nécessaire* de l'esclave déjà par lui-même plus fort que le salaire nécessaire de l'ouvrier libre, se trouve encore élevé par la manière dont il est administré.

(*a*) Les plaintes sur la conduite négligente et frauduleuse des esclaves sont aussi anciennes que l'esclavage même; lisez, par exemple, ce que *Columelle* dit de ceux de son temps. *Maxime vexant servi, qui boves elocant, eosdemque et cætera pecora male pascunt, nec industrie terram vertunt, longeque plus imputant seminis jacti, quam quod sererint : sed nec quod terræ mandaverint, sic adjuvant ut recte proveniat : idque cum in arcam contulerunt, per trituram quotidie minuunt, vel fraude vel negligentia. Nam et ipsi diripiunt, et ab aliis furibus non custodiunt. Sed nec conditum cum fide rationibus inferunt.* J'ai entendu mille fois les mêmes complaintes de la bouche des propriétaires Livoniens, comme on les entend répéter aux Antilles, en Hongrie et dans l'intérieur de la Russie.

Le *loyer total* de l'esclave étant déterminé par les mêmes circonstances que le salaire total, c'est-à-dire par la proportion entre l'offre et la demande d'ouvriers, il semble d'abord que, dans un temps et lieu donnés, ces deux articles devraient être au même taux : mais la circonstance suivante y apporte une différence essentielle. L'ouvrier libre s'offre lui-même ; l'esclave est offert par son maître : le premier a un besoin indispensable et pressant de se louer ; le maître n'a pas le même besoin de louer ses esclaves : disons mieux, il n'en a aucun besoin, car il peut les employer lui-même. Enfin, tout le monde n'est pas en droit de posséder des esclaves ; dans plusieurs pays, ce privilége est réservé à une seule classe de citoyens, et à la moins nombreuse. Il s'ensuit de tout cela que les maîtres exercent une espèce de monopole envers les demandeurs d'ouvriers esclaves, monopole qui force ces derniers à payer le travail des esclaves qu'ils louent plus cher qu'ils ne paieraient le travail d'ouvriers libres, à moins qu'ils ne vivent dans un endroit où la concurrence d'ouvriers libres réduit au niveau le loyer des esclaves et le salaire des ouvriers libres. L'intérieur de la Russie et les capitales de cet empire fournissent des preuves pour cette observation. Dans les capitales, la concurrence d'ouvriers libres est plus grande ; aussi quoique les salaires y soient très-élevés, le loyer des esclaves y est pourtant moindre que dans l'intérieur (*a*), où il est presque impossible

(*a*) Les esclaves qui se louent à Saint-Pétersbourg comme ouvriers ou comme domestiques, sont toujours plus difficiles

de se procurer des journaliers esclaves, quelque prix qu'on offre pour en avoir. C'est une des raisons qui déterminent les entrepreneurs non propriétaires à préférer les capitales pour y établir des manufactures.

Mais si le loyer des esclaves est plus fort que le salaire des ouvriers libres, le profit qui en résulte est entièrement pour le maître. Vous savez quelle est la différence entre le salaire de l'ouvrier et l'entretien de l'esclave (*a*). Le premier se règle par un contrat bilatéral entre l'entrepreneur et l'ouvrier, et son taux est déterminé par le besoin réciproque que ces deux classes de travailleurs ont l'une de l'autre. Le second, au contraire, dépend uniquement de la volonté du maître, et son taux n'est réglé que par elle; la volonté de l'esclave n'y entre pour rien. Or qu'est-ce qui détermine en général la volonté du maître à cet égard? C'est son intérêt personnel. Cet intérêt lui prescrit de fournir à l'esclave un entretien équivalent au salaire nécessaire, et rien au delà. « Peu lui importe que l'esclave jouisse de la vie; il lui suffit qu'il la conserve (*b*). »

Tel est, dans la règle, l'entretien de l'esclave; car l'intérêt personnel est un mobile général, un mobile qui agit sur tous les hommes, dans presque tous les

---

que les autres à se contenter du salaire qu'on leur offre; preuve qu'ils en exigeraient un plus considérable s'ils n'étaient pas exposés à la concurrence des serfs de la couronne ou des ouvriers libres.

(*a*) Voyez tom. I, pag. 329 et suiv.

(*b*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. I, pag. 217.

instans de la vie. Si d'une part son action est affaiblie par les lumières et l'humanité du maître, de l'autre elle est renforcée par le désir de jouir, de s'enrichir promptement, ou de se tirer d'une situation pénible : dans chacun de ces cas, l'effet de ces causes est une exception à la règle, et il ne peut point servir de base aux aperçus généraux. Tout dépend ici du caractère du maître, de ses passions, de ses besoins actuels. Enfin le maître le plus humain et le plus éclairé est quelquefois dans la nécessité de confier la régie de ses esclaves à des intendans ou à des fermiers qui n'ont pas le même intérêt que lui de les ménager. Dans cette supposition, leur entretien se trouve souvent être au-dessous du salaire nécessaire, comme dans la supposition contraire il est souvent au-dessus. Pour se convaincre lequel de ces deux cas est le plus habituel, on n'a qu'à comparer les pays où la masse du peuple est libre avec ceux où elle est esclave : la population et le bien-être des premiers l'emportent partout sur ceux des autres.

Ainsi, quoique le loyer des esclaves soit plus élevé que le salaire de l'ouvrier libre, l'esclave profite rarement de cette circonstance; son *entretien*, en général, se borne au simple *nécessaire*, et tout ce que son loyer rapporte au delà est le *profit du maître*. Il s'ensuit que, quelles que soient les variations qui surviennent dans la prospérité de son pays, l'esclave ne peut jamais y gagner, quoiqu'il soit exposé d'y perdre. Si le pays avance en richesse, son loyer hausse, mais son entretien reste le même; si le pays décline, son loyer diminue et son entretien avec.

Lorsque les esclaves sont employés au travail agricole, le maître, au lieu de leur fournir l'entretien, leur assigne souvent une portion de son terrain dont ils tirent leur subsistance par un travail libre. C'est le cas de tous nos esclaves laboureurs qui font des corvées. Dans cette supposition, l'intérêt du maître est de garder les meilleures terres et de se réserver le temps le plus favorable pour les différens travaux agricoles. Ainsi, l'étendue du terrain qu'il abandonne à ses esclaves, et le nombre des jours de la semaine qu'il leur laisse libres, ne prouvent rien pour la situation de l'esclave. Un terrain ingrat exige un travail opiniâtre, et peut-on l'attendre d'un esclave exténué par des corvées? Plusieurs opérations de la culture, comme la semaille et la récolte, demandent un temps favorable : or, si ce temps est réservé de préférence pour les corvées, que deviennent les champs de l'esclave?

L'esclave, travaillant toujours pour d'autres et jamais pour lui, étant borné à l'entretien nécessaire et ne voyant point de perspective pour améliorer son sort, perd tout ce qui constitue l'homme travailleur; il devient une machine, et une machine souvent très-opiniâtre et très-difficile à conduire. Un homme qui n'est pas récompensé en raison du travail qu'il fait, travaille le moins qu'il peut : c'est une vérité reconnue et que l'expérience confirme tous les jours. Faites travailler un ouvrier libre à la journée, il sera indolent : payez-le à la pièce, il se forcera souvent d'ouvrage et ruinera sa santé (*a*). Si cette observation

(*a*) Tom. I, p. 329.

est juste à l'égard de l'ouvrier libre, elle doit l'être infiniment plus par rapport à l'esclave, car le premier a trois stimulans pour faire mieux, qui manquent au second.

1° Le surplus de travail que fait le journalier libre ne reste pas sans récompense. Les plus habiles et les plus actifs sont mieux payés que les autres; ceux qui se distinguent sont plus constamment employés et ont toujours la préférence pour les travaux les plus lucratifs : c'est une récompense réelle qui accompagne tous leurs efforts.

2° L'ouvrier libre a son honneur comme un autre. Dans un pays libre il y a une honte attachée à la réputation d'ouvrier paresseux et incapable, et comme à cet égard les yeux de ses camarades en sont autant d'ajoutés à ceux du maître, cette peine d'honneur s'inflige en une infinité d'occasions par des juges qui n'ont point d'intérêt à le ménager. C'est ainsi qu'ils exercent une inspection réciproque, et sont soutenus par l'émulation. Mais ce mobile a beaucoup moins de force sur l'esclave. Le traitement auquel ils sont soumis, les rend peu sensibles à une peine aussi délicate que celle de l'honneur; et comme l'injustice de travailler sans dédommagement pour l'avantage d'autrui ne saurait leur échapper, les esclaves n'ont pas honte de s'avouer les uns aux autres une répugnance au travail qui leur est commune.

3° Ce qui se présente au journalier comme un un gain, est un gain sûr : tout ce qu'il peut acquérir est à lui, sans que personne n'ait jamais droit d'y toucher; mais nous avons vu qu'il ne peut point y

avoir de sûreté réelle pour l'esclave. On peut citer à cet égard des exceptions, mais ce sont des cas particuliers qui ne changent pas la règle ordinaire. Quand on veut juger des effets d'une disposition générale il ne faut pas s'arrêter à ces cas singuliers (*a*).

Ainsi, le travail de l'esclave ne peut se comparer, pour la quantité, à celui de l'ouvrier libre, pas même à celui du journalier, et tout effort de la contrainte ne parviendra jamais à le lui faire égaler. Quelque puissance qu'on accorde au fouet sur les determinations de l'esclave, elle ne peut jamais prévaloir sur l'impulsion que donne à l'ouvrier libre la perspective d'améliorer son sort. La crainte n'a qu'une puissance négative; elle retient l'homme de faire ce qu'on lui défend : mais pour le faire agir, pour le tenir dans une activité constante, il lui faut un mobile d'une nature opposée, il lui faut une récompense. La crainte, loin d'augmenter les efforts de l'ouvrier, les diminue et en arrête l'essor : elle est plus propre à produire le découragement, l'inertie et la stupidité, que la vigueur, l'application et l'adresse. L'ouvrier libre, même celui qui travaille à la journée, se trouve placé entre le plaisir et la peine; il a deux stimulans au lieu d'un, l'attrait du gain et la crainte de perdre sa réputation et les pratiques qui le font subsister. L'esclave, au contraire, n'est mis en action que par un seul mobile, et quel mobile! Ce n'est pas la crainte

(*a*) *Traité de législation par Bentham*, rédigé en français par *Dumont*, *t. II*, *p.* 185. La seconde édition de cet ouvrage se trouve chez Bossange père, rue de Richelieu, n° 60.

de l'ouvrier libre qui est exposé à se voir méprisé, à manquer de subsistance, à voir périr de misère sa femme, ses enfans, et tout ce qu'il affectionne le plus : non l'esclave sait que son maître doit le nourrir, lui et sa famille; cette inquiétude ne le tourmente jamais : tout ce qu'il a à craindre c'est d'être maltraité. Or ceux qui ont vécu dans les pays où l'esclavage subsiste, savent à quel point l'esclave se roidit contre les mauvais traitemens : plus ils augmentent, plus il y devient insensible. L'insuffisance des châtimens est tellement reconnue par les maîtres, que les plus éclairés parmi eux emploient plutôt les récompenses comme un moyen plus sûr d'exciter l'activité de leurs esclaves.

Nous venons de voir que le travail de l'esclave est inférieur à celui de l'ouvrier libre sous le rapport de la *quantité* : il est aisé de sentir ce qu'il doit être quant à la *qualité*.

L'esclave n'a aucun intérêt à mettre dans ses travaux l'intelligence et le soin qui peuvent en assurer le succès; il n'est pas ingénieux dans le choix des méthodes qui perfectionnent et multiplient les produits. Il se mettrait à l'amende par une œuvre de surérogation et ne ferait que hausser la mesure de ses devoirs ordinaires en déployant sa capacité. Pourquoi inventerait-il de nouveaux moyens de faire plus ou de faire mieux? Pour perfectionner il faut penser; et penser est une peine qu'on ne se donne pas sans motif. L'homme dégradé au point de n'être qu'un animal de service, ne s'élève jamais au-dessus d'une aveugle routine, et les générations se succèdent sans

aucun progrès. La force peut venir à bout de faire travailler les hommes, mais elle ne les rendra jamais inventifs. Les procédés les plus avantageux à l'industrie, ceux qui facilitent et abrègent le travail, soit en fait de machines, soit en fait d'arrangement et de distribution de tâches, ont tous été inventés par des hommes libres. C'est ce qui explique la différence entre les progrès de l'industrie chez les anciens et les modernes (1). Encore le peu de perfectionnement qu'avaient atteint les arts utiles chez les anciens, faut-il l'attribuer aux récompenses qu'obtenaient les esclaves qui montraient quelque talent. Quel était le but du *pécule* (*a*) accordé aux esclaves, si ce n'était d'exciter leur adresse et leur intelligence? Et les maîtres ne leur montraient-ils pas l'émancipation en perspective pour les encourager (*b*)? S'il n'y avait eu

---

(*a*) Le *pécule* se composait du gain que l'esclave faisait dans ses heures de loisir, et auquel le maître promettait de ne pas toucher.

(*b*) *Aristote*, entraîné par les préjugés de son temps, regarde l'industrie comme incompatible avec la vertu et la dignité du citoyen, et il veut en conséquence qu'elle soit l'occupation des esclaves. Cependant il trouve qu'il serait utile de leur offrir à tous la liberté pour prix d'une bonne conduite. *Politique, liv. VII, chap. X.*

(1) C'est sans doute une des causes de l'infériorité des anciens dans l'industrie; mais il y en a beaucoup d'autres. Leur politique les constituait en état de guerre avec tous leurs voisins, et par conséquent faisait du service militaire le premier des devoirs; or rien n'est plus contraire aux travaux d'une industrie un peu perfectionnée, travaux qui exigent des hommes tout

ni *pécule* ni *affranchis* dressés au travail, l'industrie n'aurait pas fait plus de progrès à Rome que dans la république de Lycurgue.

L'influence pernicieuse de l'esclavage ne se borne pas seulement au *travail industriel;* elle s'étend encore sur les *capitaux*. Réduits pour la plupart à leur entretien indispensable, comment les esclaves pourraient-ils contribuer à l'accroissement du capital national? Et si l'humanité de leurs maîtres leur laisse la possibilité de gagner un superflu, cette faveur précaire, subordonnée au caractère d'un individu, ne leur inspire point cette confiance qui porte les vues sur l'avenir, qui montre dans des économies journalières la base d'un bien-être futur, et qui fait étendre sur la postérité des projets de fortune. Ils sentent bien que plus riches, ils seraient exposés à l'extorsion, si ce n'est de la part du maître, ce sera de la part des fermiers, des intendans et de tous les subalternes en autorité, plus avides et plus redoutables

---

entiers. Leurs guerres étaient exterminatrices: les biens et les personnes des vaincus devenaient la proie des vainqueurs; les biens mobiliers surtout étaient détruits ou emportés par les spoliateurs; or ce sont principalement ceux qui composent les capitaux et les produits de l'industrie. Les sciences étaient peu avancées parce que les bonnes méthodes pour découvrir la vérité, fruits de la philosophie moderne, étaient inconnues; or les sciences sont le fondement de tous les arts. On ferait nn volume des causes qui rendent notre industrie infiniment supérieure à celle des anciens. Mais on fait souvent la faute en économie politique, d'attribuer à une cause unique des effets qui presque toujours en ont plusieurs, et même un fort grand nombre. J.-B. S.

que le maître. Il n'y a donc point de lendemain pour la plupart des esclaves. Les jouissances qui se réalisent à l'instant peuvent seules les tenter. Ils seront ivrognes, paresseux, dissolus, sans compter les autres vices qui résultent de leur situation. Ceux qui ont un peu de prévoyance, enfouissent leurs petits trésors. Le triste sentiment de l'insécurité, inséparable de leur état, nourrit donc en eux tous les défauts destructifs de l'industrie, toutes les habitudes les plus funestes à la société, sans compensation et sans remède. Ce n'est pas ici une vaine théorie : c'est le résultat des faits dans tous les temps et dans tous les lieux (*a*).

En résumant ces observations, Messeigneurs, vous vous convaincrez sans doute, qu'il n'y avait point d'exagération dans ce que j'ai avancé plus haut, savoir que l'esclave n'agit pas autrement dans la production des richesses que comme une machine, et comme une mauvaise machine. Il s'ensuit que dans un pays où il n'y aurait d'autres ouvriers que des esclaves, l'accumulation des capitaux et le perfectionnement de l'industrie ne pourraient s'opérer que par l'économie, l'intelligence et l'application des *maîtres*. Examinons maintenant quelles sont la situation et les habitudes de cette classe de la société, et voyons s'il y a quelque apparence qu'elle puisse compenser par son industrie et son économie les pertes qui résultent de l'esclavage pour la richesse nationale.

(*a*) *Bentham, l. c. tom. II, p.* 184.

CHAPITRE IX.

Des propriétaires d'esclaves, considérés comme entrepreneurs.

Dans la plupart des pays où l'esclavage subsiste, le droit de posséder des esclaves est réservé aux propriétaires fonciers qui constituent le premier ordre dans l'état. Or c'est une observation confirmée par l'expérience de tous les siècles, que les entrepreneurs par état et les ouvriers qui vivent de l'emploi des capitaux, sont en général plus portés à faire des économies, que les propriétaires et les capitalistes qui subsistent principalement de rentes. Il faut que l'entrepreneur et l'ouvrier aient pleinement gagné par le travail industriel, l'un son profit et l'autre son salaire, avant qu'ils puissent en dépenser la moindre portion en travail non productif. Le salaire superflu que l'ouvrier dépense ainsi, est d'ailleurs peu de chose; et si le profit net fournit à l'entrepreneur de plus grands moyens pour faire des dépenses, il est rare de le lui voir entièrement employer en consommations stériles. Dès son enfance, il se nourrit de cet esprit d'ordre et d'économie qu'il voit régner autour de lui. Faisant tous les jours l'expérience de ce que l'argent vaut, connaissant tous les moyens d'en tirer profit, et étant à portée de faire valoir les moindres épargnes, il regrette l'argent qu'il ne peut employer comme capital.

Il en est tout autrement d'un propriétaire qui vit de ses rentes (*a*). Celui-ci peut toucher son revenu sans faire un travail productif; encore ce revenu, qui donne le plus de matière pour faire des épargnes, est-il pour la plupart employé en consommations stériles. Un seigneur terrien, dès son enfance ne voit autour de lui que des exemples de luxe et de prodigalité. Souvent sa situation dans le monde l'oblige à faire une grande dépense; il aime à se montrer généreux; il trouve au-dessous de lui de se mêler de ses affaires domestiques, il rougirait de l'idée de faire de petites économies dans son ménage. L'opinion de ses égaux le conduit à mépriser l'argent, il trouve qu'il n'est bon que pour être dépensé. Comparez le ménage d'un grand propriétaire à celui d'un riche marchand vivant dans la même ville et jouissant d'un revenu égal. L'un s'annonce par le faste, la magnificence et le désordre; l'autre se fait reconnaître par une élégante simplicité, alliée à la plus stricte économie.

(*a*) C'est de cette classe de propriétaires qu'il s'agit ici, et non de celle qui se voue exclusivement à la culture de ses terres, parce que cette dernière se confond avec les entrepreneurs par état. C'est surtout le cas dans les colonies: ici tout planteur est un véritable chef d'entreprises; il étudie la culture qu'il veut diriger; il en fait son unique métier, et il ne vise qu'à s'enrichir. Cependant les entreprises des planteurs se bornent au genre agricole; la préparation de leurs produits est abandonnée à la mère-patrie. — Dans les grands États d'Europe, il est rare de trouver des propriétaires qui se vouent exclusivement à la culture de leurs terres, et plus rare encore d'en voir qui se bornent à l'état de manufacturier ou de commerçant.

Le seigneur entretient trente domestiques, trois ou quatre suffisent au marchand. L'un fait ses emplettes à mesure qu'il a besoin de quelque chose, et il achète souvent à crédit; l'autre s'approvisionne aux époques les plus favorables, et il paye argent comptant. Le résultat est que le seigneur dépense tout son revenu et fait pour la plupart des dettes, tandis que l'autre grossit chaque année son capital, tout en se mettant de niveau avec le premier pour les véritables jouissances de la vie.

La même différence qu'on remarque entre les propriétaires et les entrepreneurs par état à l'égard de l'ordre et de l'économie, se fait encore observer à l'égard de leurs dispositions pour l'industrie. Un entrepreneur par état, c'est-à-dire un homme qui n'a d'autre occupation ni d'autre ressource que de faire valoir son travail et son capital, est ordinairement industrieux autant que frugal. Né et élevé dans la sphère de l'industrie, il se forme de bonne heure aux habitudes et aux occupations qu'elle exige. La connaissance parfaite qu'il a de son entreprise, le met en état de choisir les meilleures méthodes, et comme il se borne exclusivement à son métier, il parvient souvent à le perfectionner. Il sait apprécier ses ouvriers; il est rarement la dupe des charlatans. Dès son enfance, il contracte cette habitude d'ordre et d'économie si nécessaire au succès de toute entreprise industrielle. Accoutumé à employer son argent de préférence en projets utiles, le voyant journellement sortir de ses mains et y rentrer avec profit, il est communément hardi en entreprises, il n'a pas peur

d'y placer à la fois un gros capital, quand il a la perspective d'en retirer un profit proportionné.

Chez les nobles propriétaires, c'est tout le contraire. Ils regardent comme leur vocation naturelle et principale celle de servir l'état dans les emplois civils et militaires : leur éducation n'aboutit qu'à les rendre propres à cette destination; la plupart d'entre eux la suivent pendant la plus grande partie de leur vie, et les occupations utiles mais obscures de l'industrie leur restent entièrement étrangères. Il s'ensuit qu'un grand propriétaire a rarement le goût, et qu'il n'a presque jamais les qualités nécessaires aux entreprises industrielles. La dépense de sa personne et de sa maison absorbant ou même surpassant son revenu, comme cela arrive le plus souvent, où prendrait-il un capital pour le mettre à un pareil emploi (*a*)? S'il est de caractère à faire des économies, il trouve en général plus profitable de placer ses épargnes dans de nouvelles acquisitions, que de les employer à améliorer ses anciens domaines ou à établir des fabriques. Toutefois cette envie lui vient quelquefois; alors, ignorant les procédés de l'industrie, il est forcé de s'abandonner à quelqu'intendant dont le choix dépend presque toujours du hasard.

(*a*) En Russie, les banques d'emprunt ont été instituées dans la vue de fournir des capitaux aux propriétaires, pour améliorer leurs terres et établir des fabriques. Qu'est-ce qui en est résulté? Les propriétaires se sont endettés, mais les améliorations et les fabriques ne se voyent pas. Tout le monde sait combien le luxe de cette classe s'est accru depuis l'établissement des banques.

Les entreprises industrielles exigent la plus grande attention sur les plus petits gains et sur les moindres épargnes, attention dont est rarement capable un homme né avec une grande fortune, fût-il même naturellement économe. La situation d'un homme de cette classe le dispose plutôt à s'occuper d'embellissemens et de décorations qui flattent sa fantaisie, qu'à spéculer sur des profits dont il a si peu besoin. L'élégance de ses habits, de son logement, de son équipage, de ses ameublemens, voilà les choses auxquelles, dès son enfance, il a été accoutumé à donner ses soins. La pente que de telles habitudes donnent naturellement à ses idées, le dirige encore quand il veut s'occuper de projets d'industrie. Il embellira peut-être quelques arpens autour de sa maison; il fera peut-être construire de beaux bâtimens de ferme ou de fabrique, avec dix fois plus de dépense que la chose ne vaudra: mais il trouve bientôt que le capital placé dans ces entreprises, loin de lui donner le moindre profit, ne rend pas même l'intérêt ordinaire, et qu'il est sur le chemin de faire banqueroute. Alors il renonce brusquement à ses projets, et tout ce qui a été créé à tant de frais devient une ruine qui atteste son impéritie dans ce genre d'affaires.

Sans doute il y a partout des propriétaires qui se conduisent avec plus de prudence; mais outre qu'ils forment le plus petit nombre, ils sont loin d'égaler, pour l'économie et l'intelligence, les entrepreneurs par état. Ils n'ont presque jamais cet esprit de spéculation qui caractérise ces derniers. Le seigneur propriétaire est accoutumé à employer son argent en

dépenses plutôt qu'en projets utiles; il s'attend rarement à voir revenir dans sa poche celui qu'il a une fois dépensé. Cette circonstance le rend timide dans ses spéculations, autant que l'entrepreneur par état est hardi. Que le premier ait un gros capital, ce qui n'est pas fort ordinaire, il aura peine à se décider à le placer tout entier dans son entreprise. S'il fait quelque amélioration dans sa terre ou quelque entreprise manufacturière, ce ne sera pas volontiers avec un capital, mais avec ce qu'il aura épargné sur son revenu annuel. Quiconque a habité quelque temps un pays où les entreprises industrielles se font indifféremment par ces deux classes de gens, a pu observer combien les entrepreneurs par état sont plus hardis en spéculations que les propriétaires, et combien ils les surpassent en intelligence, en ordre et en économie.

Il est donc prouvé qu'en général les maîtres des esclaves sont d'aussi mauvais entrepreneurs que leurs esclaves sont de mauvais ouvriers. Ainsi, dans un pays où tout le revenu net de la société se trouve dans les mains de pareils entrepreneurs, et où tous les travaux industriels se font par de pareils ouvriers, il est impossible que le capital national s'accroisse considérablement, et que l'industrie prenne un essor vigoureux.

CHAPITRE X.

Des esclaves censitaires et des serfs.

L'*esclave censitaire* est soumis à un cens ou tribut moyennant lequel son maître lui accorde la permission de gagner sa subsistance par un travail libre. La fixation du tribut se règle d'un côté sur les facultés personnelles et pécuniaires de l'esclave, et de l'autre sur le caractère et le besoin du maître. Souvent celui-ci abandonne en même temps sa terre aux esclaves, ou leur fournit un capital pour faire des entreprises de manufacture ou de commerce; dans ce cas, le cens qu'il leur impose s'augmente par la rente du terrain ou par l'intérêt du capital; mais toujours il est arbitraire et peut être changé à volonté par le maître.

Cet adoucissement de l'esclavage a été pratiqué chez différens peuples (*a*); mais je doute qu'il ait jamais existé quelque part dans cette extension où on le trouve en Russie. C'est une des causes les plus efficaces qui y affaiblissent les suites funestes de l'es-

(*a*) Au rapport de Tacite, il était en usage chez les anciens Germains. *Cæteris servis, non in nostrum morem, descriptis per familiam ministeriis, utuntur. Suam quisque sedem, suos penates regit. Frumenti modum dominus, aut pecoris, aut vestis, aut colono injungit : et servus hactenus paret. Cætera domus officia uxor ac liberi exequuntur.* (*De mor. German. c.* 25.)

clavage, et si jamais on songe sérieusement à l'abolir, cette institution en offre le moyen le plus simple et le moins sujet à des inconvéniens.

Les avantages que le cens présente pour la richesse nationale et pour l'humanité, comparativement aux corvées, peuvent se réduire aux quatre circonstances suivantes :

1° Il n'est pas difficile de sentir qu'en général la situation de l'esclave doit être moins dure quand il paie un cens que lorsqu'il fait des corvées. Sa position alors le rapproche de l'homme libre, ou du moins lui en laisse l'illusion; son activité est moins gênée; enfin il n'a plus à craindre de mauvais traitemens, car s'il se loue à un maître, le rapport dans lequel il se trouve avec lui est celui d'un ouvrier libre.

2° L'esclave censitaire fait un travail libre, c'est-à-dire il a le choix de son travail, il l'exécute de bon gré, il y est excité par son intérêt; ainsi on ne peut guère douter qu'il ne soit en général plus laborieux et plus inventif que celui qui fait des corvées.

3° Il a des motifs et des moyens pour économiser qui manquent souvent à l'autre.

4° Cette institution obvie en partie aux inconvéniens qui résultent du défaut d'ouvriers libres, dans un pays où il n'y en a point, ou qui n'en a pas un nombre assez considérable pour entreprendre avec eux des manufactures ou des opérations commerciales.

Toutefois l'insécurité qui accompagne toujours la condition de l'esclave, diminue de beaucoup ces

avantages. L'esclave censitaire, quelque peu gêné qu'il soit dans l'exercice de son industrie, l'est toujours trop pour en faire son occupation constante et exclusive. Comment aurait-il l'idée de subir un apprentissage, de sacrifier quelques années de temps et beaucoup de moyens pour bien saisir les procédés d'un art, lui qui risque à tout moment de se voir rappelé par son maître et employé à quelque autre besogne? Ainsi la division du travail ne gagne presque rien par le cens. D'ailleurs quelle que soit la probabilité qu'a l'esclave censitaire de garder pour lui les fruits de ses sueurs, elle n'égale jamais la certitude dont jouit l'ouvrier libre à ce sujet. Cette circonstance émousse l'aiguillon de l'intérêt, amortit l'industrie, et rend les économies moins fréquentes.

« Souvent les hommes sont pauvres, dit l'immortelle *Catherine* (*a*), parce qu'ils vivent sous des lois dures, et qu'ils regardent leurs champs moins comme le fondement de leur subsistance que comme un prétexte à la vexation.... Ont-ils de l'argent, ils l'enterrent et se gardent bien de le faire valoir; ils craignent de passer pour riches, et que les richesses ne leur attirent des persécutions et des vexations. » Si l'on voit en Russie des exceptions à cette règle, si l'on y trouve des villages peuplés d'esclaves industrieux, cette anomalie apparente ne dément point l'expérience de tous les âges et de tous les peuples; elle prouve seulement qu'en Russie les maîtres en agissent souvent moins arbitrairement avec leurs esclaves

(*a*) *Instruction pour le projet d'un Code, ch. XII*, § 276.

qu'on ne le fait ordinairement en d'autres contrées. Encore ces exceptions sont-elles toujours dans une proportion très-faible avec le nombre immense d'esclaves qui habite ce vaste empire; l'influence de l'insécurité attachée à cet état ne se confirme que trop par la situation dans laquelle le grand nombre végète.

Autant l'ouvrier libre est au-dessus du *serf*, autant celui-ci se trouve au-dessus de l'esclave, même censitaire. Comme ses obligations sont stipulées par la loi, et qu'il a la propriété légale de tout ce qu'il acquiert, naturellement il s'efforce d'améliorer son sort : il est en général plus laborieux, plus inventif, plus économe. D'un autre côté, sa condition l'attache à la glèbe, et c'est en quoi elle est contraire au développement de ses facultés : elle entrave la division du travail et conséquemment les progrès de l'industrie. Dans la situation des serfs censitaires, ces obstacles sont moins sensibles que dans celle des serfs à corvées.

Les observateurs qui voient l'intérieur de la Russie sont surpris de trouver quelquefois plus d'aisance et d'industrie dans les villages des particuliers que dans ceux de la couronne, quoique les premiers soient habités par des esclaves et les seconds par des serfs. Le fait est vrai; mais en conclurait-on que l'esclavage vaut mieux que la servitude, et que celle-ci est préférable à la liberté? Ce serait une manière étrange de raisonner. Il ne suffit pas de constater le fait, il faut en rechercher les causes. Or dans ce cas il n'est pas difficile de les découvrir. Les paysans des grands propriétaires sont souvent traités avec beaucoup de

ménagement; ceux de la couronne se voient quelquefois exposés aux chicanes et aux extorsions des officiers subalternes du gouvernement; les uns ont un protecteur puissant intéressé à les défendre; les autres sont vexés par ceux mêmes qui ont l'obligation de les protéger.

Sans la sûreté des personnes et des propriétés, la liberté n'est qu'un vain mot : ainsi, quand les serfs et les paysans libres ne jouissent point de cette sûreté, leur situation ne vaut pas mieux que celle des esclaves. Faisons en sorte que leurs droits leur soient assurés, et jugez ensuite laquelle de ces conditions est préférable à l'autre.

Dans l'Europe occidentale, sous le régime féodal, le sort des esclaves était beaucoup plus dur qu'il ne l'est actuellement en Russie, puisque le maître avait droit de vie et de mort sur ses esclaves; cependant l'insécurité générale et l'oppression exercée par les grands propriétaires étaient telles, que plusieurs hommes libres renoncèrent par désespoir à leur liberté et se soumirent volontairement à l'esclavage, uniquement pour être protégés. Le plus souvent ils cédèrent leur liberté à des évêques ou à des abbés, afin d'avoir part à la sûreté particulière dont jouissaient les vassaux et les esclaves des églises et des monastères. L'oppression ne s'étendait pas seulement sur les campagnes : les habitans des villes y étaient également exposés. Et comme, dans cet état de troubles et de désordre, la sûreté personnelle dut être l'objet essentiel de chaque individu, et que les grands barons pouvaient seuls assurer à leurs vassaux une

protection suffisante, les villes mêmes se voyaient dans la nécessité de se soumettre à la juridiction arbitraire de quelque baron, de consentir aux taxes les plus onéreuses et aux services les plus humilians, pour acheter à ce prix la conservation du peu de liberté et de propriété qui leur restait encore (*a*). Comme il serait absurde de vouloir prouver que l'esclavage et le villenage des temps féodaux étaient un état heureux, par la raison que des hommes libres et des villes entières s'y soumettaient volontairement, il serait également absurde de soutenir que l'état des esclaves russes est préférable à la liberté, parce qu'il y a des hommes libres en Russie qui sont parfois plus vexés que certains esclaves.

Au reste, partout en Russie où l'intégrité et la vigilance des gouverneurs mettent un frein à la cupidité des agens subalternes du gouvernement, la situation des serfs de la couronne, et plus encore celle des cultivateurs libres, est une preuve évidente des bienfaits de la liberté. Qu'on se rappelle que la plupart des villes de district créées par les institutions de Catherine II, étaient des villages de la couronne, et que plusieurs d'entre elles n'ont dû leur élévation au rang de cités qu'à l'industrie et à l'opulence qui s'y étaient répandues avant cette époque. Qu'on jette un regard sur les colonies des gouvernemens de Saratof, de Cathérinoslaf, du Caucase, etc., et qu'on se demande si leurs habitans eussent atteint la même

(*a*) Robertson, *Hist. de Charles-Quint*, *Introd. Preuves et éclaircissemens*, *notes IX et XVI.*

prospérité s'ils avaient été dans l'esclavage. D'où vient que les progrès de l'Amérique septentrionale en richesse, en population, en industrie, sont bien plus rapides que ceux de la Russie, tandis qu'il y a tant d'analogie dans la situation de ces deux pays, et que la Russie jouit en outre de l'avantage d'être immédiatement en contact avec les pays du monde les plus riches ou les plus civilisés? Peut-on en assigner une autre cause que celle que nous venons d'indiquer.

CHAPITRE XI.

Progrès de l'enrichissement chez un peuple agricole qui travaille avec des esclaves ou des serfs.

L'ANALISE que nous venons d'achever, Messeigneurs, a dû vous convaincre d'avance que ces progrès ne peuvent être que très-lents, et que l'esclavage doit à la fin arrêter tout-à-fait l'industrie, au moment où elle a besoin de prendre l'essor le plus vigoureux. Ce résultat de nos recherches est également confirmé par l'expérience.

Commençons par examiner l'état de l'*agriculture* chez les peuples qui l'ont exercée ou qui l'exercent encore aujourd'hui avec des ouvriers esclaves. Telle était la culture des anciens Grecs : aussi à en juger par les témoignages des auteurs contemporains, elle doit y avoir été dans un état d'imperfection dont nous pouvons à peine nous faire une idée. Aristote,

en parlant de la république imaginaire de Platon, s'écrie sur le nombre de 5000 soldats sur pied que ce philosophe suppose nécessaire pour la défense de sa république : « Pour nourrir, dit-il (*a*), un nombre si prodigieux d'oisifs, il ne faudrait rien moins que les plaines de Babylone ou quelque autre contrée aussi vaste. En matière de supposition il est permis sans doute de se donner carrière; mais du moins faut-il se renfermer dans les bornes de la possibilité. » Que dirait Aristote s'il voyait les armées, les flottes et le nombre immense d'hommes non productifs que nourrit le sol de la Grande-Bretagne? Tant que les anciens Romains cultivaient eux-mêmes leurs champs, l'Italie était renommée pour la fertilité et l'abondance des vivres; mais l'agriculture tomba quand elle fut abandonnée aux esclaves. Alors, au lieu de faire cultiver les terres, on les transforma en prairies, et les habitans de cette belle contrée devinrent dépendans, pour leur subsistance, des provinces situées au delà de la mer. Les petits propriétaires et les fermiers disparurent; et le même pays qui avait autrefois présenté l'aspect riant d'une foule de villages peuplés d'hommes libres et aisés, devint une vaste solitude, où étaient semés ça et là quelques palais magnifiques, qui formaient le contraste le plus saillant avec ces misérables cabanes et ces cachots souterrains dans lesquels on enfermait les esclaves (*b*). Ces faits rap-

(*a*) *Politique d'Aristote*, *liv. II*, *ch. VI*.

(*b*) En Italie, les *Ciceroni* qui vous promènent dans les ruines des palais et des maisons de campagne antiques, ne

portés par les historiens romains, sont attestés et expliqués par Pline, Columelle et Varron. « Quelle était la cause de ces récoltes abondantes? se demande Pline, en parlant des premiers temps de la république. C'est qu'alors des hommes consulaires s'occupaient de la culture des champs, tandis qu'aujourd'hui elle est livrée à des malheureux chargés de fers et qui portent sur leur front la marque honteuse de leur esclavage (*a*). »

La supériorité des cultivateurs libres sur les esclaves est reconnue même par les maîtres, quand ils ont assez de lumières pour juger de la différence, et assez de bonne foi pour en convenir. Rappelez-vous à ce sujet le passage de Columelle que j'ai cité plus haut (*b*), et dans lequel il dépeint la négligence et la mauvaise volonté des ouvriers esclaves; dans le même chapitre, cet auteur avance comme un principe fondamental, que, quel que soit le genre de culture, le travail du colon libre est toujours préférable à celui

---

manquent pas de vous montrer des souterrains qu'ils appellent les *cento camere*, parce que ce sont différentes chambres qui communiquent toutes à une seule galerie. Ces *cento camere* ne sont autre chose que la demeure des anciens esclaves, qu'on y faisait rentrer tous les soirs, et qu'on y gardait d'autant plus aisément que ces chambres n'avaient qu'une seule issue. (*De la félicité publique*, *tom. II*, *pag.* 288.)

(*a*) *Quænam ergo tantæ ubertatis causa erat? Ipsorum tunc manibus colebantur agri; ad nunc eadem illa vincti pedes, damnatæ manus, inscripti vultus exercent.* (*Plin. Hist. nat. liv. XVIII*, *c.* 3.)

(*b*) Pag. 146.

de l'esclave (*a*). Pline est du même avis : « Ce qui se fait par des mains libres, dit-il (*b*), s'exécute non-seulement avec plus de bonne volonté, mais encore avec plus d'intelligence. » Notez bien que ces témoignages en faveur du travail libre sont rendus par des Romains, propriétaires d'esclaves, et les plus grands agronomes de leur temps.

Dans le moyen âge, et tant que l'esclavage subsista sous un gouvernement féodal, l'agriculture était partout languissante. Les nobles, propriétaires des terres, avançaient à leurs esclaves le chétif capital qui faisait aller leur culture, et tout le produit de la terre leur appartenait, soit comme rente, soit comme intérêt, soit enfin comme loyer de leurs esclaves. Dans l'état actuel de l'Europe, où la culture des terres se fait par des fermiers indépendans, le propriétaire ne fait aucune avance, il ne reçoit que la rente foncière, et cette rente ne va guère au delà du tiers de la totalité du produit, quelquefois pas au quart. Néanmoins ce tiers ou quart du produit annuel est trois ou quatre fois plus grand que n'était auparavant le total, à cause de l'amélioration des terres et de la culture, suite de l'augmentation des capitaux et de l'industrie, qui eux-mêmes sont une suite de la liberté et de la propriété dont jouit le cultiva-

(*a*) *Omne genus agri tolerabilius sub liberis colonis quam sub villicis.*

(*b*) *Honestis manibus omnia lætius proveniunt, quoniam et curiosius fiunt.* (*Hist. nat. lib. XVIII, c.* 3.)

teur (*a*). A mesure des progrès que fait l'amélioration des terres, la rente diminue bien dans sa proportion avec le produit, mais elle augmente relativement à l'étendue de la terre (*b*).

L'Europe moderne nous fournit des données plus précises pour comparer le rapport de la culture quand elle est exercée par des esclaves et par des hommes libres. Le comte de Bernstorf, après avoir affranchi ses paysans, fit dresser des tableaux sur le produit de ses terres, avant et depuis cette époque; ils donnèrent le résultat suivant. Avant l'affranchissement on avait récolté en seigle le 3e grain, en orge le 4e, en avoine le $2\frac{2}{3}$. Après cette époque, la terre rendait en seigle le $8\frac{1}{3}$ grain, en orge le $9\frac{1}{3}$, en avoine le 8e. Le revenu annuel de ce bien-fonds se trouvait augmentée par l'amélioration de la culture, d'une valeur de 17,698 rixdalers (*c*).

M. Coxe rapporte dans son voyage en Pologne (*d*), que les terres du comte Zamoiski dans lesquelles il avait affranchi ses paysans, s'étaient améliorées depuis cette époque au point de lui rapporter, dix-sept ans après, un revenu triple de celui qu'il avait perçu lorsque ses laboureurs étaient esclaves.

En 1765 les domaines du roi de Danemarck dans

(*a*) Smith, vol. I, pag. 8.

(*b*) Voyez t. I, page 372.

(*c*) *Landliches Denkmal dem Grafen von Bernstorf von seinen Bauern errichtet. Kopenh.* 1734, *p.* 8 *et* 15.

(*d*) *Travels through Poland, Russia, etc. by William Coxe. B. I, chap. XII.*

le Holstein furent divisés en petites propriétés, et vendus, soit aux paysans affranchis, soit à d'autres particuliers. Dans l'espace de 22 ans, jusqu'en 1787, on avait vendu de cette manière 52 domaines où la servitude était abolie : leur vente avait rapporté à la couronne un capital de 596,252 rixdalers, et cette somme, hypothéquée sur les terres de ces petits propriétaires, portait un intérêt de 5 pour cent. Les revenus que le roi en avait retirés ne se montaient qu'à 87,246 rixdalers; en 1787 les nouveaux propriétaires en tiraient 106,039 rixdalers, somme à laquelle il faut ajouter les intérêts du prix d'achat des terres, qui formaient une valeur de 42,649 rixdalers (*a*).

Ces exemples suffiront pour prouver que l'agriculture n'atteint jamais un haut degré de perfection quand elle est exercée par des esclaves ou des serfs (*b*); or si l'esclavage est un obstacle pour les progrès de l'agriculture, il doit être à plus forte raison

---

(*a*) Thearup, *Statistik der Dan. Monarch.*, t. I, pag. 148 et 228.

(*b*) Si vous voulez vous convaincre davantage de ce principe, surtout dans son application à la Russie, je vous invite à lire l'excellent ouvrage de M. *Jakob* qui a remporté le prix sur la question suivante, proposée par la Société économique de Saint-Pétersbourg : *Déterminer d'après un calcul exact du temps, de la qualité et du prix du travail, laquelle des deux manières de cultiver les terres est plus profitable pour le propriétaire, celle qui se fait par des esclaves, ou celle qui emploie des ouvriers libres?* Cet ouvrage que ladite Société a publié en langue russe, et dont l'auteur a donné une édition

pour les *manufactures*. Nous avons vu comment les arts mécaniques naissent insensiblement à côté des travaux rustiques, et comment ils se perfectionnent en s'en séparant. Or comme l'esclavage empêche cette séparation, il retient les arts éternellement dans l'enfance; car la division du travail, qui seule peut perfectionner ces arts, devient impossible là où l'homme est attaché à la glèbe.

Dans cet état de choses, l'esclave suffit lui-même comme il peut à la préparation des produits qu'il consomme : il bâtit lui-même sa chaumière, il fabrique lui-même ses meubles, ses ustensiles, il tisse lui-même ses étoffes, il coud lui-même ses habits, et les préparations auxquelles il ne peut pourvoir par lui-même, il est obligé de s'en passer. Aussi tout ce qui l'environne est misérable, et pour monter ce chétif ménage, il lui faut dix ou vingt fois plus de temps, de peine et de matériaux qu'il n'en aurait fallu aux différens artisans qui constituent ces métiers, pour en former un beaucoup plus solide, plus commode et plus apparent.

Le maître, à la vérité, ne se contente pas de tra-

---

puls complète en allemand, démontre par une foule d'exemples, tirés de la culture actuelle des terres en Russie, combien cette culture est inférieure à celle des autres pays où elle se fait par des hommes libres. Un séjour de plusieurs années que l'auteur a fait dans l'intérieur de l'empire, l'a mis à portée de recueillir ces faits instructifs; il y a joint ceux que M. *Young*, fils du célèbre agronome anglais, a rassemblés en 1807 dans le gouvernement de Moscou, où il s'était transporté sur l'invitation de l'empereur pour étudier la culture russe et communiquer ses observations au ministère de l'intérieur.

vaux si grossiers : pour en faire naître qui le soient un peu moins, il établit une espèce de division parmi ses esclaves; il en retire quelques-uns de la charrue pour en faire des charpentiers, des maçons, des cuisiniers, des tailleurs, des cordonniers. Mais si le travail agricole ne se perfectionne que faiblement sous le régime de la contrainte, celui des manufactures ne fait presque point de progrès sous un tel régime. Le produit de l'agriculture est en grande partie l'ouvrage de la nature; lors même que l'ouvrier s'acquitte mal de sa besogne, la nature fait toujours son devoir, et quelque imparfait que soit le procédé du cultivateur, le produit ne s'en ressent que par rapport à la quantité; à l'égard de la qualité il est à peu près toujours le même. Les produits des manufactures, au contraire, sont presque entièrement l'ouvrage de l'homme, et conséquemment ils ne peuvent se perfectionner que par le zèle, l'activité et les efforts des hommes. Or la contrainte ne produit jamais ces effets : si elle parvient à faire travailler les hommes, c'est tout ce qu'elle peut; mais elle ne les rend jamais inventifs, zélés, intelligens. Ainsi dans les manufactures la supériorité de l'ouvrier libre sur l'esclave est encore bien plus sensible que dans la culture des terres (*a*). On a bien vu quelques pays à esclaves fleurir par l'agriculture, mais on n'en peut

(*a*) Plus les manufactures se répandent en Russie, et plus on y commence à sentir cette vérité. En 1805 M. *Pontéléyef*, entrepreneur d'une manufacture de toiles dans le district de Moscou, rendit la liberté à tous ses ouvriers esclaves, dont le nombre se montait à 84, y compris les femmes et les en-

pas citer un seul où les arts mécaniques aient été portés à un haut point de perfection.

Dans l'ancienne Rome et en Grèce les métiers étaient remplis par les esclaves des riches, qui les exerçaient pour le compte de leurs maîtres, et cet ordre de choses mettait le pauvre artisan libre presque dans l'impossibilité de trouver le débit de son ouvrage. Aussi quelques magnifiques que soient les tableaux qu'on nous fait de la richesse et du luxe des peuples anciens, il n'en est pas moins vrai qu'un habitant aisé d'une de nos villes modernes de province est à portée de se procurer mille agrémens et jouissances de la vie, qui étaient inconnus à ces maîtres du monde ou qui n'étaient réservés que pour les plus riches d'entre eux. Ils ne connaissaient ni montres, ni pendules, ni lunettes, ni glaces, ni voitures suspendues, ni papier, ni livres imprimés; ces objets et une foule d'autres ouvrages de manufacture leur manquaient absolument; plusieurs autres étaient d'une cherté excessive. La soierie se vendait pour son poids d'or. Le prix qu'on payait pour une pièce de belle toile paraît avoir été tout aussi exorbitant; et comme la toile se fabriquait en Europe, on ne peut rendre raison de l'énormité du prix, que par la grande dépense du travail mise à cet ouvrage; et cette grande dépense de travail, à son tour, ne peut avoir eu d'autre cause que l'imperfection des machines dont on faisait usage.

---

fans. La même année, M. *Milioutin* en fit de même. (Voyez С. Петербургскои Журналъ, 1805, n° XII, pag. 14.

Le prix des belles étoffes de laine, quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait aussi prodigieux, paraît cependant avoir été fort au-dessus des prix actuels. Pline rapporte (*a*) que les draps se vendaient au poids, et que ceux teints d'une certaine façon coûtaient 100 deniers romains (environ 25 roubles d'argent) la livre pesant; d'autres teints d'une autre façon, coûtaient 1000 deniers la livre, ou 250 roubles. Pour vous faire une idée juste de ces prix numériques, il faut les quadrupler; car vous savez que l'argent valait alors environ quatre fois plus qu'aujourd'hui. Il est vrai que le haut prix des draps, à ce qu'il semble, était principalement dû à la teinture. Mais si l'étoffe par elle-même n'eût pas été beaucoup plus chère qu'aucune de celle qu'on fabrique aujourd'hui, on n'aurait certainement pas fait pour elle la dépense d'une teinture aussi précieuse : la disproportion aurait été trop forte entre la valeur de l'accessoire et celle du principal (*b*).

De même que l'esclavage arrêta les progrès des manufactures chez les Romain, il fut encore nuisible au *commerce*, qu'il retint chez eux dans un état d'enfance. La boussole, les postes, les lettres de change, les papiers de crédit, les banques, les assurances, en un mot, tous les perfectionnemens du commerce leur étaient inconnus et ne furent inventés que lorsque la destruction totale de l'esclavage avait fait naître un tiers-état et que des hommes libres se vouaient

(*a*) *Hist. nat.*, lib. IX, cap. 39.

(*b*) Smith, vol. II, pag. 38.

à l'exercice du commerce. Les Romains étaient riches; mais cette richesse était le partage d'un petit nombre de citoyens; tout le reste croupissait dans la misère la plus profonde, qui n'était que faiblement soulagée par les largesses du trésor public. Encore cette richesse n'était-elle point le fruit de l'industrie, mais celui du pillage que Rome exerçait sur les peuples vaincus. Si la guerre n'avait pas été pour les Romains un moyen d'acquérir, ils seraient toujours restés pauvres, comme dans les premiers temps de la république, à moins qu'ils n'eussent aboli l'esclavage et exercé les arts industriels comme font les peuples modernes.

Sous le régime féodal le faible et étroit commerce qui se faisait en Europe, et le petit nombre de fabriques simples et grossières qui y étaient établies, n'exigeaient que de très-minces capitaux. Il fallait pourtant que ces capitaux rendissent de très-grands profits, du moins à en juger par le taux de l'intérêt. Nulle part ce taux n'était au-dessous de 10 pour cent et il fallait bien que les profits d'entrepreneurs pussent suffire à payer un intérêt aussi fort. A présent on fait d'immenses entreprises manufacturières et commerciales, et le taux de l'intérêt n'est nulle part plus haut que 6 pour cent; dans les pays les plus riches il est même tombé à 4, 3 et 2 pour cent. Cet accroissement de l'industrie, cette baisse de l'intérêt, sont une suite de l'affranchissement des esclaves. « Un changement si considérable dans la condition de la partie la plus nombreuse du peuple, dit un historien philosophe (*a*),

(*a*) Robertson, *Hist. de Charles-Quint*, introd., sect. 1.

ne pouvait manquer d'avoir les suites les plus importantes. Le laboureur, disposant alors de sa propre industrie, et assuré de recueillir pour lui-même les fruits de son travail, devint le fermier des anciennes terres qu'il avait été forcé de cultiver auparavant pour le bénéfice d'un autre. Les noms odieux de maître et d'esclave, les plus humiliantes de toutes les distinctions pour la nature humaine, furent enfin anéantis. La liberté ouvrit une nouvelle carrière à l'industrie des affranchis, et leur fournit de nouveaux moyens de l'exercer et de l'étendre. L'espérance d'augmenter leur fortune et de s'élever à un état plus honorable, était un puissant aiguillon pour animer leur activité et leur génie. Ainsi cette classe nombreuse d'hommes qui n'avaient auparavant aucune existence politique et n'étaient employés que comme de simples instrumens de travail, devinrent d'utiles citoyens, et servirent à augmenter la force et les richesses des sociétés qui les avaient admis au nombre de leurs membres. »

L'époque de l'abolition entière de l'esclavage en Europe est l'aurore de toutes les grandes découvertes qui honorent l'esprit humain, qui ennoblissent l'existence de l'homme et qui la rendent plus douce et plus agréable. Tous les progrès que l'Europe a faits dans les sciences et les arts, dans le gouvernement et dans l'industrie, progrès qui lui assurent une prééminence si glorieuse sur les autres parties du monde, ne datent que de cette grande et bienfaisante révolution; et il n'y a point de doute que si elle n'avait pas eu lieu, l'Europe croupirait encore à peu près dans la

même barbarie dans laquelle elle était ensevelie pendant tant de siècles. Il est vrai qu'aujourd'hui l'esclavage ne peut plus avoir les mêmes effets destructifs pour les pays où il subsiste encore, qu'il avait pour l'Europe dans le moyen âge : alors il était général; aujourd'hui les états qui le tolèrent se trouvent environnés de peuples libres, opulens et civilisés, dont les capitaux, les lumières et les découvertes viennent au secours de leur développement. Ces états comptent un nombre plus considérable de petits propriétaires et d'hommes libres qu'il n'y en avait jamais dans aucun pays de l'Europe pendant le régime féodal; ils jouissent d'un gouvernement plus régulier et d'une sûreté extérieure et intérieure incomparablement plus grande que les états du moyen âge. Enfin les mœurs y adoucissent l'esclavage à un point inconnu chez les anciens et fort rare chez les peuples d'Europe à toutes les autres époques. Ces circonstances modifient sans doute les effets de l'esclavage et les rendent moins destructifs pour la prospérité des nations; mais ce serait s'abuser étrangement que de croire pouvoir atteindre, en conservant l'esclavage, la richesse et la civilisation des nations libres.

Pour ne parler que de l'industrie, voyez quels efforts on a faits en sa faveur, quels encouragemens on lui a prodigués depuis deux siècles dans les pays où l'esclavage subsiste encore. Et quels ont été les effets de tant de soins de la part du gouvernement? La division du travail a-t-elle fait des progrès? Les manufactures se sont-elles multipliées? Le commerce se fait-il avec l'industrie et les fonds des nationaux?

Vous voyez quel essor vigoureux l'industrie a pris depuis une cinquantaine d'années dans les États-Unis d'Amérique et en Irlande, et comparez-lui les faibles progrès qu'elle a faits en Russie, en Pologne, en Hongrie, en Danemarck, et partout où subsiste l'esclavage, quoique ces pays aient commencé bien plus tôt à se livrer aux manufactures et au commerce. Les États-Unis avaient en 1800 une population de 5,300,000 âmes. Ils exportèrent dans les trois années suivantes, évaluation moyenne, chaque année pour la valeur de 98,550,000 roubles. La Russie avait en 1800 environ 40 millions d'âmes; elle exporta dans les trois années suivantes, évaluation moyenne, chaque année pour la valeur de 58,125,500 roubles. Ainsi, la population de la Russie surpassait 7 fois et demie celle des États-Unis, tandis que son commerce d'exportation ne faisait que les six dixièmes de celui des États-Unis (*a*).

(*a*) Voici le détail de ces données.

Exportation des États-Unis.	Dollars.	Roubles d'argent.
1801.....	71 millions.	95,850,000
1802.....	93.....	125,550,000
1803.....	55.....	74,250,000
	Total...	295,650,000
	Année moyenne...	98,550,000

Exportation de la Russie...	Roub. assign.	Roub d'arg.
1801.....	77 millions.	51,012,500
1802.....	79.....	56,161,000
1803.....	84.....	67,200,000
	Total...	174,373,500
	Année moyenne...	58,125,500

Les exportations et les importations de l'Irlande s'élevèrent en 1808 à 118 millions de roubles. Suivant les tableaux officiels publiés en Russie, le commerce de cet empire présentait en 1802 une valeur de 120 millions de roubles assignats, et en 1803 une de 123 millions, ce qui fait en roubles d'argent pour la première année 86 millions, et pour la seconde 98. Ces deux années ont été les plus florissantes que notre commerce ait eu de long-temps; cependant le montant des échanges avec l'étranger, si on le compare à celui de l'Irlande, lui est inférieur, la première année de 32 millions, et la seconde de 20. Remarquez avec cela que la population de la Russie est huit fois celle de l'Irlande. Presque la moitié des exportations actuelles de l'Irlande consiste en produits manufacturés, tandis que la Russie n'exporte que des produits bruts, qui tout au plus ont reçu quelque préparation grossière. L'exportation des toiles irlandaises seule fait à présent un objet de plus de 32 millions de roubles; et la Russie qui fournit de lin toute l'Europe et qui en produit les meilleures qualités, ne vend que des toiles à voile; les toiles fines qu'elle fabrique sont loin de suffire à la consommation de ses habitans. Néanmoins les manufactures, et particulièrement celles de toiles, y sont encouragées depuis le règne du Tsar Alexis (*a*).

Voilà des faits qui parlent. Si malgré tous les encouragemens qu'on a prodigués à l'industrie depuis

---

(*a*) Voyez la note XX, sur l'état actuel des manufactures en Russie.

un siècle et demi, elle a fait si peu de progrès parmi nous; si nous manquons encore, je ne dis pas de manufactures, car pour en avoir il faut que le capital de la Russie s'accroisse encore davantage, mais d'artisans dans les métiers les plus communs et les plus nécessaires (*a*); si la division du travail est presque nulle; si nos ouvriers travaillent encore pour la plupart avec des outils imparfaits; enfin si le produit de leur industrie est inférieur à celui des étrangers, et pour la quantité et pour la qualité, on doit surtout en accuser l'esclavage. La division du travail est incompatible avec l'esclavage; et sans elle point ou peu d'échanges, point de perfectionnement dans les travaux industriels, point de machines et d'outils ingénieux, et par conséquent point de manufactures, point de commerce. Voilà la principale cause qui arrête en Russie l'essor de l'industrie. Il n'y a peut-être pas de nation au monde qui soit plus susceptible que la nôtre de se distinguer dans cette carrière. Actif, laborieux, adroit, intelligent, frugal, le peuple russe est doué de toutes les qualités qui constituent le bon travailleur et qui assurent l'accroissement du capital national. Ce n'est pas sa faute s'il reste en ar-

---

(*a*) Lorsqu'il fut question, en 1804, d'établir une université à Kharkof, on se vit obligé d'y faire venir de l'étranger, aux frais du gouvernement, des menuisiers, des forgerons, des cordonniers, des boulangesr, etc. Cependant Kharkof est une ville de 12,000 âmes, et le chef-lieu de son gouvernement. Qu'on juge d'après cela de l'état des métiers dans les villes moins importantes et plus éloignées du centre de l'empire.

rière des Irlandais et des Américains, qui sont peut-être moins favorisés que lui par la nature.

La même cause produit les mêmes effets en Hongrie, où le paysan naguère était esclave, et où il vit encore aujourd'hui dans l'oppression. « Le Hongrois libre, dit M. *Demian* (*a*), dédaigne les travaux mécaniques. Ce sont toujours des Allemands qui viennent élever ses châteaux, dessiner ses jardins, construire ses voitures, et satisfaire à tous les besoins que le luxe a introduit chez lui. Quoique les Hongrois aient eu de tout temps pour costume national l'habit de hussard, couvert de galons et de tresses, on ne trouvait, il y a quarante ans, pas un seul passementier dans le royaume, excepté dans la capitale. En 1792 on ne comptait à Pesth que quatre passementiers et un brodeur en or. »

Ainsi quelles que soient les modifications que nos mœurs et la situation actuelle de l'Europe apportent à l'esclavage, il n'en est pas moins constaté par l'expérience qu'il est le plus grand obstacle à la richesse que les peuples puissent rencontrer. Quand je parle ici de richesse, j'entends la richesse nationale, non pas celle de quelques individus. Tout pays à esclaves compte quelques grands propriétaires immensément riches sur des milliers d'habitans pauvres; mais cette énorme inégalité des fortunes est un autre mal politique, et il accuse plutôt l'esclavage qu'il ne le justifie.

(*a*) Officier autrichien, dans son *Tableau géogr. et polit. des royaumes de Hongrie, d'Esclavonie, de Croatie et de la Grande-Principauté de Transylvanie, tom. I, pag.* 192.

CHAPITRE XII.

Direction naturelle du travail et des capitaux. — Troisième période : Peuples manufacturiers et commerçans.

Nous voilà parvenus à la dernière période de l'enrichissement : c'est celle où un peuple libre, à l'aide d'un capital toujours grossissant, perfectionne sa culture, étend et multiplie ses manufactures, et entreprend le commerce étranger.

Tant qu'il n'y a point d'hommes riches qui aient de gros capitaux à mettre dans les entreprises d'*agriculture;* tant que le prix des productions de la terre est si bas que les récoltes ne suffisent pas pour assurer aux entrepreneurs, outre la rentrée de leurs fonds, des profits peu inférieurs à ceux qu'ils tireraient de leur argent en l'employant de toute autre manière, on ne trouve point de fermiers qui veuillent louer les terres. Les propriétaires sont obligés de les faire cultiver par des colons ou métayers, hors d'état de faire aucunes avances et de bien cultiver. Le propriétaire fait alors lui-même des avances médiocres qui lui produisent un médiocre revenu; et si la terre appartient à un propriétaire pauvre ou négligent, à une veuve, à un mineur, elle reste inculte.

Cette manière de cultiver la terre, que vous connaissez déjà par le 6e chapitre, s'appelle la *petite culture.*

Mais, quand la richesse nationale s'est accrue, qu'un tiers-état s'est formé, et que les capitaux se sont accumulés dans cette classe qui fournit les entrepreneurs; alors des cultivateurs intelligens et riches, qui savent à quel point une culture active et bien dirigée, pour laquelle on n'épargne ni travaux ni dépenses, peut porter la fécondité des terres, jugent avec raison qu'ils gagneront davantage si le propriétaire consent à leur abandonner pendant un certain nombre d'années la totalité des récoltes, à la charge de lui payer chaque année un revenu constant, et de faire toutes les avances de la culture. Par-là ils s'assurent que l'accroissement de production que feront naître leurs dépenses et leur travail, leur appartiendront en entier. Le propriétaire de son côté y gagne une jouissance plus tranquille, plus égale et plus certaine de son revenu : plus tranquille, puisqu'il est débarrassé du soin de faire des avances et de compter des produits; plus égale, puisqu'il reçoit chaque année le même fermage; et plus certaine, parce qu'il ne court jamais le risque de perdre ses avances, et que les bestiaux et autres capitaux fixes dont les fermiers meublent sa ferme, deviennent un gage qui l'assure du paiement. D'ailleurs le bail n'étant que pour un certain nombre d'années, si son fermier a donné de ses terres un fermage trop bas, il peut l'augmenter à la fin du bail.

Cette méthode de cultiver les terres, qu'on appelle la *grande culture*, est de toutes la plus avantageuse aux propriétaires et aux cultivateurs; elle s'établit partout où il y a des cultivateurs riches; et comme

des cultivateurs riches peuvent donner plus de labours et d'engrais à la terre, il en résulte une prodigieuse augmentation dans les productions et dans le revenu des biens-fonds.

L'époque où les fermiers ont succédé aux métayers, dans les différens pays de l'Europe, a beaucoup varié, suivant l'accroissement plus ou moins rapide du tiers-état et de son opulence. J'ai déjà allégué, sur la foi de très-bonnes autorités, qu'en France même, quelque temps avant la révolution, les quatre septièmes des terres du royaume étaient encore cultivés par des métayers (*a*), en d'autres pays, la proportion est encore aujourd'hui plus défavorable qu'elle ne l'était alors en France. A la fin du siècle passé, il n'y avait que l'Angleterre, l'Écosse, la Hollande et quelques cantons de l'Italie, de la Suisse et de l'Allemagne, où la grande culture était généralement introduite.

Cependant il ne s'agit pas seulement d'avoir des fermiers, et des fermiers riches; il faut encore qu'ils aient un intérêt de verser leurs capitaux dans des améliorations foncières. Cet intérêt, à son tour, ne peut exister qu'autant que les baux sont de longue durée, et que le fermier a la certitude la plus forte

---

(*a*) Voyez p. 115. « Dans la Picardie, la Normandie, les environs de Paris, et dans la plupart des provinces du nord de la France, les terres sont cultivées par des fermiers. Dans les provinces du midi elles le sont par des métayers; aussi les provinces du nord de la France sont-elles incomparablement plus riches et mieux cultivées que celles du midi. » *Turgot, OEuvres, tom. V, pag.* 30.

de jouir de ses améliorations jusqu'à l'expiration de son bail (*a*). Or ces deux conditions manquaient autrefois dans la plupart des pays, et elles manquent encore aujourd'hui dans plusieurs. A l'époque où la grande culture commençait à s'introduire en Europe, la possession des fermiers fut presque partout extrêmement précaire. Les propriétaires des terres étaient anciennement les législateurs dans tous les coins de l'Europe : aussi les lois relatives aux biens-fonds furent toutes calculées sur ce qu'ils supposaient être l'intérêt du propriétaire. Ce fut pour son intérêt qu'on imagina qu'un bail passé par son prédécesseur ne devait pas l'empêcher de jouir de la pleine valeur de sa terre : de là les lois et coutumes qui admettent la résiliation des baux dans le cas de succession ou de vente. Mais l'avarice et l'injustice voient toujours mal ; dans cette occasion elles ne prévirent pas combien de tels règlemens mettraient d'obstacles à l'amélioration des terres, et par-là nuiraient, à la longue, au véritable intérêt du propriétaire.

Nulle part les baux ne sont conclus pour des termes plus longs, et nulle part ils ne sont plus respectés qu'en Angleterre. Là, suivant une expression de Smith (*b*), la sûreté du fermier est égale à celle du propriétaire. Encore la loi, en donnant aux fermiers qui ont un bail à vie de 40 shillings (environ 12 roubles) le droit de concourir à l'élection des représen-

---

(*a*) Comparez tome I, p. 359.

(*b*) *Wealth of nat. vol. II, pag.* 93.

tans de leur comté, d'être nommés jurés, etc., a rétabli jusqu'à un certain point l'égalité d'influence qui n'existe point d'ordinaire entre les propriétaires et les fermiers. Ce n'est que là qu'on voit des fermiers assez sûrs de n'être pas dépossédés, pour bâtir sur le terrain qu'ils tiennent à loyer. Ces gens améliorent les terres comme si elles étaient à eux, et les propriétaires sont exactement payés; ce qui n'arrive pas partout ailleurs. « Ces lois et ces coutumes, dit Smith (*a*), qui ne paraissent favorables qu'à la classe des paysans, ont plus contribué à la grandeur actuelle de l'Angleterre que tous ses règlemens de commerce tant prônés. »

Dans les autres pays de l'Europe quoiqu'on ait trouvé convenable d'assurer les fermiers contre les héritiers et les nouveaux acquéreurs, le terme de leur sûreté resta toujours borné à une période fort courte; en France, par exemple, il était fixé à neuf ans, à compter du commencement du bail. Pendant le règne de Louis XVI il fut étendu jusqu'à vingt-sept ans; mais cette période est encore trop courte pour encourager un fermier à faire les améliorations les plus importantes.

De plus, dans presque tous les pays, les fermiers, outre le paiement du fermage, étaient censés obligés envers leur propriétaire à une multitude de services, qui étaient rarement spécifiés par le bail ou déterminés par quelque règle précise, mais qui l'étaient seulement par l'usage ou la coutume. Or ces services,

---

(*a*) *Wealth of nat. vol. II, pag.* 94.

presque entièrement arbitraires, exposaient le fermier à une foule de vexations. Ce n'est que dans ces derniers temps que le sort des fermiers s'est amélioré dans plusieurs pays, au moyen de l'abolition de tous les services qui ne seraient pas expressément stipulés par le bail.

Les services publics auxquels les cultivateurs étaient assujétis, n'étaient pas moins arbitraires que ces services privés. Les corvées pour la confection et l'entretien des grandes routes n'étaient pas la seule servitude qu'ils eussent à supporter. Quand les troupes du souverain, quand sa maison ou ses officiers venaient à passer par quelque canton, les paysans étaient tenus de les fournir de chevaux, de voitures et de vivres au prix que fixait le pourvoyeur. Ce genre d'oppression subsiste encore dans plusieurs pays de l'Europe, quoiqu'avec des degrés différens.

Enfin il n'y avait pas moins d'arbitraire et d'oppression dans les impôts auxquels ils étaient assujétis. Quoique les anciens seigneurs fussent très-peu disposés à donner eux-mêmes à leur souverain des subsides en argent, il lui accordait facilement la faculté de *tailler* leurs tenanciers. Ils n'avaient pas assez de lumières pour sentir combien leur revenu devait s'en trouver affecté en définitive.

La *taille*, telle qu'elle subsistait en France au moment de la révolution, peut donner l'idée de cette ancienne manière de percevoir. C'est un impôt sur les profits présumés du fermier, qui s'évaluent d'après le capital qu'il a sur sa ferme. C'est donc l'intérêt du fermier de paraître en avoir le moins possible,

et par conséquent d'en employer aussi peu qu'il se puisse à la culture, et point du tout en améliorations. Ainsi quand un fermier français parvenait à accumuler un capital, la taille équivalait presqu'à une prohibition d'en faire jamais emploi sur la terre. De plus, cet impôt était réputé déshonorant; en conséquence il n'y avait pas de gentilhomme ni même de bourgeois possédant un capital, qui eût voulu se soumettre à cette dégradation; car tout homme qui affermait les terres d'autrui, devenait taillable. Ainsi, non-seulement cet impôt empêchait que les capitaux qu'on gagnait sur la terre ne fussent jamais employés à l'améliorer, mais il détournait même de cet emploi tout autre capital. Les anciennes dîmes, en tant qu'elles portaient sur la terre, étaient à peu près des impôts de la même nature que la taille.

Mais ce qui contribua par dessus tout à décourager la culture et l'amélioration des terres dans la police administrative de l'Europe, ce fut d'abord la prohibition générale d'exporter des grains sans la permission expresse du gouvernement, et ensuite les entraves qui furent mises au commerce intérieur, non-seulement du blé, mais de presque toutes les productions de la terre, au moyen des lois absurdes contre les accapareurs et les revendeurs, et des priviléges accordés aux foires et marchés. — La révolution française, si fertile en malheurs, a du moins procuré cet avantage à la France et aux pays sur lesquels sa domination s'est étendue, qu'elle a fait cesser la plupart de ces vexations, restes de la barbarie des temps féodaux; cependant la gêne de l'exportation des

grains subsiste toujours, et elle subsistera tant que les principes de l'économie politique ne se feront pas jour à travers l'ignorance et les préjugés des administrateurs.

J'ai dit que la culture par fermiers est de toutes les méthodes la plus avantageuse; mais cette assertion ne doit s'entendre que de cet ordre de choses où les terres sont possédées, soit par de grands propriétaires, soit par de petits propriétaires nobles, qui tout en faisant cultiver leurs terres pour leur compte, se vouent préférablement au service de l'état. On ne peut guère espérer que de grands propriétaires fassent jamais de grandes améliorations sur leurs terres; nous avons vu (*a*) qu'en général ils n'ont ni le capital nécessaire à de pareilles entreprises, ni le loisir, ni le goût, ni les habitudes qu'elles exigent; et s'ils possèdent quelquefois l'une de ces qualités, les autres leur manquent. « Il y a encore aujourd'hui, dit Smith (*b*), en Angleterre comme en Écosse de ces grandes propriétés qui ont resté sans interruption dans la même famille depuis le temps de l'anarchie féodale. Il ne faut que comparer l'état actuel de ces domaines avec les possessions des petits propriétaires des environs, pour juger sans autre argument, combien des propriétés si étendues sont peu favorables aux progrès de la culture. » Si cette observation se confirme en Angleterre, à quel point ne doit-elle pas se vérifier dans les pays où il y a moins de capitaux,

(*a*) Chap. IX.

(*b*) *Wealth of nations*, vol. II, pag. 87.

moins de lumières, et où la barrière qui sépare la noblesse de la classe industrielle, est plus difficile à franchir? — La même observation peut encore s'appliquer à cette classe de petits propriétaires, qui, loin de faire de la culture des terres leur unique métier, ne la regarde que comme un moyen subsidiaire de leur existence dans le monde, et qui comptent principalement sur les avantages pécuniaires et honorifiques que leur présente la carrière des armes ou du service civil. Éloignés pour la plupart de leurs domaines, distraits par d'autres occupations, comment pourraient-ils acquérir les connaissances, la routine et le goût que suppose une bonne culture, quand même ils auraient un capital suffisant pour cela? Ainsi, pour toutes les terres possédées par de pareils propriétaires, la culture par fermiers est sans comparaison la plus avantageuse.

Mais il en est autrement de ces petites terres administrées par des propriétaires qui se constituent proprement entrepreneurs de culture et qui se vouent exclusivement à ce métier. Un petit propriétaire qui connaît tous les recoins de son territoire, qui les surveille tous avec cette attention soigneuse qu'inspire la propriété et surtout une petite propriété, et qui pour cette raison, se plaît non-seulement à la cultiver, mais encore à l'embellir, est en général de tous ceux qui font valoir la terre, celui qui y apporte le plus d'industrie et le plus d'intelligence, et aussi celui qui réussit le mieux. Quels que soient les avantages des longs baux, ils n'atteignent jamais ceux qu'une terre retire de l'administration d'un tel propriétaire. Ce-

lui-ci a, moins encore que le fermier, la crainte de perdre le fruit de ses avances; toute amélioration bien entendue lui procure un profit durable et qui est fort bien remboursé quand la terre se vend.

Le fermier est à l'égard du propriétaire, ce qu'est un marchand qui commerce avec des fonds d'emprunts à l'égard de celui qui commerce avec ses propres fonds. Le capital de chacun de ces deux marchands peut bien se grossir, mais, à égalité de conduite, le capital de l'un grossira toujours beaucoup plus lentement que celui de l'autre, à cause de la grande part de profits qui se trouve emportée par l'intérêt du prêt. De même, à égalité de soins et de conduite, les terres cultivées par un fermier s'amélioreront nécessairement avec plus de lenteur que celles qui sont cultivées par les mains du propriétaire, à cause de la grosse part du produit qu'emporte le fermage, et que le fermier aurait employé en améliorations nouvelles, s'il eût été propriétaire.

Ainsi, non-seulement le fermier a moins de motifs d'employer son capital en améliorations; mais lors même que ces motifs ne lui manqueraient pas, il est moins en état d'accumuler des capitaux que ne l'est le propriétaire. Cette dernière circonstance influerait moins sur la culture des terres en Europe, si la condition d'un fermier était assez honorable dans l'opinion publique, pour engager de gros capitalistes à se vouer à cet état; mais malheureusement nos mœurs, nos institutions ne sont guère favorables à un pareil ordre de choses. Partout en Europe, les fermiers sont censés être au-dessous des négocians et des entrepreneurs de

manufactures, comme les paysans sont réputés inférieurs aux ouvriers des artisans. Il ne peut donc guère arriver qu'un homme, maître d'un capital considérable, aille quitter son état pour se faire entrepreneur de culture. Par conséquent il est probable qu'il n'y a que très-peu de capital qui aille des autres industries à celle de faire valoir les terres comme fermier. Il y en va peut-être plus dans la Grande-Bretagne que dans tout autre pays de l'Europe; cependant là-même, suivant l'opinion de Smith (*a*), les gros capitaux qui y sont quelquefois employés par les fermiers, ont été gagnés en général par ce même métier, celui de tous peut-être où un capital se gagne le plus lentement.

Il n'y a donc aucun doute que la culture la plus avantageuse pour la richesse nationale ne soit celle de petits domaines cultivés par leurs propriétaires, quand ceux-ci se bornent exclusivement à cette profession. De pareils propriétaires ne se rencontrent que rarement dans la classe des nobles; ainsi on ne peut les chercher que dans celle des travailleurs industriels. Les marchands, les fabricans, en un mot les entrepreneurs d'industrie, sont en général jaloux de devenir propriétaires de biens-fonds, et quand ils le sont, ce sont ordinairement ceux qui s'occupent le plus d'améliorer leurs propriétés. Ils apportent à ce métier tout ce qu'il faut pour l'exercer avec succès : capitaux, esprit d'industrie, économie, habitudes

(*a*) *Wealth of nations*, vol. II, page 98.

conformes à leur état, comme je l'ai déjà montré dans le IXe chapitre. Mais, dans la plupart des pays de l'Europe, les lois ne sont guère favorables à la multiplication de cette classe de propriétaires.

La loi de primogéniture et toutes celles qui tendent à perpétuer les biens-fonds dans les familles, empêchent la division des grands domaines, et par-là s'opposent à ce que les petits propriétaires se multiplient. D'ailleurs ces mêmes règlemens tiennent hors du marché une si grande quantité de terres, qu'il y a toujours plus de capitaux qui en cherchent qu'il n'y a de terres à vendre, en sorte que celles qu'on vend, se vendent toujours à un prix de monopole. Dans cet état de choses, la rente ne paie jamais l'intérêt du prix de l'achat, et d'ailleurs elle est diminuée par des frais de réparations et par d'autres charges accidentelles auxquelles l'intérêt de l'argent n'est pas assujéti. Il s'ensuit qu'une acquisition de biens-fonds est, dans toute l'Europe, le moins avantageux de tous les placemens pour de petits capitaux.

A la vérité, un homme d'une fortune médiocre qui se retire des affaires préférera quelquefois de placer son petit capital en terres, parce qu'il y trouve plus de sûreté; mais un jeune homme qui possède un petit capital, ne sera pas facilement tenté d'embrasser une profession, qui tout au plus lui offre la perspective d'une vie heureuse et indépendante, mais dans laquelle il faut renoncer pour jamais à toute espèce de grande fortune ou d'illustration. Ainsi la petite quantité de terre qui va au marché, et le haut prix de celles qui y sont mises, diminuent

également le nombre de petits propriétaires qui existerait sans ces entraves.

La révolution a fait cesser cet obstacle en France où le nombre des petits propriétaires est actuellement plus considérable que dans aucun autre pays de l'Europe. Quelque faible que paraît cet avantage, quand on le considère comme une compensation des malheurs de cette terrible catastrophe, par lui-même c'en est un très-grand; et si jusqu'ici on n'en a pas encore aperçu toute l'influence salutaire pour la prospérité de ce royaume, elle ne manquera pas de se faire sentir un jour, lorsque, revenu à des principes de modération et de sagesse, son gouvernement renoncera aux projets d'ambition et de conquête pour faire fleurir par la paix, les arts industriels et surtout le commerce.

En Russie la loi de primogéniture, ni celle des substitutions n'ont jamais empêché la division des grandes propriétés, au contraire, les biens-fonds s'y partagent, à la mort d'un père, entre tous ses enfans, mais les lois de ce même pays excluent de la possession territoriale tous les citoyens qui ne sont pas nobles, et cette restriction détruit en grande partie l'effet d'une institution aussi raisonnable. Il est vrai que l'empereur ALEXANDRE, attentif à tout ce qui peut augmenter la prospérité de ses peuples, vient d'accorder à tout homme libre le droit d'acquérir des terres, comme je l'ai déjà remarqué ailleurs (*a*). Cependant ce droit ne s'étend que sur les terres aux-

(*a*) Dans la note XIX.

quelles ne sont point affectés des paysans; et comme il est presqu'impossible de trouver des journaliers ou des ouvriers de ferme à louer, l'extension de ce privilége ne profite pas aux classes roturières autant qu'elle le pourrait sous d'autres circonstances. Les acquéreurs de pareilles terres, s'ils ne sont pas en droit d'acheter des esclaves, ne peuvent acquérir que l'étendue de terrain qu'ils suffisent à cultiver de leurs propres mains et avec l'aide de leur famille. Mais enfin, tout se prépare chez nous à un meilleur ordre de choses, et il ne faut pas attendre d'un seul règne, quelque éclairé et bien intentionné qu'il soit, ce qui ne peut être que l'effet des siècles.

Nous venons de nous convaincre que la culture qui se fait par les petits propriétaires, est la plus avantageuse; mais à quelque point que la législation d'un pays favorise la division des grands domaines et la concurrence des acquéreurs des terres, jamais elle ne parviendra à réduire toutes les propriétés à cette proportion d'étendue qui s'accorde le mieux avec les facultés industrielles du propriétaire, et il y aura toujours des hommes riches qui voudront posséder des terres sans se charger de leur culture, ni même de la direction de cette culture. Pour les terres de cette espèce rien de plus avantageux que la culture par fermiers; car, après les petits propriétaires, les gros et riches fermiers sont, par tout pays, ceux qui font le plus de bonification aux terres. C'est ce qu'ils font peut-être plus encore en Angleterre qu'en aucun autre pays monarchique de l'Europe. Dans les pays républicains, comme l'était

autrefois la Hollande, et comme l'est encore le canton de Berne, les fermiers ne le cèdent en rien à ceux d'Angleterre.

CHAPITRE XIII.

Continuation du chapitre précédent.

Nous avons vu au chapitre VI comment les *arts mécaniques* naissent insensiblement à côté des travaux agricoles, et comment les *artisans* se séparent des cultivateurs. Jamais un peuple agricole n'a subsisté ni pu subsister, sans qu'il y ait eu chez lui quelque espèce de travail manufacturier, et quand on dit d'un pays qu'il n'a point de manufactures, cela doit toujours s'entendre des fabrications finies et recherchées, ou de celles qui sont propres à se vendre au loin. En tout grand pays, les vêtemens et ustensiles de ménage de la très-grande partie du peuple, sont le produit de l'industrie nationale. C'est même ce qui arrive plus généralement dans les pays agricoles que dans les pays manufacturiers et commerçans : dans ceux-ci vous trouverez en général, tant dans le vêtement que dans les ustensiles de ménage des dernières classes du peuple, des objets de manufacture étrangère, en beaucoup plus grande quantité, à proportion, que vous n'en trouverez dans les autres. L'habillement et le mobilier du paysan russe ne comprend pas une seule pièce qui ne soit fabriquée en Russie;

tandis que le paysan allemand, anglais ou français, se sert de beaucoup de choses fabriquées dans l'étranger.

Ainsi ce qui distingue le peuple manufacturier du peuple agricole, c'est que le premier prépare de l'ouvrage plus fini, plus recherché, et propre à être vendu plus au loin. Or pour fournir de l'ouvrage de cette nature, il faut que le travail manufacturier se divise et se subdivise de nouveau. Chez un peuple agricole, les cultivateurs se séparent des artisans, et à mesure que le capital national s'accroît, les artisans entr'eux se divisent de manière à former différens métiers dont chacun se borne à la confection d'une seule espèce d'ouvrage. Chez un peuple manufacturier, la division du travail va plus loin : elle s'établit dans chaque métier, de sorte que plusieurs ouvriers concourent à la confection d'un seul et même produit. L'artisan devient *manufacturier :* le forgeron élève une fabrique de fer ; le tisserand se fait maître manufacturier en toiles ou en laineries, etc. Vous voyez que la différence entre l'artisan et le manufacturier se fonde sur les différens degrés de division que subit leur travail, qui d'ailleurs est toujours le même (*a*). Un épinglier qui commence et achève lui seul le produit de son industrie, travaille en artisan ; mais vingt ouvriers réunis qui se partagent la fabrication d'épingles, de manière à ce que chacun ne fait que la vingtième partie de l'ouvrage, constituent une fabrique d'épingles.

(*a*) Tom. I, pag. 173.

Cette distinction nous conduit à une autre observation très-importante. Comme les manufactures n'existent que par une extrême division de travail, et que cette division est toujours limitée par l'étendue des capitaux (*a*), il s'ensuit que les manufactures ne peuvent s'établir dans un pays agricole que lorsqu'il est déjà fort avancé en richesse.

L'accroissement des capitaux, indispensable à cet égard, devient encore utile à la naissance des manufactures sous d'autres rapports. Il fait baisser l'intérêt, le profit de l'entrepreneur, et conséquemment le prix de l'ouvrage. Comment, par exemple, les Russes vendraient-ils leurs draps au même prix que les Anglais? Les premiers veulent que leurs capitaux leur rapportent vingt pour cent par an, parce qu'ils peuvent gagner dix pour cent dans toute autre entreprise, et qu'ils payent souvent jusqu'à dix pour cent d'intérêt pour les capitaux qu'ils empruntent; les Anglais se contentent de gagner huit pour cent, parce qu'au point de richesse où ils sont parvenus, quatre pour cent sont le taux moyen de l'intérêt comme du profit de l'entrepreneur. Il faudrait donc, pour que le fabricant russe vendît au même prix que l'Anglais, que sa marchandise lui revint de douze pour cent meilleur marché qu'au dernier, et sur quel élément du prix ferait-il cette épargne? Mais lorsque la richesse de la Russie se sera accrue, il lui suffira que ses draps lui reviennent au même prix, pour exclure ceux des Anglais de tous les marchés

(*a*) Tom. I, pag. 248.

du pays, parce qu'ils ne peuvent y arriver que chargés des frais du transport.

Enfin, lorsque les capitaux commencent à se multiplier, les capitalistes trouvent moins de facilité à les employer; ils sont obligés de chercher des voies nouvelles pour les faire valoir, de surprendre le secret des fabricans étrangers ou d'en découvrir de supérieurs aux leurs. Il s'établit donc une émulation d'industrie au profit du consommateur, qui tend toujours à tout produire à meilleur marché, et à perfectionner toutes les machines.

C'est ainsi que les manufactures deviennent accessibles, les unes plutôt que les autres, à une nation agricole qui s'enrichit. Les premières auxquelles les entrepreneurs consacrent les capitaux qu'ils ne peuvent plus employer avec le même profit dans la culture des terres, ce sont celles qui fournissent des articles de première nécessité; car la fabrication de ces articles donne d'abord les plus grands profits, parce que c'est pour eux que les consommateurs font naturellement les plus grands sacrifices. Ces manufactures s'élèvent d'elles-mêmes par le raffinement successif de ces ateliers domestiques qui se trouvent déjà établis. Elles travaillent en général des matières produites dans le pays, et elles se perfectionnent de préférence dans ces endroits de l'intérieur des terres qui sont privés de tout moyen de transport par eau. Un canton enfoncé dans les terres, naturellement fertile et d'une culture aisée, produira une grande quantité de vivres au delà de ce qu'exige la subsistance des cultivateurs; et à cause des grands frais de

transport par terre, il sera difficile d'envoyer au dehors ce superflu. L'abondance y rendra donc les vivres à bon marché, et encouragera un grand nombre d'ouvriers à s'établir dans ce canton. En travaillant les matières premières qu'il produit, ces ouvriers donnent une nouvelle valeur à ces matières, puisqu'ils épargnent la dépense de les voiturer au bord de l'eau ou à quelque marché éloigné; ainsi les cultivateurs trouvent un meilleur prix de leur produit superflu, et ils peuvent acheter à meilleur compte les choses préparées qui leur manquent. Cet arrangement leur donne le désir et les moyens d'augmenter encore ce produit superflu par de nouvelles améliorations et par une culture plus soignée de leurs terres; et si la fertilité de la terre a donné naissance aux manufactures, à leur tour les manufactures, en s'avançant, réagissent sur la terre et augmentent encore d'autant sa fertilité.

Ces manufactures fournissent d'abord le voisinage, et à mesure que leur ouvrage se perfectionne, elles fournissent des marchés plus éloignés. Car si le produit brut, et même les fabrications grossières, supportent difficilement les frais d'un transport par terre un peu long, des ouvrages perfectionnés et raffinés peuvent le supporter aisément. Ils contiennent souvent, sous un très-petit volume, le prix d'une grande quantité de produit brut. Par exemple, une pièce de drap fin, qui ne pèse que 80 livres, renferme non-seulement le prix de 80 livres pesant de laine, mais quelquefois le prix de plusieurs milliers pesant de blé employé à la subsistance des différens ouvriers

qui l'ont travaillée, et des entrepreneurs qui ont mis ces ouvriers en œuvre. Par-là le blé, qu'il eût été si difficile de transporter au loin sous sa première forme, se trouve virtuellement exporté sous la forme de l'ouvrage manufacturé qui en est le résultat, et peut s'envoyer sous cette forme dans les coins du monde les plus reculés.

A mesure que le marché intérieur et extérieur se remplissent de produits de ces manufactures, les profits attachés à leur fabrication diminuent, et on voit mettre successivement en œuvre par des fabricans nationaux les divers objets de seconde nécessité, puis ceux qui n'appartiennent qu'au luxe. Alors les étrangers qui approvisionnaient la nation de produits manufacturés, se trouvent peu à peu exclus de ces marchés, non point par des prohibitions, mais par la force des choses. C'est de cette manière naturelle que se sont élevés quelques manufactures de Nuremberg, d'Ausbourg, de Brunsvick et de la Saxe, en Allemagne; celles de Leeds, Hallifax, Sheffield, Birmingham et Wolverhampton en Angleterre; enfin plusieurs de celles que nous voyons fleurir en Russie (*a*).

D'autres fois des manufactures propres pour la vente au loin s'introduisent dans un pays agricole par l'action violente des capitaux de quelques marchands

---

(*a*) Telles sont, par exemple, les fabriques de cuir russe (youfti), celles de chandelles et de bougies, celles de chapeaux, toutes établies en divers endroits de l'intérieur et ayant du débit dans l'étranger; les fabriques de serrurerie à Pavlovo sur l'Oka, qui débitent leur ouvrage jusqu'en Perse, etc.

et entrepreneurs particuliers, qui les établissent à l'imitation de manufactures étrangères de la même espèce. Nous avons déjà vu (*a*) qu'une ville maritime peut s'accroître et s'enrichir indépendamment des progrès de la culture du pays environnant. Lorsqu'une pareille ville fait le commerce avec des pays plus riches et plus industrieux, les ouvrages manufacturés de ces pays s'y introduisent et sont achetés avec empressement par les grands propriétaires, moyennant de grandes quantités du produit brut de leurs terres. Dans la suite des temps, quand le goût pour des objets de manufacture plus recherchés et mieux finis est devenu assez général pour donner lieu à une demande considérable, les marchands, pour épargner les frais de transport, tâchent naturellement d'établir dans leur propre pays des manufactures du même genre, et ils choisissent pour le lieu de leur établissement quelquefois la ville qu'ils habitent, quelquefois une ville dans l'intérieur des terres, suivant qu'ils y sont déterminés par leur intérêt, leur jugement ou leur caprice. Toutefois, pourvu que le gouvernement ne les encourage pas d'une manière directe, soit en leur avançant des sommes qui seront prises sur le revenu de la nation, soit en leur accordant le monopole, par la prohibition des marchandises étrangères de la même espèce, ces manufactures ne pourront s'élever que d'une manière naturelle, et sans causer le moindre sacrifice inutile, ni à l'état, ni aux consommateurs.

(*a*) Page 124, dans la note.

Telles ont été, à ce qu'il semble, les anciennes manufactures d'étoffes de soie, de velours et de brocards qui fleurirent à Lucques dans le cours du treizième siècle. Bannies de cette ville par la tyrannie d'un des héros de Machiavel, Castruccio Castracâni, elles s'établirent en partie à Venise, au commencement du quatorzième siècle. Telles furent encore les manufactures de draps fins qui fleurirent anciennement en Flandre, et telles sont encore aujourd'hui les fabriques d'étoffes de soie de Lyon et de Spital-Fields (*a*). Les manufactures qui s'introduisent de cette manière, travaillent en général sur des matières premières tirées de l'étranger, puisqu'elles sont elles-mêmes une imitation des manufactures étrangères. L'usage d'élever des vers à soie ne paraît pas avoir été commun dans les pays du nord de l'Italie avant le seizième siècle : ainsi les manufactures de Lucques ont dû travailler sur des matières étrangères. Pour celles de Venise, on sait que, pendant long-temps, elles tiraient la soie de la Sicile et du Levant. Les manufactures de Flandre ouvrageaient principalement des laines d'Espagne et d'Angleterre. Les fabriques de Lyon emploient encore aujourd'hui beaucoup de soie tirée d'Italie; et celles de Spital-Fields en Angleterre n'en emploieront probablement jamais d'indigène.

Il y a donc en Europe des manufactures qui doivent leur naissance à l'agriculture, et il y en d'autres qui la doivent au commerce étranger. Toutefois l'a-

(*a*) Smith, *Wealth of nations*, vol II, pag. 113.

vancement et l'extension des premières est, dans la plupart des pays, un événement postérieur aux progrès des dernières. L'Angleterre était connue par ses fabriques de beaux draps de laine d'Espagne, plus d'un siècle avant que les manufactures qui fleurissent aujourd'hui à Leeds, Hallifax, Sheffield, Birmingham et Wolverhampton, fussent en état de travailler pour la vente au loin. C'est qu'en Angleterre, comme dans presque tous les autres pays de l'Europe, le gouvernement a favorisé, aux dépens des consommateurs et de la richesse nationale, les fabriques qui naissent du commerce étranger, au lieu d'encourager, comme il eût été à souhaiter, l'agriculture, en écartant tous les obstacles qui s'opposent à son avancement. Il en est arrivé que, dans la majeure partie de l'Europe, le commerce et les manufactures des villes, au lieu d'être l'effet de la culture et de l'amélioration des campagnes, en ont été l'occasion et la cause. Cependant cet ordre, étant contraire au cours naturel des choses, est nécessairement à la fois lent et incertain. Que l'on compare la lenteur des progrès de ces pays de l'Europe qui ont suivi la marche inverse, à l'enrichissement rapide de l'Amérique septentrionale, qui suit la direction naturelle du travail et des capitaux, et l'on aura un exemple frappant des effets de ces deux systèmes.

Lorsque les capitaux d'une nation remplissent tous les canaux de son agriculture, de ses manufactures et de son commerce intérieur, et qu'il y en a encore qui ne trouvent plus d'emploi dans la circulation intérieure, les capitalistes qui ne peuvent les laisser

oisifs sans perdre leurs revenus, cherchent a employer utilement le surplus *au dehors*.

Dans les commencemens de la prospérité croissante de la nation dont nous suivons le développement, les marchands étrangers venaient lui apporter les marchandises étrangères qu'elle consommait, et chercher celles du pays avec lesquelles elle payait les premières. Mais arrivée à cette époque où la surabondance de ses capitaux ne lui permet plus de les employer tous dans l'intérieur du pays, une partie s'en détourne naturellement pour être versée dans le *commerce étranger de consommation*. Les négocians nationaux, au lieu d'attendre chez eux les marchandises étrangères, les vont chercher dans les contrées qui les produisent, et ils y portent celles de leur pays en échange. Placés plus avantageusement qu'aucun étranger pour acheter et vendre dans leurs propres marchés, si leur capital suffit pour faire tout ce commerce, ils sont sûrs de l'attirer à eux tout entier.

Vous savez, Messeigneurs, qu'une nation qui entreprend le commerce étranger, devient prêteuse; qu'elle prête une fois pour toute la valeur de ses exportations (*a*). Parvenue à ce degré de richesse, elle se range parmi les nations *opulentes*. Or comme une nation ne peut faire le commerce étranger sans devenir prêteuse, et qu'elle ne peut prêter que les capitaux qui surabondent chez elle, il s'ensuit qu'aucunes mesures administratives ne sont plus ridicules

(*a*) Tom. II, pag. 282 et suiv.

ni plus contraires aux intérêts de la nation que celles qui la contraignent à se mêler de cette industrie. C'est comme si l'on forçait un particulier à prêter les fonds dont il a besoin pour faire aller l'entreprise qui lui procure sa subsistance. Une pareille entreprise lui rend profits et intérêts, tandis que le fonds prêté ne lui rend que l'intérêt. Une nation qu'il faut contraindre par des mesures réglementaires à faire le commerce étranger, prouve par-là même qu'elle n'est pas assez riche pour cela; car du moment qu'elle a plus de capitaux qu'elle n'en peut employer dans sa circulation intérieure, elle entreprendra ce commerce d'elle-même et sans qu'il y ait besoin pour cela de contrainte ni même d'encouragemens de la part de ses administrateurs. Le plus puissant encouragement qu'il puisse y avoir, c'est l'intérêt du capitaliste; et cet intérêt lui prescrit de ne pas laisser chômer ses fonds dans la circulation intérieure, quand il peut les occuper profitablement au dehors. Ainsi, l'administration peut s'en remettre tranquillement au soin qu'a chaque particulier d'éviter la perte de ses revenus, pour voir ses administrés s'occuper du commerce étranger.

Nous supposons toujours une société dont les capitaux, sans cesse accrus par l'économie, remplissent bientôt tous les emplois qui peuvent les aspirer. La culture et l'exploitation des terres, les manufactures, le commerce intérieur, le commerce étranger de consommation, en ont retenu tout ce qu'ils en peuvent occuper : il en reste d'autres encore. Certainement leurs propriétaires ne les laisseront pas oisifs : ils

feront des commandites (*a*) aux marchands étrangers, des prêts aux entrepreneurs des pays les plus éloignés; ils se présenteront pour tous les emprunts que feront tous les gouvernemens du monde; eux-mêmes enfin ils entreprendront le *commerce de transport* des autres nations; ils approvisionneront les unes aux dépens des autres, et devenus les courtiers de l'univers, ils mettront leurs capitaux au service de tout le monde. Leur pays n'en retirera que les intérêts, tandis que l'usage et le profit en seront cédés aux autres nations.

Les Hollandais étaient parvenus à ce faîte d'opulence, ainsi que quelques cités dont la prospérité offre un spectacle moins vaste, telles que Gènes, Hambourg, Genève. La révolution a englouti les capitaux des uns et des autres (1); mais s'ils avaient

---

(*a*) Voyez sur cette espèce de placemens, tom. II, p. 272, la note.

(1) Genève, devenue indépendante, a plus de capitanx que jamais. Le commerce de Hambonrg passagèrement suspendu par une guerre générale et un siége cruel, a pris, dit-on, de l'accroissement. Quant à Gênes, si cette ville fût restée république et si les alliés eussent tenu les promesses qui lui avaient été faites en 1814, elle jouirait probablement d'une prospérité égale à celle de ses plus beaux jours. Ce ne sont pas les révolutions qui tuent les états. Semblables à ces orages que le tonnerre et la grêle accompagnent, elles ravagent quelques cantons infortunés, et le pays n'en est que plus fécond et plus productif. Les maux que fait le despotisme, sans être aussi éclatans, sont bien plus funestes. Il attaque le principe qui fait vivre et prospérer les nations; son influence délétère at-

continué à s'accroître ils auraient constamment trouvé de l'emploi et procuré du profit à leurs maîtres. Car les bénéfices des capitalistes ne devraient s'arrêter que lorsque la totalité de la surface du globe auraient été portée au plus haut point de culture dont elle soit susceptible, que ces produits auraient reçu du travail de l'homme tout le perfectionnement qu'ils peuvent en recevoir, et que la population pour les consommer serait arrivée au point le plus élevé où elle puisse parvenir. Or, comme cette prospérité de la terre entière ne pourrait se soutenir que par la paix de tout l'univers et l'abolition de tous les mauvais gouvernemens du monde, elle est bien plus reculée dans le pays des chimères que la paix universelle de l'abbé de Saint-Pierre. Aussi long-temps qu'il y aura des despotes et des conquérans sur cette terre pour détruire les efforts des entrepreneurs et des capitalistes, on ne doit point craindre qu'à force de créer des richesses ceux-ci n'en trouvent plus à créer.

J'espère, Messeigneurs, vous avoir convaincu que les profits des capitaux, pourvu que leur emploi soit parfaitement libre, sont toujours exactement proportionnés à l'avantage que la nation retire de ces emplois.

Vous avez reconnu qu'une nation parvenue à un très-haut degré d'opulence, peut exercer à la fois tous les genres d'industrie que les localités du pays comportent, et que, chez elle, les profits des capitaux dans les différens emplois, se réduisent à peu près au même niveau.

---

teint toutes les localités; il cause un étouffement général, une longue agonie, la honte et la mort. J.-B. S.

Il en est autrement d'une nation chez laquelle les capitaux commencent à se former. Pour une telle nation, toutes les industries ne sont pas également profitables, et par conséquent les capitaux se dirigent naturellement vers les emplois les plus lucratifs, avant de passer à ceux qui le sont moins pour elle.

Ainsi, suivant le cours naturel des choses, la majeure partie du capital d'une nation se dirige d'abord vers la culture et l'exploitation des terres, ensuite vers les manufactures, puis vers le commerce étranger de consommation, et à la fin vers le commerce de transport. Dans les commencemens de la prospérité d'une telle nation, la direction des capitaux est *du dehors au dedans;* les nations étrangères lui prêtent, presque sans le savoir, ceux qui lui sont nécessaires pour vivifier son industrie : mais, lorsque celle-ci augmente, le premier mouvement des capitaux s'arrête, l'industrie du pays en est saturée; bientôt ils prennent une direction contraire, et plus la richesse s'accroît, plus rapidement ils se versent *du dedans au dehors*, pour rendre à d'autres nations les mêmes services qu'ils viennent de rendre à celle-ci.

Enfin vous avez reconnu que l'intérêt privé, laissé à sa pleine liberté, porte nécessairement les possesseurs de capitaux à préférer l'emploi le plus favorable à l'enrichissement de la nation, parce qu'il est toujours le plus profitable pour eux. Si, en Europe, les capitaux ont pris souvent une autre route que celle dans laquelle les eût naturellement guidé l'infaillible instinct de l'intérêt privé, cet effet doit être attribué à deux circonstances : 1° à l'ordre dans le-

quel la liberté personnelle s'introduisit parmi les classes laborieuses de la société; et 2° aux préjugés mercantiles qui avaient subjugué tous les gouvernemens de l'Europe.

La dernière circonstance doit être regardée comme une suite nécessaire de la première. Les habitans des villes ayant eu le bonheur de recouvrer leur liberté long-temps avant ceux des campagnes (*a*), il en résulta que les premiers parvinrent beaucoup plus tôt à cette aisance qui permet aux facultés industrielles de se déployer: ainsi l'industrie et la richesse des villes dévancèrent celles des campagnes. Ce phénomène se répétant constamment chez toutes les nations de l'Europe, à mesure qu'elles sortaient de l'esclavage, il accrédita l'opinion que c'était la marche naturelle de l'industrie, et qu'un peuple pauvre, pour s'enrichir, devait commencer par faire le commerce étranger et par élever des fabriques au lieu de perfectionner d'abord sa culture, ses métiers indispensables et son commerce intérieur. Telle est la véritable origine du système mercantile, système si contraire au bon sens qu'il n'eût jamais pu entrer dans la tête d'un homme raisonnable, et encore moins s'accréditer au point de dominer tous les gouvernemens de l'Europe, si l'événement ne lui eût pas prêté le prestige d'un parfait accord avec l'expérience.

(*a*) Le volume suivant contiendra les preuves de ce fait.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE.

THÉORIE
DE LA CIVILISATION.

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION.

La *Théorie de la civilisation* a pour objet de faire connaître les lois suivant lesquelles les biens internes ou les élémens de la civilisation se produisent, s'accumulent et se consomment dans le sein d'une nation.

Cette partie de l'économie politique n'est point encore réduite en système. C'est une doctrine nouvelle, pour laquelle les anciens et modernes ont rassemblé d'excellens matériaux (*a*), mais qu'il importe d'ordonner, de compléter et de réunir pour en former un ensemble. L'ébauche que je vais vous en offrir, Messeigneurs, n'est qu'un faible essai, destiné plutôt à tracer le plan de l'édifice qu'à le présenter en réalité.

C'était à Smith à créer cette branche de l'économie politique; car c'est à lui que nous devons les matériaux les plus précieux pour cette doctrine; d'ailleurs, comme réformateur de la science, il était appelé par le but de son travail, autant que par l'étendue de son savoir et la profondeur de son génie. J'ai tâché d'expliquer comment cette gloire lui est échappée (*b*). Parmi ses disciples et ses antagonistes, plu-

(*a*) Platon, Aristote, Cicéron, Bacon, Hume, Smith, Ferguson, Bentham, Condorcet, Mably, Herder, Heeren, Iselin, Beccaria, Filangieri, etc., ainsi que tous les bons historiens.

(*b*) Voyez tome I, pag. 123 et suiv.

sieurs en s'élevant à la considération des valeurs ou des biens en général, ont senti ce qui manquait à la doctrine de Smith, et ont tâché d'y suppléer; mais si je ne me trompe, sans profit pour la science.

Smith, à la vérité, exclut des travaux productifs tous ceux qui ne coopèrent pas directement à la production des richesses; mais aussi il ne considère que la richesse nationale. S'il a tort de qualifier les travaux non industriels de *stériles*, ce n'est pas à cause de ce qu'ils participent souvent indirectement à la production des richesses; car sous ce rapport ils sont réellement stériles (*a*) : c'est pour n'avoir pas vu qu'ils sont productifs en valeurs d'une autre espèce; en un mot, c'est pour n'avoir pas distingué les valeurs immatérielles des richesses.

Or, que font ses critiques? Loin d'établir cette distinction, ils achèvent de confondre ces deux espèces de valeurs si évidemment différentes. En regardant le travail immatériel comme productif, ils le supposent productif en richesses, c'est-à-dire en valeurs matérielles et échangeables : et il ne l'est qu'en valeurs immatérielles et directes; ils admettent que les produits du travail immatériel sont soumis aux mêmes lois que ceux du travail matériel : et cependant les premiers se régissent par d'autres principes que les seconds. Il est aisé de prévoir à quelles conséquences erronnées ces opinions devaient entraîner leurs auteurs. *Garnier*, le premier de tous les écrivains économiques qui s'est révolté contre ce

(*a*) Voyez tom. I, pag. 136 et suiv.

point de la doctrine de Smith (*a*), en confondant les produits du travail immatériel avec ceux de l'industrie, en conclut qu'il est aussi avantageux pour la richesse nationale de multiplier les uns que les autres; principe si évidemment contraire à l'expérience, que son simple énoncé suffit pour le faire rejeter. *Jean-Baptiste Say* fait des efforts pour éviter ce résultat; il convient que les produits immatériels ne servent point à augmenter la richesse nationale; et pour justifier cette contradiction, il suppose que ces produits n'ont point de durée, qu'ils se consomment à mesure qu'ils se produisent (*b*). Cependant j'espère vous convaincre que c'est le travail seul qui se consomme d'une manière si prompte; que ses produits sont susceptibles de se conserver et de s'accumuler, et que leur durée surpasse même celle de la plupart des richesses. Lord *Lauderdale*, en définissant la richesse publique *se composant de tout ce que l'homme désire comme lui étant utile ou agréable*, y comprend également les produits du travail immatériel : néanmoins dans tout le cours de son ouvrage, il trouve que le seul moyen d'accroître la richesse, c'est l'emploi du travail et des capitaux dans l'agriculture et les manufactures (*c*). *Hufeland* s'imagine d'éviter tous les embarras en écartant le mot de ri-

---

(*a*) Dans sa *Traduction de Smith*, note 20.

(*b*) *Traité d'Économie politique*, 1re *édition*; liv. I, ch. 42; liv. IV, ch. 3.

(*c*) *An Inquiry into the nature and origine of public wealth*, pag. 56, 278, 347, etc.

chesses; mais il confond, de même que ses devanciers, quoique sous un autre nom, les deux espèces de valeurs : il les nomme *biens*, et leur attribue la même nature et les mêmes effets (*a*). Ainsi son ouvrage n'a pas avancé non plus la théorie des valeurs immatérielles, et cette branche de l'économie politique est encore à créer (1).

Ce n'est qu'avec une extrême défiance de mes propres forces que j'entreprends d'en jeter les fondemens. Quelque faible et défectueux qu'on trouvera cet essai, mon amour-propre n'en sera point choqué, pourvu qu'un successeur plus habile se trouve engagé à perfectionner une doctrine que mes facultés n'ont suffi qu'à ébaucher.

(*a*) *Neüe Grundlegung der Staatswirthsch.*, *passim*.

(1) On est fâché que M. *Storch* qui n'a fait que des pas assurés tant qu'il s'est appuyé sur les auteurs dont il parle un peu légèrement dans ce chapitre, abandonne dorénavant leur méthode qui lui a valu quelque succès. On verra où cela le conduit, et s'il est appelé à recueillir *une gloire qu'Adam Smith a laissé échapper*. J.-B. S.

LIVRE PREMIER.

DES ÉLÉMENS DE LA CIVILISATION, OU DES BIENS INTERNES.

CHAPITRE PREMIER.

Classification des biens internes.

Pour vous donner une idée précise de la nature et des effets de ces valeurs, il est indispensable de revenir sur quelques notions élémentaires présentées dans l'introduction générale (*a*).

Nous comprenons sous le nom de *biens internes* tous les produits immatériels de la nature et du travail humain dans lesquels l'opinion reconnaît une utilité, et qui peuvent former la propriété morale de l'homme. Dans la totalité de ces produits, l'économie politique se borne à considérer ceux qui se réalisent dans les facultés humaines de manière à les perfectionner; les autres ayant trop peu d'influence sur le sort de l'humanité pour mériter une attention sérieuse.

Les biens internes qui se réalisent dans les facultés humaines de la manière indiquée, se divisent natu-

(*a*) Notions sur la valeur, ch. X (t. I, p. 90 et suiv.).

rellement en deux branches principales : ceux qui ont un rapport direct avec le développement de l'homme, et ceux qui ne lui sont que d'un secours subsidiaire. Nous les distinguerons par les noms de *biens primitifs* et de *biens secondaires*.

Les *biens primitifs* se constituent de nos facultés mêmes et de tout ce qui sert immédiatement à les développer ou à les perfectionner. On peut en distinguer autant d'espèces que nous avons reconnu de facultés distinctes dans l'homme (*a*). J'essaie de leur donner des noms analogues, dont je me servirai constamment dans la suite.

Ainsi le nom de *santé* comprend cette espèce de biens internes qui répond à nos facultés animales; la *dextérité* est corrélative aux facultés techniques; les *lumières* le sont aux facultés rationnelles; le *goût*, aux facultés esthétiques; les *mœurs*, aux facultés morales; enfin le *culte* se rapporte à nos facultés religieuses.

Les *biens secondaires* n'ont point de rapport direct avec nos facultés, mais ils sont un préalable nécessaire à leur conservation et à leur développement; de sorte que, sans eux, l'existence des biens primitifs devient impossible. Cette seconde classe comprend deux espèces : la *sûreté*, sans laquelle il n'y a ni richesse ni civilisation; et le *loisir*; sans lequel on ne jouit ni de l'un ni de l'autre. Le terme de sûreté étant déjà expliqué (*b*), il ne me reste qu'à faire connaître ce que j'entends par celui de *loisir*.

(*a*) Tom. I, pag. 39.

(*b*) Discours préliminaire, tom. I, pag. 4.

A mesure que la prospérité fait des progrès, les besoins factices se multiplient, les travaux se perfectionnent et s'ennoblissent. Cependant les besoins naturels restent toujours les mêmes, et les travaux qu'ils nécessitent sont pour la plupart si communs et si ignobles qu'il devient moralement et physiquement impossible au même individu de se charger en même temps des uns et des autres. Aussi cette disparité de travaux fait-elle naître avec le progrès de la richesse nationale et de l'inégalité des fortunes, cette classe utile de la société qui délivre les autres des petits soins de la vie; qui leur épargne les embarras et la perte de temps qui vont à la suite de ces soins, qui se charge des occupations les plus fastidieuses, les plus viles et les plus dégoûtantes, en un mot, qui prenant pour sa part tout ce que la vie a de désagréable et d'assujettissant, procure aux autres classes le temps, la sérénité d'esprit et la dignité conventionnelle de caractère dont elles ont besoin pour se livrer avec succès aux travaux relevés. C'est la somme de ces biens que je comprends sous le nom de *loisir*.

Ainsi, *santé*, *dextérité*, *lumières*, *goût*, *mœurs*, *culte*, *sûreté*, *loisir*, voilà ce que nous appelons *biens internes*, *civilisation*. Il est difficile d'imaginer une valeur non matérielle qu'on ne puisse ranger sous quelqu'une de ces catégories (1).

---

(1) Au milieu du vague et de l'impropriété des expressions employées dans ce chapitre et dans quelques-uns des suivans, je ne puis pas répondre d'avoir bien compris le sens

CHAPITRE II.

De la nature des biens internes, comparée à celle des richesses.

Comme les biens internes ne tombent point sous les sens, il n'est pas très-facile de se former de justes idees de leur nature. Pour mieux réussir dans cette

---

de l'auteur. Je l'ai pourtant cherché de bonne foi. Je dirai ce que je crois en avoir saisi, et ce que j'y trouve à reprendre. Il est inutile de répéter que mon seul but est d'éclaircir la vraie nature de chaque sujet. Si je suis forcé d'être sévère envers un auteur dont les intentions sont droites, et les travaux considérables, c'est qu'il m'était impossible de faire autrement sans donner quelque consistance à une doctrine qui me paraît sans fondement, et qui, si elle faisait impression sur quelques personnes, embrouillerait les questions au lieu de les éclaircir.

L'auteur appelle *biens internes* des choses qui sont des avantages pour l'homme, et qui existent avec lui, tels que la santé; et il regarde, ainsi qu'on le verra plus tard, comme productifs les travaux qui procurent ces biens. Jusque-là rien que le bon sens ne puisse avouer

Mais quelle incohérence dans la nomenclature de ces biens! Quelles lacunes dans leur dénombrement! J'y vois la *santé* qui est un état, une manière d'être, trop souvent indépendante de notre volonté, de nos efforts. J'y vois la *dextérité* qui est une qualité que l'on acquiert, ou du moins que l'on perfectionne; les *lumières* qui appartiennent également à tous les hommes qui veulent se les approprier; le *goût* qui est un de nos sens; le *culte* qui se compose d'actes extérieurs; la

recherche, comparons ces biens aux richesses, et tâchons de saisir les caractères qui leur sont communs, comme ceux qui les différencient.

---

sûreté qui n'est qu'un résultat de circonstances aussi étrangères à notre individu que la température de l'air où nous sommes plongés; le *loisir* qui n'est qu'une conséquence de quelques autres biens. Ces choses n'ont entre elles aucune analogie; il n'y en a pas davantage entre les diverses manières de les produire et d'en jouir : et l'on ne voit pas pourqnoi l'auteur n'y a pas admis *l'amour*, *l'amitié* que nous ressentons ou que nous inspirons, la *bonne renommée* dont nous jouissons, la *sérénité*, la *gaieté* qui répandent tant d'agrément sur notre existence, toutes les vertus, toutes les qualités, toutes les circonstances qui influent de près ou de loin sur notre sort. Cette doctrine se met en opposition avec les notions déjà acquises, bouleverse les analyses déjà faites; et comme pour mettre le comble à la confusion, l'auteur appelle l'ensemble de toutes ces choses *biens internes* ou *civilisation*, deux mots qu'il est impossible de concilier, puisque l'un désigne des avantages purement personnels, et l'autre des avantages dont nous ne jouissons que par la société (*civitas*) et en commun avec elle.

Sans doute l'homme possède des biens autres que les biens matériels qui servent à le nourrir, à le vêtir, à l'abriter, à satisfaire ses goûts sensuels. Ces biens peuvent devenir l'objet d'une étude importante : car il nous importe de savoir si l'on peut les accroître, quels sont les moyens de les accroître, quelle est la meilleure manière d'en user. Ils peuvent donc, ou du moins beaucoup d'entre eux, peuvent entrer dans l'enseignement de l'Économie politique; ce sont ceux qui obéissent aux mêmes lois que les biens matériels. Mais il faut les y classer sans démentir des lois constatées, sans s'écarter de la méthode adoptée pour les autres parties de la même science, et sans donner aux mots une autre signification que celle qu'on leur avait donnée. M. *Storch*, à l'exemple de *Smith*,

Les richesses et les biens internes ont cela de *commun* : 1° qu'ils sont des *valeurs*, c'est-à-dire que notre jugement y reconnaît une utilité relative à nos

---

a dans tout le cours de son livre entendu par le mot *valeur*, la valeur échangeable des choses; c'est-à-dire cette qualité qui fait qu'elles procurent à leur propriétaire par échange, et du moment qu'il le veut, une quantité plus ou moins grande de toute autre chose utile, selon que la valeur de la première est plus ou moins grande. Et maintenant il appelle les biens internes des valeurs : le culte une valeur! la civilisation une valeur! et les appelant des valeurs, les appelant des biens, il cesse de les appeler des richesses!

Mais dira-t-on en premier lieu, comment M. *Storch* pouvait-il faire autrement pour présenter un dénombrement complet de nos biens?

Je crois qu'il devait les ranger en deux classes qui auraient compris :

1° Ceux dont la possession, selon l'acception commune, ne rend pas un homme, une famille, une nation riche.

2° Ceux dont la possession caractérise la richesse, selon l'acception commune, et dont la privation caractérise la pauvreté.

Dans la première classe il faut mettre l'air que nous respirons, la lumière et la chaleur du soleil, l'eau qui nous abreuve quand nous en avons gratuitement autant que nous en pouvons désirer; il faut y mettre l'attachement de nos proches, la satisfaction d'une bonne conscience et tous ces biens dont la jouissance est à la portée du pauvre comme du riche, mais que l'on ne peut acquérir pour de l'argent, que l'on ne peut vendre, et dont la possession, en rendant plus agréable l'existence du possesseur, ne le rend pas plus riche dans le sens ordinaire de ce mot.

Dans la seconde classe se rangent tous les biens qui ont une valeur échangeable, ou qui, s'ils ne sont pas susceptibles d'échange, ont une valeur appréciable, au moyen des pro-

besoins; 2° qu'ils sont *susceptibles d'appropriation*; et 3° qu'ils *proviennent des mêmes sources*, savoir de la nature et du travail.

---

duits échangeables qu'ils peuvent faire naître. C'est dans cette classe que figurent les terres cultivables, les capitaux, les approvisionnemens de toute espèce, les talens naturels ou acquis, tous les biens en un mot qui peuvent s'échanger immédiatement, ou produire des biens échangeables.

Leur valeur s'établit suivant des lois naturelles connues; et la valeur plus ou moins grande de tous ces biens, fait que l'individu, la nation qui les possèdent, sont plus ou moins riches.

Les biens de cette classe sont les seuls dont l'Économie politique puisse s'occuper, par la raison que ce sont les seuls qui relativement à leur accroissement, à leur distribution, à leur consommation, obéissent à des lois constantes et dont on peut décrire l'action et assigner les effets. Ce sont ces biens que dans mes écrits je nomme *richesses sociales*, parce que leur existence suppose le droit de propriété qui qui ne peut être garanti que par la société; et que leur valeur suppose la possibilité de l'échange, la fixation d'un prix contradictoirement débattu; ce qui ne se rencontre que dans l'état de société.

Quant aux biens de la première classe, ils sont soumis à d'autres lois. L'air atmosphérique, la lumière solaire, le sable des bords de la mer, etc., suivent les lois que font connaître la physique et l'histoire naturelle; les satisfactions du cœur, la paix de la conscience, suivent les lois de la morale, de cette science qui nous fait connaître l'homme moral et la manière dont s'enchaînent les causes et les effets dans ce qui a rapport à la conduite de la vie. Tous ceux qui tenteront de ranger sous les lois de l'Économie politique les choses qui n'ont, ou ne peuvent acquérir aucune valeur échangeable, ne feront que du bavardage et rien de plus.

Aussi, depuis *Adam Smith*, tous les auteurs de quelque

Ils *diffèrent* sous plusieurs rapports :

1° Les richesses sont *matérielles;* les biens internes ne le sont pas. Quoique la plupart de ces biens se

---

réputation, après avoir sommairement désigné ces biens naturels ou moraux, les ont-ils soigneusement écartés du cercle de leurs considérations. Ce grand homme a fait ainsi de l'économie politique, non plus une science conjecturale et hypothétique, mais une science positive, agissant sur des grandeurs connues et susceptibles d'appréciations rigoureuses.

Comment, dira-t-on en second lieu, M. *Storch* devait-il classer autrement ceux de ces biens qu'il appelle *internes*, et qui font véritablement partie des richesses que l'Économie politique peut étudier?

Les richesses qui entrent dans la sphère de l'Économie politique, sont ou des *fonds* qui produisent des biens échangeables, ou des *produits* qui naissent de ces fonds.

En quoi consistent les fonds? ils se composent de fonds de terre, de capitaux, ou de facultés industrielles. Ces dernières comprennent la force du corps, l'adresse, le talent qui rendent un homme capable de concourir à la formation d'un produit. Or remarquez qu'il n'est aucun de ces fonds qui ne remplisse les conditions qui constituent une richesse sociale. Un fonds de terre a une valeur échangeable, puisqu'il peut procurer à son possesseur une autre valeur égale attachée à d'autres objets.

On en peut dire autant d'un capital.

Les facultés industrielles, capables de concourir à la production, ne peuvent pas se vendre, il est vrai, parce qu'elles ne peuvent pas être séparées de leur possesseur; mais leur possesseur peut en vendre les produits; il peut vendre les services qu'elles le mettent à portée de rendre, services qui sont aussi des produits; par conséquent elles rapportent un revenu, et ce revenu suffit pour que l'on puisse apprécier la valeur du fonds. Un homme à qui son talent rapporte dix mille francs par an, est possesseur d'un fonds de

manifestent de manière que leurs effets tombent sous les sens, il est pourtant impossible d'apercevoir les causes de ces effets autrement que par la raison : or, ce sont ces causes qui constituent les biens internes. Par exemple, il est possible de distinguer par la vue ou par le toucher un homme bien portant d'un malade; mais le bien que nous appelons *santé*, ne se voit ni ne se touche. Il en est de même des autres biens internes.

---

facultés industrielles que l'on peut suivant la nature du talent et les circonstances, estimer cent mille francs plus ou moins. Il est évidemment plus riche que celui à qui ses facultés industrielles ne permettent de gagner que cent écus par an.

Quant aux richesses qui sont des produits et qui naissent journellement de nos fonds productifs, il est encore plus facile de les évaluer d'après la quantité plus ou moins grande de ce que l'on offre pour les obtenir.

C'est ainsi que l'on possède des *richesses en fonds*, et des *richesses en revenus*. Parmi les richesses en fonds, se trouvent quelques-uns des biens que M. *Storch* appelle *biens internes*, tels que la dextérité. Parmi les richesses en revenus, se trouvent les services journaliers, annuels, que nous sommes en état de rendre; services qui sont des produits que nous vendons comme nous vendons les produits de nos terres, et qui, de la même manière, composent nos revenus.

Hors de là il n'y a rien de précis, parce que l'on ne peut rien apprécier, parce que l'on ne peut déterminer aucune grandeur, et que ce n'est que la possibilité de les déterminer, de connaître par conséquent quand et comment les biens augmentent, quand et comment ils diminuent, et dans quelles proportions ils se distribuent, qui a fait de l'économie politique une science positive, qui a ses expériences et fait connaître des résultats. Ici tout est concordant, les analogies se retrouvent, les caractères distinctifs se manifestent; on sait d'où l'on part, et où l'on peut arriver. J.-B. S.

2° Les richesses sont susceptibles, non-seulement d'être possédées, mais encore d'être transmises; ainsi elles ont une *valeur échangeable* et un *prix*. Les biens internes, au contraire, peuvent être possédés, mais on ne saurait les transmettre; ainsi ils n'ont qu'une *valeur directe*. On ne peut ni les vendre ni les acheter; on ne peut vendre et acheter que le travail qui les produit (*a*). Ceci exige quelque développement.

(*a*) J'ai déjà observé ailleurs qu'il y a quelques espèces de biens internes, quoiqu'en très-petit nombre, qui font exception à cette règle. Tels sont, par exemple, les distinctions honorifiques que l'état distribue. Une croix, un rang, une dignité que le souverain confère, procure de suite à l'acquéreur cette espèce de considération que le public attache à ces distinctions, et on peut les acheter, soit avec son travail, soit avec les sacrifices pécuniaires qu'on fait en faveur de l'état ou du trésor du prince. Or la considération dont le dignitaire jouit, est un véritable bien interne, et un bien très-durable, puis qu'il se conserve quelquefois pendant des siècles, lorsque la dignité est héréditaire. Enfin ce bien fait encore par là une exception à la règle commune qu'il n'est point le produit du travail de celui qui le vend ou le donne; car il n'en coûte point de travail au souverain pour le créer.

Note de l'auteur.

Addition à cette note. Les distinctions qui entraînent des avantages pécuniaires, et même celles qui sont purement honorifiques, sont des avantages accordés aux dépens de la société. Pour ce qui est des avantages pécuniaires, le fait est évident, c'est le public qui les paie. Il est un peu moins manifeste, et pourtant vrai, qu'il paie de même les distinctions qui ne gratifient que la vanité. Un titre de noblesse, une décoration, ne relèvent pas un homme sans rabaisser les autres. Toute prééminence suppose un abaissement corres-

Digitized by Google

Les biens internes *ne se vendent point* comme les richesses, car il est impossible de les céder. Je puis me défaire des meubles, des maisons, des terres que je possède, parce que ces propriétés sont hors de moi et ne m'appartiennent que par un rapport factice, par un effet de la loi. Mais je ne puis céder la santé, les lumières, les mœurs que je possède, parce que ce sont des propriétés morales qui tiennent à mon être. Cependant, s'il m'est impossible de les céder, je puis du moins les rendre utiles à mes semblables par mon travail qui est transmissible. Ce travail a quelque rapport avec celui que fait un jardinier qui ne vend point ses plantes, mais qui en emploie les semences à faire venir les mêmes espèces dans un sol étranger : il ne les cède pas, mais il les multiplie.

Les biens internes *ne s'achètent point* comme s'achètent les richesses. Celui qui a besoin d'une ri-

---

pondant; M. *Storch* lui-même en convient d'après *Jérémie Bentham*, dans un autre endroit. Ce fut par ce motif que les Américains abolirent l'ordre de Cincinnatus immédiatement après sa formation.

D'après le principe que nul ne peut disposer du bien d'autrui, les récompenses ne sont par conséquent légitimes qu'autant qu'elles sont décernées par une nation ou par ses délégués librement choisis. J'ajouterai que des récompenses nationales sont les seules qui soient véritablement honorables. Un prince récompense ceux qui lui sont utiles, et trop souvent des hommes qui lui sacrifient les intérêts du public. Une nation ne récompense que ceux qui sont utiles à la société. Il y a eu des époques où les croix et les cordons étaient si évidemment prostitués à des espions et à des traîtres, qu'un honnête homme osait à peine les porter. J.-B. S.

chesse, d'un instrument de musique, par exemple, n'a qu'à aller au marché, où il en trouvera de tout faits; et même dans le cas où il serait obligé de commander ce meuble, ce n'est pas le *travail* de l'artisan qu'il achète, c'est le *produit* de ce travail; car si l'instrument ne répond pas à l'attente de l'acheteur et aux conditions de l'achat, il ne sera point accepté. Enfin l'acheteur n'est guère obligé de coopérer au travail du faiseur d'instrumens, et celui-ci en est chargé tout seul. Au contraire, celui qui veut apprendre la musique ne trouve ce talent nulle part exposé en vente; les maîtres qui s'offrent à le lui communiquer ne peuvent lui vendre que leur travail, et ce n'est jamais un travail fait, mais toujours un travail à faire. Enfin le travail du maître seul ne suffit pas pour communiquer le talent; cette production suppose en outre un travail corrélatif de la part de l'écolier.

Il est remarquable que cette réaction de l'acquéreur, qui n'a point lieu dans la production des richesses, est une condition irrémissible dans celle des biens internes qui ne sont jamais produits autrement qu'avec la coopération des acquéreurs. Souvent cette coopération est un véritable travail, comme dans l'exemple que nous venons de supposer; d'autres fois elle se borne à une certaine susceptibilité pour le bien qu'on veut acquérir, susceptibilité qui n'exclut jamais entièrement le travail du corps ou de l'âme. Un malade qui veut rétablir sa santé d'après les conseils d'un médecin, ne travaille pas proprement comme ce dernier; mais si sa constitution physique

et sa volonté ne coopèrent pas avec les soins du médecin, il est impossible qu'il puisse guérir. On ne donne pas non plus le nom de travail à la réaction du public dans un spectacle; cependant, sans cette réaction est-il possible que les acteurs puissent produire le bien qui est le but du spectacle, savoir l'amusement des spectateurs (1)?

Vous voyez que la production des biens internes n'est pas, comme celle des richesses, l'affaire des vendeurs seulement, mais que les acheteurs ou les consommateurs y contribuent également. Cette circonstance nous oblige à distinguer dans le travail

---

(1) Cette coopération du consommateur poussée au point où M. *Storch* la porte, devient quelque peu ridicule. Je conviens qu'un élève qui consomme les leçons d'un maître pour se faire un fonds de science dont il tirera parti, coopère avec le maître à se créer une capacité qui sera pour lui une véritable richesse; mais c'est parce qu'il y a là dedans une véritable production à laquelle il concourt. C'est ainsi que le maître d'un jardin travaille à l'embellir de concert avec un architecte ou avec son jardinier. Ceux-ci sont payés de leurs travaux par les honoraires qu'ils reçoivent; le propriétaire est remboursé de ses frais et en outre payé de ses peines par la valeur supérieure que le tout aura donné à sa propriété; il y a de sa part une véritable coopération et une production véritable. Mais supposer que dans une consommation stérile, le consommateur prend part à la production parce qu'il prend la peine de consommer le produit; prétendre que le public coopère à la production d'un spectacle parce qu'il s'en laisse amuser, est une proposition qui n'est pas soutenable. Autant vaudrait dire que l'on contribue à la production d'un pâté, lorsqu'on prend la peine de le digérer.

J.-B. S.

immatériel celui que fait l'acquéreur ou le consommateur d'un bien, de celui que fait le vendeur. Le premier travaille pour lui-même, le second travaille pour d'autres : en conséquence c'est un *service* qu'il rend. Les *services* sont la seule espèce de travail immatériel qui s'échange et qui obtient un salaire.

De ce que les biens internes sont en partie le produit des services, on en a conclu qu'ils n'avaient pas plus de durée que les services mêmes, et qu'ils étaient nécessairement consommés à mesure qu'ils étaient produits (*a*). C'est une grande erreur, à laquelle il faut principalement attribuer le peu de progrès que la théorie des valeurs immatérielles a faits jusqu'ici. A la vérité, les richesses étant des choses hors de nous, il peut y avoir un intervalle entre le moment où leur production est achevée et celui où elles sont livrées au consommateur. Cet intervalle n'existe jamais pour les biens internes, car ils ne peuvent être produits que dans la personne même du consommateur. Mais quoique ces biens ne soient point susceptibles de circuler et de passer par des intermédiaires ou des marchands, cela n'empêche pas qu'ils ne puissent exister plus ou moins de temps dans les individus qui les acquièrent, et que leur consommation ne soit quelquefois très-lente.

Il y a des biens internes transitoires comme il y a des richesses de fort peu de durée; et il y a des biens internes durables comme il y a des richesses qui se

(*a*) Voyez *Garnier*, *J.-B. Say*, le lord *Lauderdale* et *Hufeland*, aux endroits cités dans l'Introduction précédente.

conservent long-temps. La durée de la jouissance que procure un spectacle, un concert, est peut-être moins éphémère que celle d'une fleur, d'un fruit, et de tant d'autres denrées qu'il n'est guère possible de conserver au delà de quelques jours. Cependant sous ce rapport les richesses ont un avantage sur les biens internes, car ceux-ci ne durent presque jamais au delà de la vie de l'homme, tandis qu'il y a plusieurs espèces de richesses qui peuvent durer des siècles.

Quant à la consommation, celle des biens internes est en général plus lente que celle des richesses. Parmi ces dernières il n'y a que les constructions dont la consommation soit très-prolongée; celle des meubles l'est déjà beaucoup moins; la consommation des denrées vêtissantes est pour la plupart très-rapide; enfin les denrées nourrissantes sont détruites du moment qu'on les emploie à la consommation. Or dans la masse totale des consommations annuelles, celles des denrées nourrissantes et vêtissantes l'emportent infiniment sur la consommation des denrées logeantes et meublantes; de sorte que la production est toujours principalement occupée à réparer les brêches que la consommation fait aux premières.

En réfléchissant sur la consommation des biens internes, nous trouvons qu'elle diffère beaucoup suivant la nature de ces valeurs; qu'elle est en général très-lente pour les biens primitifs, et très-prompte pour les biens secondaires. La sûreté qu'un gouvernement accorde à ses administrés se consomme à mesure qu'elle est produite; celle qui a été fournie cette année ne suffit pas pour l'année suivante; il faut la

reproduire chaque année. Il en est de même du loisir que procurent les services domestiques : ceux que votre valet de chambre vous rend cette semaine ne vous dispensent pas de le garder la semaine suivante. Mais les biens primitifs, loin d'être détruits par l'usage qu'on en fait, s'étendent et s'accroissent par l'exercice, de sorte que la consommation même en augmente la valeur. La santé, la dextérité, les lumières, le goût, etc., qu'un homme acquiert, lui servent pour tout le reste de sa vie, et plus il exerce les facultés qui correspondent à ces biens internes, plus ces biens mêmes en sont augmentés.

Vous voyez que, dans cette comparaison des richesses et des biens internes, l'avantage se trouve du côté des derniers. Il est vrai que la durée des biens internes est toujours bornée à l'existence de celui qui les acquiert, tandis que celle des richesses se prolonge quelquefois beaucoup au delà de ce terme; mais en revanche la plupart des richesses sont sujettes à une consommation rapide, au lieu que la plupart des biens internes suffisent pour la consommation d'une vie entière. Enfin, il n'y a aucune espèce de richesse qui gagne à être employée à l'usage, tandis que la plupart des biens internes deviennent de plus en plus utiles à mesure qu'on en tire parti.

Ces réflexions sur la durée des valeurs nous conduisent à un résultat extrêmement important, savoir que les biens internes sont susceptibles d'être accumulés comme les richesses, et de former des capitaux qu'on peut employer à la reproduction de ceux qui se détruisent, soit par la consommation, soit par la

mort de ceux qui les possèdent. Et comme en général les biens internes ont plus de durée que les richesses, il s'ensuit encore qu'il est plus possible d'accumuler les premiers que les autres. La suite de nos recherches nous montrera l'utilité de ces principes par les conséquences qu'ils nous fourniront (1).

---

(1) M. *Storch* a confondu dans sa théorie, et notamment dans ce chapitre, les facultés industrielles qui sont un *fonds productif*, et les *produits immatériels* qui sont des *produits* et prennent rang parmi nos revenus. Or ce n'est point, quoi qu'il en dise, faire avancer une science que de confondre ce qui se trouve déjà analysé.

Cette analyse je suis forcé de la remettre sous les yeux du lecteur, pour qu'il puisse se former une opinion.

Tous les services rendus sont des *produits immatériels* qui sont consommés à mesure qu'ils sont créés. Mais ils peuvent être consommés stérilement ou reproductivement, de même que les produits matériels. Le service d'un valet de chambre est consommé improductivement, car il n'en résulte aucune autre valeur qui, étant accumulée, puisse composer un fonds productif de nouvelles valeurs. Le service d'un professeur est également consommé à mesure; mais celui-ci n'est pas consommé improductivement, puisque chaque leçon va grossir le fonds de science ou de talent dont l'élève fera plus tard la source de son revenu.

Il y a dans ces deux consommations de produits immatériels une analogie complète avec la consommation que l'on fait des produits matériels. Quand on brûle du bois pour se chauffer, on le consomme improductivement. Quand on en fait une charpente, un édifice, on le consomme d'une manière qui reproduit sa valeur dans un autre objet.

Maintenant parce qu'on a dit que les produits immatériels ou si l'on veut, les services rendus, sont nécessairement consommés à mesure qu'ils sont rendus, M. *Storch* conclut qu'on

CHAPITRE III.

De la production des biens internes.

Les causes productives des richesses sont aussi celles des biens internes; c'est à la *nature* et au *travail* que nous devons l'existence de toutes les valeurs. Dans la théorie de la richesse nationale ces causes ne pouvaient être regardées comme *productives* que lorsqu'elles produisaient des richesses; ici, nous ne pouvons leur attribuer ce caractère que dans le cas

---

a dit que les capacités qui résultent de ces services, n'ont aucune durée; ce serait en effet une fort grande erreur si quelqu'un l'avait commise; mais, à ma connaissance, cela n'est encore arrivé à personne. On sait fort bien que les facultés humaines durent autant que leur possesseur, ou du moins autant que son état de force ou de santé; puisqu'on les a mises dans la classe des capitaux. Et si l'on a assimilé aux capitaux les qualités, les capacités humaines, M. *Storch* peut-il se vanter d'avoir trouvé le premier que c'étaient des valeurs durables?

Sa découverte se borne donc à avoir réuni sous la dénomination impropre de *biens internes*, non-seulement les facultés capables de rendre des services qui ont un prix, ce qui serait juste; mais encore des qualités non productives de biens échangeables, comme les *mœurs;* des actions qui n'en produisent pas davantage, comme le *culte;* enfin des circonstances extérieures très-favorables sans doute aux producteurs, mais qui ne sont pas proprement productives, comme la *sûreté*. J.-B. S.

où elles produisent des biens internes (*a*). Examinons leurs effets sous ce dernier rapport.

De même que la *nature* nous fournit spontanément un grand nombre de richesses, sa libéralité nous procure encore une foule de biens internes. Toutes nos facultés naturelles sont des produits spontanés de la nature, aussi bien que les matières premières qu'elle offre gratuitement à l'industrie : ce sont autant de biens internes, susceptibles d'être perfectionnés par le travail, mais qui n'en existent pas moins sans sa coopération.

L'homme est, parmi les causes immatérielles de la production, ce que le fonds de terre est parmi ses causes matérielles : l'être dans lequel se réalise la puissance productive de la nature. Mais comme tout fonds de terre n'est pas également propre à fixer cette puissance, tout être humain ne l'est pas non plus. Les dispositions naturelles de l'homme diffèrent d'individu à individu, de peuple à peuple. Les albinos, les nègres, les Lapons, sont parmi l'espèce humaine ce que les déserts de l'Arabie et les contrées boréales sont sur la surface du globe; les uns sont absolument stériles, les autres fournissent à peine quelques plantes sans saveur et sans goût.

Et même dans les peuples, les individus les mieux organisés, toutes les facultés ne se développent pas

---

(*a*) Pour éviter des répétitions inutiles, je vous prie de relire ce qui est dit liv. I, chap. I, de la première partie, sur la production en général, et particulièrement sur la production immatérielle.

avec un égal succès. Il est rare de voir un homme doué de dispositions éminentes pour plus d'un genre de travail; aucune nation ne réussit également bien dans tous les genres de production. Tel peuple brille par l'industrie, tel autre par la spéculation; l'un se distingue par les exploits guerriers, l'autre par ses progrès dans les beaux-arts : mais où est la nation qui puisse se vanter d'avoir surpassé toutes les autres dans tous les genres à la fois?

Cependant quelque favorisé qu'un peuple soit de la nature, les biens internes qu'elle lui fournit gratuitement sont loin de suffire à tous les besoins qu'il éprouve. Ainsi, dans la production des biens internes comme dans celle des richesses, le *travail* est le principe productif le plus essentiel (*a*).

Le travail immatériel d'un seul individu ne suffit jamais à tous ses besoins; cependant il peut lui fournir plus de biens d'une espèce particulière qu'il ne lui en faut. Ainsi l'*échange* des travaux immatériels s'établit tout aussi naturellement parmi les hommes que l'échange du travail matériel ou de ses produits, les richesses. Les travaux immatériels, lorsqu'ils s'échangent, portent le nom de *services*.

Vous concevez aisément, Messeigneurs, que l'échange des services devient un motif puissant pour la production des biens internes, de même que l'échange des richesses est un pareil motif pour la production des richesses. Quel homme se vouerait exclusivement

(*a*) La notion du travail immatériel est déjà donnée, t. I, pag. 150.

à un travail quelconque, si le produit de ce travail ne pouvait être utile qu'à lui seul? Par exemple, qui voudrait étudier la médecine, le droit, uniquement pour soigner sa santé ou pour suivre ses procès?

Les causes qui amènent la *division du travail*, sont les mêmes pour les deux espèces de travaux (*a*); mais l'industrie peut se diviser et se subdiviser long-temps avant qu'on parvienne à en séparer les services. Une nation aura des cultivateurs, des artisans, des marchands, long-temps avant d'avoir une classe particulière d'individus qui lui fournissent des services. Les cultivateurs se subdiviseront en laboureurs, pâtres, chasseurs, jardiniers, vignerons; les artisans se distingueront en différens métiers : et cependant les juges, les soldats, les savans, les artistes ne formeront pas encore de classes particulières. La cause de cette division tardive du travail immatériel est que ce travail exige toujours un fonds préalable de richesses, et que l'industrie ne peut fournir ce fonds tant qu'elle a besoin elle-même de capitaux pour son développement. Le travail immatériel ne suppose pas seulement la subsistance du travailleur, mais encore le plus souvent des outils et des machines : il faut des armes au soldat, des livres au savant, des instrumens à l'artiste. Or la richesse nationale ne s'accroît que par le perfectionnement de l'industrie et par l'économie. En conséquence, l'industrie doit être divisée et ses produits doivent être accumulés avant qu'on puisse songer à diviser le travail immatériel.

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re éd., l. 1, ch. 8 et ch. 13.

Mais quand la richesse nationale est parvenue à ce point où l'accroissement des capitaux surpasse celui de l'industrie et où il devient de plus en plus difficile d'employer les premiers à de nouvelles entreprises d'agriculture, de manufacture ou de commerce : alors rien ne peut arrêter la séparation des travaux immatériels et leur subdivision ultérieure. Il se forme une classe d'individus délivrée de tout travail matériel, qui se voue exclusivement à la production des biens internes. La première subdivision que cette classe subit, c'est celle des individus destinés à procurer la sûreté et le culte. Ces deux besoins sont les plus impérieux de la nature humaine, après les besoins physiques : on tâche d'y satisfaire avant tout (1).

---

(1) Il est impossible de donner au besoin que les nations en général éprouvent de se procurer la sûreté et un culte religieux, le nom de besoin impérieux. Ce mot ne convient qu'aux besoins auxquels il est impossible de se soustraire, tels que celui de boire, de manger, ou de respirer. Les Tartares, les Arabes errans, les peuples nomades et chasseurs, se passent de magistrats qui pourvoient à leur sûreté. Les peuples eux-mêmes dont les magistrats au lieu de protéger leur sûreté, la compromettent en se rendant les complices d'une autorité arbitraire et oppressive, se passent aussi de sûreté : il n'y en a point dans les lieux où nul individu n'est assuré de coucher le soir dans son lit.

On en peut dire autant du culte. On n'en a point trouvé de traces dans plusieurs des îles qu'on a découvertes dans la Mer Pacifique, notamment dans celles dont les habitans avaient les mœurs les plus douces et les plus recommandables qualités : je veux dire l'île d'Otaïty; et l'on peut concevoir une nation assez éclairée pour que chacun rendant en

Les magistrats et les prêtres forment les premières classes de cette division : les uns seront en même temps juges et chefs militaires, les autres réuniront les caractères de savans, de médecins, d'instituteurs et de ministres de la religion.

A mesure que la richesse nationale s'accroît et qu'elle peut fournir plus de subsistances et de secours à ces classes, elles se subdivisent de nouveau. Les magistrats se séparent des militaires; les prêtres, des savans. Une subdivision ultérieure s'établit : il y a des militaires pour l'infanterie, pour la cavalerie, pour l'artillerie et pour le génie; il y a des fonctionnaires publics pour la justice, pour la police, pour les finances; les savans se séparent en jurisconsultes, politiques, philosophes, naturalistes, etc. Enfin on parvient à diviser tellement le travail, qu'une seule branche renferme plusieurs espèces de services parfaitement distincts. Par exemple, parmi les médecins, il y en aura pour les maladies intérieures et pour les maladies extérieures; ces derniers se subdiviseront de nouveau en chirurgiens, accoucheurs, dentistes (*a*), etc. Les mathématiciens s'occuperont exclusivement, soit de la géométrie, soit du calcul, soit de l'astronomie; les naturalistes se partageront la

---

son cœur, ou au sein de sa famille, à l'être suprême, l'hommage que lui prescrirait sa conscience, se passerait d'un corps de prêtres dont l'influence chez certains peuples et dans certaines religions, a quelquefois été jugée plus dangereuse qu'utile. J.-B. S.

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 2e édit., tom. I, p. 69.

physique, la chimie, la zoologie, la botanique, l minéralogie, etc. Et cette division sera encore sus ceptible de nouvelles subdivisions.

La division du travail immatériel produit les même avantages pour la civilisation que celle de l'industri fait naître pour la richesse nationale. Celui qui se voue à une occupation exclusive, fait beaucoup plus d'ouvrage et le fait mieux; il épargne du temps, son habileté s'accroît, et il parvient à inventer des moyens qui facilitent, abrègent et perfectionnent son travail. Les troupes réglées savent mieux défendre le pays que les milices qui sont à la fois laboureurs et soldats; les juges, les administrateurs qui ont étudié la science des lois, les principes de l'administration, et qui font toute leur vie l'application de ces connaissances, sont plus habiles à maintenir la sûreté intérieure et à diriger les affaires publiques, que d'autres personnes qui réunissent de pareilles fonctions à celles de guerriers ou de prêtres. Un savant qui se voue principalement à l'étude d'une seule science, y fait plus de progrès et la cultive avec plus de succès, qu'un autre qui se livre à plusieurs études à la fois. C'est surtout à cette subdivision des travaux immatériels, fruit de notre richesse, que nous devons les progrès étonnans qu'ont faits en Europe toutes les branches de l'administration publique et toutes celles des autres connaissances humaines (1).

---

(1) Par ces *progrès étonnans qu'ont faits en Europe toutes les branches de l'administration*, M. Storch entendrait-il ces armées de commis, qui remplissent les bureaux de l'admi-

Cependant comme tous les biens dans ce monde sont balancés par des maux, la division du travail qui procure tant d'avantages est aussi accompagnée d'inconvéniens. L'homme qui se voue exclusivement à un travail immatériel quelconque, en est d'autant moins capable d'en exercer d'autres : il devient ce qu'on appelle un *pédant*. La reine Christine disait du célèbre Saumaise, qu'il savait nommer une chaise dans toutes les langues, mais qu'il n'avait pas appris à s'y asseoir. Voilà le pédant; mais vous sentez bien que cette qualification ne se borne pas aux gens de lettres : il y a des pédans militaires, des pédans de robe, de finance, des pédans de cour même, comme il y en a de savans. Ainsi il importe à tout individu de mettre, autant que possible, de l'harmonie dans le développement de ses facultés : s'il en perfectionne quelques-unes aux dépens de toutes les autres, il perd plus qu'il ne gagne : d'être intelligent et libre, il se transforme en machine.

---

nistration dans certaines contrées de cette partie du monde, ces écritures nombreuses et cette multitude de formalités exigées pour les moindres affaires? En ce cas la perfection de l'administration serait bien différente de ce qu'on appelle perfection dans les arts, et qui consiste à faire beaucoup avec peu, et à parvenir au but qu'on se propose le plus vite et avec le moins de frais qu'il est possible. Si l'administration est si perfectionnée en Europe, elle est donc bien retardée aux États-Unis d'Amérique où les frais d'administration pour onze millions d'habitans, ne coûtent que 489,823 dollars (2 millions 600 mille francs) la liste civile comprise. *Voyez* WARDEN, *Description des États-Unis*, en 1820, tom. V, pag. 399. J.-B. S.

De même que la division de l'industrie est limitée par l'étendue du marché ou le débit des produits, celle du travail immatériel l'est également par la demande de services. On ne se livre guère à l'étude exclusive d'une science, à la pratique exclusive d'un art, quand cette science, cet art ne sont pas en demande. Au contraire, plus la demande en est grande, plus on est déterminé à s'y vouer de préférence à toute autre occupation. S'il y a jusqu'ici peu de personnes en Russie qui se bornent à l'état d'hommes de lettres, c'est que la demande de livres est encore trop bornée dans ce pays. En France, en Allemagne, un écrivain peut compter de gagner sa subsistance par la composition d'ouvrages de littérature; chez nous il est obligé de chercher un emploi qui le nourrisse, et il regarde son métier d'écrivain comme un accessoire.

Ce serait une discussion vaine que de rechercher lequel des deux genres de travaux est le plus productif, l'industrie ou le travail immatériel; car les produits de ces travaux étant d'une nature absolument différente, il est impossible de leur trouver des points de comparaison pour les évaluer sur une échelle commune. Cependant, quelqu'étonnant que soit, à l'aide de la division du travail et des machines, le produit de certains travaux d'industrie, il paraît qu'il est encore surpassé par le produit immatériel de certains services. Que le moulin à filer le coton fournisse un produit mille fois plus considérable que ne fournirait le travail de la fileuse : qu'est-ce en comparaison des effets d'une instruction convenable

donnée à plusieurs centaines ou milliers de personnes à la fois? de ceux d'un livre utile qui opère de siècle à siècle, et d'un bout du monde à l'autre? de ceux de l'exemple qui résulte pour l'humanité entière de la pratique des vertus? Ainsi, sans prétendre comparer les deux genres de travaux, on peut cependant dire que le produit de l'un est susceptible d'être calculé, et que celui de l'autre est incommensurable.

CHAPITRE IV.

Classification des services.

A mesure que la division du travail immatériel fait des progrès, les services se distinguent toujours davantage les uns des autres, et chaque espèce devient la tâche particulière des individus qui s'y consacrent exclusivement. Dans ce chapitre, il s'agit de classer ces différens travaux, de manière à en rendre l'aperçu facile et analogue au point de vue d'où nous allons les considérer dans la suite. J'espère y réussir, en les rangeant d'après l'ordre des biens internes qu'ils sont destinés à produire.

I. *Services destinés à produire les biens primitifs.*

1. La *Santé.*

Travail des mères, des nourrices, des bonnes, des pédagogues, et en général de tous ceux qui se chargent du soin de conserver les facultés physiques des enfans.

Travail des médecins, chirurgiens, accoucheurs, sages-femmes, des personnes qui se consacrent au soulagement des maux physiques de l'espèce humaine dans les hôpitaux, les infirmeries, les quarantaines, les instituts pour les sourds et muets, les aveugles, etc.

2. La *Dextérité.*

Travail de ceux qui enseignent à parler, à lire et à écrire.

Travail des maîtres d'escrime, de danse, d'équitation, de natation, de l'art de voltiger, et en général de tous ceux qui enseignent les exercices gymnastiques.

Travail de ceux qui enseignent par la pratique les services manuels, tels que le métier de barbier, de baigneur, de coiffeur, etc. — les évolutions militaires, — les opérations de chirurgie, etc.

Travail des maîtres-ouvriers qui enseignent à leurs apprentis les procédés des arts mécaniques; des artistes qui enseignent pareillement les procédés dans les arts libéraux.

Travail des danseurs, équilibristes, voltigeurs et en général de tous ceux qui, par le spectacle d'une grande dextérité, donnent une idée de la perfection que peuvent atteindre les facultés techniques de l'homme, et font naître le désir de les perfectionner.

Travail des auteurs qui enseignent par leurs écrits les procédés techniques dans toutes ces occupations.

Digitized by Google

3. Les *Lumières.*

Travail des professeurs et des maîtres qui enseignent de vive voix les connaissances humaines qui ont rapport à nos facultés rationnelles.

Travail des auteurs qui publient des ouvrages sur ces connaissances.

4. Le *Goût.*

Travail des artistes (poëtes, orateurs, musiciens, acteurs, peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, etc.) qui, par leurs productions ou par l'exercice des arts libéraux, éveillent, nourrissent et forment en d'autres individus le sentiment du beau ou le goût.

Travail des auteurs qui par leurs écrits contribuent à former le goût et à le répandre.

5. Les *Mœurs.*

Travail des moralistes, des hommes vertueux et de tous ceux qui, par leurs discours, leurs livres ou leur conduite, contribuent à éveiller, à nourrir et à former les facultés morales, à faire chérir les devoirs publics et privés.

6. Le *Culte.*

Travail des ministres de la religion, des hommes pieux et de tous ceux qui, par les mêmes voies, contribuent à éveiller, nourrir, épurer les facultés religieuses, à les préserver de dégénérer en superstition, et à leur donner une direction utile au genre humain.

II. *Services destinés à produire les biens secondaires.*

1. La *Sûreté.*

Travail du souverain et de tous ses subdélégués, tant civils que militaires.

2. Le *Loisir.*

Travail des employés subalternes du gouvernement, dont l'occupation se réduit à épargner du temps et de la distraction aux autres employés, tel que le travail des fifres et tambours dans les armées (1); des copistes huissiers et geôliers dans les tribunaux; des postillons et courriers dans les maisons de postes, etc.

Travail des maîtresses de maison qui se chargent de la conduite de leur ménage.

Travail des employés privés, tels que les intendans, les femmes de ménage, les secrétaires et les caissiers privés.

Travail des domestiques privés, des maîtres-d'hôtel, cuisiniers, femmes et valets de chambre, servantes, laquais, coureurs, portiers, frotteurs, chauffeurs, cochers, palefreniers, etc.

Travail des domestiques du public, des coiffeurs, barbiers, baigneurs, valets de place, fiacres, crocheteurs, porte-faix, décroteurs, vidangeurs, etc.

---

(1) J'avoue qu'il m'a été complettement impossible de deviner comment le travail des tambours et des fifres produisait du loisir. J.-B. S.

Tous ces travaux sont productifs en biens internes, comme toutes les industries le sont en richesses. Il serait inconséquent d'exclure de la liste des travaux productifs le service d'un laquais que son maître entretient par ostentation, tandis qu'on y laisserait subsister des travaux industriels qui n'ont guère d'autre but que de servir l'ostentation, par exemple eeux des joailliers, des orfèvres, des modistes, des fabricans de dentelles, de galons, etc. Un spectacle vaut bien un feu d'artifice, et la jouissance d'un concert n'est pas inférieure au plaisir de porter un habit de velours ou de manger des confitures.

Vous aurez remarqué, Messeigneurs, que parmi les services il y en a plusieurs qui sont en même temps des industries, c'est-à-dire qui fournissent à la fois des richesses et des biens internes. Tels sont par exemple les travaux de l'auteur, du compositeur de musique, du dessinateur, du peintre, du graveur d'estampes, du sculpteur, de l'architecte, etc. Ces travaux forment les extrémités par lesquelles les deux genres se touchent.

CHAPITRE V.

De la circulation des services.

Les biens internes n'étant point échangeables, la seule circulation qui a lieu à l'égard des valeurs immatérielles, c'est celle des services.

La récompense des services n'est pas toujours de la même nature que celle du travail industriel. Pour avoir une idée claire de cette différence il faut connaître les motifs qui portent en général les hommes à ces deux genres de travaux.

Dans la règle, quand on entreprend un travail industriel, le *motif principal* est de faire un *gain pécuniaire*, c'est-à-dire de pourvoir à sa subsistance ou d'augmenter sa fortune. Je dis, *dans la règle :* car vous vous rappelez sans doute, Messeigneurs, qu'il y a des industries dont l'exercice est si agréable que des personnes de tout état s'y livrent pour leur plaisir ou pour leur amusement; telles sont, par exemple, la chasse et la pêche, le métier de tourneur, celui de peintre, de graveur, etc. Il se peut encore qu'un artiste opulent exerce sa profession plutôt pour acquérir de la gloire que pour gagner de l'argent, ou qu'un riche particulier fasse une entreprise industrielle dans la seule vue de devenir utile à sa patrie : mais ces faits sont isolés, et il n'en demeure pas moins constant que l'intérêt pécuniaire est le motif prépondérant de presque tous les travailleurs industriels. Aussi leur récompense a-t-elle toujours pour base un *salaire*, c'est-à-dire une récompense pécuniaire; et les avantages moraux qui accompagnent leur travail sont-ils regardés comme des circonstances accessoires, qui peuvent bien faire baisser le taux du salaire, mais jamais le réduire à rien.

Il en est autrement des services. Quoique la plupart d'entre eux se fassent également dans la vue de gagner un salaire ou d'acquérir des richesses, ce motif

cependant n'est pas toujours le motif prépondérant; d'ailleurs, beaucoup de services se rendent par des motifs éloignés de tout intérêt pécuniaire. Les soins qu'une mère de famille donne aux affaires domestiques de son époux, ceux qu'elle prodigue à ses enfans; les fonctions purement honoraires que remplissent quelquefois les hommes en place, les magistrats; celles dont se chargent les gens de bien par des motifs de charité, de bienfaisance ou d'utilité publique; les travaux immatériels entrepris dans la seule vue de s'amuser, de s'instruire ou d'acquérir de la réputation : tous ces services et tant d'autres attestent bien que le salaire ou la récompense pécuniaire n'a pas la même influence décisive sur la production que sur celle des travaux industriels.

Il serait inutile autant que fastidieux de faire ici l'énumération de tous les motifs non pécuniaires qui portent les hommes à se rendre des services : qu'il nous suffise d'en connaître les plus universels et les plus puissans. Tous les motifs de cette nature peuvent se réduire à trois chefs : le *désir d'être estimé*, celui *d'être aimé*, et la *vertu* ou le sentiment du devoir. Les effets de ces motifs nous occuperont dans la suite : pour le moment, arrêtons-nous aux conséquences qu'ils présentent par rapport à la nature de la récompense.

Pour tous les services dont le motif prépondérant est le gain pécuniaire, la base de la récompense est le salaire nécessaire ou la subsistance du travailleur, de la même manière qu'il l'est pour les travaux industriels.

Pour tous les services dans lesquels un des trois

motifs moraux est le principe prépondérant, les avantages qui répondent à ces motifs sont aussi la base de la récompense, et tous les autres avantages, soit pécuniaires, soit moraux, ne doivent être considérés que comme accessoires.

Ainsi toutes les récompenses de services se séparent en deux classes : récompenses dont la base est *pécunitire;* et récompenses dont la base est *morale.* Cette dernière classe se subdivise en trois espèces : récompenses qui sont principalement fondées ou sur l'*estime*, ou sur la *bienveillance*, ou enfin sur la *vertu.*

Une récompense étant la valeur contre laquelle un service s'échange, et les récompenses morales étant de véritables biens internes, ceci paraît contraire à la notion des biens que j'ai donnée ci-dessus et qui les caractérise comme des valeurs non échangeables. Mais cette contradiction n'est qu'apparente. Les avantages moraux qui accompagnent les services ne sont point cédés par les acquéreurs de ces services; ceux-ci ne s'en privent pas : au contraire, ces avantages sont la suite naturelle des services, et ceux-ci les produisent non-seulement dans les personnes auxquelles ils sont utiles, mais souvent encore dans d'autres personnes qui n'y prennent aucune part. L'écrivain qui éclaire le monde par ses ouvrages, lui cède son travail, ses efforts; mais s'il obtient en retour l'estime des hommes, ce sentiment est produit en eux par le service même qu'il a rendu, et quelque vif, quelque étendu que soit ce sentiment, le fonds qu'en possèdent les hommes n'en est point diminué. Cependant cela n'em-

pêche pas qu'on ne puisse regarder comme un échange mutuel ce que l'écrivain donne et ce qu'il reçoit. Les mots ne changent rien aux idées, pourvu que celles-ci soient bien déterminées.

La plupart des échanges de services se font entre particuliers; mais le public, c'est-à-dire le gouvernement pour le compte du public, a besoin aussi de quantité de services, souvent exactement pareils à ceux dont un particulier peut avoir besoin, et c'est ainsi que le mode le plus avantageux d'employer le fonds de la récompense, même dans la voie ordinaire des transactions privées, entre dans la sphère de la politique, et réclame l'attention du législateur.

Parmi les récompenses que le *gouvernement* distribue, les unes sont *occasionnelles*, les autres sont *permanentes*. Les premières s'appliquent, selon les temps et les événemens, à un individu ou à plusieurs, pour un fait isolé, pour un service spécifique. Les autres sont constituées sur un fonds général, pour un nombre indéfini de personnes et pour une succession de services. C'est principalement à ces récompenses d'institution qu'il faut appliquer des principes et des règles, à raison de l'étendue et de la durée de leurs effets. Les récompenses occasionnelles n'ont que des effets bornés et passagers; les erreurs n'y sont pas de la même conséquence. C'est l'objet de la législation économique et financière d'établir les principes et les règles qui doivent guider le gouvernement dans la distribution des récompenses : l'économie politique ne fait que lui préparer le champ de ses travaux, en portant la lumière, tant sur les motifs qui font

naître les services, que sur les divers fonds de la récompense et sur la proportion naturelle qui existe entre les uns et les autres.

CHAPITRE VI.

Du salaire des services, ou de la récompense dont le fonds principal est pécuniaire.

Les richesses, ou le numéraire qui les représente, sont le fonds le plus commun de la récompense, et le plus indispensable dans la plupart des situations. Tous les services, sans exception, supposent la subsistance des travailleurs, et dans tous les cas où cette subsistance n'est pas assurée par un revenu indépendant du service, c'est le service qui doit le fournir. Outre cela, les richesses sont des valeurs si désirables et si généralement désirées, que les personnes mêmes qui sont dans l'aisance n'y attachent pas moins de prix que les autres, et qu'elles vendent pour la plupart leurs services pour de l'argent, tout comme celles qui sont obligées de le faire pour se procurer leur subsistance. Parcourez, s'il vous plaît, la liste ci-dessus (ch. IV), vous trouverez que la très-grande majorité des services est du nombre de ceux dont le fonds principal de la récompense est pécuniaire.

Cette observation suffit, Messeigneurs, pour vous faire sentir de quelle importance le *numéraire* est pour l'échange des services, et conséquemment pour

la production des biens internes. Sans ce véhicule de la circulation, la société ne serait pas seulement pauvre, elle serait encore barbare, c'est-à-dire qu'elle ne manquerait pas seulement de richesse, mais encore de civilisation.

Avant de considérer les salaires du travail immatériel, il importe d'observer qu'en achetant des services, on n'est pas toujours sûr d'acquérir les biens qu'on s'en promet. D'abord la production d'un bien interne, comme nous l'avons vu, exige la coopération de celui qui veut acquérir ce bien; si elle manque, le service le plus parfait ne suffit pas pour le produire. Ensuite il est clair que les services ne sont pas les biens, ce ne sont que les travaux destinés à les produire; ceux qui achètent les services, n'acquièrent que des travaux, reste à savoir si ces travaux seront productifs. Enfin, non-seulement le résultat des services est toujours plus ou moins incertain, mais lors même que ce résultat existe, il est encore d'une nature si contestable que l'opinion s'accorde rarement sur sa valeur (1).

Cependant, que les biens soient réellement pro-

(1) Il y a, dans toute cette doctrine, quelque chose de vague et de peu satisfaisant qui provient, je crois, de ce que l'auteur refuse de considérer les services comme des produits de l'industrie de celui qui les rend. Ces services peuvent, comme les produits matériels, être consommés reproductivement ou non. Quand je consomme le service d'un ouvrier, je le consomme reproductivement puisqu'il en résulte un produit qui est ma propriété. Quand je consomme le service d'une troupe de musiciens ou d'acteurs, je le consomme im-

duits ou non ; que l'opinion leur attribue de la valeur ou la leur refuse, ceci n'affecte en rien la récompense des services, car la demande ne s'étend qu'aux services, quoiqu'elle ait toujours en vue les biens qui doivent en résulter (*a*). Voilà pourquoi l'échange

---

productivement, comme je consomme les mets d'nn repas qui sont des produits matériels.

Pourquoi l'auteur dit-il que le résnltat des services est toujours incertain et qu'on s'accorde rarement sur sa valeur ? Quand des musiciens d'une part et des spectateurs de l'autre, consentent les uns à payer en commun un certain prix, les antres à le recevoir et à donner un concert en échange, ce service acheté et payé, n'a-t-il pas eu une valeur dont on est tombé d'accord?

L'auteur veut compliquer cela d'un bien durable qu'il appelle *bien interne*, et il suppose qu'en achetant un service, c'est ce bien durable qn'on achète; mais cela n'est pas un fait : il est trop évident que le spectateur d'un concert a joui du produit qu'il a acheté, mais qu'il n'a rien emporté hors de la salle du concert, et que c'est un produit dont il ne reste absolument rien.

M. *Storch*, dans son Introduction, déclare, d'après un autre auteur, qu'il ne fant adopter *que les conséquences rigoureuses de faits bien constatés :* il ne suffit pas d'approuver une méthode : il faut la suivre. J.-B. S.

(*a*) « *L'industrie du médecin*, demande J.-B. Say, *qui a visité un malade, a-t-elle été improductive? — Qui pourrait le penser*, répond-il ; *le malade a été sauvé.* » Mais s'il ne l'a pas été? Et dans le cas même où il aura recouvré sa santé, comment décider s'il la doit aux conseils du médecin plutôt qu'au secours de la nature, qui peut l'avoir sauvé en dépit des ordonnances du docteur? Cependant celui-ci a été payé de son service, et il devait l'être, car la demande du malade ne pouvait pas s'étendre sur la santé qui ne se vend pas, mais

qui se fait de richesses contre des services, est toujours profitable à ceux qui fournissent ces derniers, tandis qu'il ne l'est pas toujours également pour ceux qui troquent leurs richesses contre des services. Les marchés qui se font entre l'avocat et le plaideur, entre le médecin et le malade, entre le maître et l'écolier, procurent toujours à l'avocat, au médecin, au maître, des richesses, des valeurs échangeables; mais le plaideur, le malade, l'écolier, ne reçoivent en retour que des services, des valeurs directes. Si l'acheteur d'une richesse trouve qu'elle ne lui procure pas l'utilité qu'il s'en était promise, il peut la troquer contre une autre valeur; mais en achetant des services, la perte est irréparable toutes les fois que l'acquéreur s'est trompé sur leur valeur.

Les mêmes principes sur lesquels se règle le *salaire nécessaire* de l'industrie, sont encore applicables au salaire des services, quoiqu'avec quelques modifications (*a*). Ainsi le taux normal est le même pour les deux genres de travaux : il se réduit à l'entretien le plus indispensable. Ce taux est également

---

seulement sur les soins du médecin; et ces soins ont été rendus. *Note de l'auteur.*

L'exemple critiqué ici a pour objet de combattre l'opinion de *Smith* qui appelle un médecin un *travailleur improductif.* Il fallait bien lui prouver que le médecin est producteur d'un avantage, tout au moins quand il sauve le malade.

J.-B. S.

(*a*) Je vous invite à comparer sur ce qui suit, le Liv. III de la première partie, chap. IV et VI.

élevé de différentes manières par les difficultés et les inconvéniens attachés aux divers emplois du travail immatériel. Enfin ces difficultés et ces inconvéniens peuvent également se rapporter au cinq chefs suivans :

1° La peine et le désagrément qui accompagnent le service, ou la défaveur que l'opinion y attache;

2° Le danger auquel il expose la vie ou la santé du travailleur;

3° L'interruption à laquelle le travail est sujet;

4° Les dépenses et les peines que le service exige pour s'y former;

5° Enfin le risque qu'on court de ne pas y réussir;

Ces inconvéniens et difficultés qui élèvent le salaire nécessaire des services au-dessus de son taux normal, sont contrebalancés par quelques avantages et facilités qui le réduisent ou le rapprochent plus ou moins de ce taux; tels sont :

1° L'agrément qui accompagne un service;

2° La faveur que l'opinion y attache;

3° La facilité qu'a le travailleur de subsister indépendamment du service.

Dans les services qui exigent des facultés éminentes, la rente des talens ou des qualités morales vient encore se joindre aux autres causes qui élèvent le salaire nécessaire.

Le *salaire courant* étant le résultat de l'offre et de la demande, il se règle sur la concurrence que se font entre eux les demandeurs et les fournisseurs de services. Il peut surpasser le salaire nécessaire ou

rester au-dessous; mais pourvu que la concurrence soit libre des deux côtés, il tendra toujours à se rapprocher du salaire nécessaire.

Telles sont les principales circonstances qui déterminent le salaire des services. Vous voyez qu'elles sont exactement les mêmes que celles qui déterminent le salaire de l'industrie; mais, à l'égard du premier, leur effet est souvent troublé par des causes qui ne se trouvent point influer sur le salaire de l'industrie.

Par exemple : il y a une foule de services qui ne sont demandés que par l'État. Ces services admettent bien la concurrence parmi les offrans ou les salariés; mais le gouvernement comme demandeur, en a toujours le monopole. Ainsi, quand sa conduite n'est pas dirigée par des principes de justice et d'équité, le salaire courant qu'il offrira aux fournisseurs de ces services, sera toujours beaucoup au-dessous du salaire nécessaire, et il pourra continuer de le tenir à ce taux, tant que la génération actuelle de fournisseurs de pareils services subsiste. Plus un service de ce genre exige de connaissances et de facultés particulières que le fournisseur aura acquises pour s'y rendre propre, moins il sera habile à tout autre emploi, et plus il sera forcé conséquemment de subir la loi que voudra lui imposer le gouvernement.

Si, pour augmenter la concurrence des fournisseurs et la rendre perpétuelle, le gouvernement s'avisait d'élever à ses frais de jeunes gens pour ces services particuliers, son monopole pourrait s'étendre d'une génération à l'autre, et tenir constamment le

salaire de ces services plus bas que ne serait le salaire nécessaire, déduction faite des dépenses indispensables pour s'y former. Voilà ce qui arrive effectivement dans la plupart des pays de l'Europe. De même que les gouvernemens européens ont cru nécessaire de *restreindre* la concurrence naturelle des travailleurs dans certaines branches de l'industrie, par les statuts d'apprentissage et les corporations des métiers, ils ont encore trouvé convenable d'*augmenter* la concurrence dans quelques professions libérales, au delà de ce qu'elle aurait été naturellement. Dans cette vue ils ont institué une foule d'écoles et de séminaires où l'instruction est gratuite, et où les élèves sont quelquefois entretenus aux dépens de l'État, ce qui attire dans ces professions beaucoup plus de gens qu'il n'y en aurait sans cela. Comme les élèves sont formés pour un genre particulier de services, et que la plupart d'entre eux n'ont guère d'autre moyen de subsister, l'État est toujours sûr de voir naître parmi eux une concurrence pour ce service qui leur permet de leur offrir le salaire le plus misérable.

Pour donner plus de développement aux principes exposés dans ce chapitre, appliquons-les à quelques genres de services, et tâchons d'expliquer à ce moyen le taux en apparence très-modique ou très-haut, auquel se trouvent leurs salaires dans l'état actuel de l'Europe (*a*).

Je commence par le *service militaire*, que je sup-

(*a*) C'est *Smith* qui m'a fourni la plupart des développemens qu'on va lire.

pose fourni par des volontaires, comme il l'est effectivement dans plusieurs pays. Dans cette profession héroïque, le taux normal du salaire est grandement élevé par trois inconvéniens des plus graves. 1° Il n'y a guère de métier qui présente plus de peines et de désagrémens. Les fatigues et les veilles auxquelles le soldat est exposé, la discipline sévère à laquelle il est assujetti, rendent son service bien plus pénible que ne l'est le travail le plus dur du simple manœuvre. 2° Sous le rapport du danger pour la vie ou la santé, aucun métier ne peut lui être comparé. 3° Enfin cette circonstance même augmente encore le risque qu'il court déjà, de ne point parvenir aux grades supérieurs, où les inconvéniens diminuent et où les avantages augmentent; encore dans la plupart des pays, l'espérance d'y parvenir lui est entièrement ôtée par les lois de l'État, qui réservent ces places pour des gens d'une naissance au-dessus de la sienne. Toutes ces circonstances semblent devoir élever exhorbitamment le salaire nécessaire dans ce métier; cependant il y a peu de pays où la paye ordinaire du simple soldat excède le salaire du simple manœuvre, et il y en a plusieurs où elle lui est inférieure.

Pour expliquer ce phénomène, il faut d'abord observer que les peines de la vie militaire sont contrebalancées par plusieurs agrémens. Le costume élégant des militaires, le spectacle brillant que présentent leurs parades et leurs évolutions, la musique guerrière qui les accompagnent, n'ont pas moins d'attraits pour les jeunes gens, que la vie licencieuse et pleine d'aventures qu'on mène dans les

camps (*a*). Pour ce qui est des dangers qui vont à la suite de la vie militaire, et du risque que court le soldat de ne pas avancer, la crainte en est beaucoup diminuée par cette folle confiance que tous les hommes ont plus ou moins dans leur bonne étoile, trait plus universel encore dans la nature humaine, s'il est possible, que la présomption même, ou l'opinion exagérée que la plupart des hommes se font de leur propre mérite. Il n'y a pas un homme sur terre qui n'ait sa part de cette confiance quand il est bien portant et un peu animé. Chacun s'exagère plus ou moins la chance du gain dans ses entreprises; quant à celle de la perte, la plupart des hommes la comptent au-dessous de ce qu'elle est, et il n'y en a peut-être pas un seul, bien dispos de corps et d'esprit, qui la compte pour plus qu'elle ne vaut. L'âge où les jeunes gens font le choix d'un état, est de toutes les époques de la vie celle où ce mépris du danger et cette confiance présomptueuse qui se flatte toujours de réussir, agissent le plus puissamment. C'est là qu'on peut observer combien peut la crainte d'un événement malheureux est capable de balancer l'espoir d'un bon succès. Si l'on en voit la preuve dans l'empressement avec lequel on embrasse certaines professions libérales dans lesquelles il est très-difficile de réussir,

(*a*) Ceux de mes lecteurs qui connaissent la littérature allemande, se rappelleront sans doute à cette occasion du tableau des camps que le génie de Schiller a dessiné dans sa tragédie de *Wallenstein*; et ils en sentiront d'autant mieux la justesse de cette observation.

cette preuve est encore bien plus sensible dans l'ardeur que mettent les gens du commun à s'enrôler comme soldats. Sans réfléchir au danger, les jeunes gens ne sont jamais si empressés d'embrasser ce métier, qu'au commencement d'une guerre; et quoiqu'il n'y ait pour eux presqu'aucune chance d'avancement, leurs jeunes têtes se figurent mille occasions qui n'arrivent jamais d'acquérir de la gloire et des distinctions. Ces espérances romanesques sont le prix auquel ils vendent leur sang (1).

Il en est de même des matelots dans la marine. Quoique cet état exige bien plus de savoir et de dextérité que presque tout autre métier d'artisan, et

---

(1) Tant que les armées ont été peu nombreuses, les motifs assignés ici par l'auteur, d'après *Adam Smith* (liv. 1, chap. 10), ont pu être suffisans; mais depuis la révolution française les masses armées provoquées par la première coalition, étant devenues à leur tour funestes à l'indépendance des autres états, il a fallu leur opposer des masses armées aussi considérables, car les recrutemens volontaires n'ont plus fourni un assez grand nombre de soldats. Les conscriptions, les levées forcées ont eu lieu partout et cet indigne outrage fait à l'humanité et à la propriété, est devenu le droit commun de l'Europe. Je dis contre la propriété; car nulle propriété n'est plus sacrée que celle de la personne: on tient celle-là non des conventions des hommes, mais du Créateur lui-même. Il n'y a que l'invasion instante du territoire, qui puisse légitimer la conscription et toute espèce de recrutement forcé. C'est le plus grand mal qu'ait fait la révolution française; mal que compense à peine l'introduction du gouvernement représentatif sur le continent.

quoique toute la vie d'un matelot soit une scène continuelle de travaux et de dangers, cependant tant que les marins restent simples matelots, pour tout ce savoir et toute cette dextérité, pour tous ces travaux et ces dangers, ils ne reçoivent à peine d'autre récompense que le plaisir d'exercer les uns et de surmonter les autres. En Angleterre, par exemple, leurs salaires ne sont pas plus forts que ceux que gagnent un simple manœuvre dans le port qui règle le taux de ces salaires. Néanmoins cette vie pleine d'aventures et de périls, où l'on se voit sans cesse à deux doigts de la mort, loin de décourager les jeunes gens, semble donner au métier un attrait de plus pour eux. Dans le commun du peuple, une mère tremble souvent d'envoyer son fils à l'école dans une ville maritime, de peur que la vue des vaisseaux et le récit des aventures des matelots ne l'excitent à se mettre en mer. La perspective lointaine de ces hasards dont nous pouvons espérer de nous démêler par courage ou par adresse, n'a rien de désagréable pour nous, et elle ne fait nullement hausser les salaires dans un emploi; mais il n'en est pas de même des risques où le courage et l'adresse ne peuvent rien. Il est encore remarquable que la plupart des hommes mettent moins d'importance aux dangers qu'ils courent pour leur vie, qu'à ceux qu'ils courent pour leur santé. Dans les métiers qui sont connus pour être très-mal sains, les salaires du travail sont régulièrement forts; mais il n'en est pas de même pour ceux où la vie est exposée. Le défaut de salubrité est une sorte de désagrément : voilà pourquoi il élève le salaire; le danger

de la vie, au contraire, peut s'allier à un service d'ailleurs agréable.

Les salaires du *bas clergé* dans les pays qui ont conservé la hiérarchie ecclésiastique, doivent paraître de même fort inférieurs au salaire nécessaire d'un métier si pénible et qui exigent de si longues études. Mais il faut se rappeler que, dans tous les pays chrétiens, l'éducation de la plupart des ecclésistiques est défrayée par le gouvernement ou par des fondations faites à cet effet. Il y en a très-peu parmi eux qui aient été élevés entièrement à leurs propres frais; ceux qui sont dans ce cas, ne trouveront donc pas toujours une récompense proportionnée à une éducation qui exige tant de temps, d'études et de dépenses, les emplois ecclésiastiques étant obsédés par une foule de gens qui sont disposés à accepter une rétribution fort au-dessous de celle à laquelle ils auraient pu prétendre sans cela, avec une pareille éducation; et ainsi la concurrence du pauvre emporte la récompense du riche. En Angleterre, dit Smith, on regarde aujourd'hui 40 liv. st. par an comme un fort bon honoraire pour un curé (*a*), et malgré un acte du Parlement qui statue que les émolumens d'un curé ne seront pas au-dessous de 20 livres par an, il y a beaucoup de cures qui ne rapportent pas cette somme. Or il y a à Londres des cordonniers à la journée qui gagnent 40 livres par an, et il n'y a

(*a*) Un curé est le dernier grade ecclésiastique dans l'église d'Angleterre; c'est un ministre gagé pour desservir la cure pendant la vacance du bénéfice ou l'empêchement du titulaire.

presque pas un ouvrier laborieux, de quelque genre que ce soit dans cette capitale, qui n'en gagne plus de 20. Cette dernière somme n'excède même pas ce que gagnent très-souvent de simples manœuvres dans plusieurs endroits de la campagne.

Toutes les fois que la loi a cherché à régler les salaires des ouvriers industriels, c'est toujours pour les faire baisser plutôt que pour les élever; mais en maintes occasions la loi a tâché d'élever l'honoraire des curés, en obligeant les recteurs des paroisses de leur donner quelque chose de plus que la misérable subsistance qu'ils se seraient volontiers soumis à accepter. Dans l'un comme dans l'autre cas, la loi a également manqué son but, et elle n'a jamais eu le pouvoir d'élever le salaire des curés, non plus que d'abaisser celui des ouvriers jusqu'au degré qu'elle s'était proposé, parce qu'elle n'a jamais pu empêcher que les premiers, vu leur état d'indigence et la multitude des concurrens, ne consentissent à accepter moins que la rétribution fixée par la loi, ni que les autres, vu la concurrence contraire de ceux qui trouvent leur profit ou leur plaisir à les employer, ne reçussent davantage.

« Les grands bénéfices soutiennent la dignité de l'église, malgré la chétive condition de ses membres inférieurs. La considération que l'on porte à cette profession fait aussi, même pour ces derniers, une sorte de dédommagement de la modicité de leur récompense pécuniaire. Si on élevait un aussi grand nombre de personnes à proportion aux frais du public, dans les professions où il n'y a pas de bénéfices,

telles que le droit et la médecine, la concurrence y serait bientôt si grande, que la récompense pécuniaire y baisserait considérablement : personne alors ne s'imaginerait que ce fût la peine de faire élever son fils à ses dépens dans l'une ou l'autre de ces professions. Elles seraient abandonnées uniquement à ceux qui y auraient été instruits par cette espèce de charité publique, et ces deux professions, aujourd'hui si honorées, seraient tout-à-fait dégradées par la misérable rétribution dont ces élèves si nombreux et si indigens se verraient en général forcés de se contenter.

« Cette classe d'hommes peu fortunés qu'on appelle communément *gens de lettres*, sont à peu près dans la position où se trouveraient probablement les jurisconsultes et les médecins dans la supposition ci-dessus. La plupart d'entre eux, dans toutes les parties de l'Europe, ont été élevés pour l'église, mais ont été détournés par différentes raisons d'entrer dans les ordres. Ils ont donc en général reçu leur éducation aux frais du public, et leur nombre est presque partout trop grand pour que le prix de leur travail ne soit pas réduit communément à la plus mince rétribution.

« Avant l'invention de l'imprimerie, les gens de lettres n'avaient d'autre emploi, pour tirer parti de leurs talens, que celui d'enseigner publiquement, ou de communiquer à d'autres les connaissances utiles ou curieuses qu'ils avaient acquises; et cet emploi est encore assurément plus utile, plus honorable, et même en général plus lucratif, que celui d'écrire pour

des libraires, emploi auquel l'imprimerie a donné naissance. Le temps et l'étude, le talent, le savoir et l'application nécessaires pour former un professeur distingué dans les sciences, sont au moins de niveau avec ce qu'il en faut pour les premiers praticiens en médecine et en jurisprudence; mais la rétribution ordinaire d'un sayant professeur est, sans aucune proportion, au-dessous de celle d'un bon avocat ou d'un bon médecin, parce que la profession du premier est surchargée d'une foule d'indigens qui y ont été instruits aux dépens du public, tandis que dans les deux autres il n'y a que très-peu d'élèves qui n'aient pas fait eux-mêmes les frais de leur éducation. Cependant, toute faible qu'elle est, la récompense ordinaire des professeurs publics serait indubitablement beaucoup au-dessous de ce qu'elle est, s'ils ne se trouvaient débarrassés de la concurrence de cette portion plus indigente encore de gens de lettres qui écrivent pour avoir du pain.

« Dans l'antiquité, où l'on n'avait aucun de ces établissemens charitables destinés à élever des personnes indigentes dans les professions savantes, les professeurs étaient, à ce qu'il semble, bien plus richement récompensés. Isocrate, dans ce qu'on appelle son *Discours contre les sophistes*, reproche aux professeurs de son temps leur inconséquence. « Ils font à leurs écoliers, dit-il, les promesses les plus magnifiques; ils se chargent de leur enseigner à être sages, heureux, justes; et en retour d'un service d'une telle importance, ils stipulent une misérable récompense de 4 ou 5 mines. Ceux qui enseignent la sagesse,

continue-t-il, devraient certainement être sages eux-mêmes; cependant si on voyait un homme vendre à si bas prix une telle marchandise, il serait convaincu de la folie la plus manifeste. » Sans doute Isocrate n'entend pas ici exagérer le montant de la rétribution, et nous pouvons être bien sûrs qu'elle n'était pas moindre qu'il ne la représente. Quatre mines étaient égales à 80 roubles d'argent, cinq mines à 100 roubles : ainsi il faut que dans ce temps on ne payât guère moins que la plus forte de ces deux sommes aux premiers professeurs d'Athènes. Isocrate lui-même exigeait de chacun de ses élèves dix mines, ou 200 roubles. Quand il enseignait à Athènes, on dit qu'il avait une centaine d'écoliers. Sans doute qu'il faut entendre par là le nombre auquel il enseignait à la fois, ou ceux qui assistaient à ce que nous appellerions un *cours de leçons;* et ce nombre ne paraîtra pas extraordinaire dans une si grande ville pour un professeur aussi célèbre, et qui enseignait celle de toutes les sciences qui était alors le plus en vogue, la rhétorique. Il faut donc que chacun de ses cours lui ait valu 1,000 mines, ou 20,000 roubles. Aussi Plutarque nous dit-il ailleurs que 1,000 mines était son *Ditracton* ou le revenu ordinaire de sa chaire.

« Beaucoup d'autres grands professeurs de ces temps-là paraissaient avoir fait des fortunes considérables. Gorgias fit présent au temple de Delphes de sa propre statue en or massif, qu'il ne faut pas pourtant, à ce qu'il paraît, supposer de grandeur naturelle. Son genre de vie, aussi bien que celui d'Hippias et de Protagoras, deux autres professeurs distingués du

même temps, est représenté par Platon comme ayant été d'un luxe qui allait jusqu'à l'ostentation. On dit que Platon lui-même vivait d'une manière fort somptueuse. Aristote, après avoir été le précepteur d'Alexandre, et en avoir été magnifiquement récompensé, tant par ce prince que par Philippe, trouva que les leçons de son école valaient bien encore la peine qu'il revînt à Athènes pour les reprendre. Les professeurs des sciences étaient probablement moins communs à cette époque, qu'ils ne le devinrent un siècle ou deux après, lorsque la concurrence eut sans doute diminué quelque chose du prix de leur travail et de l'admiration qu'on avait pour leurs personnes. Cependant les premiers d'entre eux paraissent toujours avoir joui d'un degré de considération bien supérieur à tout ce que pourrait espérer aujourd'hui quelqu'un de cette profession. Les Athéniens envoyèrent en ambassade solennelle à Rome Carnéade l'académicien et Diogène le stoïcien, et quoique leur ville fut alors déchue de sa première grandeur, c'étoit encore une république considérable et indépendante. Carnéade d'ailleurs était Babylonien de naissance; et comme jamais aucun peuple ne se montra plus jaloux que les Athéniens d'écarter les étrangers des emplois publics, il faut que leur considération pour lui ait été très-grande.

« Au total, la situation actuelle des gens de lettres est peut-être plus avantageuse que nuisible au public. Elle tend bien à dégrader un peu la profession de ceux qui s'adonnent à l'enseignement; mais cet inconvénient est à coup sûr grandement contrebalancé

par l'avantage qui résulte du bon marché de l'instruction. Cet avantage serait encore d'une bien autre importance pour le public, si la constitution des colléges et des maisons d'éducation était plus raisonnable qu'elle ne l'est aujourd'hui dans la plus grande partie de l'Europe (*a*). »

Ces exemples vous expliquent, Messeigneurs, comment dans certains emplois du travail immatériel les emplois peuvent être très-modiques en apparence: ceux que je vais ajouter vous prouveront également que des salaires en apparence très-forts ne sont souvent que tout juste ce qu'il faut pour constituer une rémunération complète, vu toutes les circonstances qui accompagnent le service.

Dans les pays où la procédure civile et pénale exige le service des *avocats*, pour plaider les causes devant les tribunaux, ce service paraît quelquefois être payé excessivement cher. Mais il faut considérer que l'exercice de cette profession suppose une éducation longue et coûteuse, une intégrité qui n'est pas commune, et quelquefois même des talens éminens; qu'elle expose celui qui l'exerce à une foule de désagrémens et d'inimitiés particulières; enfin qu'un jeune homme qui se voue à ce métier, court grand risque de n'y pas réussir. C'est peut-être à près de quarante ans qu'il commence à tirer parti de sa profession; et il doit recevoir la rétribution, non-seulement de l'éducation qu'il s'est donnée, mais encore de celle que se sont donnée plus de vingt étudians, à

(*a*) Smith, *Richesses des nations*, liv. I, chap. 10.

qui probablement cette éducation ne rapportera jamais rien. Quelque exorbitans que semblent quelquefois les honoraires des avocats, leur rétribution réelle n'est jamais égale à ce résultat. Calculez dans un endroit particulier la masse vraisemblable du gain qu'y font annuellement tous les différens ouvriers d'un métier ordinaire, comme cordonniers ou tisserands, et la masse vraisemblable de la dépense qui s'y fait annuellement pour apprendre ce métier, vous trouverez qu'en général la première de ces deux sommes l'emportera sur l'autre: mais faites le même calcul à l'égard des avocats et étudians en droit, et vous trouverez que la somme de leur gain annuel est en bien plus petite proportion avec celle des dépenses annuelles de ce genre d'études, en évaluant même la première au plus haut, et la seconde au plus bas possible. La loterie du droit est donc bien loin d'être une loterie parfaitement égale, et cet état, comme la plupart des professions libérales et honorables, est évidemment très-mal récompensé sous le rapport du gain pécuniaire.

Ces professions cependant ne vont pas moins bien que les autres, et malgré ces motifs de découragement, une foule d'âmes élevées et généreuses s'empressent d'y entrer. Deux causes différentes contribuent à cette vogue : la première, c'est le désir d'acquérir cette célébrité qui est le partage de ceux qui s'y distinguent; et la seconde, c'est cette confiance naturelle que tout homme a, non-seulement dans ses talens, mais encore dans son étoile. Exceller dans une profession dans laquelle il n'y en a que très-peu

qui arrivent à la médiocrité, c'est la marque la plus décisive du génie ou d'un mérite supérieur. L'admiration publique qui accompagne des talens aussi distingués, compose toujours une partie de leur récompense; elle forme une portion considérable de la récompense dans la profession de médecin, une plus grande encore dans celle d'avocat, et elle est presque tout pour ceux qui cultivent la poésie, la philosophie, et en général ces sciences qui ne mènent point aux emplois et dans lesquelles le nombre des amateurs est trop petit pour que le savant puisse compter de gagner beaucoup comme écrivain.

Il y a quelques talens très-brillans et très-agréables qui entraînent une sorte d'admiration pour celui qui les possède, mais desquels l'exercice, quand il est fait en vue du gain, est regardé, soit raison ou préjugé, comme une espèce de prostitution publique. Il faut donc que la récompense pécuniaire de ceux qui les exercent ainsi soit suffisante pour indemniser, non-seulement du temps, de la peine et de la dépense d'acquérir ces talens, mais encore de la défaveur qui rejaillit sur ceux qui en font un moyen de subsistance. Les rétributions exorbitantes que reçoivent les *comédiens*, les *chanteurs* et *danseurs* d'opéra, etc. sont fondés sur ces deux principes : 1° la rareté ou la beauté de leur talent, et 2° la défaveur que l'opinion attache à l'emploi lucratif qu'ils en font. Il paraît absurde, au premier coup d'œil, de mépriser leurs personnes, et en même temps de récompenser leurs talens avec une extrême prodigalité; c'est pourtant parce que nous faisons l'un, que nous sommes obligés

de faire l'autre. Si l'opinion ou le préjugé venait jamais à changer à l'égard de ces professions, leur récompense pécuniaire tomberait bientôt après. Beaucoup plus de gens s'y adonneraient, et la concurrence y ferait baisser bien vite le prix du travail. Ces talens, quoique bien loin d'être communs, ne sont pourtant pas aussi rares qu'on se le figure. Il y a bien des gens qui les possèdent dans la dernière perfection, mais qui regarderaient au-dessous d'eux d'en tirer parti, et il y en a encore bien davantage qui seraient en état de les acquérir, si ces talens pouvaient mener à quelque chose d'honorable.

Vous voyez, Messeigneurs, que les circonstances morales qui influent sur l'exercice des travaux immatériels, quoiqu'elles occasionent de grandes différences dans leurs salaires nécessaires, n'en produisent aucunes dans la somme totale des avantages et désavantages qui les accompagnent : elles sont seulement de nature à suppléer dans certaines professions à la modicité du salaire, et à en balancer la supériorité dans d'autres. Ainsi la somme totale d'avantages et d'inconvéniens est la même dans toutes les professions, et c'est elle qui constitue la véritable récompense du travailleur (1).

---

(1) Les observations et les exemples qui font la matière de ce chapitre, et qui ont été puisés dans *Adam Smith*, montrent l'analogie qui existe entre les produits matériels et les services rendus, qui sont des produits immatériels consommés à l'instant même où ils sont rendus. En effet tous les mêmes motifs, à savoir :

L'agrément ou le désagrément des professions ;

CHAPITRE VII.

Des récompenses dont le fonds principal consiste en biens internes (*a*).

Nous avons vu que les motifs moraux qui portent les hommes à se rendre des services, peuvent se ranger sous trois classes : le désir d'être estimé, celui d'être aimé, et la vertu ou le désir de la satisfaction intérieure que donne l'accomplissement du devoir.

La difficulté de les apprendre ;
L'incertitude d'une occupation constante ;
La probabilité du succès,
influent sur la quantité d'un certain genre de travail offert et par conséquent sur la rétribution qu'il obtient, aussi bien lorsque ce travail a pour objet la création d'un produit matériel, comme une montre, ou la création d'un service utile comme celui d'un avocat. Aussi M. *Storch* a-t-il été forcé de répéter au sujet de ces derniers, ce qu'il avait dit au sujet des premiers. (Liv. III, chap. 4.) J.-B. S.

(*a*) Ce chapitre, ainsi que les autres sur les récompenses des services, furent composés long-temps avant que j'eusse connaissance de l'ouvrage de M. Bentham : *Théorie des peines et des récompenses,* rédigée en français d'après les manuscrits, par Ét. Dumont; Londres, 1811, 2 vol.; où cette matière est traitée sous le point de vue de la législation, et par rapport aux services publics. J'ai puisé dans cette production d'un esprit profond et original, des lumières dont j'ai profité pour rendre la mienne un peu moins imparfaite.

Examinons d'abord quels sont les biens internes les plus propres à satisfaire ces désirs.

1° *Désir d'être estimé.* Le plus général de tous les motifs moraux, et souvent encore le plus puissant, il se modifie de différentes manières. L'ambition de la plupart des hommes ne s'étend guère qu'à la convoitise de ces marques extérieures qui sont de la création du gouvernement, et auxquelles il attache arbitrairement tel degré de prééminence dans la société qu'il lui plaît. Il y en a d'autres, en plus petit nombre, qui ambitionnent l'estime volontaire de leurs concitoyens ou des hommes en général. Cette différence nous fournit le principe de division pour les objets qui peuvent satisfaire le désir de l'estime : l'ambition vulgaire recherche les *honneurs* et le *pouvoir;* l'ambition élevée recherche l'*estime spontanée.*

Honneurs. Quoiqu'ils soient susceptibles d'un grand nombre de modifications, on peut les réduire à deux classes principales. Il y a des *honneurs attachés aux places importantes ou honorifiques*, comme les titres d'offices et de dignités. Il y en a d'autres qui sont *personnels;* ceux-ci peuvent être *purement individuels*, comme les rangs, les ordres de chevalerie, etc., ou bien *héréditaires*, comme la noblesse.

La première de ces classes ne nous offre que peu d'observations à faire. Les *places importantes* dans l'état entraînent nécessairement avec elles le degré de considération que donne le pouvoir dont elles sont revêtues; les *places honorifiques*, comme les grandes charges de cour dans les pays monarchiques, quoique le pouvoir qu'elles confèrent ne s'étende com-

munément que sur les individus attachés au service domestique du souverain, n'en sont pas moins un objet de l'ambition, tant à cause du rang qu'elles donnent dans la société, que par rapport au crédit politique qu'elles supposent, ou dont elles facilitent l'obtention.

Honneurs personnels et purement individuels. — Rangs. « Une échelle graduée de rangs est une très-belle institution, quoi qu'en aient pu dire les partisans outrés de l'égalité ou des distinctions héréditaires. Instituer une diversité de rangs, c'est créer un nouveau fonds de récompenses, au moyen d'un impôt en honneur presque imperceptible à ceux qui le paient; c'est augmenter la force du gouvernement, par une influence douce et attrayante, bien différente de ce pouvoir coercitif, si sujet à de violentes réactions; c'est accroître la somme des jouissances humaines; c'est ouvrir de nouvelles perspectives à l'espérance, le plus précieux de tous les biens, le plus puissant de tous les motifs d'activité; c'est faire germer dans les cœurs une autre ambition que celle de la fortune; c'est entretenir l'émulation, moyen si puissant et si doux pour produire toutes les qualités désirables. Je ne parle pas ici des abus; ils ne sont pas inséparables de la chose même. Je dis seulement que ce principe est excellent, surtout quand l'avancement graduel dépend, non de la longueur, mais de la qualité des services.

« Ce genre d'hiérarchie s'est de tout temps pratiqué dans le militaire. Du soldat au général, les échelons sont régulièrement gradués. Mais ici l'objet

principal n'est pas l'honneur, c'est le pouvoir. Supériorité de grade annonce supériorité de commandement. L'honneur qui accompagne l'autorité n'en est qu'une conséquence accessoire.

« Pierre-le-Grand transplanta cet arrangement du militaire au civil. Il établit une distinction de rangs qui correspond aux grades de l'armée. Les secrétaires, les juges, les médecins, les académiciens, tous les fonctionnaires civils, sont soumis à un avancement graduel qui les tient dans un état de dépendance et d'espérance pour tous les pas de leur carrière. C'est une institution politique comparable aux plus savantes découvertes des arts dans notre siècle (1). La nais-

---

(1) Tout ceci est emprunté à *Jérémie Bentham*, l'un des plus grands philosophes de notre siècle, celui qui a le plus contribué peut-être à transporter dans les sciences morales et politiques, la méthode expérimentale de Bacon.

Malgré le respect et l'amitié qui m'attachent à ce grand homme, et la juste défiance où je dois être de mes opinions quand elles sont en opposition avec les siennes, j'avoue qu'il m'est impossible de les partager dans ce cas-ci. Je sais qu'il fallait peut-être prendre ce biais pour affaiblir l'influence du préjugé qui attribuait à la naissance la prépondérance qui n'est due qu'aux services et aux talens; mais n'y a-t-il pas plus d'inconvéniens encore à substituer dans la distribution des grâces, la faveur à la naissance, et à faire dépendre d'une volonté arbitraire un avancement que le mérite seul devrait pouvoir obtenir? Le prince à la vérité quand il confère une faveur, prétend toujours l'accorder au mérite; mais on sait que le mérite, dans les cours, consiste à plaire au maître, comme *Bentham* en convient un peu plus bas, c'est-à dire à amuser ses loisirs, ou bien à flatter ses passions, ou bien à

sance a perdu sans bruit la plus grande partie de ses prérogatives. Le premier, par sa noblesse et par sa fortune est obligé de commencer par le dernier rang et de recevoir de grade en grade un brevet du souverain, sans lequel il reste en arrière et se voit devancé par des hommes obscurs. Ce ressort est d'autant plus puissant qu'il est doux. La simple suspension de la récompense fait l'office de la peine.

« D'ailleurs la translation des grades militaires à l'ordre civil a augmenté la considération pour celui-ci. C'est un ingénieux artifice pour vaincre ce mépris barbare des fonctions civiles qui prévaut dans tous les états militaires. L'assimilation des grades mène à l'assimilation du respect. Dès lors on a vu la noblesse entrer avec empressement dans les emplois qu'elle avait dédaignés (*a*). »

Ordres de chevalerie. Ils sont de deux espèces. Les uns sont institués comme récompense honorifique du mérite, tels que chez nous les ordres de

---

étendre son pouvoir. Quand les fonctions appartiennent de droit à la naissance, le titulaire peut du moins y apporter une certaine indépendance, et agir selon sa conscience, s'il en a une.

Au reste les véritables juges du mérite, comme de l'innocence, sont les pairs de celui qu'il s'agit de juger.

Dans le morceau cité, *Jérémie Bentham* attribue à Catherine II une législation que M. *Storch* restitue à Pierre Ier. En effet, c'est une idée un peu sauvage que celle d'avancer un académicien comme on avance un caporal. J.-B. S.

(*a*) Jérémie Bentham : *Théorie des peines et des récompenses*, tom. II, pag. 7 à 9.

Saint-Georges et de Saint-Vladimir; « les autres sont une décoration qui se donne quelquefois après des actions d'éclat, mais presque toujours aux courtisans, aux grands, à ceux qui composent la société du souverain, pour augmenter la pompe de sa cour. Le mérite prouvé, c'est d'avoir su plaire au prince. Mais si les personnes ainsi décorées réclament des distinctions sociales, si chacun doit leur céder la place, ne faudrait-il pas quelque raison publique pour fonder cette prééminence? Doit-on imposer à la communauté l'obligation du respect en faveur d'un individu, s'il n'a rendu quelque service qui légitime cet hommage? Le souverain n'est-il pas mauvais économe d'une ressource qui, bien ménagée, pourrait être si lucrative (*a*)? »

Les rangs et les ordres de chevalerie ne sont pas les seuls honneurs rémunératoires de l'espèce qui est personnelle et individuelle. « Ce genre de récompense n'est pas difficile à créer. Le langage symbolique de l'estime est à plusieurs égards, comme le langage écrit, un objet de convention. Tout costume, tout procédé, toute cérémonie, dès qu'on y attache une prééminence, devient honorable. Une branche de laurier, un ruban, tout acquiert la valeur qu'on veut lui donner. Il serait bon toutefois que le signe lui-même eût quelque caractère emblématique qui pût rappeler à l'esprit la nature du service. Le blason, sous ce rapport, paraît une langue insignifiante

(*a*) Jérémie Bentham : *Théorie des peines et des récompenses*, tom. II, pag. 10.

et brute. Les décorations des ordres de chevalerie ne manquent pas d'éclat, mais elles manquent de caractère : elles frappent les yeux et ne disent rien à l'esprit.

« Les titres honorifiques ont souvent reçu de l'analogie une partie de leur splendeur. Le lieu qui a été le théâtre des exploits d'un général fournit une dénomination très-propre à fixer le souvenir de ses services et de sa gloire. Les Romains ont donné de bonne heure ce genre de récompense à ceux qui terminaient une conquête : de là les surnoms d'*Africanus*, de *Numidicus*, d'*Asiaticus*, de *Germanicus* et tant d'autres (*a*). » Les Russes ont eu de tout temps cet usage : les surnoms de *Nevsky* et de *Donskoy*, qui jettent encore aujourd'hui du lustre sur les noms d'Alexandre et de Dmitri, sont du douzième et du quatorzième siècles. Catherine II a renouvelé cet usage en faveur des Orlofs, des Romanzofs, des Potemkins, et ses successeurs l'ont conservé.

Les Romains ont quelquefois appliqué la même espèce de récompense à des services d'un autre genre. La *voie Appienne* rappelait sans cesse aux voyageurs la libéralité d'Appius; tout comme chez nous le *canal Sivers* rappelle le mérite de celui qui en avait donné le projet et sous la direction duquel il fut exécuté.

« La carrière de la législation peut aussi fournir des honneurs qui ont le caractère de l'analogie. Dans

---

(*a*) Jérémie Bentham : *Théorie des peines et des récompenses*, tom. II, pag. 90.

le Digeste des lois sardes, on a eu le soin louable d'apprendre à la nation auquel de ses souverains elle était redevable de telle ou telle loi. Ce serait un exemple à imiter. En Angleterre, l'habitude a prévalu de désigner par le nom d'*acte de Grenville* la loi admirable que fit passer ce membre du parlement, pour assurer l'impartialité dans les jugemens relatifs aux élections contestées (*a*). » — Plus les hommes seront éclairés, plus ils sentiront la nécessité de partager au moins la gloire, entre ceux qui font fleurir les États par de bonnes lois et par une administration sage, et ceux qui les défendent par les armes.

Les bustes, les statues, les tableaux, les monumens, les obélisques, sont des moyens rémunératoires connus et usités, sur lesquels il n'est pas besoin de s'appesantir.

Honneurs personnels qui sont héréditaires. — « La noblesse héréditaire a paru à bien des gens une institution vicieuse, une usurpation de prérogatives d'où résulte un découragement funeste. Mais cette institution se présente à un observateur politique sous d'autres rapports. Ceux qui regardent la stabilité d'un gouvernement comme le plus grand bien, ceux qui sont effrayés des orages si fréquens dans les constitutions républicaines, ceux qui redoutent plus la folie qui ne connaît point de frein, que l'égoïsme qu'il est facile d'enchaîner par lui-même, estimeront qu'il est avantageux à un grand État de posséder un ordre de

(*a*) Jér. Bentham ; *Théorie des peines et des récompenses*, t. II, page 91.

citoyens naturellement intéressés par leur prérogative à maintenir la tranquillité publique, et qui retienne dans la carrière des travaux une foule de gens qui, sans cet obstacle, se jetteraient dans celle de l'ambition. Sous ce point de vue, l'institution de la noblesse héréditaire est une espèce d'opium qui calme ou endort l'inquiétude fiévreuse ou les jalousies dont les hommes sont tourmentés lorsqu'ils se regardent tous comme égaux (*a*). » — Au reste, la noblesse héréditaire, comme j'aurai occasion de le montrer par la suite, est moins une institution factice, un effet du calcul et de la sagesse du législateur, qu'une suite naturelle et inévitable de l'inégalité des fortunes : ainsi, lors même qu'un peuple s'abstiendrait de créer par les lois un pareil ordre de citoyens il s'établirait de lui-même par le cours naturel des choses.

La plupart des récompenses en honneurs que nous venons de passer en revue, doivent émaner de l'autorité souveraine; mais il y en a aussi plusieurs qui sont à la disposition des particuliers, savoir des corporations et des communes. Telles sont les statues, les bustes, les médailles, les brevets, les inscriptions, que les provinces, les villes, les compagnies, les sociétés savantes décernent au mérite (1).

(*a*) Jér. Bentham : *Théorie des peines et des récompenses*, t. II, pag. 32.

(1) Les récompenses accordées par des provinces, par des villes et même par des sociétés savantes, sont décernées par le public. Les récompenses particulières sont celles que l'on

Avant de quitter cet article, il convient d'observer que la valeur des récompenses honorifiques est en raison de leur rareté. Ces récompenses, dit-on, ne

---

doit à la munificence d'un simple citoyen, comme les dispositions testamentaires. L'antiquité nous en a laissé de nombreux exemples, trop peu, ou trop mal imités, de nos jours. On sait que *Cicéron*, né dans une famille obscure et n'ayant que peu de patrimoine, dut à des largesses de ce genre, la majeure partie de sa fortune. Les Européens, devenus barbares, ne surent imiter les Romains qu'en dotant les prêtres qui les obsédaient au lit de mort; et les mêmes habitudes se perpétuant jusqu'à des siècles plus éclairés, pour parer des chapelles, on laissait dans la misère le grand *Corneille* et le bon *Lafontaine*. Encore aujourd'hui nos bourgeois croiraient commettre une extravagance, s'ils favorisaient par leur testament une personne recommandable étrangère à leur famille, aux dépens d'un parent éloigné, déjà riche et mauvais sujet.

L'orgueil national des Anglais a du moins ce bon effet de leur suggérer assez souvent des legs en faveur des hommes qu'ils regardent comme des ornemens pour leur pays. Mais leur mépris des autres nations les éloigne de chercher le mérite hors de chez eux. Néanmoins on ne peut disconvenir que celui qui donne un témoignage public de son estime à un homme d'état désintéressé, à un homme équitable en dépit d'une suggestion puissante, à l'auteur d'une bonne action, ou d'un bon ouvrage, ne fasse un noble usage de sa fortune et de sa liberté. C'est pour ainsi dire s'associer à la distribution des récompenses nationales; c'est étendre son influence au delà du tombeau; c'est honorer doublement sa patrie: d'abord en encourageant les actions et les talens qui lui donnent du relief, et en faisant soi-même une action honorable; c'est rendre son nom célèbre en l'associant à des noms célèbres; c'est, chose rare! acheter de la gloire avec de l'or.

J.-B. S.

coûtent rien à l'État. C'est une erreur : car non-seulement les honneurs rendent les services plus chers; mais de plus, il y a des pertes, des fardeaux qui ne s'évaluent point en argent. Ainsi la profusion en fait d'honneurs a le double inconvénient de les avilir et d'entraîner encore des dépenses pécuniaires.

Tout honneur suppose une prééminence. Entre des individus placés sur une ligne d'égalité, on ne peut favoriser les uns par un degré d'élévation, qu'en faisant souffrir les autres par un abaissement relatif. Cela est vrai surtout des honneurs permanens, de ceux qui confèrent un rang et des priviléges. Il y a deux classes de personnes aux dépens de qui cet honneur est conféré : la classe d'où le nouveau dignitaire est tiré, et la classe dans laquelle il est introduit. Plus on ajoute, par exemple, au nombre des nobles, plus on diminue de leur importance, plus on ôte à la valeur de leur état.

Le mal de la prodigalité ne se borne pas à dilapider les fonds des récompenses honorifiques : elle équivaut à une loi contre le vrai mérite. Les faux services auxquels on prodigue les faveurs, entrent dès lors en concurrence avec les services réels. L'ambition ne s'attache plus à mériter la reconnaissance publique, mais à capter la bienveillance du distributeur des grâces. Les petits talens, les vices agréables qui mènent aux places et aux bienfaits, étouffent la vertu et le génie. L'art de plaire s'élève aux dépens de l'art de servir.

Qu'en arrive-t-il? Les vrais services ne se font point, ou l'on est forcé de les acheter à un prix

énorme. Car il ne suffit pas que le prix soit égal à celui des faux services; il faut un surplus pour compenser les travaux qu'exigent les services réels. » Si l'on donne tant pour des riens, combien m'est-il dû davantage à moi qui porte le poids du jour? Si l'on récompense ainsi un homme qui n'a que de la souplesse, combien m'est-il dû à moi qui ai de l'assiduité et du génie? » Voilà le langage que tiendra naturellement, et qu'a droit de tenir l'homme qui se sent du mérite.

C'est ainsi que le mal va toujours en croissant. Plus on a prodigué, plus il faut prodiguer encore, comme pour avoir trop puni, il faut multiplier les punitions.

Mais ce n'est pas tout. La profusion des honneurs entraîne encore des dépenses pécuniaires. A-t-on donné un grand cordon? il faut souvent y ajouter une pension, ne fût-ce que pour soutenir la dignité.

C'est ainsi que la noblesse héréditaire a haussé le taux de toutes les récompenses. Un simple citoyen a-t-il rendu de ces services éclatans qu'on ne peut se dispenser de reconnaître? il faut commencer par le tirer de la classe commune, et l'élever au niveau de la noblesse. Mais la noblesse sans dot n'est qu'un fardeau. Il faut donc y ajouter des gratifications, des pensions. La reconnaissance devient si grande, si onéreuse, qu'on ne peut s'en acquitter sur-le-champ. Il faut en faire un fardeau dont on charge la postérité.

Pouvoir. Ce grand objet de l'ambition des hommes n'appartient pas directement au sujet que nous trai-

tons. Le pouvoir est institué dans un tout autre but que des vues rémunératoires : le mérite n'est pas la seule considération d'après laquelle on doive se déterminer. Dans plusieurs formes de gouvernement, il y a des pouvoirs héréditaires, et l'expérience a démontré la sagesse de cette institution, qui, sous un certain rapport, paraît si absurde.

Par exemple, dans un état monarchique, les dangers d'une couronne élective sont si grands, qu'on a dû attacher le pouvoir suprême à quelque circonstance plus palpable, et moins sujette à contestation que le mérite des candidats. Dans un gouvernement mixte, si l'on a une magistrature supérieure, un corps de nobles investi de certains pouvoirs, destinés à balancer ceux du roi et ceux du peuple, il faut que ce corps soit nombreux; or, plus il est nombreux, moins il est susceptible de cette espèce de choix qui suppose un mérite individuel transcendant.

Cependant, dans tous les cas où le pouvoir peut être appliqué à l'objet de la récompense sans aucun inconvénient, il doit avoir cette destination. La difficulté est d'assigner un acte ou un événement qui fasse preuve de la capacité de l'individu. L'exercice du pouvoir suppose plusieurs qualités, et l'individu le plus distingué par son mérite, peut manquer précisément de celles qui sont nécessaires au commandement. « D'ailleurs il est des cas, et même de très-importans, où les preuves sont nécessairement en défaut. Dans un long période de tranquillité, que pourrait faire un militaire qui pût démontrer sa capacité à commander une armée? Considérez les qualités

les plus nécessaires, la présence d'esprit, les conceptions vastes, la prévoyance, l'activité, le courage, la persévérance, l'énergie du caractère, par quels actes spécifiques un officier prouverait-il en temps de paix qu'il les possède? On est réduit à en juger par des conjectures. Les mieux fondées résultent de ses habitudes et de son attachement pour sa profession, et surtout de l'estime de ceux qui courent la même carrière que lui. Leur opinion s'est formée d'après une multitude d'observations qui tiennent à l'ensemble de sa conduite (*a*). »

Nous venons d'analyser les biens qui sont l'objet de l'ambition vulgaire, reste à considérer l'*estime publique* juste et éclairée, le plus puissant de tous les biens rémunératoires, mais non le plus général, parce qu'il n'a d'attrait que pour les âmes généreuses. « Qu'une nation estime un talent, une vertu, un service; c'est une plante dont la culture sera toujours heureuse, que ce talent, cette vertu, ce service cessent d'être dans la même estime; ils déclineront dans la même proportion. L'opinion d'un peuple à cet égard est le climat moral qui tue ou vivifie les semences du bien.

« Examiner pourquoi dans telle époque, sous tel gouvernement, un service jouit d'une considération particulière; pourquoi les vertus d'un Fabricius, d'un Scipion devaient éclore et se développer dans Rome, et pourquoi d'autres temps et d'autres pays

---

(*b*) Bentham : *Théorie des peines et des récompenses*, t. II, pag. 12.

ne comportent guère que des courtisans, des flatteurs des beaux-esprits, des hommes polis et aimables; c'est une analise historique et morale qui exige une étude approfondie des constitutions politiques et des circonstances particulières d'un peuple. On y verrait en dernier résultat que les qualités nécessaires pour *réussir* sont toujours les qualités généralement estimées.

« Mais l'estime publique est libre, essentiellement libre, indépendante de l'autorité suprême, qu'elle cite même à son tribunal. Voilà donc, ce semble, le plus beau trésor des récompenses soustrait au gouvernement! Non, il lui est facile de s'en emparer. L'estime publique ne se laisse pas forcer, mais elle se laisse conduire. Il ne faut à un Souverain vertueux qu'un peu d'art pour appliquer cette haute paie d'estime au genre de services qu'il a besoin de créer.

« Il y a une considération déjà toute acquise pour la richesse, les honneurs et le pouvoir. Si le souverain, dispensateur de ces dons, ne les accorde qu'à des qualités utiles, s'il joint ce qui est déjà estimé, à ce qui doit être estimable, son succès est infaillible. La récompense opère comme une proclamation qui notifie son suffrage, et signale telle ou telle conduite comme méritoire à ses yeux. — Son premier effet est celui d'une instruction morale.

« Le même service, sans la récompense, n'aurait pas eu la même notoriété. Il se fût perdu dans le vague des bruits publics, et confondu avec les prétentions plus ou moins fondées entre lesquelles l'opinion s'égare. Muni de cette patente du souverain, il

est authentique, il est visible : ceux qui ignoraient sont instruits; ceux qui doutaient sont décidés; les ennemis et les envieux deviennent plus timides; la réputation se fixe et devient permanente. — Le second effet de la récompense est dans cet accroissement de durée et d'intensité de l'estime publique.

« Aussitôt tous ceux qui ont des vues d'intérêt vulgaire, qui aspirent aux honneurs ou à la fortune, ceux qui aiment le bien public, mais qui l'aiment comme des hommes ordinaires, non comme des héros et des martyrs, se jettent avec empressement dans une carrière où le souverain a consolidé l'intérêt privé avec l'intérêt public, l'intérêt commun avec celui des âmes les plus élevées. Ainsi une bonne dispensation des grâces fait tourner au bien de l'état toutes les passions individuelles; et celles mêmes qui sont comme neutres entre le vice et la vertu, viennent se ranger du côté qui leur promet le plus d'avantages.

« Telle est la puissance des souverains. Il faut être bien malhabile dans la distribution des honneurs, pour les séparer de l'estime publique qui a tant de penchant à s'unir avec eux. Toutefois rien n'est plus commun. On voit des cours où les décorations splendides, les étoiles en diamans à double et à trible étage, ne forment pas même dans l'opinion publique un préjugé favorable à ceux qui en sont revêtus. C'est un signe de crédit, mais non pas une preuve de mérite. « Les honneurs entre les mains des princes, dit Helvétius (*a*), ressemblent à ces talismans dont les fées

(*a*) *Lettre au comte Chouvalof.*

font présent dans nos contes à leurs favoris. Ces talismans perdaient leur vertu, sitôt qu'on en faisait un mauvais usage (*a*). »

2° *Désir d'être aimé.* L'objet de ce motif est beaucoup plus individuel que celui de l'estime : on peut désirer d'être estimé par des personnes inconnues ou avec lesquelles on n'a aucune relation, par la postérité même; mais pour la plupart on ne recherche que les sentimens affectueux de ceux qu'on connaît ou avec lesquels on se trouve dans des rapports plus ou moins intimes. Aussi ce motif est-il la source de services qui se rendent à des concitoyens, à des parens, à des amis, à des cliens.

3° *Vertu.* « La vertu est prise tantôt pour un acte, tantôt pour une disposition. Quand elle se montre par un acte positif, elle confère un service; quand on l'envisage comme une disposition, c'est une chance de services. Pour en avoir des idées claires, il faut la rapporter tout entière au principe de l'utilité : une vertu qui n'a pas l'utilité en vue, n'est point une vertu.

Les vertus civiles, les plus importantes au bien-être de la société, à la conservation du genre humain, ne consistent pas dans des actes éclatans qui portent leur preuve avec eux-mêmes, mais dans une suite d'actes journaliers, dans une conduite uniforme et soutenue qui tient aux dispositions habituelles de l'âme. La vertu ne cherche point de récompenses fac-

(*a*) Bentham : *Théorie des peines et des récompenses*, t. II, pag. 141 à 144.

tices; mais quand même on voudrait lui en assigner, cette tentative serait pour la plupart infructueuse : car c'est précisément parce que les vertus sont incorporées dans le tissu entier de la vie, qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de lui décerner des récompenses (*a*).

Mais si la vertu échappe aux récompenses factices, elle est loin d'être sans rémunération. Chaque vertu, c'est-à-dire l'accomplissement de chaque devoir que nous impose la religion, la nature, l'humanité ou les lois de notre patrie, produit des avantages qui lui sont propres, et dont la jouissance est une récompense. La probité inspire la confiance dans toutes les relations de la vie; le travail et l'économie mènent à l'aisance; la bienfaisance est une source de sentimens délicieux, etc.; et quoique ces avantages ne soient pas infaillibles, ils sont dans le cours le plus ordinaire des événemens. Leur effet est bien plus régulier et plus sûr que celui des récompenses factices, nécessairement sujettes à tant d'imperfections. Et lors même que cet effet manquerait, rien ne peut empêcher que la vertu ne soit sa propre récompense, par la satisfaction intérieure qui accompagne toujours l'accomplissement d'un devoir reconnu; satisfaction, laquelle, par le calme et la sérénité dont elle remplit l'âme, mérite bien d'être compté pour le premier élément du bonheur.

Mais quoi? La source de la vertu ne serait donc

(*a*) Bentham : *Théorie des peines et des récompenses*, t. II, pag. 130.

pas pure? Ses motifs seraient donc aussi fondés sur l'intérêt personnel, quoique sur un intérêt plus élevé, plus sublime? — Ceux qui feraient cette objection méconnaîtraient la nature humaine. Ce motif d'intérêt qui leur paraîtrait donner une base fausse à la vertu, est précisément la seule base vraie et solide qu'elle puisse avoir, car on n'inventera jamais un autre principe d'action pour les hommes(*a*). Loin d'accuser les vertus humaines de fausseté, admirons plutôt la sagesse du législateur suprême qui a su mettre cet accord sublime entre la morale et le bonheur! Les institutions humaines n'y suffiraient jamais. Où en serait-on si la vertu avait besoin de stimulans artificiels? S'il fallait inviter les hommes au travail, à la probité, à la bienfaisance, à tous les devoirs de leurs conditions respectives, par l'attrait des récompenses factices? Les rémunérations pécuniaires sont évidemment impossibles. Reste l'honneur: mais comment créer un fonds d'honneur pour la généralité des actions humaines? La valeur de ces récompenses est dans leur rareté; dès qu'on les prodigue, elles ne sont plus rien.

Il y a ici, comme en tout, une analogie entre le système pénal et le système rémunératoire: leur imperfection commune est de n'appliquer leurs sanctions qu'à des actes distincts et saillans; de n'exercer qu'une influence éloignée et indirecte sur les habitudes, sur les dispositions internes qui teignent de leur couleur tout le cours d'une vie. Ainsi on ne peut

(*a*) Comparez tome I, pag. 44 et suiv.

pas plus instituer des récompenses pour la bonté paternelle, la fidélité conjugale, la foi dans les promesses, la véracité dans le discours, la reconnaissance et la commisération, qu'on ne peut assigner des peines factices à l'ingratitude, à la dureté de cœur, à la violation des secrets de l'amitié, à la malice, à l'envie, en un mot, à toutes ces dispositions vicieuses qui font tant de mal avant d'avoir éclaté dans ces délits qui appellent l'intervention des tribunaux. Les deux systèmes sont des balances imparfaites qui ne peuvent servir qu'à de gros poids; et comme on punira d'une peine afflictive pour un seul larcin, tel individu dont la vie entière a été moins coupable que celle d'un homme dur et d'un cœur faux, on sera de même dans la nécessité de récompenser tel service éclatant dans une vie d'ailleurs très-peu estimable.

Ainsi, quant aux vertus morales qui constituent le fonds de la conduite journalière, il n'y a point de récompense à leur appliquer par une institution générale. Tout ce qu'on peut faire se borne à saisir occasionellement des actions d'éclat, faciles à constater, et qui tiennent à des circonstances peu communes.

Heureusement ces difficultés que rencontrent la rémunération des vertus, ne sont point un obstacle à leur pratique. Comme les vertus les plus importantes sont pourvues de motifs suffisans, soit par les peines qu'elles préviennent, soit par les avantages qui en naissent, il serait superflu d'y ajouter des motifs artificiels. Le législateur ne doit intervenir

que pour suppléer à l'insuffisance des motifs naturels.

Nous venons d'analiser les divers fonds rémunératoires moraux qui sont à la disposition des particuliers ou du gouvernement, pour récompenser les services suivant les différens motifs qui les font naître. Ai-je besoin d'ajouter que les récompenses peuvent être simples ou composées? qu'elles sont simples lorsqu'elles se constituent d'une seule espèce de fonds rémunératoire; et composées lorsqu'elles se combinent de plusieurs espèces de fonds? Les Vénitiens ne payaient ni leurs ambassadeurs, ni plusieurs autres grands officiers de l'état. En Russie il n'y a point d'appointemens attachés aux places du conseil de l'empire, à ceux des curateurs des universités, des maréchaux de la noblesse, etc. On voit de même en Angleterre beaucoup d'hommes opulens ou aisés se charger de différentes fonctions publiques, comme celles de shérifs et de juges de paix, sans aucun émolument pécuniaire. La récompense de ces services est simple : elle se borne à la considération qui leur est attachée, et à la jouissance du pouvoir. Au contraire, la récompense d'un sénateur en Russie est une récompense mixte ou composée : c'est, sans contredit, l'honneur qui en fait la portion principale, car les appointemens modiques d'un membre du sénat ne peuvent compter que pour un accessoire; toutefois cet accessoire change la nature de la récompense, qui n'est plus simple comme celle d'un membre du conseil.

Pour choisir entre les récompenses celle qui produirait le plus sûrement l'effet désiré, il faudrait avoir égard non-seulement à la nature du service, mais encore à la disposition particulière, au caractère de l'individu. A cet égard, la législation publique ne saurait atteindre à la perfection dont les arrangemens privés sont susceptibles. Car quel souverain peut connaître les inclinations de ses sujets, comme un particulier connaît celles des personnes avec lesquelles il a affaire. Ce désavantage est compensé par le grand nombre des personnes appelées à concourir aux services de l'état : toutes les espèces de tempéramens et d'aptitudes se trouvent réunies dans un peuple, et pourvu que la récompense soit suffisante pour le service, n'importe ce qu'elle est : semblable à l'aimant qui, dans un mélange confus de matières, attire et démêle les parcelles de fer les plus cachées, elle saura trouver le caractère sujet à son attraction. D'ailleurs la récompense pécuniaire qui convient au plus grand nombre des services, est telle que chacun la convertit dans le genre de jouissance auquel il donne la préférence.

A ce grand avantage la récompense pécuniaire en joint d'autres. Elle est *divisible*, c'est-à-dire susceptible de plus ou de moins en fait de quantité, pour se proportionner aux différens degrés du service. Elle est *égale en valeur*, pour agir autant que possible avec le même degré de force sur tous les individus. Il faut ajouter qu'elle est souvent d'une indispensable nécessité : car il est bien des cas où toute autre récompense, séparée de celle-là, serait oné-

reuse et même dérisoire; surtout si le service avait constitué l'individu en frais et en perte au delà de ce qu'il peut aisément rapporter.

Mais voici le côté faible : la récompense pécuniaire, à parler en général, n'est pas toujours analogue au service; elle heurte même quelquefois les préjugés établis. De plus, passe-t-elle un certain point, elle a une tendance à amortir l'activité de l'individu : au lieu de lui donner le désir de continuer ses services, elle peut lui fournir la tentation de les cesser. » Il est aussi des cas où l'argent, au lieu d'avoir une force attirante, en aurait une expulsive : au lieu d'être une récompense il serait un affront, au moins pour les individus qui ont quelque délicatesse dans les sentimens d'honneur. Il faut donc quelquefois de l'adresse pour ménager ce moyen : il sera bon que la partie pécuniaire ne paraisse que l'accessoire, et que l'honneur ou la bienveillance joue le rôle principal.

« Toute récompense en argent peut s'anéantir par sa petitesse relative. Un homme aisé, faisant quelque figure dans le monde, serait censé se dégrader par l'acceptation d'une somme qui n'avilirait pas un artisan. Ce préjugé est établi par l'usage : il n'y a point de règle pour décider ce qu'à cet égard il permet ou défend. Mais cette difficulté n'est rien moins qu'insurmontable. En associant l'or à l'honneur ou à la bienveillance, on forme de ce mélange un composé qui plaît universellement.

« Les médailles, par exemple, ou les décorations des ordres en diamans, ont ce double avantage. Avec un peu d'art ou de précaution, on parvient à

établir une paix solide entre l'orgueil et la cupidité. L'orgueil dit tout haut : Ce n'est pas la valeur de ce métal, de ces pierres, qui a des attraits pour un homme comme moi, ce n'est que le petit cercle de gloire dont ils sont entourés. La cupidité fait tout bas son cacul, et connaît bien le prix de la matière. Quelques sociétés savantes font mieux encore : elles donnent le choix entre la médaille et la somme d'argent qu'elle vaut. L'homme nécessiteux embourse l'espèce; l'homme opulent orne son cabinet. On relève encore le mérite de la médaille en variant le dessin pour lui donner quelque analogie avec le service. En y insérant le nom de l'individu récompensé, on en fait un certificat exclusif en sa faveur (*a*). »

CHAPITRE VIII.

Du capital immatériel, et de la consommation des biens internes.

Nous avons vu dans le chapitre II, que les biens internes ont plus ou moins de durée, et qu'ils sont par conséquent susceptibles de se conserver et de s'accumuler, quoique d'une autre manière et sous des formes moins palpables que les richesses. Le travail immatériel qui se fait chaque année au sein d'une na-

(*a*) Bentham : *Théorie des peines et des récompenses*, t. II, pag. 87.

tion, lui fournit une certaine masse de santé, de dextérité, de lumières, de goût, de mœurs et de sentimens religieux, qui est susceptible de se conserver et de s'augmenter les années suivantes. Comme cette masse de biens internes a la plus parfaite analogie avec le fonds qui se compose de richesses, je l'appellerai le *fonds immatériel.* Il se divise également en deux branches : la première, qui comprend les biens consommés sans reproduction, constitue le *fonds immatériel de consommation ;* la seconde, employée à la reproduction de biens internes, forme le *capital immatériel.*

Le *fonds immatériel de consommation* se compose de toutes les espèces de biens, tant primitives que secondaires ; c'est-à-dire que la sûreté et le loisir n'en sont pas exclus. Du moment qu'un bien interne n'est pas employé à la reproduction d'un pareil bien, il devient stérile pour la civilisation, et se range parmi le fonds de consommation. Ainsi les talens, les connaissances dont un individu ne fait usage, ni pour son propre perfectionnement, ni pour celui de quelque autre personne, font partie du fonds stérile ou du fonds de consommation. Il en est de même des biens internes que possèdent les travailleurs industriels et qu'ils emploient à la production de richesses : toute cette masse de biens internes n'étant plus directement et nécessairement productive en biens internes, devient stérile pour la civilisation, du moins dans ses effets immédiats.

Le *capital immatériel* ne peut se composer que de *biens primitifs*, car la consommation des biens secon-

daires est trop prompte pour les rendre susceptibles d'accumulation (*a*) (1). Ce capital est un préalable tout aussi nécessaire à la production immatérielle, que le capital matériel en est un pour la production des richesses. Enlevez en idée à une nation, sa santé, sa dextérité, ses lumières, etc. : il lui sera tout aussi impossible de produire des biens internes, qu'il lui sera impossible de produire des richesses, si elle manquait de subsistances, de matières et d'outils.

Comme la division du travail industriel suppose nécessairement un certain accroissement du capital matériel, celle du travail immatériel exige de même un pareil accroissement du capital immatériel. Quand ce capital ne s'est pas encore accru au point où la division du travail immatériel devient possible, tous les efforts qu'on ferait pour le diviser, n'aboutiraient

---

(*a*) Voyez le chap. II, pag. 235.

(1) Voilà encore une preuve de l'incohérence de cette doctrine. Ce que l'auteur appelle *biens secondaires* (c'est-à-dire la *sûreté* et le *loisir*) ne sont pas susceptibles d'accumulation parce qu'ils se consomment trop promptement. Voilà des choses consommées, des choses qui, par conséquent, sont détruites en même temps que produites, et qui ne sont pas susceptibles d'accumulation, c'est-à-dire d'être conservées ; et qui néanmoins font partie de nos biens ! Tout cela est insoutenable.

Qu'est-ce que l'observation nous montre au contraire ? Des services rendus (par les magistrats par exemple) services qui se renouvellent à tous les instans ; de ces services que nous payons, il résulte pour nous une jouissance, la satisfaction d'un besoin, celui de la sûreté ; car la sûreté est un besoin et ce qui satisfait ce besoin est un produit.

Voyez la note de la page 223 de ce volume. J.-B. S.

à rien. Par exemple, dans un pays où les lumières ne sont pas encore étendues au point de permettre la division des travaux scientifiques, les savans de profession qui s'y trouvent, sont des savans en tout genre de savoir; ou, s'ils s'attachent à cultiver une science préférablement aux autres, ils ne se bornent cependant pas à la culture d'une des branches partilières de cette science, mais se vouent à son étude en général. Si, pour favoriser la division, le gouvernement instituait des chaires de professeur ou des places académiques pour ces branches particulières, elles seraient remplies par des gens superficiels, et la division n'existerait que de nom, jusqu'au moment où la masse des connaissances scientifiques se serait suffisamment accrue pour la faire naître en réalité et d'elle-même. Ce n'est qu'à mesure que les biens internes se répandent et s'accumulent dans une nation, qu'il devient possible de diviser et de subdiviser les travaux immatériels. A mesure que le capital immatériel augmente, les professions destinées à produire des biens internes se séparent; et cette division, effet de l'accroissement du capital immatériel, grossit à son tour ce capital, et procure au travail de nouveaux moyens de se subdiviser. Ainsi c'est une réaction continuelle de ces deux circonstances : l'accroissement du capital provoque la division du travail, et cette division contribue à augmenter le capital.

La cause immédiate de l'accroissement du capital matériel, c'est l'économie, c'est-à-dire la restriction de toute consommation qui n'est pas productive. Dans ce sens, l'économie est encore la source immédiate de

l'accroissement du capital immatériel. Employer les biens internes de manière que leur usage en produise toujours de nouveaux, afin que leur extension et leur multiplication excède la perte de ceux qui sont moissonnés par la mort de leurs possesseurs : voilà le seul moyen d'accroître la civilisation d'un peuple.

Jusqu'ici nous avons trouvé une analogie parfaite entre les deux genres de capitaux : mais voici en quoi ils diffèrent. Le capital matériel se compose de richesses, c'est-à-dire de choses hors de nous : ainsi quand celui qu'une nation possède ne suffit pas pour faire aller son industrie, elle peut en emprunter chez d'autres nations, et les richesses que celles-ci lui prêtent sont toujours de nature à pouvoir être employées dans sa production matérielle. Le capital immatériel, au contraire, se constitue de biens internes, c'est-à-dire de qualités et de propriétés inséparables de l'homme : ainsi quand une nation manque de capitaux de ce genre, elle peut bien aussi en emprunter chez les nations étrangères, mais ce n'est qu'en transplantant chez elle les individus qui possèdent les biens internes qui lui manquent; encore les biens que ces colons apportent, sont-ils loin de valoir, sous le rapport de la production immatérielle, ce que vaudraient les mêmes biens, produits dans la nation. Quand une nation manque de certaines matières premières pour ses manufactures, elle peut les tirer de l'étranger, et elle les trouvera peut-être meilleures que si elles étaient venues dans son sol; mais lorsqu'elle manque de lumières pour étendre chez elle l'instruction, et qu'elle fait

venir des instituteurs du dehors, elle ne trouvera pas dans ces étrangers des travailleurs aussi utiles que ceux qu'elle aurait formés dans son sein. Si les premiers ne possèdent pas la langue du pays, ils n'ont que des moyens insuffisans de propager leurs lumières; et lors même qu'ils auraient cet avantage et qu'ils y joindraient toutes les qualités requises pour leur métier, il leur manquerait toujours cette connaissance intime des hommes et des rapports civils et moraux qui est si nécessaire dans un instituteur.

Lorsqu'une nation se trouve dans le cas d'emprunter chez d'autres nations les lumières ou les travailleurs immatériels qui lui manquent, elle peut diminuer de beaucoup les inconvéniens que je viens d'indiquer, en répandant chez elle autant que possible l'usage des langues étrangères, surtout de celles des nations d'où elle tire principalement ces travailleurs. L'étude des langues étrangères, lorsqu'elle a le but de s'approprier les trésors immatériels des peuples civilisés, est un puissant moyen d'accélérer les progrès de la civilisation, même chez les peuples prospères. Ce n'est pas seulement sous le point de vue des lumières et du goût que cette étude est recommandable : les mœurs mêmes y peuvent infiniment gagner. Peut-on se familiariser de nos jours avec les écrits des Grecs et des Romains, sans y puiser des idées de liberté et de justice? sans acquérir le sentiment de sa propre dignité comme homme? Un Russe peut-il étudier la littérature classique des Allemands, des Anglais, des Français, sans se défaire insensiblement d'une foule de préjugés nuisibles au

développement de ses facultés intellectuelles et morales?

De même que nous avons trouvé une différence essentielle entre les notions de richesse absolue et de richesse relative (*a*), il faut encore distinguer la *civilisation absolue* et la *civilisation relative*. Lorsqu'on n'envisage que la première, on considère isolément la civilisation d'un peuple, c'est-à-dire la masse des fonds et des capitaux immatériels qu'il possède : or comme il en existe toujours quelque peu chez toutes les nations, dans ce sens on peut dire de toutes qu'elles ont de la civilisation, quelque inférieur que soit le degré de leur développement intellectuel et moral. Mais sous le rapport de la civilisation *relative*, une nation ne peut être appelée civilisée que lorsque ses capitaux immatériels suffisent pour lui procurer tous les biens internes dont elle est susceptible et que ses rapports extérieurs et intérieurs lui rendent nécessaires.

En conséquence toutes les nations, eu égard à leur civilisation, peuvent se ranger dans trois classes : celles qui sont civilisées, celles qui sont barbares, et celles qui se trouvent sur les limites entre la civilisation et la barbarie. Chez les nations *barbares*, le capital immatériel ne suffit pas pour vivifier et nourrir toutes les branches de travail immatériel qu'elles peuvent exercer; ainsi elles attirent ce capital en partie de l'étranger, et deviennent *emprunteuses*. Chez les nations *civilisées*, les biens internes abon-

(*a*) Voyez tom. I, pag. 226—228.

dent tellement que les capitaux immatériels, c'est-à-dire les hommes éclairés, les livres, les idées, les institutions utiles, ne trouvent plus à s'employer tous profitablement dans l'intérieur; ainsi ces nations en envoient une partie au dehors, elles les répandent ailleurs, et deviennent par-là *prêteuses*. Entre ces deux conditions, la ligne de démarcation est occupée par les nations *indépendantes*, lesquelles ayant autrefois emprunté pour accroître leur travail immatériel, se voient maintenant en état de se passer d'un pareil secours, quoiqu'elles ne soient pas encore assez avancées dans la carrière de la civilisation pour en fournir à d'autres peuples.

LIVRE SECOND.

DES PROGRÈS NATURELS DE LA CIVILISATION.

RÉFLEXION PRÉLIMINAIRE.

Après avoir considéré la nature et les causes des biens internes, il nous reste à suivre leur accroissement progressif, à examiner la marche naturelle que tout peuple tient nécessairement dans le développement de ses facultés ou dans ses progrès vers la civilisation. Cette marche, quoiqu'en général progressive, ne l'est pas également pour tous les élémens de la civilisation : certains biens internes, loin de se multiplier et de s'étendre avec les progrès généraux de la société, y perdent au contraire. C'est pour mieux suivre ces phases des biens internes que nous les observerons séparément, quoiqu'un tableau général eût sans doute inspiré plus d'intérêt. Dans cette esquisse historique, la classe de biens que nous comprenons sous le nom de loisir, est la seule que nous excluons de nos recherches, le travail qui la fournit étant si peu susceptible de perfectionnement, que tout ce que je pourrais vous dire sur ses progrès se trouve

déjà compris dans les observations concernant le développement des facultés humaines et le travail immatériel en général (1).

CHAPITRE PREMIER.

Santé. — Population.

La constitution physique des peuples est grandement modifiée par la nature du sol et du climat; mais indépendamment de ces causes, elle est encore soumise à l'influence du genre de vie que les peuples

(1) L'auteur va procéder à l'examen du développement qu'éprouvent ce qu'il nomme les *biens internes* dans les différentes phases de la société; et c'est la même chose selon lui que d'observer les progrès de la civilisation; mais je crois qu'il ne donne pas une idée nette de cette dernière.

Comme il la confond toujours avec les biens internes, montrons d'abord en quoi la parité est défectueuse. Ces biens sont, d'après la liste qu'il en donne, la *santé*, la *dextérité*, les *lumières*, le *goût*, les *mœurs*, le *culte*, la *sûreté*, le *loisir*. (Voyez la page 223 et la note qui s'y trouve.) La possession de ces biens, dans son idée, caractérise la civilisation; mais comment s'imaginer que Voltaire, parce qu'il manquait de santé, manquât de civilisation? que le maréchal de Richelieu, l'homme brillant du règne de Louis XV, fût dans le même cas par la raison qu'il avait des mœurs détestables? et que la société de Ninon de Lenclos, celle de madame Dudefant, celle de Fréderic II, quoique composées des hommes les plus distingués de leur époque, ne fussent pas composées de gens

mènent, et c'est à cette dernière circonstance que nous bornons pour le moment nos observations.

La vie des peuples chasseurs, toute dure qu'elle

---

civilisés parce qu'ils avaient le malheur de ne jamais aller à confesse et de faire gras pendant le carême?

Il faut donc reconnaître à d'autres traits la civilisation.

Essayons de la caractériser; on en verra mieux peut-être quelles sont les considérations des chapitres suivans qui se trouvent y avoir un rapport véritable; considérations au reste dont beaucoup sont justes et intéressantes, soit que l'auteur les ait puisées dans des ouvrages estimés qu'il consulte toujours de préférence; ou qu'elles soient le fruit de ses propres observations. J'en citerai pour preuve tout ce qu'il dit relativement à l'esclavage.

Le mot *civilisation* est nouveau en français; mais quelle qu'en ait été l'origine on ne refusera pas, je pense, même M. *Storch*, de convenir qu'il réveille toujours l'idée d'un certain développement des facultés physiques et morales de l'homme. Une nation est plus civilisée qu'une autre par cela seul que les facultés humaines y ont acquis un plus grand développement; développement qui ne peut avoir lieu que dans l'état social par des raisons nombreuses que je supprime ici.

Or nos facultés sont de deux sortes: nous avons le pouvoir d'agir et le pouvoir de jouir; de créer des produits et de les consommer. La civilisation sera donc d'autant plus grande, que l'on produira et que l'on consommera davantage; que l'on aura plus de besoins, et qu'on saura mieux y pourvoir. Qu'avons-nous par-dessus les Calmouks? que nous produisons et que nous consommons davantage.

La même remarque peut être faite sur la partie grossière comparée avec la partie développée d'une même nation. L'habitant aisé d'une de nos grandes villes, est plus développé que le paysan de la Basse-Bretagne, parce qu'il sent le besoin d'une habitation et d'un vêtement plus recherchés, d'une

est, se prête néanmoins au développement des facultés animales. A l'exception de l'odorat et du toucher, dont les organes s'émoussent souvent chez eux,

---

nourriture plus délicate, parce qu'il est capable de goûter la lecture, qu'il sait jouir des productions des beaux-arts, etc.; et qu'il cherche à satisfaire ces besoins en produisant, soit par ses talens personnels, soit par ses capitaux et ses terres, les choses propres à ce but, ou du moins de quoi les acquérir.

Remarquez en outre que la civilisation n'est pas caractérisée seulement par la production et la consommation des *services* ou *produits immatériels*. L'architecte qui construit des habitations agréables, le peintre qui les décore, le manufacturier qui fabrique des étoffes élégantes, caractérisent une nation civilisée aussi bien qu'un habile médecin, un grand acteur qui satisfont des besoins d'un autre genre, par des moyens purement intellectuels.

Si ce qui précède donne une idée juste de la civilisation, nous devons conclure que les circonstances sociales qui lui sont le plus favorables, sont celles qui tendent à développer chez l'homme, le goût, le besoin des jouissances bien entendues, et à lui faire découvrir les meilleurs moyens de satisfaire ce besoin. Je dis : *les jouissances bien entendues*; car sans cette condition, notre faculté de jouir n'est pas portée au plus haut point; et je dis : *les meilleurs moyens d'y satisfaire*, parce que sans cette autre condition, notre faculté de produire n'y est pas portée non plus.

M. *Storch* en montrant jusqu'à quel degré les phases de la société sont favorables ou contraires à la santé, à la dextérité, aux lumières, aux mœurs, au culte, à la sûreté, montre sans doute jusqu'à quel point elles sont favorables ou contraires au développement de quelques-unes de nos facultés, de produire et de jouir; mais il n'a pas adopté une classification qui les embrasse toutes; et souvent il désigne comme une fin, ce qui n'est qu'un moyen.

les autres sens acquièrent dans cet état sauvage une force et une étendue admirables. Les peuples chasseurs ont peu de maladies; leurs femmes accouchent

---

Il est permis, par exemple, de regarder tout ce qui peut développer un certain degré d'activité dans les esprits, comme éminemment favorable aux progrès industriels, et comme disposant les hommes à chercher les jouissances raisonnables. Or la soumission passive à une autorité arbitraire, à une autorité sacerdotale, en éteignant cette activité salutaire, diminue chez un peuple ses moyens de produire et de consommer; et la grande supériorité que nous remarquons à cet égard dans les pays libres et protestans, par-dessus les pays esclaves ou catholiques, nous est dès lors expliquée.

Un jugement sain, qui fait qu'on applique avec succès les matériaux et les lois de la nature, à la satisfaction des besoins de l'homme, un jugement sain, cette qualité dominante de l'industrie, ne fait pas partie de celles que M. *Storch* admet à composer la civilisation; et l'un des biens qu'il admet, ouvre la porte à toutes ces superstitions, qui, dans tous les temps, ont faussé le jugement des hommes et propagé l'une des plus dangereuses infirmités de son esprit. C'est à la pureté du culte que Socrate fut immolé, de même que les innombrables victimes de l'inquisition.

Enfin il ne fallait pas faire considérer comme une fin, ce que l'on doit regarder seulement comme un moyen. Un peuple n'est pas civilisé parce qu'il jouit de la sûreté. Il y a beaucoup de sûreté en Laponie, car selon les voyageurs, on y voit rarement des serrures aux portes des maisons; et l'on n'y est point exposé aux exacteurs du fisc, ni aux espions de la police; cependant on ne peut pas dire que les Lapons soient civilisés. La sûreté ne constitue donc point par elle-même la civilisation; il fallait se contenter de dire qu'elle est une circonstance nécessaire pour qu'une nation devienne complétement civilisée.

J.-B. S.

facilement; la dentition et les autres maux de l'enfance font peu de ravage parmi eux. Cependant leur genre de vie les expose à beaucoup de dangers, et comme ils ne savent ni prévenir ni traiter les maladies, ceux qui ont le malheur d'en être atteints en deviennent pour la plupart les victimes. Le sauvage ne pouvant donner des soins à ses vieillards et à ses infirmes, il croit leur rendre un service en les délivrant d'une vie qui leur serait insupportable.

Au reste, quelles que soient la vigueur et la longévité de ces peuples, ils ne sauraient jamais être nombreux. Les hommes, ainsi que toutes les espèces animales, ne manquent jamais là où ils ont de quoi vivre : ce n'est pas la difficulté de les faire naître qui retarde leur multiplication; c'est celle de les faire subsister. La nature, soigneuse à prévenir l'extinction des espèces organisées, leur a donné à toutes la faculté, non-seulement de réparer les pertes ordinaires qu'éprouve chaque espèce, mais de reproduire incomparablement plus d'individus que l'ordre naturel n'en détruit. Leur nombre n'est donc pas borné par la possibilité de se multiplier, mais par celle de satisfaire leurs besoins indispensables. Et comme ce sont les produits de l'industrie qui satisfont à ces besoins, il en résulte encore que, dans tout pays, la population se proportionne toujours à la quantité des produits de son industrie, ou en d'autres termes, à son produit annuel. Or comme le produit annuel d'un peuple chasseur est le moindre qu'il puisse y avoir, il est clair aussi que sa population doit être la plus faible de toutes. Dans une pareille situation, ce ne

sont pas seulement les enfans qui périssent faute de soins et de nourriture, comme cela arrive souvent dans les dernières classes chez les nations prospérantes : la famine enlève tous les ans une grande partie des hommes faits, et les force même quelquefois au plus horrible des expédiens, celui de se nourrir de la chair de leurs semblables.

La vie pastorale est déjà beaucoup plus favorable à la conservation de l'espèce humaine et à sa multiplication. La subsistance du pâtre est plus assurée; ses occupations sont moins périlleuses; enfin, plus attentif aux végétaux qui font la nourriture de son bétail, il ne tarde pas à découvrir quelques simples qui peuvent guérir ou soulager ses maladies et ses blessures.

Mais de tous les genres de vie le plus convenable à l'homme, sous le rapport de la santé et de la population, c'est l'agriculture. Dans le même pays le même espace de terrain produit en grains de quoi nourrir beaucoup plus d'hommes que s'il était employé en pâturages. Ainsi, quand la nature du sol ne rend pas cette culture trop pénible, qu'on a découvert le moyen d'y employer les mêmes animaux qui servaient au peuple pasteur pour les voyages et pour les transports, et que les instrumens aratoires ont acquis quelque perfection, l'agriculture devient la source de la subsistance la plus abondante. Alors le travail de la culture exerce les forces du laboureur sans les épuiser; il jouit aux champs de l'espace, de l'air et du jour, si nécessaire au développement de nos facultés animales. Aucun métier, aucun genre de

vie, ne fournit des enfans plus sains et plus gais, des hommes plus vigoureux, plus robustes, plus sûrs de leurs mouvemens, et par conséquent plus adroits, plus dispos et plus résolus. Cependant, dans les commencemens de la civilisation, la population ne s'accroît pas toujours en raison de ces avantages; ses progrès sont souvent arrêtés, soit par le défaut d'une bonne police, qui permet aux maladies contagieuses de se répandre, soit par le manque de connaissances et d'institutions médicales, soit enfin par l'oppression des dernières classes du peuple résultant de l'esclavage ou d'une distribution trop inégale des richesses (*a*).

Autant l'industrie agricole est en général favorable au développement physique des ouvriers, c'est-à-dire de la grande masse de la nation, autant l'industrie manufacturière est contraire à ce développement. Les travaux de la campagne entretiennent la santé de l'ouvrier, et le rendent fort et robuste; ceux des ateliers minent insensiblement sa constitution, lui font perdre sa vigueur, et le conduisent souvent à une mort prématurée. « Sans doute le manœuvre qui

(*a*) Voilà les causes qui ont retardé l'accroissement de la population en Russie. Quel effrayant tableau que celui que M. Richter a donné dans son *Histoire médicale de la Russie*, des maladies contagieuses qui ont dépeuplé cet empire depuis le onzième siècle jusqu'au temps de Pierre-le-Grand! Pendant le quinzième siècle seul, la peste s'est renouvelée huit fois en Russie, sans compter les ravages qu'ont exercés la lèpres et les maladies épidémiques. L'influence de l'esclavage sur la population sera discutée dans un des chapitres suivans.

déchire la terre avec sa bêche, ou qui coupe le blé sous les rayons d'un soleil brûlant, exerce un métier bien dur; mais l'ouvrier qui, emprisonné dans un local étroit, travaille du matin au soir dans une posture incommode; celui qui, pour feutrer nos chapeaux, plonge continuellement ses mains dans l'eau bouillante dont l'épaisse vapeur est tout ce qu'il peut respirer; mais le matelot, principal ouvrier de l'industrie commerçante, le matelot qui a plus de maux encore à supporter que de dangers à braver, exercent-ils un métier plus doux (*a*)? » Tout le monde sait que les occupations sédentaires de plusieurs métiers détruisent la digestion et sont la cause d'une foule de maladies; que les distillateurs d'eau-forte, les doreurs, etc., meurent au bout de quelque temps de la consomption; que la poussière de coton, dans les filatures de ce matérial, rend les ouvriers aveugles; que les attitudes gênantes qu'exigent certains métiers, deviennent la cause de ces difformités qu'on remarque si souvent dans la classe des artisans. En Russie, comme dans tous les pays agricoles, on voit très-peu de gens contrefaits. Lorsque, dans ma jeunesse, je visitai les villes manufacturières de la France et de l'Allemagne, je fus frappé du grand nombre de figures hideuses et contrefaites que je rencontrai partout, dans les rues comme dans les ateliers, et dont je n'avais rien vu de pareil dans ma patrie.

Pour vous faire une idée des maux physiques et moraux qui vont à la suite d'une fabrication active,

---

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. II, p. 325.

lisez ce qu'un Anglais dit là-dessus : c'est le docteur *Aikin* qui parle, dans sa *Description de la ville de Manchester* (*a*). « Dans nos fabriques de coton, dit-il, ce sont surtout des enfans qu'on emploie. Élevés dans les ateliers de Londres, on les conduit par troupeaux chez nous, pour les y condamner aux occupations les plus uniformes. Personne ne les connaît, personne ne leur témoigne le moindre intérêt. Enfermés dans des chambres étroites, où l'air est empesté par les exhalaisons et par l'huile des lampes et des machines, on les applique à un travail qui dure toute la journée et qui se prolonge quelquefois même jusque bien avant dans la nuit. Ces circonstances, le défaut de propreté, et le changement fréquent de la température auquel ils sont exposés en sortant et en rentrant, deviennent la cause d'une foule de maladies et surtout de la fièvre nerveuse, si commune dans les ateliers. Lorsqu'ils sortent de l'apprentissage, ces enfans sont, dans la règle, des êtres faibles et incapables d'aucun travail fatigant ou soutenu; les filles ne savent ni coudre ni tricoter, et elles sont dépourvues de toutes les qualités qui font les bonnes mères de famille. Pour se convaincre des tristes suites de tout cela, on n'a qu'à comparer les ménages des cultivateurs avec ceux des manufacturiers : chez les premiers tout est propre, tout respire l'aisance et le contentement; chez les autres on ne voit que saleté, haillons et misère, quoique le salaire des

(*a*) Je cite ce passage d'après Malthus, *Traité de la population*, liv. III, chap. 6.

ouvriers de fabrique soit presque le double de celui dont jouissent les valets de ferme. »

Tels sont, par rapport à la santé, les inconvéniens attachés à la vie de l'artisan. A la vérité, la population d'un pays manufacturier et commerçant peut s'élever bien plus haut que celle d'un pays agricole; mais sans compter que cette population sera composée en grande partie d'êtres faibles et languissans, il est encore à remarquer que du moment qu'elle dépasse le nombre d'individus que le pays peut nourrir de son propre produit rural, sa subsistance devient précaire, et qu'alors la misère parmi les dernières classes du peuple la fait souvent reculer. Comme ce principe est de la plus haute importance pour le bonheur des nations, il est convenable de le développer et d'en fournir les preuves.

Nous avons vu que la population d'un pays se proportionne toujours sur son produit annuel. Cette règle souffre une restriction qu'il importe de ne pas négliger. De tous les besoins de l'homme, celui de nourriture est le plus impérieux, le plus constant et le plus difficile à satisfaire : un peuple a toujours assez de denrées vêtissantes, logeantes et meublantes, lorsqu'il a assez de denrées nourrissantes; car si la quantité des produits en général que fournit un pays dépend de son industrie et de ses capitaux, la quantité des denrées nourrissantes qu'il peut produire dépend encore de l'étendue de son territoire (*a*). Ainsi,

(*a*) Comparez tom. I, pag. 214; et tom. II, pag. 52. La pêche est peut-être la seule production des denrées nourris-

les denrées vêtissantes, logeantes et meublantes, sont susceptibles de se multiplier, en tout pays, fort au delà des besoins de la population que le pays peut nourrir. D'où il s'ensuit que, dans un pays isolé, qui n'aurait point de commerce extérieur, la population se proportionnerait, non sur le produit total de son industrie, mais seulement sur cette partie de son produit qui consisterait en denrées nourrissantes.

Dans un pays qui fait le commerce avec d'autres contrées la population, à la vérité, peut se fonder sur le produit total de son industrie, parce qu'au moyen des échanges le surplus des denrées vêtissantes, logeantes et meublantes peut remplacer le manque de denrées nourrissantes. La Hollande se procure du blé avec ses toiles, la Suède avec ses fers, la Norwége avec ses bois de construction. Cependant il est con-

---

santes qui ne soit pas bornée par le territoire. Elle tire ses produits d'un fonds immense, à l'usage de tout le monde, et pour ainsi dire inépuisable. Les ressources qu'elle offre sont bornées par la nécessité de consommer près des côtes la majeure partie de son produit. Si toute espèce de poisson pouvait se transporter au loin sans se gâter, la pêche serait bien plus favorable encore à la population. *Beukels* ayant enseigné aux Hollandais l'art d'encaquer les harengs, et par ce moyen de conserver et de transporter au loin cette abondante denrée, la nourriture a pu être augmentée partout où elle a pénétré, et les profits partout où elle a pu être préparée. Plusieurs millions d'hommes doivent leur existence à Beukels. Faut-il être surpris des honneurs que les Hollandais rendent à sa mémoire ?

venable de vous faire apercevoir les restrictions que la nature des choses met à la généralité de cette proposition.

D'abord, par-là même que la nourriture est le besoin le plus impérieux, le plus constant et le plus difficile à satisfaire, il est clair qu'une nation réduite à acheter au dehors une partie de ses denrées nourrissantes, fait un commerce moins avantageux que les autres : elle est plus pressée de conclure, elle ne peut point se passer des marchandises qu'elle achète, tandis que les autres nations peuvent plus ou moins se passer de celles qu'elle leur vend.

Ensuite les denrées nourrissantes étant plus volumineuses, relativement à leur valeur, que la plupart des autres denrées, il s'ensuit que leur transport est plus difficile, au point qu'il devient impossible d'en approvisionner l'intérieur d'un grand pays qui en manque.

Ajoutez à ceci qu'on trouve partout plus facilement des denrées vêtissantes, logeantes et meublantes que des denrées nourrissantes. Ces dernières n'excèdent jamais long-temps de suite les besoins de la population; car lorsque les denrées nourrissantes se multiplient, soit par les progrès de l'agriculture, soit par le moyen du commerce, les hommes se multiplient avec elles. D'ailleurs, dans l'industrie agricole la même quantité de travail ne fournit pas toujours la même quantité de produit; l'influence des saisons rend les récoltes tantôt abondantes, tantôt chétives. Enfin le gouvernement d'un pays agricole peut défendre la sortie des denrées nourrissantes, ou l'entrée

des manufactures qui servaient à les acheter, et la nation manufacturière ne peut point user de représailles.

« Vous voyez, Messeigneurs, que les pays manufacturiers et commerçans dont le produit agricole ne suffit pas à nourrir tous leurs habitans, sont loin d'être aussi indépendans des hommes et des événemens que le sont les pays agricoles. Quand on dépend de nations étrangères et souvent éloignées, pour les besoins de première nécessité, on est soumis à tous les accidens de la nature et de la politique qui peuvent rompre ou suspendre les relations qu'on entretient avec elles. Dès lors on cherche à conserver ces relations, soit par la ruse, soit à force ouverte; on écarte la concurrence par toutes sortes de voies, même les plus illégitimes; on impose à ses colonies, à ses alliés faibles, l'obligation d'acheter, comme on imposerait un tribut; on fait la guerre pour une branche de commerce, et on fait le commerce même de la nation avec laquelle on est en guerre. C'est une position nécessairement violente et dangereuse.

« Telle a été la situation de l'Angleterre depuis le milieu du siècle passé jusqu'en ces dernières années. Sa production manufacturière et commerçante avait augmenté dans une proportion plus forte que sa production agricole (*a*). Il en était résulté, à la vérité, une masse énorme de production totale, qui permettait à ce peuple de se multiplier au delà du nombre que son industrie agricole pouvait nourrir, et de supporter, sans en être écrasé, des charges telles, qu'aucune

(*a*) Voyez les preuves de cette assertion, tom. I, pag. 479.

autre nation n'en a jamais connu de semblables; mais il en était aussi résulté que ce peuple était devenu dépendant des étrangers pour les consommations les plus indispensables. Pour se nourrir et payer ses contributions, il fallait qu'il vendît une immense quantité de son produit, et pour le vendre, il fallait qu'il pût toujours compter sur d'immenses achats de la part de l'étranger. Tel serait un riche fabricant qui, à la faveur d'un commerce florissant, aurait accru sa maison d'un nombre considérable de gens, les uns laborieux, les autres oisifs, mais qui ne pourrait continuer à les entretenir qu'autant qu'il continuerait à fournir des marchandises à toute la contrée et même à ses rivaux. Un tel manufacturier ne manque point de blé tant qu'il ne manque point d'argent; mais il manque de l'un et de l'autre du moment qu'il vient à manquer de pratiques. Il vaut mieux sans doute avoir un débit moins forcé et plus sûr (*a*). »

L'Angleterre ne pouvait point réduire sa production, puisque la subsistance de sa nombreuse population en dépendait; mais elle pouvait en changer le cours par degrés, en cessant de diriger de nouveaux capitaux vers les manufactures et le commerce extérieur, et en les appliquant à l'industrie agricole. Ce système de modération et de sagesse, que le peuple anglais n'eût probablement jamais adopté de propos délibéré, des événemens imprévus et décisifs l'ont forcé à s'y soumettre. C'est aux disettes des années 1795 et 1800, à l'union de l'Irlande, et surtout au

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. I, pag. 401.

blocus continental, qu'il faut attribuer cette heureuse révolution. Dès lors l'agriculture a fait chaque année de nouvelles conquêtes en Angleterre; l'Irlande a donné des produits ruraux qui ont payé, du moins en grande partie, les produits de ses manufactures et de son commerce; et la Grande-Bretagne s'est créé des consommateurs de ses manufactures dans son propre sein, tandis qu'autrefois elle était obligée d'en aller chercher jusque chez ses ennemis (*a*). Comme ce changement est dû principalement au blocus, on peut dire dans ce sens que Napoléon est devenu le bienfaiteur de la nation anglaise; et si l'intention du blocus avait été conforme à ses effets, l'auteur de ce système eût mérité une statue dans chacun des trois royaumes.

« Les écrivains économiques estiment qu'en Europe un pays peut nourrir les hommes qui se consacrent à sa culture, et encore autant par delà (*b*).

(*a*) Dans la note III j'ai montré comment ces évènemens ont influé sur les progrès de l'agriculture en Angleterre; la note XXI vous expliquera comment ils ont contribué à l'enrichissement de l'Irlande, qui par-là est devenue un des principaux marchés pour les manufactures britanniques.

(*b*) Comme il est impossible de distinguer parmi les cultivateurs ceux qui produisent de la nourriture, d'avec ceux qui fournissent des matériaux aux manufactures, on est forcé de confondre la classe nourrissante avec celle des cultivateurs, quoique la première ne fasse qu'une partie de la seconde. Ainsi, dans tel pays qui produira plus de matériaux, relativement à la nourriture, que tel autre, le nombre de cultivateurs nécessaire à l'approvisionnement domestique, devra être proportionnellement plus grand, à moins que la qualité su-

Quelques exemples portent à croire que des travaux mieux entendus, un meilleur choix de cultures et moins de terrains perdus, permettraient, même sur un sol médiocrement fertile, d'en nourrir beaucoup davantage. Mais en prenant l'évaluation de ces écrivains pour bonne, une moitié des habitans du pays peut, sans inconvénient, s'occuper des mines, des manufactures, du commerce ou des travaux immatériels, pourvu que l'autre moitié se voue à l'agriculture (*a*). » Par rapport aux pays où cette proportion n'est pas lésée, la production agricole étant en équilibre avec la consommation des produits ruraux, on peut dire que la population se proportionne à la production générale, c'est-à-dire que plus ces pays produiront de richesses, plus leur population s'accroîtra. Or, comme la production, à son tour, est limitée par le capital, il s'ensuit qu'en dernière analise la population se proportionne au capital, c'est-à-dire qu'elle ne peut s'accroître qu'en proportion des capitaux que la société accumule.

Jusqu'ici nous avons considéré les limites que la *production* prescrit à la population; elle en a d'autres qui dépendent de la *distribution* des richesses. L'industrie d'un pays peut fournir assez de produits pour nourrir, je suppose, 20 millions d'habitans : si les fortunes y sont très-inégalement partagées, un petit nombre d'individus consommera une quantité de pro-

---

périeure du sol et le perfectionnement des travaux agricoles ne dérangent ce rapport.

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. I, p. 407.

duits qui pourrait suffire à l'entretien d'une multitude, et conséquemment la population s'arrêtera à 10 ou 12 millions, au lieu de monter à 20, comme il arriverait si les fortunes étaient mieux distribuées. Dans ce cas, c'est dans les classes inférieures du peuple que le progrès de la population s'arrête, et, ce qu'il faut surtout remarquer, il y est moins arrêté par une diminution de naissances, que par une augmentation de décès.

Pour vous expliquer, Messeigneurs, comment s'opère cet effet, rappelez-vous que dans tous les pays tant soit peu avancés dans la carrière de l'industrie, la dernière classe du peuple ne vit que du salaire de son travail. Lorsqu'à la suite d'une distribution trop inégale du produit annuel, ce salaire vient à tomber au-dessous du salaire nécessaire, ou seulement jusqu'au niveau de celui-ci, l'ouvrier ne peut plus nourrir une famille, ou ne le peut qu'avec beaucoup de gêne. Si cette considération l'empêchait de se marier, la population s'arrêterait par la diminution des naissances; mais ceci n'arrive qu'individuellement. Dans la plupart des hommes, l'attrait de l'union conjugale l'emporte sur les conseils de la prudence; le pauvre ouvrier établit une famille, et à mesure qu'elle augmente, son revenu devient toujours moins suffisant à l'entretenir. Ainsi la population a une tendance continuelle à s'accroître, et elle est constamment arrêtée par un surcroît de mortalités : tous les ans une partie de la population périt de besoins (*a*).

(*a*) C'est par l'observation de ce fait que le célèbre Malthus

« Quand je dis qu'elle périt de besoin, cela ne doit pas s'entendre comme si elle mourait positivement du défaut de nourriture, quoique ce malheur soit beaucoup plus fréquent qu'on ne pense; je veux dire seulement que les hommes qui périssent de cette manière n'ont pas à leur disposition tout ce qui est nécessaire pour vivre, et que c'est parce qu'ils manquent de quelque chose qui leur serait nécessaire qu'ils meurent. Par exemple :

« Tantôt c'est un malade ou un homme affaibli,

---

a été conduit aux raisonnemens qui forment son système sur la population. (*An Essay on the principle of population*, Londres, 1806, 2 vol.) Quelque exagérées que ses conséquences puissent paraître, la base sur laquelle elles reposent n'en est pas moins un fait incontestable. Nulle part le revenu national n'est distribué avec assez d'égalité pour préserver du besoin la dernière classe du peuple, et nulle part cette situation pénible ne l'empêche de se multiplier au delà de ses moyens de subsistance; d'où il résulte que l'équilibre ne peut se rétablir que d'une manière violente, par la mort prématurée d'une partie de la population. Cette mortalité, par elle-même, serait encore supportable, parce qu'elle ne frappe que ces victimes et les individus qui s'intéressent à leur conservation; mais ce qui la rend affreuse, c'est la misère qui la précède et par laquelle elle s'opère, misère dont les effets physiques et moraux s'étendent sur la société entière. La continence volontaire que le philosophe anglais recommande comme l'unique remède à tant de calamités, ne nous fait guère espérer de les voir disparaître; il faut donc les considérer comme un mal attaché au sort de l'humanité, et qu'un peuple peut bien diminuer par son industrie et par la sagesse de ses institutions, mais qu'il lui est impossible d'écarter entièrement.

qu'un peu de repos remettrait, ou bien à qui il ne faudrait que la consultation d'un médecin et un remède fort simple; mais qui ne peut ni prendre du repos, ni consulter le médecin, ni faire le remède.

« Tantôt c'est un enfant qui réclame les soins de sa mère; mais sa mère est forcée au travail par l'indigence; l'enfant périt, ou par un accident, ou par malpropreté, ou par maladie. Sur un nombre égal d'enfans pris dans la classe aisée et dans la classe indigente, je crois qu'on s'éloignerait peu de la vérité en affirmant qu'au bout du même espace de temps, il en sera mort dans la seconde deux fois autant que dans la première.

« Enfin une nourriture trop peu abondante ou malsaine, des habitations étroites, humides ou surchargées d'habitans, l'impossibilité de changer souvent de linge, de se vêtir plus chaudement, de se sécher, de se chauffer, causent la mort de bien des personnes; et toutes celles qui périssent faute des moyens nécessaires pour satisfaire à ces besoins, meurent de besoin (*a*). »

Il est affligeant, mais il est vrai de dire que partout la population ne s'arrête que de cette manière affreuse. Dans tous les pays, surtout dans ceux où la richesse est stationnaire ou rétrograde, la multiplication des dernières classes du peuple est toujours supérieure à l'accroissement des fonds d'où elles tirent leur subsistance. Vous avez vu ailleurs (*b*) que

---

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. I, pag. 389.

(*b*) *Théorie de la rich. nat.*, liv. III, ch. 6 et 7. Les prin-

le salaire total de ces classes n'excède le salaire nécessaire que dans les pays seulement qui avancent en richesses : dans tous les autres pays, quelque riches qu'ils soient, la classe ouvrière, ou gagne à peine son salaire nécessaire, ou ne le gagne pas même entièrement. Dans cette situation des choses l'offre du travail surpasse constamment sa demande; car les motifs qui influent sur l'offre du travail ou sur la multiplication des ouvriers, sont bien différens de ceux qui déterminent l'offre des marchandises ou la multiplication des richesses. Quand la demande d'une marchandise se ralentit et que son prix courant tombe au-dessous de son prix nécessaire, la production de cette marchandise s'arrête, parce qu'elle est accompagnée de peines et de sacrifices que chacun se garde d'encourir gratuitement. Au contraire, quand la demande d'ouvriers se ralentit, la production d'ouvriers ne s'arrête pas pour cela; car l'appréhension des peines et des sacrifices qu'entraîne l'éducation des enfans, est communément surmontée par le penchant le plus fort de la nature humaine, celui de l'union des deux sexes; d'ailleurs, à l'époque de cette union les peines et les sacrifices qui la suivent ne se présentent que dans une perspective éloignée, et on espère souvent leur pouvoir échapper; enfin, dans les pays policés les institutions de charité et de bienfaisance font naître l'espoir de s'en décharger aux

---

cipes exposés dans ces deux chapitres ont une connexion si intime avec la matière dont nous nous occupons dans ce moment, qu'il vous serait utile de les relire.

dépens de la société. Le résultat de cet ordre de choses est qu'une partie de la population périt tous les ans de besoin, et que cette proportion est plus forte chez les nations rétrogrades que chez celles dont la richesse est stationnaire.

Les nations dont l'opulence est progressive, sont moins sujettes à cette calamité que les autres; mais on se tromperait beaucoup si on les en supposait entièrement exemptes. Quelque heureuse que soit en général la situation de la dernière classe du peuple, elle ne l'est jamais au même degré dans tous les métiers et pour tous les cantons d'un grand pays. La Prusse est certainement dans un état progressif, car les capitaux, l'industrie et la population y augmentent visiblement; néanmoins, quoiqu'en général le travail y soit bien récompensé, ce pays renferme des contrées où le salaire courant suffit à peine à l'entretien de l'ouvrier (*a*). C'est le même cas en Angleterre : malgré l'opulence toujours croissante de cette île industrieuse, une grande partie de sa classe ouvrière ne pourrait subsister si elle n'était secourue par le fonds que produit la taxe des pauvres, secours qui augmente le progrès du mal en favorisant les mariages de ces ouvriers pauvres. Enfin, lorsque des

---

(*a*) Suivant M. Krug (*Preuss. Nat. Reicht.*, t. II, p. 217), le salaire du simple journalier en Prusse n'est nulle part au-dessous de 15 copecks ; mais il y a bien des contrées où il ne va pas au delà, et alors l'ouvrier peut à peine exister. Dans d'autres contrées, ce salaire s'élève à 46 et même à 62 copecks.

institutions vicieuses, telles que l'esclavage, la servitude ou les monopoles, font baisser le salaire total au-dessous du salaire nécessaire, l'état peut marcher à grands pas vers l'opulence, et la classe ouvrière rester néanmoins dans la même situation que si la richesse nationale était stationnaire ou rétrograde : c'est le cas des nègres esclaves en Amérique ; c'est encore pour la plupart celui des serfs en Europe. Si la population de la Russie, de la Hongrie, des provinces polonaises, est si fort au-dessous de celle qu'on trouve dans les autres états de l'Europe, il faut en chercher la cause dans la servitude, car les mariages ne sont ni moins fréquens ni moins féconds dans ces pays qu'ailleurs, et la richesse nationale y est partout dans un état d'avancement.

En résumant les observations que nous venons de faire, vous voyez que la population d'un pays est toujours limitée, d'une part par la grandeur de son produit annuel, et de l'autre par la distribution de ce produit : plus il est grand et mieux il est distribué, plus aussi la population s'accroîtra. Si la diminution du revenu national s'allie avec une distribution fort inégale, le pays se dépeuplera avec une rapidité toujours croissante, et cet effet sera produit par la misère des dernières classes.

D'après ces principes, dont l'évidence doit vous frapper, Messeigneurs, jugez ensuite de l'effet que peuvent avoir toutes ces mesures par lesquelles un gouvernement croit favoriser la population. « Les Romains firent des règlemens sans fin pour réparer les pertes d'hommes que leurs guerres continuelles,

l'esclavage, le luxe et la misère occasionaient parmi eux. Les censeurs recommandaient les mariages; des honneurs récompensaient la fécondité. Tous ces règlemens n'empêchèrent point, même avant l'invasion des barbares, la dépopulation de l'Italie et de la Grèce.

« Ce fut tout aussi vainement que Louis XIV, par son édit de 1666 en faveur du mariage, donna des pensions à ceux qui auraient dix enfans, et de plus fortes à ceux qui en auraient douze. Les primes que sous mille formes diverses, il donnait au désœuvrement et à l'inutilité, faisaient bien plus de tort à la population, que ces faibles encouragemens ne pouvaient lui faire de bien.

« On répète tous les jours que le Nouveau-Monde a dépeuplé l'Espagne : ce sont ses mauvaises institutions qui l'ont dépeuplée, et le peu de productions que fournit le pays relativement à son étendue (*a*). » On a dit de même que la Sibérie a épuisé la population de la Russie européenne (*b*) : cette légère perte serait réparée dès long-temps si l'esclavage ne pesait pas sur la classe la plus nombreuse du peuple. L'Angleterre, l'Allemagne, la France, la Hollande, ont aussi envoyé des colonies dans les autres parties du monde; cependant ce sont les pays les mieux peuplés de l'Europe.

« Ce qui encourage véritablement la population, c'est une industrie active, jointe à l'aisance des der-

---

(*a*) J.-B. Say: *Traité*, etc., 1re édit., tom. I, p. 392.

(*b*) *Pallas frühere Reise durch Russland*, tom. III, p. 459.

nières classes du peuple. Elle pullule dans tous les cantons industrieux et libres; et quand un sol vierge conspire avec l'activité et l'aisance d'une nation entière, ses progrès sont étonnans, comme aux États-Unis de l'Amérique, où elle double tous les vingt ans.

« Par la même raison, les fléaux passagers qui détruisent beaucoup d'hommes sans attaquer les fonds de terre et les capitaux, sont plus affligeans pour l'humanité que funestes à la population. Ce qu'il faut le plus déplorer dans les grandes mortalités, c'est la perte de ces hommes supérieurs et tels que les connaissances, les talens, les vertus d'un seul, peuvent influer sur le sort des nations plus que les bras de cent mille autres. Mais pour ce qui est de la population ordinaire, elle remonte en très-peu de temps au point où la retiennent la masse des productions annuelles et leur distribution. Des calculs très-curieux de Messance prouvent qu'après les ravages causés par la fameuse peste de Marseille en 1720, les mariages furent, en Provence, plus féconds qu'auparavant. L'abbé d'Expilly a trouvé les mêmes résultats (*a*). Les ravages de la guerre se réparent moins vite, parce qu'elle entraîne une destruction de capitaux. La dépopulation la moins réparable et la plus fu-

---

(*a*) Messance, receveur des tailles, publia en 1766 un ouvrage intitulé : *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen, et de quelques villes du royaume.* L'abbé d'Expilly a beaucoup travaillé sur la statistique de la France, et la géographie lui doit le *Dictionnaire universel de la France et des Gaules.*

neste est celle qui provient d'institutions vicieuses; celle-là ne peut se réparer que lorsqu'on change ces institutions.

« On s'est beaucoup plaint du tort que les couvens font à la population, et l'on a eu raison; mais on s'est mépris sur les causes. Ce n'est pas à cause du célibat des religieux : c'est à cause de leur oisiveté.

« Une autre conséquence de ce qui précède, c'est que les habitans d'un pays ne sont pas plus mal pourvus des choses nécessaires à la vie, quand leur nombre s'augmente; ni mieux pourvus quand leur nombre diminue. Leur sort dépend de la quantité de produits dont ils disposent, et ces produits peuvent être abondans pour une nombreuse population, tout comme ils peuvent être rares pour une population clair-semée. La disette fréquentait l'Europe au moyen âge plus souvent que dans ce temps-ci, où elle est évidemment plus populeuse. L'Angleterre, sous le règne d'Élisabeth, n'était pas si bien pourvue qu'elle l'est, quoiqu'elle eût moitié moins d'habitans; et le peuple d'Espagne, réduit à huit millions d'âmes, ne vit pas avec autant d'aisance que du temps où il s'élevait à vingt-quatre millions (*a*). (1) »

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., t. I, p. 394 et suiv.

(1) L'auteur se proposant dans cette partie de son livre, d'observer la marche naturelle que suit un peuple dans le développement des facultés qu'il appelle *biens internes*, il a dû remarquer les phénomènes relatifs à la *santé* qu'il place en première ligne parmi ces biens. Mais il abandonne bien vite ce genre de considération pour remarquer les phénomènes

CHAPITRE II.

Dextérité.

La même marche rétrograde que tient la santé des peuples, du moment qu'ils quittent la vie agricole pour s'adonner aux manufactures et au commerce, nous pouvons encore l'observer dans leur dextérité.

Dans les sociétés barbares, ou du moins qu'on nomme telles, les occupations variées de chaque individu l'obligent à exercer ses facultés techniques par des efforts continuels et sur des sujets d'une grande diversité. Dans ces sociétés, tout homme pourvoit à tous ses besoins ou à peu près : sa nourriture, ses vêtemens, sa cabane, ses armes, etc., sont tous le produit de sa propre industrie. Forcé constamment d'exercer ses facultés en tout sens, il devient propre à tout travil mécanique : aussi n'y a-t-il guère d'individu qui ne fasse ou qui ne soit capable de faire presque tout ce que les autres individus font ou peuvent faire. Destinez un tel homme à un travail exclusif; faites-en un cordonnier, un charpentier, un

---

qui ont rapport, non à la santé, mais au nombre des hommes. Fallait-il ne parler que par occasion, de la population qui a des rapports si intimes, soit comme cause, soit comme résultat, avec l'économie des nations? C'est ce que je laisserai décider au lecteur. J.-B. S.

maçon, un militaire : il se façonnera en peu de temps à tous ces métiers, car il y apporte une aptitude générale qui facilite singulièrement ses progrès.

Tel est l'état des peuples chasseurs, pasteurs, et même des peuples agricoles, dans cette période de leur existence qui précède les progrès des manufactures et l'extension du commerce étranger. S'il faut des preuves pour cette assertion, nous les trouvons dans le pays même que nous habitons. Le peuple russe est encore en deçà des limites qui séparent les peuples agricoles de ceux dont l'occupation principale est l'industrie manufacturière et commerçante : aussi tous les voyageurs sont-ils frappés de l'adresse, de l'aplomb, de l'aptitude des Russes pour tout travail mécanique (*a*).

Chez les peuples riches et civilisés c'est tout le contraire. Avec les progrès de la division du travail, l'occupation de la très-majeure partie de ceux qui vivent de travail, c'est-à-dire de la masse du peuple, vient à se borner à un très-petit nombre d'opérations simples, très-souvent à une ou deux. Le résultat en est, que leur dextérité s'accroît étonnamment dans les métiers ou dans les opérations qu'ils suivent, mais qu'ils deviennent dans la même proportion de plus en plus incapables de toute autre opération technique. Dans une société prospère, chaque ouvrier est certainement plus habile dans son métier que ne le sera l'ouvrier d'une société moins avancée;

(*a*) Lisez dans la note XXII les traits qu'en a recueillis un très-habile observateur.

mais aussi le premier ne peut être employé avec succès que dans son métier, tandis que l'autre sera un travailleur passable dans toute occupation à laquelle on voudra l'employer. Dans les premières, la dextérité du peuple a plus d'énergie; dans les secondes elle a plus d'étendue.

Toutefois chez les peuples prospères même, la classe des cultivateurs, et c'est presque toujours la plus nombreuse, est moins exposée que les autres à perdre cette étendue de dextérité qui caractérise si éminemment les peuples agrestes. La raison en est dans la variété des travaux agricoles, et dans la situation du cultivateur, qui, éloigné du grand marché des villes, se voit plus ou moins dans la nécessité de pouvoir par son propre travail à une foule de besoins dont l'artisan se procure les objets par l'échange. Aussi voyez la force, l'adresse et l'agilité du cultivateur: quel contraste avec la faiblesse, la gaucherie et la lourdeur qui vous frappent dans la plupart des artisans! Dans tous les états parvenus à un haut degré de prospérité, c'est la population des campagnes qui fournit les meilleurs soldats, et sur laquelle repose conséquemment la sûreté et l'indépendance de la nation (1).

---

(1) Le résultat de ce chapitre est, qu'au total, la dextérité des nations suit une marche rétrograde à mesure qu'ils se perfectionnent dans les arts; c'est dire que les Anglais sont moins adroits que les Hottentots. Cette conclusion paradoxale qui n'est sûrement pas dans la pensée de l'auteur, mais qui découle de ses prémisses, vient de ce qu'il a conclu du particulier

CHAPITRE III.

Lumières. — Goût.

Les mêmes contrastes que nous venons d'observer dans le développement des facultes techniques, entre les nations agrestes et les nations civilisées, se retrouvent encore dans le déploiement de leurs facultés intellectuelles, et ces contrastes sont amenés par les mêmes causes. Dans les sociétés agrestes, les occupations variées de chaque individu l'obligent à exercer son entendement par des efforts continuels, et à inventer des expédiens pour écarter les difficultés qui se presentent sans cesse. L'imagination y est tenue toujours en haleine, et l'âme n'a pas le loisir d'y tomber dans cet engourdissement et cette stupidité qui semblent paralyser l'intelligence de presque

au général. Sans doute un fileur de coton n'atteindra pas un oiseau au vol comme un sauvage; mais il ne faut pas comparer ces deux classes d'hommes. Il faut comparer la somme d'adresse mise en jeu pour obtenir les produits qu'obtiennent les nations sauvages, et même celles qui ne sont que cultivatrices, avec la somme d'adresse nécessaire pour procurer cette multitude de produits variés qui pourvoient à la consommation d'une nation industrieuse. On verra alors si, toute proportion gardée, il n'y a pas infiniment plus de dextérité dans cette dernière. J.-B. S.

toutes les classes inférieures du peuple dans une société prospérante. Dans ces sociétés agrestes tout homme est guerrier; il est aussi, jusqu'à un certain point, homme d'état, et peut porter un jugement passable sur les affaires relatives à l'intérêt général de la société, et sur la conduite de ceux qui la gouvernent. A la vérité, dans une telle société il n'y a guère de probabilité pour un homme d'y acquérir jamais cette perfection et ce raffinement d'intelligence que certains hommes possèdent quelquefois dans un état de civilisation plus avancé. Quoique, dans une société agreste, les occupations de chaque individu soient fort variées, il n'y a cependant pas une grande variété d'occupations dans la société en général. Tout le monde y a l'intelligence developpée jusqu'à un certain point, mais personne ne l'a perfectionnée.

Dans les sociétés civilisées, au contraire, il y a peu de variété dans les occupations des individus, mais il y en a une presque infinie dans celles de la société en général. Peu de personnes, relativement à la masse totale du peuple, ont l'intelligence développée; mais parmi ce petit nombre il y en a qui l'ont perfectionnée à un point étonnant; le reste de la nation a perdu ce que ce petit nombre a gagné. A mesure que la société augmente en population et en richesse, la division du travail fait des progrès, et la séparation du travail mécanique d'avec le travail intellectuel se prononce d'une manière plus forte et plus tranchante. Les deux genres de travail y gagnent également; mais ceux qui les exercent participent

d'une manière très-inégale aux avantages qui en résultent pour la société.

D'une part, cette multitude d'occupations diverses qui ont lieu dans une société civilisée, offre une variété innombrable d'objets à la méditation de ce petit nombre d'hommes qui, n'étant attachés à aucune occupation en particulier, ont le loisir d'observer les occupations des autres. En contemplant une aussi grande variété d'objets, leur esprit s'exerce nécessairement à faire des combinaisons sans fin, et leur intelligence en acquiert un degré extraordinaire de sagacité et d'étendue.

D'autre part, la masse du peuple étant bornée à un très-petit nombre d'opérations simples n'a plus lieu de développer son intelligence, ni d'exercer son imagination à chercher des expédiens pour écarter des difficultés qui ne se rencontrent jamais; elle perd donc naturellement l'habitude de déployer ses facultés intellectuelles, et devient en général plus stupide et plus bornée qu'elle ne l'était antérieurement à la division du travail.

Ce contraste entre les peuples agrestes et les peuples civilisés a été remarqué par tous les voyageurs philosophes qui ont assez possédé les langues des uns et des autres pour pouvoir étudier leur esprit et le comparer. Il est encore visible, quoique sous des apparences moins saillantes, dans les différentes classes d'un même peuple prospère, lorsque l'on compare l'intelligence des ouvriers de campagne avec celle des ouvriers de ville. Les travaux agricoles sont variés, ils exercent l'attention et le jugement;

ceux des manufactures, à mesure qu'ils se perfectionnent, réduisent la tâche de l'ouvrier à des occupations toujours plus simples, et souvent tellement machinales que l'homme en devient réellement une machine. « Un ouvrier, dit Smith, qui travaille sur le cuivre ou sur le fer, travaille avec des instrumens et sur des matières dont la nature est toujours la même ou à peu près; mais celui qui laboure la terre avec un attelage de chevaux ou de bœufs, travaille avec des instrumens dont la santé, la force et le tempérament sont très-différens, selon les diverses circonstances. La nature des matériaux sur lesquels il travaille, n'est pas moins sujette à varier que celle des instrumens dont il se sert, et les uns et les autres exigent d'êtres maniés avec beaucoup de jugement et de prudence : aussi est-il rare que ces qualités manquent à un simple laboureur, quoiqu'on le prenne en général pour un modèle de stupidité et d'ignorance. A la vérité, il est moins accoutumé que l'artisan au commerce de la société; son langage et le son de sa voix ont quelque chose de plus grossier et de plus choquant pour ceux qui n'y sont pas accoutumés : malgré cela son intelligence, qui est faite à s'exercer sur une plus grande variété d'objets, est en général fort supérieure à celle de l'autre, de qui toute l'attention est ordinairement du matin au soir bornée à exécuter une ou deux opérations très-simples. Tout homme qui, par relations d'affaires ou par curiosité, a un peu vécu avec les dernières classes du peuple de la campagne et de la ville, connaît très-bien la superiorité des uns sur les autres. »

Quand on sent la vérité et l'importance des observations contenues dans ce chapitre et dans les deux précédens, peut-on applaudir au zèle inconsidéré de ces administrateurs qui, par des mesures règlementaires, s'efforcent de hâter pour un peuple agricole le moment où une partie considérable de sa population doit quitter les travaux de la campagne pour s'enfermer dans les ateliers? N'importe-t-il pas à l'état de conserver autant que possible dans la masse entière du peuple ces qualités de l'âme et du corps qui la rendent propres à tous les emplois mécaniques? Ne lui importe-t-il pas d'avoir des bras vigoureux pour sa défense? L'aisance et le contentement répandus dans les familles du menu peuple peuvent-ils lui être indifférens? Or si cette aisance et ce contentement diminuent partout où les manufactures remplacent les travaux agricoles, ce malheur se fait doublement sentir dans les pays où le peuple est esclave. Un laboureur esclave peut n'être pas malheureux; un ouvrier de fabrique esclave l'est toujours, et à un degré qui met peu de différence entre son sort et celui d'un malfaiteur condamné aux travaux publics. Les progrès de l'industrie amènent naturellement chez tout peuple agricole l'époque où il doit se livrer aux manufactures; alors leurs inconvéniens sont compensés du moins par l'accroissement de la richesse nationale, et il faut bien les supporter puisqu'ils sont inévitables; mais accélérer à dessein cette époque, s'appauvrir et faire d'immenses sacrifices pour amener de force un ordre de choses si peu désirable, est une conduite tellement contraire aux vé-

ritables intérêts de l'état, qu'on la croirait impossible si l'Europe moderne ne nous en fournissait des exemples en foule (1).

C'est un résultat bien remarquable de l'histoire philosophique de l'homme, que les progrès de la société en population, en industrie et en lumières sont toujours acquis aux dépens de la santé, de la dextérité et de l'intelligence de la grande masse du peuple (2). A la vérité, les mêmes progrès qui amènent l'abâtardissement des dernières classes du peuple,

---

(1) Les progrès de l'industrie et l'accroissement de la richesse nationale, choses peu désirables, qu'il faut supporter, mais non pas accélérer! Hé! quel est donc le but que nous nous proposons, si ce n'est d'arriver à cet état si peu désirable? Qu'enseignons-nous sinon les moyens d'y parvenir?

Le fonds de la pensée de l'auteur est bon : il ne veut pas qu'on parvienne à cet état par de mauvais moyens, que l'on fasse forcément et par des encouragemens mal entendus, d'une nation agricole, une nation manufacturière ; mais cette pensée n'est pas, ce me semble, bien rendue : il ne fallait pas déplorer le résultat, mais seulement les moyens; moyens presque toujours fâcheux quand ils viennent de l'autorité, parce que l'autorité ne peut jamais favoriser les uns qu'aux dépens des autres. J.-B. S.

(2) Jusqu'ici trois biens internes ont été examinés : la *santé*, la *dextérité* et l'*intelligence ;* et l'auteur trouve qu'ils déclinent dans la grande masse du peuple à mesure que les nations font des progrès en population, en industrie et en lumières. Or comme dans le système de l'auteur, les biens internes sont la même chose que la civilisation, il en faudrait conclure que la civilisation décline à mesure que l'on fait des progrès. On ne peut pas supposer qu'un homme aussi sensé que M. Storch ait voulu tirer cette conclusion absurde. La faute est dans le

mettent aussi la société en état de corriger plus efficacement ses suites : s'il y a plus de maladies, on sait aussi mieux s'en préserver et les guérir; si le peuple est plus nécessiteux, la richesse générale est d'autant plus grande et les secours sont plus multipliés; si les hommes ont perdu l'aptitude de se vouer indifféremment à tous les travaux mécaniques, les échanges leur procurent facilement les objets qu'ils ne peuvent plus produire eux-mêmes; et si leur intelligence a diminué, la masse générale des lumières écarte les embarras et les obstacles qui leur rendraient cette perte plus sensible, et la facilité de s'instruire offre un contrepoison à la stupidité résultante de cet ordre de choses. Toutefois le bonheur individuel du grand nombre est sacrifié à celui d'un petit nombre d'individus, et il serait douteux lequel de ces deux états, de la barbarie ou de la prospérité, mérite la préférence, si l'insécurité attachée au premier ne faisait pencher la balance en faveur du second. L'insécurité seule détruit tous les avantages qui accompagnent naturellement la situation des peuples agrestes; la sûreté seule compense, et bien au delà, tous les inconvéniens qui vont à la suite de la richesse et de la civilisation. Le développement de ce principe doit être réservé pour la suite; le sujet de ce chapitre nous entraîne à d'autres considérations importantes.

---

plan qu'il s'est tracé, et dont l'incohérence se manifeste à mesure que l'édifice s'élève.

J'avoue que je ne comprends pas comment le progrès des lumières est contraire à celui de l'intelligence. J.-B. S.

Si l'intelligence du gros des hommes, ou ce qu'on appelle le sens commun, s'affaiblit en proportion des progrès de la prosperité générale, les sciences et les arts tiennent une marche toute contraire (*a*). J'aurais dû dire les arts et les sciences; car c'est la marche de la nature : la mémoire et l'imagination se développent et travaillent avant la raison spéculative. L'homme a eu des sentimens et des passions avant d'avoir des idées; et il a fait des fictions ingénieuses où il a raconté des événemens, avant de savoir interroger la nature et de se demander compte à lui-même de ses opérations et de l'origine de ses pensées. Les sciences, filles du temps, marchent lentement et n'avancent que par les efforts réunis des siècles; mais le génie des arts, comme celui de la poésie, s'élève souvent de prime-abord au comble de la perfection, et réalise d'un seul jet l'idéal de la beauté.

Mais d'où vient que les arts et les sciences, une fois connus et cultivés, ne se propagent pas avec un égal succès chez tous les peuples qui sont en relation entre eux? d'où vient qu'ils brillent du plus grand éclat chez les uns, tandis qu'ils jettent à peine une faible lueur chez les autres? Comment s'expliquer les longs intervalles de stérilité qui séparent les beaux siècles de Périclès, d'Auguste, des Médicis et de nos jours, comme les déserts de l'Afrique séparent les oasis verdoyantes? La nature connaîtrait-elle

---

(*a*) Le raisonnement lumineux qu'on va lire, est emprunté à M. Ancillon. Voyez son *Tableau des révolutions politiques de l'Europe*, tom. I, chap. 12.

ces alternatives d'activité et de repos, de richesse et de pauvreté qui caractérisent le travail de l'homme? Ne produit-elle pas toujours avec la même fécondité? et après avoir animé une foule d'esprits supérieurs, de têtes fortes, de génies sublimes, a-t-elle besoin d'un long intervalle d'inaction pour se remettre de son épuisement? Cette manière d'expliquer les beaux siècles de l'histoire est la plus expéditive, mais est-elle bien analogue à la marche de la nature? Dans les autres genres, toujours égale à elle-même, elle produit aussi toujours un nombre égal d'êtres mieux organisés et plus parfaits que les autres : pourquoi les formes morales lui réussiront-elles moins souvent que les formes physiques, et le génie serait-il plus rare que la beauté?

Il est plus philosophique d'admettre que la mesure des forces intellectuelles et le nombre des esprits actifs sont à peu près toujours les mêmes; mais que les causes qui arrêtent ou accélèrent le développement, n'agissent pas partout et dans tous les temps avec la même activité. La variété des circonstances locales peut seule faire comprendre pourquoi, dans la carrière du développement intellectuel, l'espèce humaine avance quelquefois à pas de géant, et rétrograde ensuite avec une rapidité effrayante; pourquoi, elle paraît stationnaire et condamnée à une enfance perpétuelle dans une partie de la terre, tandis que d'autres l'ont vu plus d'une fois faire des progrès marqués, et ne s'arrêter que pour en faire de plus grands encore.

Mais quelles sont les causes physiques et morales,

et les circonstances qui sont tantôt favorables et tantôt contraires aux progrès de l'esprit humain? Elles sont nombreuses. Il n'y en a aucune qui, prise séparément et à l'exclusion des autres, explique le phénomène qu'on veut expliquer. Tous les écrivains qui, séduits par la manie de tout simplifier, ont voulu ramener tous les faits à un seul principe de solution, ont altéré ou passé sous silence tous ceux qui ne venaient pas à l'appui de leur système; et, dans des ouvrages plus ingénieux que solides, ont fait preuve d'ignorance et de mauvaise foi.

Le climat seul, en entendant même par ce mot non-seulement le degré de longitude et de latitude d'un pays, mais la nature du sol, ses productions, ses aspects, les alimens et le genre de vie, en tant qu'ils sont déterminés par l'état physique d'une contrée, ne rend raison de rien. La Grèce n'a-t-elle pas aujourd'hui le même climat qu'elle avait dans les beaux temps de son histoire; et elle est barbare. L'Angleterre et l'Allemagne sont parvenues au plus haut degré de culture depuis un siècle, et depuis cette époque leur sol et leur température ont-ils considérablement changé? D'ailleurs, l'expérience de tous les siècles a prouvé que les causes morales qui agissent sur l'intelligence et la volonté de l'homme, peuvent modifier à l'infini chez lui l'action des causes physiques, et que ces dernières n'exercent toute leur influence que sur les êtres dénués de raison et de liberté.

Aucune des causes morales elles-mêmes, ni l'éducation, ni la religion, ni la forme du gouvernement,

ni la protection accordée aux gens de lettres, prise isolément, ne paraît être une des conditions absolues du développement de l'esprit humain : souvent on les rencontre chez un peuple sans qu'elles produisent l'effet désiré; plus souvent l'effet existe, et elles n'ont pu y contribuer en rien. L'éducation est décisive pour les hommes ordinaires : le génie refait presque toujours la sienne, et il atteint une grande hauteur malgré le vice de celle qu'il a reçue; d'ailleurs les progrès de l'art de l'éducation supposent déjà qu'il y a beaucoup de lumières chez un peuple, et ne peuvent pas expliquer leur origine. Qui a élevé Homère, Dante, Shakespeare, ceux qui ont donné le premier mouvement à leur nation? Une religion sensible et poétique peut sans doute fournir aux arts de beaux sujets et des motifs d'émulation; mais les Romains avaient adopté la mythologie des Grecs, et cependant ils n'ont point eu de grands artistes indigènes. L'Espagne est catholique comme l'Italie, et elle n'a produit ni des Michel-Ange ni des Raphaël. La religion du peuple est-elle abstraite et raisonnée? elle doit favoriser le progrès des sciences et de la philosophie. Le protestantisme a produit cet effet en Angleterre et dans une partie de l'Allemagne; mais il y a des pays protestans où la raison humaine n'a pas eu cette marche rapide, hardie et heureuse.

La forme du gouvernement n'exerce aussi qu'une action secondaire sur les progrès de la culture. Si 'on consulte l'histoire, on verra qu'il n'y a que le despotisme et l'anarchie qui soient contraires au dé-

veloppement de l'esprit humain; et l'un et l'autre sont des maladies du corps politique, et non des modes d'organisation; ils peuvent se rencontrer dans tous les gouvernemens, et ne sont pas plus essentiels à l'un qu'à l'autre. Les sciences, les lettres et les arts ont prospéré dans tous les pays où les individus trouvant de la sûreté, le but de l'ordre social était rempli, quelque fût d'ailleurs le nom et la nature des moyens qu'on avait choisis pour y arriver. Voyez l'éclat littéraire d'Athènes, sous l'administration bienfaisante mais illégale de Périclès, ou sous le sceptre des rois de Macédoine, qui étaient ses maîtres sans en porter le nom. Sophocle et Euripide, Socrate et Xénophon, Apelles et Praxitèle, ont-ils vu les beaux jours de la république? Horace et Virgile, Tite-Live et Tacite, Sénèque et Épictète n'ont-ils pas écrit sous les empereurs de Rome? L'histoire, l'architecture, la peinture ont fleuri dans le même temps sous le régime de l'aristocratie vénitienne, au milieu des agitations populaires de Florence, et à la cour des papes. L'éloquence qui demande un vaste théâtre et de grands intérêts pour produire de grands effets, a sans doute un beau champ dans les pays où la constitution fait discuter les lois dans des assemblées nombreuses : mais il ne s'agit là que d'un genre d'éloquence, et on sait qu'il y en a plusieurs; les génies poétiques peuvent trouver des alimens dans les convulsions et les bouleversemens inséparables des formes démocratiques : mais il leur faut de la tranquillité pour donner à leurs ouvrages la correction, et pour rencontrer des auditeurs et des lecteurs

qui aient le temps et la volonté de s'intéresser à leurs fictions et à leurs tableaux. Les sciences qui étudient et qui expliquent la nature, cherchent et aiment les formes politiques fixes et stables, qui leur permettent de suivre sans interruption leurs observations et leurs expériences, et qui ne les forcent pas à déranger leurs cercles pour s'occuper d'une manière directe de la chose publique.

Ces réflexions suffisent pour prouver que telle ou telle forme politique n'est pas une condition absolue des progrès de l'esprit humain; on peut en dire autant des encouragemens, des récompenses, des honneurs accordés aux gens de lettres. Quand les circonstances ont amené chez une nation un haut degré de culture, et qu'elle est mûre pour les sciences et les lettres, les faveurs des rois et des grands peuvent contribuer à accélérer le développement; mais elles seules ne le produisent pas. L'exemple de la Russie donne à cette observation la plus grande évidence; on y a transplanté à grands frais des plantes exotiques, mais la munificence des souverains de ce vaste empire a-t-elle fait éclore beaucoup de savans et d'artistes nationaux? Quand une société n'est pas arrivée à ce degré de développement où les plaisirs de l'esprit deviennent de véritables besoins, on a beau encourager les talens, on ne fait que multiplier les écrivains et les artistes médiocres; au contraire, quand tout annonce et prépare une riche récolte, les gens de lettres et les artistes peuvent dire aux gouvernemens : Protégez-nous et laissez-nous faire! Ils trouveront dans l'estime publique et dans les fruits

mêmes de leurs travaux, des récompenses plus que suffisantes pour leurs modestes désirs.

En effet, la nature suit dans le développement de tous les êtres une marche invariable; et l'on essayerait en vain d'intervertir sa marche et ses procédés. Marquant à chaque chose son temps, elle a placé l'éveil de l'imagination et de la pensée, le moment de la naissance du beau et du vrai, après l'époque où une nation s'est assurée une existence physique, commode et douce, et où, pour disposer d'une grande masse de moyens, elle a non-seulement le nécessaire, mais encore le superflu. Les sciences et les arts d'imagination supposent dans ceux qui s'y livrent pour produire, et dans ceux qui les cultivent pour jouir de ces productions, une liberté d'esprit incompatible avec le sentiment du besoin, un loisir que ne connaissent pas ceux qui travaillent pour vivre et qui disputent leur existence à la nature, enfin l'ennui, maladie presque inconnue à un peuple pauvre et qui seul donne le désir des plaisirs, de la raison et de la sensibilité. S'il est une condition absolue et nécessaire du développement de l'esprit humain, ou plutôt des progrès des sciences et des arts, c'est ce degré de richesse nationale qui fait qu'un peuple, familiarisé avec tous les autres objets de luxe, veut connaître le luxe de l'esprit, qu'il a du temps de reste, et que revenu des jouissances purement sensuelles et désireux de les rajeunir ou de leur en substituer d'autres, il veut charmer par des amusemens d'un nouveau genre les heures de son loisir.

Ainsi, un peuple qui vit de la chasse ou de l'édu-

cation du bétail, ne brillera jamais dans les arts d'imagination, et ne cultivera pas la science avec succès : chez un tel peuple la vie est difficile, la subsistance précaire, et il sait tout au plus parvenir à une étroite médiocrité; il n'en sera peut-être pas plus malheureux, mais ce point est étranger à la question. L'agriculture seule ne donnera jamais à une nation cette opulence et ce besoin de jouissances variées qui amènent à leur suite les sciences et les lettres; car l'agriculture languit si les manufactures et le commerce ne multiplient pas les débouchés de ses productions. L'agriculture isole les hommes; les arts et le commerce les réunissent sur un même point, et forment un foyer de lumières où les esprits s'éclairent. La vie agricole n'admet que des rapports simples et peu nombreux; il en faut de plus compliqués et de plus fréquens pour que les têtes fermentent et se développent. La richesse d'un peuple doit donc être fondée sur les travaux réunis de l'agriculture, des manufactures et du commerce, pour que les poëtes, les artistes, les savans, les philosophes naissent et se multiplient dans son sein.

Appliquons ces principes aux beaux siècles de la Grèce, de Rome et de l'Italie moderne, et nous les verrons confirmés par le témoignage de l'histoire. Si la gloire littéraire d'Athènes surpasse celle de tous les autres états de la Grèce et de ses colonies, qui tous suivaient la même religion, et dont plusieurs jouissaient d'un gouvernement plus sage et d'un climat plus heureux, ne doit-elle pas cette supériorité dans les sciences et les arts à celle de son opulence

publique et privée? Tant que cette république resta pauvre, elle ne se signala que par ses exploits militaires; mais lorsque ses alliés eurent consenti à lui payer une contribution annuelle pour l'entretien d'une marine protectrice; lorsque son industrie s'était élevée au point de laisser un revenu net très-considérable à la nation, dès lors les sciences, les lettres et les arts s'introduisirent et se perfectionnèrent d'autant plus promptement que les autres causes physiques et morales étaient plus favorables à ce développement intellectuel. Périclès, par ses exactions sur les alliés ou les tributaires, fit entrer dans le trésor public, en moins de dix ans, la somme de 11 millions et $\frac{1}{2}$ de roubles; revenu immense si l'on considère que la valeur réelle de l'argent était alors quatre fois plus considérable qu'aujourd'hui, et que les besoins de l'état étaient très-limités. Dans le même temps où les succès d'Aristide, de Cimon et de Périclès avaient en peu d'années triplé les revenus et augmenté dans une proportion beaucoup plus grande encore les domaines de la république, ses marchands s'étaient emparé de tout le commerce des contrées voisines : les magasins d'Athènes abondaient en bois, en métal, en ébène, en ivoire et en toutes sortes de matières propres aux arts utiles ainsi qu'aux arts agréables; ils faisaient passer les objets de luxe en Italie, en Sicile, en Chypre, en Lydie, dans le Pont et dans le Péloponnèse; les Athéniens s'étaient perfectionnés dans l'art d'exploiter les mines d'argent du mont Laurium; ils avaient ouvert des veines de marbre très-précieux dans le mont Pentélique; le

miel de l'Hymette était plus estimé à mesure qu'il était plus connu; et la culture des oliviers s'était singulièrement améliorée, principalement sous l'administration active de Périclès, qui favorisait libéralement du fonds du trésor public toute espèce d'industrie.

Quant à l'histoire de Rome, il suffit de vous rappeler que le beau siècle d'Auguste fut en même temps l'époque de la plus grande richesse des Romains : jamais leurs conquêtes ne s'étaient étendues plus loin, jamais le butin n'avait été plus immense que dans les derniers temps de la république. Du moment que ces conquêtes furent assurées, les richesses des pays les plus fertiles et les plus industrieux de l'ancien continent allaient s'engloutir sans cesse dans ce gouffre, à mesure que le travail des peuples subjugués les produisait et que leur économie les accumulait.

Dans l'Italie moderne, le siècle de Léon X nous présente le même fait : toutes les causes physiques et morales qui influent sur le développement de l'espèce humaine contribuèrent à amener cette époque brillante, mais elles n'agirent avec succès que dans un temps où l'Italie avait atteint le plus haut degré de richesse nationale, et l'emportait à cet égard sur tous les autres pays de l'Europe. Le soleil de Naples, de Florence, de Venise, n'est pas plus brillant ni plus actif que celui de Valence et de la France méridionale; l'éducation était à peu près la même partout dans le midi de l'Europe : elle se réduisait partout aux exercices du corps et à l'étude des langues mortes. Le despotisme et l'anarchie avaient cessé en France, en

Espagne, en Allemagne, comme en Italie; une autorité tutélaire et rien moins qu'illimitée contenait toutes les passions, et était elle-même sagement contenue par des pouvoirs qui balançaient son action; et l'Italie, bien loin d'offrir à ses habitans plus de sûreté qu'on n'en avait ailleurs, avait même vu ses formes politiques modifiées par les événemens, et de véritables tyrans s'établir dans plusieurs villes. La religion, uniforme dans toute l'Europe, offrait partout aux peuples les mêmes idées, à la poésie les mêmes images, aux arts les mêmes sujets. Mais il y avait au commencement du seizième siècle plus de richesses en Italie que dans tout le reste de l'Europe. Les historiens du temps sont unanimes à exalter son opulence. Elle approvisionnait tous les autres pays. Un travail varié, soutenu, immense, faisait refluer chez elle le numéraire de tous les peuples, et ce numéraire devenait un nouveau principe d'activité; une agriculture florissante, des manufactures de soie et de laines, des fabriques d'ouvrages d'acier, d'or et d'argent, le commerce des Indes et du Levant, y avaient multiplié les moyens de subsistance, et avaient amené le moment où le besoin des plaisirs de l'esprit, devenant commun et presque général, devait demander au génie et à l'art de nouvelles jouissances. L'Italie étant arrivée à ce degré de prospérité, les Grecs de Constantinople y trouvèrent un sol mieux préparé qu'ailleurs; leurs leçons et leurs exemples y fructifièrent davantage; l'imprimerie y fit des progrès plus rapides : ce ne fut qu'alors que le spectacle d'une nature riche et pittoresque, sublime et riante, ce beau ciel qui donne à

tous les objets une teinte magique, cette religion qui parle aux sens et à l'imagination, les convulsions politiques et les guerres mêmes qui impriment du mouvement aux esprits et leur donnent d'utiles secousses, les magnifiques débris de la puissance romaine et de l'art des Grecs, que depuis des siècles les Italiens foulaient aux pieds avec indifférence, développèrent les talens, enflammèrent le génie, et enfantèrent des chefs-d'œuvre. Toutes les causes de développement furent inactives, tant que l'Italie ne se fut pas élevée sur l'échelle de l'activité et de la richesse : ces circonstances les firent sortir de leur repos léthargique. Les Médicis, et surtout Léon X, furent au niveau de cet âge brillant : ils parurent à propos pour tout admirer, encourager, récompenser; les talens et les poëtes, les historiens, les savans, les artistes, semblèrent naître à leur voix, pour embellir leur cour, célébrer leurs vertus et leur donner l'immortalité.

Si les richesses n'avaient point été ainsi répandues parmi les classes inférieures du peuple en Europe, les effets de l'invention de l'imprimerie auraient été très-limités; car un certain degré d'aisance et d'indépendance est indispensable pour inspirer aux hommes le désir de s'instruire, et pour leur donner le désir de suivre à cet égard leurs inclinations. D'ailleurs ce n'est que par les récompenses qu'un tel état de la société offre aux talens et aux connaissances, que les passions personnelles de la multitude des pères peuvent être forcées de s'intéresser aux progrès intellectuels de leurs enfans. Cette facilité avec laquelle les lumières et la civilisation en général se propagent

au loin par l'influence de la presse, aidée de l'esprit du commerce, semble être le remède préparé par la nature contre les effets pernicieux de la subdivision du travail, qui est une suite des progrès des arts mécaniques. Et rien ne manque à ce remède pour qu'il soit efficace, sinon de sages institutions destinées à faciliter l'instruction générale et à adapter l'éducation des individus à la place qu'ils doivent occuper dans la société. L'esprit de l'artisan, que l'étroite sphère d'activité où il est resserré, aurait abaissé au-dessous du niveau du sauvage, doit recevoir dès l'enfance quelques moyens de jouissances intellectuelles, quelques semences de perfectionnement moral. Alors l'insipide uniformité même des occupations de son état, en ne lui présentant aucun objet propre à éveiller son génie ou à distraire son attention, pourra lui donner plus de liberté pour employer ses facultés, en les dirigeant vers des objets plus intéressans pour lui, et d'une utilité plus étendue pour les autres.

CHAPITRE IV.

Mœurs.

Les mœurs sont le résultat de tous les rapports physiques et moraux dans lesquels les peuples se trouvent; mais de tous ces rapports, celui dont l'influence paraît la plus décisive, c'est l'état de leur industrie et de leur richesse nationale. Chaque période

de la société a ses vertus et ses vices qui lui sont propres, et qui se trouvent chez tous les peuples placés au même degré d'avancement, quelles que soient au reste les différences de leur position sous d'autres rapports.

C'est ainsi que, chez les peuples chasseurs, la difficulté de se procurer de la subsistance, l'habitude de souffrir, une industrie sauvage et dangereuse, et le défaut de toute sûreté, rendent les hommes féroces, pusillanimes, méfians, voleurs. Chez ces peuples le sexe faible est condamné à l'assujettissement le plus dur; la vengeance et la cruauté à l'égard des ennemis sont érigées en vertu; enfin, ce n'est que dans cet état de la société qu'on rencontre des anthropophages.

Chez les peuples pasteurs, des occupations plus douces, une société plus rapprochée et plus intime, une subsistance plus assurée, adoucissent les mœurs, calment les passions, et font germer quelques vertus sociales. La société dans les familles devient une véritable union; le sort des femmes est moins affreux; le soin des parens pour leurs enfans se prolonge au delà de leur enfance. L'attachement pour la société prend un caractère plus prononcé : le pâtre a déjà une patrie. Enfin, comme certains individus possèdent un superflu constant, le sentiment de la bienveillance se développe, et l'hospitalité devient un devoir social que l'on assujettit à des règles.

Les peuples agricoles qui n'ont pas encore éprouvé le malheur ni d'être conquérans ni d'être conquis, nous offrent le tableau de ces mœurs simples et fortes,

de ces mœurs des temps héroïques, qu'un mélange de grandeur et de férocité, de générosité et de barbarie rend si attachant, et nous séduit encore au point de les admirer et de les regretter. Au sein même de la plus haute prospérité, s'il y a une classe de citoyens qui conserve la pureté et la simplicité des mœurs, c'est bien celle des cultivateurs. L'agriculture est de tous les arts celui qui nous ramène le plus vers la nature, qui nous procure les jouissances les plus innocentes. Quelle occupation est plus variée? Quel travail laisse plus de loisirs? Loisirs rendus plus piquans par les soins même que l'agriculture réclame, par l'intérêt qu'inspire à tout homme la contemplation de sa propriété, par l'attrait toujours puissant qu'exerce sur nous la campagne. Il est impossible que des jouissances si douces n'influent pas sur le moral du cultivateur, qu'elles ne contribuent pas à calmer ses passions et à leur donner une direction bienfaisante. Long-temps après que l'hospitalité a quitté les grandes villes, elle se retrouve encore à la campagne; et si l'on peut espérer de trouver dans une société prospérante du désintéressement, c'est bien parmi ceux qui passent leur vie à la tête de leurs moissonneurs et de leurs troupeaux. Qu'un cultivateur fasse une découverte, il se hâte de la communiquer à ses voisins. Toutes celles des autres arts sont des secrets qu'il a fallu surprendre ou acheter bien cher.

Le cultivateur est moins en contact avec les classes corrompues de la société que ses concitoyens; ses rapports avec eux tous sont moins compliqués : aussi

c'est un fait généralement constaté qu'il ne se commet nulle part moins de crimes que parmi les habitans de la campagne; plusieurs vices dont on se plaint dans les grandes villes leur sont entièrement inconnus. La propriété territoriale est de toutes les propriétés la plus solide, la plus indépendante, la plus agréable; mais elle ne peut se transporter hors du pays, et c'est ce qui la rend encore la propriété la plus civique. Tout homme qui peut vivre de son industrie ou de son capital, sans cultiver la terre, n'affectionne solidement aucun pays. L'homme qui porte tout avec lui, trouve sa patrie partout où il vend plus cher son travail, où il vit avec plus d'agrémens. Un ennemi se présente; il fuit : un fléau ravage les moissons; il va plus loin : des malheurs menacent sa patrie; il en change. Le sol, au contraire, est immuable : il faut que le propriétaire s'y attache s'il veut le conserver. Aussi le propriétaire foncier est-il le seul qui connaisse véritablement une patrie, qui sache la défendre par sentiment et se dévouer pour elle. C'est le citoyen par excellence, et toute bonne législation lui donnera une grande influence dans l'administration de l'état (1).

Il nous reste à considérer les mœurs chez un peuple manufacturier et commerçant, dans une société riche et civilisée. Y seront-elles meilleures que chez les peuples moins avancés, ou sera-ce le contraire? La richesse et les lumières sont-elles favora-

(1) Le fait est contraire à cette assertion. Voyez-en l'explication dans la note qui est à la page 89 de ce vol. J.-B.-S.

bles ou nuisibles à la morale publique? Voilà une des questions les plus importantes pour le bonheur du genre humain, et dont la solution doit servir de base à toute législation.

La plupart des politiques, des historiens et des moralistes n'hésitent point de la décider au désavantage de la richesse et de la civilisation. Voyant que la corruption de quelques peuples a marché de front avec leur prospérité, ils se hâtent d'en conclure que l'une ne peut jamais aller sans l'autre, et que la dépravation des mœurs est le résultat nécessaire d'une grande opulence et d'un grand développement des esprits. Mais ces faits particuliers suffisent-ils pour en déduire des conséquences naturelles? et l'histoire ne nous offre-t-elle pas d'autres faits qui paraissent démentir ceux-ci? Athènes était, au temps de Périclès, aussi corrompue que riche et éclairée; sous Auguste, Rome, parvenue au plus haut degré d'opulence, était infectée par tous les vices et embellie par tous les talens : cela est vrai; mais la Hollande et plusieurs contrées de l'Allemagne et de la Suisse ne nous présentent-elles pas l'exemple d'une grande richesse et d'une haute civilisation à côté de mœurs pures et simples? et l'Angleterre, le principal foyer des richesses et des lumières en Europe, en est-elle pour cela le principal foyer de corruption (1)?

---

(1) M. *Storch* nous dit que nulle part il ne se commet moins de crimes que chez les gens de la campagne et que plusieurs des vices de la ville leur sont inconnus. Il nous parle de la pureté des mœurs de la Hollande, de l'Angle-

Ce parallèle suffit pour montrer que la prospérité n'est pas toujours et nécessairement accompagnée de la dépravation des mœurs; mais ce qu'il importe,

---

terre, etc. Avant de servir de preuves pour ou contre aucune thèse, ces prétendus faits auraient besoin de passer au creuset d'une nouvelle critique. Les hommes qui ont le plus de relations avec les gens de la campagne, ne trouvent pas en général chez eux plus de franchise, de bonne foi, de désintéressement, que parmi les citadins. Ils ne donnent pas moins d'occupation aux tribunaux. Sur un pareil nombre d'individus, les bons ménages, les pères et les enfans vertueux, n'y sont pas en plus grande quantité.

Quant à la pureté de mœurs de certains pays, les voyageurs modernes n'en rendent pas un fort bon témoignage. Le *Traité de la police de Londres*, par *Colqhoun*, nous représente cette capitale comme la plus dépravée de l'Europe. On lit dans un rapport fait à la chambre des communes le 5 juin 1818, que dans trois paroisses de Londres, peuplées de 59,050 habitans, il ne s'est pas trouvé moins de 2000 prostituées; ce qui indiquerait pour la totalité de la ville, un nombre de trente-trois mille. En admettant que la population de Londres soit également partagée entre les deux sexes, on y compterait cinq cent mille personnes du sexe féminin, dont les adultes au-dessous de 50 ans, ne font guère que les deux cinquièmes; ce qui réduirait à deux cent mille, la classe où se trouvent nécessairement comprises les infortunées dont il est ici question; classe dans laquelle par conséquent, se rencontrerait, je puis à peine le croire, une prostituée sur six personnes du sexe!

Si nous cherchons quelque lumière dans les greffes des tribunaux criminels, nous trouvons que les condamnations pour crimes dans les Iles-Britanniques pendant les sept années qui ont précédé 1822, se sont élevées au nombre effrayant de 85,487, dont 7,683 emportant la peine capitale, quoiqu'il

c'est de connaître les causes qui ont rendu la prospérité funeste aux mœurs de certains peuples, tandis qu'elle n'a porté aucune atteinte à celles de plusieurs autres, et qu'elle les a même améliorées. Ces causes, l'histoire nous les indique si clairement, qu'il est impossible de les méconnaître : elle nous montre que les effets contraires de la prospérité sur les mœurs dépendent en dernière analise de deux circonstances : de la manière dont la richesse est acquise, et de celle dont elle est distribuée (*a*). Partout où l'opulence est le fruit des guerres, des spoliations, des rapines; partout où elle est concentrée en un petit nombre de mains, elle traîne à sa suite le luxe et la dépravation des mœurs. Au contraire, partout où elle est la récompense du travail et de l'économie; partout où les fortunes ne présentent point le contraste hideux de l'excessive opulence et de l'excessive misère, elle est accompagnée de cette modération qui permet de jouir des richesses, mais qui défend d'en abuser.

Il est nécessaire d'observer que la seconde de ces causes peut exister seule, et que la première est toujours accompagnée de l'autre, ce qui rend son influence bien plus funeste. Quand la richesse est le

---

n'y ait eu que 693 exécutions, nombre probablement supérieur à celui des exécutions qui, dans le même espace de temps, ont eu lieu dans tout le reste de l'Europe.

J.-B. S.

(*a*) C'est Filangieri qui le premier a bien dévéloppé cette importante vérité, quoiqu'il ne soit pas le premier à l'avoir trouvee. Voyez sa *Science de la législation*, l. IV, ch. 46—48.

produit du travail et de l'économie, une grande inégalité de fortunes peut être évitée par des lois sages; mais quand la richesse est acquise par la violence, elle se trouve nécessairement concentrée dans les mains d'un petit nombre d'individus. Il faut le travail de plusieurs milliers d'esclaves, pour enrichir le maître qui dispose de leurs personnes et de leurs propriétés; quelque immense que soit le butin d'un pays conquis, il n'y a que les chefs de l'armée qui s'en trouvent enrichis, la part du simple soldat étant dissipée aussitôt que gagnée; de tous les oppresseurs d'une province, c'est le chef de l'administration seul qui accumule, les suppôts de sa tyrannie gagnant rarement à ce métier au delà de ce qu'il faut pour le continuer. Ainsi d'immenses richesses se trouvent au pouvoir de quelques individus, tandis que tous les autres croupissent dans la misère.

Ces moyens illégitimes d'acquérir, cette énorme inégalité des fortunes, sont déjà de très-grands maux politiques, destructifs de l'ordre et du bonheur social; mais le luxe et la dépravation des mœurs qu'ils entraînent, en sont de plus grands encore. Les richesses acquises par la violence n'ont pas le même prix aux yeux de leurs possesseurs que celles qui sont le fruit du travail et de l'économie : accumulées par des injustices, elles se dissipent par des profusions. « Alors il y a dans une nation plus de besoins factices et moins de besoins réels satisfaits; les consommations rapides se multiplient : jamais les Lucullus et les Héliogabales de l'ancienne Rome ne croyaient avoir assez détruit, assez abîmé de denrées; enfin les

consommations immorales sont bien plus multipliées là où les richesses s'acquièrent par des voies immorales et où se rencontrent la grande opulence et la grande misère. La société se divise alors en un petit nombre de gens qui disposent des jouissances, et en un grand nombre d'autres qui envient le sort des premiers et qui font tout ce qu'ils peuvent pour y atteindre ; tout moyen paraît bon pour passer de la misère à l'opulence, et l'on est aussi peu scrupuleux sur les moyens de jouir qu'on l'a été sur ceux de s'enrichir (*a*). »

Dans un tel état de choses, plus la richesse augmente, plus les vices gagnent d'empire. L'ostentation ne connaît plus de bornes, la sensualité devient criminelle, les goûts les plus infâmes se répandent, la honte est bannie, la religion méprisée, la patrie n'est qu'un vain nom. L'État ne se soutient au-dedans que par la terreur, et au dehors par la faiblesse de ses voisins : l'immense majorité des esclaves et des citoyens pauvres n'est nullement intéressée à sa conservation; au contraire, toute révolution lui présente la perspective de gagner, et elle n'a rien à perdre. Des guerres civiles déchirent le corps social gangréné, et il devient à son tour la proie d'un peuple avide de conquêtes. Tel a été le sort de la plupart des peuples anciens, et surtout de cette Rome tant admirée, exemple gigantesque de la spoliation la plus atroce, du luxe le plus dépravé, de la débauche la plus hon-

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc, 2e édit., tom. II, p. 355.

teuse et de la ruine la plus éclatante que l'histoire ait dévouée à l'exécration du genre humain.

Voilà les causes qui rendent la richesse une source de corruption pour les peuples; mais partout où ces causes n'existent pas, loin d'être nuisible aux mœurs, elle leur est au contraire favorable. La richesse produite par des voies légitimes est le fruit du travail et de l'économie; or un peuple laborieux et frugal n'est jamais vicieux : tout au contraire, ses habitudes sont la source de la plupart des vertus individuelles et sociales. De plus, la richesse acquise par le travail et l'économie tend toujours à se répandre parmi toutes les classes de la société; ainsi, pourvu que les institutions politiques ne s'y opposent pas, elle ne produira jamais ce contraste de l'extrême opulence et de l'extrême misère qui est la principale source de la dépravation des mœurs.

Telle est en général la richesse des peuples modernes de l'Europe. Les guerres, à la vérité, ne sont pas moins fréquentes aujourd'hui qu'elles l'étaient dans les temps anciens; on en fait d'injustes, on en fait dans la vue de s'agrandir, de s'enrichir même : mais si vous exceptez le seul gouvernement impérial de la France, dont le système guerrier était conçu dans le sens des Romains, aucune des nations de l'Europe ne fonde sa richesse uniquement ou même de préférence sur les conquêtes, sur le butin de la guerre et le pillage des vaincus (*a*). « Partout la voie

(*a*) La conquête de l'Amérique par les Espagnols et les usurpations des Anglais dans l'Inde, quoique exercées sur un

des échanges a remplacé la voie de l'usurpation et de la violence. Au lieu de ravir, on commerce; et pour avoir de quoi commercer, on travaille. Des bords de la mer glaciale aux colonnes d'Hercule, de l'Océan atlantique à la mer Ionienne, le travail et l'économie sont les seules puissances qui distribuent les richesses et dont tous les peuples invoquent les bienfaits. C'est en vain que les cabinets s'agitent, se fatiguent, s'épuisent en combinaisons militaires et diplomatiques pour s'approprier par la ruse ou par la force une part plus ou moins grande des richesses générales. Leurs efforts sont inutiles; la mesure de la distribution des richesses est dans la mesure du travail; et comme elles n'obéissent ni à la force ni à la ruse, et ne cèdent qu'à des équivalens, il faudra bien enfin que l'aveugle ambition se soumette à leur paisible domination (*a*). »

Cette différence dans les moyens d'acquérir les

---

théâtre fort éloigné, n'en sont pas moins des exceptions peu honorables à la conduite générale des peuples de l'Europe moderne. L'Espagne en a été punie, sinon par la démoralisation entière de la nation, du moins par la perte de son activité, de son industrie, et par le déclin de sa civilisation. L'avenir résoudra le problème si l'Angleterre pourra conserver ses mœurs, malgré l'extrême inégalité des fortunes que ses usurpations amènent, et que ses lois favorisent.

(*a*) Ce passage est tiré de l'ouvrage de M. Ganilh, *Des divers systèmes d'économie politique*. On est forcé de rendre justice au courage et au patriotisme de l'auteur, quand on se rappelle qu'il osa professer cette grande vérité sous un gouvernement oppresseur et conquérant, qui se glorifiait de

richesses, en produit une autre très-remarquable dans leur distribution et dans l'usage qu'on en fait L'opulence des nations modernes, au lieu d'être concentrée, comme chez les Anciens, en un petit nombre de mains, s'est dispersée dans toutes les classes de la société; toutes jouissent plus ou moins des commodités et des douceurs de la vie, mais dans aucune le luxe de sensualité ou d'ostentation n'a atteint cette hauteur effrayante qui le rend redoutable aux mœurs et à la conservation de l'État. Souvent ce qu'on prend pour du luxe, n'est qu'un perfectionnement dans le goût, une certaine élégance que les peuples doivent apporter de plus en plus dans le choix de leurs dépenses à mesure qu'ils s'enrichissent et se civilisent. Et telle est encore la civilisation de l'Europe, que l'amour des sciences et des arts tempère pour la plupart des dépenses qui ne seraient que d'ostentation ou d'une sensualité raffinée. Le luxe n'est que l'étalage orgueilleux de ce qui est extraordinaire; et le beau et le goût n'existent point sans une certaine simplicité. Les cours où le luxe règne davantage, sont les moins civilisées, et le *luxe asiatique* est passé en proverbe.

Mais ce n'est pas tout. Dans les États modernes, la richesse, loin d'être une source de calamités, comme chez les Anciens, est devenue un moyen d'améliorer les mœurs, et de répandre en même temps

---

ranger tous les ans, parmi ses revenus ordinaires, la dépouille des malheureux peuples qui avaient succombé sous ses aggressions injustes.

la liberté et le bonheur d'une manière plus égale que n'ont jamais pu faire les constitutions les plus fameuses de l'antiquité.

La richesse produite par le travail bannit l'oisiveté et les vices qui en sont inséparables; elle rend l'homme laborieux, patient, sobre, économe; qualités précieuses d'où découle le bonheur des familles comme celui de l'État. Elle rapproche les hommes, non-seulement ceux qui ont la même patrie, mais les nations les plus éloignées les unes des autres, par le besoin mutuel, par l'échange de leurs productions, et devient par là le véhicule le plus propre à la propagation des lumières. Dans ce système, l'homme ne fait plus obstacle à l'homme, ni les peuples aux peuples. Tous ont intérêt de travailler les uns pour les autres, et d'augmenter mutuellement leurs richesses. Le travail de chaque individu est utile à tous, dans quelque partie du globe qu'ils habitent; l'extension de l'industrie dans un pays profite à tous les peuples industrieux : elle augmente les produits destinés à la consommation générale. Tous participent donc à la prospérité de chacun, et leur part est proportionnée à l'état de leur industrie.

Fondée sur le travail, la richesse moderne appela une attention particulière sur les moyens de le rendre plus productif, et l'on ne tarda pas à s'apercevoir que l'homme libre qui travaille pour son profit, multiplie les produits qu'il consomme, tandis que l'esclave remplace avec peine sa consommation. A mesure que cette vérité se propagea par l'expérience, l'intérêt des riches brisa les fers dont il avait chargé

l'humanité. La classe émancipée, en s'enrichissant à son tour par le travail, offrit à la puissance publique une force consacrée jusqu'alors à la puissance particulière des grands propriétaires. Dès lors les intérêts sociaux se généralisèrent : la chose publique devint la chose commune à tous. L'intérêt de la classe riche, autrefois oppresseur et dominateur, n'opposa plus d'obstacle à une bonne législation, à un gouvernement protecteur. Les idées de moralité, de justice et d'humanité, qui s'effacent par la trop grande inégalité des fortunes, reprirent leur considération lorsque les richesses circulèrent dans tous les rangs de la société.

Vous voyez, Messeigneurs, que la richesse a été fatale ou salutaire à l'espèce humaine, suivant que les hommes ont employé pour l'acquérir, ou la conquête et l'oppression, ou le travail et l'économie. Combien donc ne se sont-ils pas abusés, les écrivains qui ont cru pouvoir appliquer à la richesse moderne les effets politiques et moraux de la richesse des peuples de l'antiquité! Chez ces derniers, un accroissement subit de richesse venant du dehors, était redouté avec raison comme une calamité, et donnait de justes alarmes pour les mœurs et la liberté. Mais telles sont de nos jours les sources de la richesse, que les nations les plus riches sont celles où le peuple est le plus laborieux et où il jouit au plus haut degré des avantages de la liberté : on sait même que l'époque où les richesses ont commencé à se répandre parmi les classes inférieures du peuple, est celle où l'esprit d'indépendance a pris naissance dans l'Europe moderne. C'est sans doute le caractère odieux que

portait la richesse chez les Anciens, qui l'a rendue l'objet de la censure de leurs politiques et de leurs philosophes, et qui l'a fait proscrire par leurs législateurs (*a*). Fruit de la violence et de l'iniquité, source de la corruption des individus et de la chute des nations, elle méritait certainement l'aversion qu'elle inspirait; mais ce serait un égarement bien étrange que de transporter ce sentiment sur la richesse acquise par le travail et l'économie, dont les causes et les effets sont également salutaires, également d'accord avec la justice, la morale et l'intérêt général de l'humanité.

Vous vous êtes convaincus que la richesse, quand elle est acquise par des voies légitimes et distribuée d'une manière équitable, ne présente aucun danger pour les mœurs; or elles ont encore moins à craindre des lumières. Si les arts et les sciences ont souvent été accompagnés d'un pervertissement de mœurs, c'est que la source d'où provenait la richesse qui les alimentait, était impure, ou que cette richesse était mal distribuée; et dans ce cas elle avait dépravé les mœurs avant même que les lumières n'avaient pu s'étendre et se perfectionner. Athènes devait son opulence principalement au butin de la guerre et

(*a*) Tout le monde sait ce que les lois de Lycurgue statuaient à cet égard, ce que Platon prescrit dans sa *République*, etc. Pour connaître l'opinion unanime des Anciens sur les funestes effets des richesses, il suffit de lire Plutarque dans la vie de Périclès, et les lettres 8, 17, 10, 94 et 115 de Sénèque. L'évvangile considère la richesse sous le même aspect.

aux exactions qu'elle exerçait sur ses alliés; Rome la devait à la conquête et au pillage du monde, et chez tous les deux l'industrie était basée sur l'esclavage. Les mœurs de ces peuples étaient dépravées, non parce qu'ils étaient riches et éclairés, mais parce que leur richesse était le fruit d'un système de spoliations et d'injustices. Dans l'Europe moderne nous voyons les arts et les sciences fleurir chez plusieurs nations sans qu'ils aient amené aucune corruption dans les mœurs; chez d'autres les progrès de l'esprit ont été suivis d'un avancement remarquable de la société vers le bonheur et la vertu. En Suisse, en Allemagne, en Hollande, les mœurs sont simples et pures, quoique les lumières y soient généralement répandues et les arts cultivés avec le plus grand succès; dans ces pays, comme dans plusieurs autres, le bonheur social, loin d'avoir perdu par l'extension et le perfectionnement des lumières, y a au contraire sensiblement gagné. Si cet heureux effet n'a pas eu lieu également partout, s'il ne répond pas entièrement aux vœux de l'ami de l'humanité, il ne faut point en accuser les lumières, mais le mélange des préjugés et des erreurs qui les obscurcissent. Ce sont ces préjugés et ces erreurs qui altèrent le bien que doivent produire les lumières, car ce bien dépend encore plus de leur pureté que de leur étendue. En considérant les lumières sous ce point de vue, on s'aperçoit aisément que le passage d'une société grossière à l'état de civilisation n'est point une dégénération de l'espèce humaine, mais une crise nécessaire dans sa marche graduelle vers la prospérité; on

s'aperçoit que ce n'est pas l'accroissement des lumières, mais leur décadence qui a produit les vices des peuples éclairés, et qu'enfin, loin de corrompre les hommes, elles les ont adoucis lorsqu'elles n'ont pu les corriger.

Dans une société naissante, le peuple peut être vertueux et ignorant. Il n'est pas difficile de faire pour lui des lois qui lui conviennent, et de les lui faire adopter. Mais lorsqu'il est parvenu à cette période de son avancement où les rapports se multiplient à l'infini, où une profonde et difficile étude de ces rapports peut seule créer les bonnes lois, où la connaissance générale de ces rapports bien combinés peut seule les faire adopter; dans un tel état de la société, la vertu ne peut exister sans lumières. L'ignorance est la source de l'imperfection des lois, et leur imperfection est la principale source des vices du peuple. L'ignorance cache le bien et le mal; elle obscurcit toutes les notions de l'un et de l'autre; l'erreur corrompt l'opinion, la plus invincible de toutes les puissances humaines. La première rend le peuple insensible au bien qu'on veut lui faire; la seconde le lui fait abhorrer; toutes les deux empêchent le bien et perpétuent le mal.

Un peuple vertueux ne peut donc conserver sa vertu sans acquérir des lumières; un peuple corrompu ne peut devenir vertueux qu'en substituant l'instruction à l'ignorance, la vérité à l'erreur. Telle est la véritable influence des lumières sur la vertu et le bonheur des peuples; tel est le lien qui les unit. Si les apologistes de l'ignorance et ceux de l'instruction

avaient considéré cet objet sous ce point de vue, ils ne se seraient pas fourni les uns aux autres les moyens de se combattre. Ils n'auraient pas également abusé de l'histoire pour soutenir leurs systèmes contraires. L'histoire nous montre l'ignorance, tantôt combinée avec la vertu, le bonheur, la liberté; tantôt alliée aux vices, à l'infortune, à la servitude. Les partisans de l'ignorance ont rapporté les faits qui tiennent à cette première situation, et n'ont pas parlé des autres. Leurs adversaires ont beaucoup insisté sur les seconds, et n'ont rien dit des premiers. Tous les deux ont trahi la vérité et perpétué le doute. Sans rappeler ici les faits trop connus sur lesquels les deux partis établissent la défense de leurs systèmes, que l'on combine ensemble tous ces faits, et l'on verra qu'ils ne prouvent autre chose que la vérité que nous avons indiquée.

On verra que l'ignorance, compatible avec la vertu et le bonheur dans une certaine période de la carrière des peuples, ne l'est plus dans les autres; que ses effets dans l'enfance d'un peuple, ne sont pas les mêmes que dans sa maturité; que dans cette période les mœurs et le bonheur public ne peuvent être ni conservés ni recouvrés sans les lumières; qu'enfin, celles-ci bornées à leur seule influence, ne doivent pas être considérées comme propres à créer d'elles-mêmes ce qui dépend du concours de beaucoup d'autres causes; et que, par conséquent, toutes les fois qu'elles se trouvent isolées et séparées de ces causes, elles n'ont pu produire l'effet qu'elles eussent nécessairement produit si elles avaient été combinées avec elles.

Avant de quitter cette matière, il convient d'observer que les mœurs d'un peuple riche et civilisé ne sont pas les mêmes dans toutes les classes de la société comme celles d'un peuple agreste (*a*). Chez ce dernier, le peu d'inégalité qui règne dans les fortunes et les lumières ne peut guère causer une grande différence dans les habitudes et les penchans des différentes classes de citoyens; aussi ne voit-on dans ces sociétés qu'un seul système de morale, suivi scrupuleusement par le prince comme par le dernier de ses sujets. A mesure que la richesse et la civilisation augmentent, les jouissances de tout genre se multiplient de plus en plus, et apportent une telle diversité dans les penchans et les habitudes des différentes classes de la société, que les mêmes principes de morale ne conviennent plus à toutes ces classes indistinctement. Aussi trouve-t-on dans toutes les sociétés prospérantes deux différens systèmes de morale ayant cours en même temps : l'un fondé sur des principes rigoureux; l'autre établi sur des principes libéraux. Le premier est en général celui du commun du peuple; l'autre celui des gens comme il faut. Le degré de blâme que nous portons sur les vices de légèreté, ces vices qui naissent volontiers d'une grande aisance et des excès de gaieté, est ce qui constitue la principale distinction entre ces deux systèmes opposés.

Chacun de ces systèmes convient à la classe qui

(*a*) Cette observation est due à Smith. Voyez *Wealth of nations*, vol. III, pag. 202.

l'adopte. Un homme ayant de la naissance et de la fortune est, par son état, un membre distingué de la société, qui a les yeux ouverts sur toute sa conduite, et qui l'oblige par-là à y veiller à chaque instant. Son autorité et sa considération dépendent en très-grande partie du respect que la société lui porte. Il n'oserait faire une chose qui pût le décrier ou l'avilir, et il est obligé à une observation très-exacte de cette espèce de morale que la société, par un accord général, prescrit aux personnes de son rang et de sa fortune. En profitant même de la liberté qu'accorde le système libéral, plusieurs années passées dans les excès et le désordre ne peuvent pas entraîner sa ruine. Aussi les gens comme il faut regardent-ils de pareils excès avec assez peu de désapprobation, et ne les blâment-ils que très-légèrement ou point du tout.

Dans le système rigide, au contraire, ces excès sont regardés comme détestables, et avec raison. Les vices qu'engendre la légèreté sont toujours ruineux pour les gens du commun, et il ne faut souvent qu'une semaine de dissipation et de débauche pour perdre à jamais un pauvre ouvrier, et pour le pousser par désespoir jusqu'au dernier des crimes. D'ailleurs un homme de basse condition n'a une réputation à ménager que tant qu'il est au village. Sitôt qu'il vient dans une grande ville, il est plongé dans l'obscurité la plus profonde; personne ne s'occupe de sa conduite, et il y a dès lors beaucoup à parier qu'il n'y veillera pas du tout lui-même. Il ne sort jamais plus sûrement de cette obscurité, sa conduite n'excite jamais autant l'attention de ses concitoyens,

que lorsqu'il devient membre de quelque secte religieuse. Tous les frères de la secte sont intéressés à veiller sur sa conduite. Aussi dans les petites sectes religieuses, les mœurs des gens du commun du peuple sont presque toujours d'une régularité remarquable; souvent elles ont été plutôt dures que sévères, et même jusqu'à en être farouches et insociables.

Ces observations expliquent pourquoi presque toutes les sectes religieuses ont pris naissance parmi le commun du peuple, et en ont tiré leurs premiers et leurs plus nombreux prosélytes; enfin pourquoi le système de morale rigide a été adopté presque constamment par ces sectes.

CHAPITRE V.

Culte.

Il importe de distinguer la morale d'un peuple du *culte* qu'il professe. Bien des peuples n'ont eu qu'un culte sans morale. C'est la réunion de ces deux objets que nous appelons *religion*.

Les cultes naissent et se perfectionnent avec les sociétés. Quelque peu attentifs que soient en général les hommes sauvages, ils ne peuvent manquer d'être frappés par certains phénomènes de la nature, tels que le tonnerre, l'éclair, les comètes, les éclipses. Ces phénomènes les jettent dans la terreur et la consternation. Or toutes nos passions se justifient d'elles-

mêmes, c'est-à-dire qu'elles nous suggèrent des opinions qui peuvent les justifier. Ainsi, comme ces phénomènes effrayent le sauvage, il est disposé à croire tout ce qui peut en faire des objets de terreur. Se persuader qu'ils procèdent de quelques causes intelligentes et invisibles, qu'ils sont les signes et les effets de leur colère ou de leur vengeance, c'est de toutes les opinions la plus capable d'exalter cette passion, et par-là même c'est de toutes celle qu'il est le plus prêt à recevoir. Ce penchant est favorisé par la défiance et la pusillanimité si naturelles à l'homme non civilisé : privé de la protection des lois, seul et sans défense, il sent en toute occasion sa faiblesse, et il n'en est aucune où il puisse sentir sa force et jouir en sécurité.

Cependant les irrégularités de la nature ne sont pas toutes d'un genre imposant et terrible : quelques-unes n'offrent que des beautés ou des plaisirs. La même disposition d'esprit fera envisager ces apparences avec sensibilité, avec amour, même avec des transports de reconnaissance; car dans l'homme sauvage ce dernier sentiment est excité par tout ce qui cause du plaisir. Un enfant carresse le fruit qui lui plaît, comme il bat la pierre qui l'a blessé. Les notions du sauvage ne sont pas fort différentes. Les anciens Athéniens punissaient solennellement la hache qui avait été cause d'un meurtre accidentel; ils dressaient des autels et offraient des sacrifices à l'arc-en-ciel. Des sentimens assez semblables germent en certaines occasions dans le cœur de l'homme civilisé; mais une prompte réflexion les réprime, et

empêche qu'ils ne se dirigent vers des objets auxquels ils ne peuvent convenir.

Au contraire, l'homme qui n'est guidé que par la passion et par une nature sauvage, ne veut d'autre preuve de convenance entre un sentiment et son objet, que d'éprouver que l'un excite l'autre dans son âme. Le respect et la reconnaissance que quelques phénomènes de la nature lui inspirent, le convainquent qu'ils sont des objets convenables de reconnaissance et de respect, et par conséquent qu'ils émanent de quelques êtres intelligens qui doivent prendre plaisir à voir exprimer ces sentimens. Ainsi tout objet dans la nature, qui, par sa grandeur ou sa beauté, son utilité ou sa malfaisance, est assez considérable pour attirer son attention, et dont les opérations ne sont pas parfaitement régulières, sera, selon lui, mis en action par l'influence de quelque pouvoir invisible et volontaire. La mer est réduite au calme ou soulevée par la tempête au gré de *Neptune*. La terre se couvre-t-elle d'une abondante moisson, c'est à *Cérès* qu'est due cette faveur. La vigne donne-t-elle une riche vendange, c'est l'effet des libéralités de *Bacchus*. L'une ou l'autre nous refusent-elles leurs présens, on l'attribue au courroux de ces divinités offensées.

Telle est l'origine du polythéisme et de cette superstition vulgaire qui attribue tous les événemens irréguliers à la faveur ou au courroux de quelques êtres intelligens, quoique invisibles, dieux, démons, sorciers, fées ou génies; car on peut observer que dans tous les cultes polythéistes, parmi les sauvages

aussi bien que dans les premiers âges de l'antiquité payenne, les événemens irréguliers de la nature sont les seuls qu'elles attribuent à l'action et au pouvoir de leurs divinités. Le feu brûle et l'eau raffraîchit; les corps pesans descendent, les substances plus légères voltigent et s'élèvent, par la nécessité de leur nature propre, et l'invisible main de *Jupiter* n'a jamais été employée à produire de tels effets. Mais le tonnerre et l'éclair, le ciel serein et la tempête, étaient attribués à sa faveur ou à sa colère. L'homme, la seule puissance douée d'intention et de dessein qui fût connue aux auteurs de ces opinions, n'agit jamais que pour arrêter ou pour changer le cours que prendraient sans lui les événemens naturels. Il était tout simple de penser que ces êtres intelligens agissaient dans les mêmes vues; qu'ils n'employaient pas leur activité à favoriser le cours ordinaire des choses, lequel va de lui-même; mais bien à l'arrêter, à le fléchir, à le troubler.

C'est ainsi que dans les premiers commencemens de la société, la susperstition la plus vile et la plus pusillanime prend la place de la philosophie et de la religion. Mais quand la loi a établi l'ordre et la sécurité, et que la subsistance a cessé d'être précaire, la curiosité des hommes s'accroît et leurs craintes diminuent. Le loisir dont ils peuvent jouir les rend plus attentifs aux apparences de la nature, plus observateurs de ses moindres irrégularités, plus désireux de connaître la chaîne qui les lie. Peu à peu la philosophie remplace la superstition; les dieux imaginaires, les esprits, les démons, disparaissent à me-

sure que les mathématiques, la physique et l'astronomie se perfectionnent. L'accord parfait qui règne entre toutes les lois de la nature, cette harmonie sublime qui fait de l'univers entier un tout si bien lié, conduit enfin l'observateur à la connaissance d'une cause première, d'une intelligence suprême, et dès lors son culte est exclusivement voué à cette cause, n'importe sous quel nom il la révère. D'un autre côté, les progrès de l'esprit humain ne peuvent manquer de purifier l'ancien système de morale, et de le rendre plus conforme à la dignité de l'homme.

Cependant, quelque heureuse que soit cette révolution, son influence salutaire ne pourra guère s'étendre que sur la classe relevée de la société : la masse du peuple restera toujours plus ou moins attachée à ses anciennes opinions superstitieuses, et cela par deux raisons. D'une part les lumières ne peuvent jamais être que le partage d'un petit nombre ; de l'autre, l'intérêt d'un ordre puissant de citoyens est d'empêcher autant que possible qu'elles ne se répandent parmi le peuple. Du moment qu'un culte s'introduit, il doit aussi s'établir des prêtres pour le desservir ; et dès lors l'autorité, la richesse, la puissance de ceux-ci est intimement liée au maintien des opinions religieuses et du culte établis. En conséquence, si les prêtres ne peuvent point arrêter les progrès de l'esprit humain, ils tâcheront de s'en approprier exclusivement les fruits ; ils s'empareront de l'éducation de la jeunesse, ils formeront une caste dans laquelle ils concentreront les lumières ; et bientôt tout ce qu'il y a de science et de philosophie dans

la société, se trouvera être mystérieusement gardé par les prêtres, et pour y participer, il faudra être initié dans leurs ordres.

Dans cet état de choses, la religion n'est qu'un culte : elle n'a rien de commun avec la morale, souvent même elle lui est contraire, et pour obvier aux suites funestes de cette opposition mutuelle, les lois sont obligées de venir au secours des mœurs, et d'indiquer aux hommes ce qu'ils doivent respecter et ce qu'ils doivent fuir. C'était un devoir de religion pour le Grec et le Romain de croire aux oracles et aux songes, de régler ses actions d'après les réponses de la Pythie, le vol des oiseaux et l'appétit des poulets sacrés; il devait respecter les observations des augures et des aruspices : mais sa religion lui prescrivait-elle de même d'être juste, sobre et chaste?

Lorsque le crédule payen honorait dans ses divinités les protecteurs des vices et des plaisirs des sens; lorsqu'il voyait des hommes souillés des crimes les plus honteux, devenir l'objet d'une apothéose, quels secours ses mœurs pouvaient-elles tirer de sa religion? Loin de les protéger, elle les anéantissait. Les lois devaient donc être leur seul appui : c'était à leur sagesse de réparer les maux que causait la religion, puisqu'il leur était impossible de la détruire (*a*).

(*a*) « Lorsque le respect pour les anciens usages, ou la simplicité des mœurs, ou la superstition, ont établi dans une république des mystères ou des cérémonies contraires à la pudeur; alors, dit Aristote (*Polit.*, liv. VII, chap, 17) la loi doit permettre que les pères de famille aillent seuls au temple

Quand un peuple se trouve dans une pareille situation, il y a deux religions dans l'État : l'une philosophique et morale, qui est celle des gens éclairés; l'autre sensuelle et chargée de superstitions, qui est la croyance du grand nombre. Cette dernière alors ne mérite pas le nom de religion : ce n'est qu'un culte ou qu'un système de pratiques religieuses, plus ou moins compliquées, embellies, austères ou frivoles, suivant le génie du peuple et l'état général de sa prospérité. Comme elle est la religion avouée, elle se prévaudra souvent de la protection du gouvernement pour persécuter l'autre; et afin de la détruire plus sûrement, elle se déclarera l'ennemie des lumières et surtout de la philosophie, dont les progrès ne peuvent manquer d'ébranler tôt ou tard l'empire de la superstition et d'une foi implicite.

L'Europe professe une religion dont les préceptes, conformes à ceux de la morale la plus pure, resserrent les liens de la société et maintiennent l'ordre public; qui, aux menaces des lois contre les crimes, joint celles d'un juge équitable, pour lequel il n'est point de ténèbres ni de secret domestique; qui non-

---

célébrer ces mystères pour leurs femmes et pour leurs enfans. » — Suétone (*in Augusto*, cap. 31), rapporte qu'Auguste défendit à la jeunesse des deux sexes d'assister à aucune cérémonie nocturne, et en rétablissant les fêtes Lupercales, il enjoignit aux jeunes gens de ne pas s'y montrer nus. Nous savons d'ailleurs que les lois qui permettaient aux étrangers d'honorer Cybèle avec les cérémonies phrygiennes, défendaient aux Romains ces mêmes cérémonies, et que chez eux les fêtes de la grande déesse n'avaient rien d'obscène.

seulement maîtrise les passions et les dirige vers un but utile, mais qui surveille encore les désirs et les pensées; qui unit le citoyen au citoyen, et le sujet au souverain; qui fait tomber le glaive des mains de l'offensé et ordonne à la loi de s'en saisir pour venger son offense; qui prescrit un culte et des pratiques religieuses, faits pour élever l'âme vers le ciel et rappeler aux hommes leur égalité primitive; une religion enfin, qui satisfait à la fois aux besoins d'une raison éclairée et à ceux d'un cœur sensible et vertueux. Avec une religion semblable, que reste-t-il à faire aux lois? Rien, que de la défendre contre les atteintes de l'incrédulité et de la superstition, et de conserver sa pureté, qui peut être également altérée, et par ses ennemis, et par des ministres ignorans ou corrompus.

CHAPITRE VI.

Sûreté intérieure (*a*).

Telle paraît être la marche progressive du développement des facultés humaines. Mais ce développement ne peut avoir lieu qu'autant que les efforts des hommes pour améliorer leur sort ne se trouvent

(*a*) Dans ce chapitre et dans le suivant, Smith a été mon principal guide. Voyez *Wealth of nations*, *Book* V, chap. 1, part. 1 et 2.

point gênés, contrariés ou interrompus; c'est-à-dire qu'autant que les hommes jouissent de la *sûreté*.

La sûreté ne peut être obtenue que par l'établissement d'un *gouvernement*. Aussi les progrès de la prospérité nationale amènent-ils naturellement cette grande époque, quand le besoin de protection se fait sentir.

Ce besoin ne devient sensible que lorsqu'il y a des propriétés à défendre. Des hommes qui n'ont pas de propriété, ne peuvent se faire des torts l'un à l'autre que dans leurs personnes ou leur honneur. Ces injures mêmes sont rares; car quoique celui à qui l'injure est faite souffre un dommage, celui qui fait l'injure n'en recueille aucun profit. L'envie, le ressentiment ou la méchanceté sont les seules passions qui peuvent exciter un homme à faire injure à un autre dans sa personne ou dans son honneur. Or ces passions ne dominent pas fréquemment les hommes, et les plus vicieux ne les éprouvent qu'accidentellement. D'ailleurs le plaisir de satisfaire à ces passions n'étant accompagné d'aucun avantage réel ou permanent, ces passions sont ordinairement contenues par la crainte de représailles. Des hommes qui n'ont point de propriété peuvent vivre en société dans un degré de sécurité assez tolérable, sans avoir de magistrat qui les protége contre l'injustice de ces sortes de passions.

Mais des passions qui opèrent d'une manière bien plus continue et dont l'influence est bien plus générale, l'avarice et l'ambition dans l'homme riche, l'aversion pour le travail et l'amour du bien-être et de

la jouissance actuelle dans l'homme pauvre, voilà des passions qui portent à envahir la propriété. Partout où il y a de grandes propriétés, il y a une grande inégalité de fortunes. Pour un homme très-riche, il faut qu'il y ait au moins cinq cents pauvres. L'abondance dont jouit le riche provoque l'indignation du pauvre; et celui-ci, entraîné par le besoin et excité par l'envie, cède souvent au désir de s'emparer des biens de l'autre. Ce n'est que sous l'égide du magistrat que le possesseur d'une propriété précieuse peut dormir une seule nuit avec tranquillité; à tout moment il est environné d'une foule d'ennemis inconnus qu'il ne lui est pas possible d'apaiser, quoiqu'il ne les ait jamais provoqués, et contre l'injustice desquels il ne saurait être protégé que par le bras puissant de l'autorité civile, sans cesse levé pour les punir. Donc, c'est la propriété qui exige l'introduction d'un gouvernement.

Tout gouvernement quelconque suppose autorité d'une part, et subordination de l'autre. Mais si le besoin de gouvernement s'accroît avec l'acquisition des propriétés, aussi les causes principales qui amènent naturellement l'autorité et la subordination augmentent-elles de même avec l'accroissement des propriétés.

Ces causes peuvent se réduire à quatre : la supériorité des facultés personnelles, celle d'âge, celle de fortune et celle de naissance.

1° La supériorité des *qualités personnelles* exerce la moindre influence. Les qualités du corps, telles que la force, la beauté et l'agilité, ne peuvent don-

ner que peu d'autorité. Les qualités de l'âme, telles que la sagesse, la prudence, la justice, le courage, la modération, en donnent quelquefois une très-grande; néanmoins ce sont des qualités invisibles, toujours contestables et généralement contestées. Aucune société barbare ou civilisée n'a trouvé convenable de fonder sur ces qualités invisibles les règles qui détermineraient les degrés de prééminence de rang et ceux de subordination.

2° La supériorité d'*âge* est une qualité plus simple et plus sensible; aussi donne-t-elle en général plus d'autorité. Son influence se fait surtout sentir dans cette période de la société où la pauvreté générale n'a pas encore fait naître la supériorité de fortune. Chez les peuples chasseurs, l'âge est le seul fondement du rang et de la préséance. Mais cette supériorité se conserve encore dans les sociétés les plus avancées en civilisation et en opulence : chez elles, l'âge règle le rang parmi ceux qui sont égaux sous tous les autres rapports.

3° La supériorité de *fortune*, l'autorité qui résulte de la richesse, est très-considérable dans toute période de la société; mais elle ne l'est jamais plus qu'à l'époque où l'établissement des propriétés commence à admettre l'inégalité des fortunes. La première période de la société, celle des peuples chasseurs, n'admet pas cette sorte d'inégalité. La pauvreté générale établit une égalité générale : la supériorité d'âge ou celle des qualités personnelles est la faible et unique base de l'autorité et de la subordination. Le second âge de la société, celui des peuples pasteurs, com-

porte une très-grande inégalité de fortunes, et il n'y a pas de période où la supériorité de fortune donne plus d'autorité. Un chef de tribu qui trouve dans l'accroissement de ses troupeaux un revenu suffisant pour l'entretien d'un millier de personnes, ne peut guère employer ce revenu autrement qu'à entretenir mille personnes. L'état agreste de la société ne lui offre aucun produit manufacturé pour lequel il puisse échanger cette portion de son produit brut qui excède sa consommation. Les mille personnes qu'il entretient ainsi dépendent entièrement de lui pour leur subsistance : ils doivent nécessairement servir à la guerre sous ses ordres, et se soumettre à ses jugemens en temps de paix. Il est à la fois leur général et leur juge; et sa dignité de chef est l'effet nécessaire de la supériorité de sa fortune. Aussi n'y a-t-il pas de période où l'autorité et la subordination soient aussi complètement établies. L'autorité d'un chérif arabe est très-grande; celle d'un khan tatar est totalement despotique.

Dans une société civilisée et opulente, le produit du bien d'un homme riche peut être suffisant pour entretenir mille personnes, et il peut réellement les entretenir sans qu'il soit en état de se faire obéir par dix ou douze personnes. Comme toutes ces personnes paient pour tout ce qu'elles reçoivent de lui, comme il ne donne presque rien à qui que ce soit sans en recevoir l'équivalent en échange, il n'y a personne qui se regarde comme dans sa dépendance, et son autorité ne s'étend pas au delà de quelques valets. Néanmoins l'autorité que donne la fortune est très-

grande, même dans une société civilisée et opulente.

4° La supériorité de *naissance* suppose dans la famille qui en jouit, une ancienne supériorité de fortune. Comme toutes les familles sont également anciennes, l'ancienneté de famille ne signifie qu'une ancienneté de richesse, ou de cette espèce de grandeur qui est ordinairement la suite ou la compagne de la richesse. Une grandeur qui vient de naître est partout moins respectée qu'une grandeur ancienne. La haine qu'on porte aux usurpateurs, l'amour qu'on a pour la famille d'un ancien monarque, sont des sentimens fondés en grande partie sur le mépris que les hommes ont naturellement pour la première de ces sortes de grandeur, et leur vénération pour l'autre.

La distinction de naissance étant une suite de l'inégalité des fortunes, ne peut avoir lieu chez les peuples chasseurs. Elle existe, au contraire, toujours chez les peuples pasteurs. Ces nations ne connaissent aucune espèce de luxe, et chez elles la grande richesse ne peut jamais être dissipée par des prodigalités imprudentes. Aussi n'y a-t-il pas de nations qui abondent davantage en familles révérées et honorées comme comptant une longue suite d'ancêtres distingués et illustres, parce qu'il n'y a pas de nations chez lesquelles la richesse soit dans le cas de se perpétuer plus long-temps dans les mêmes familles (*a*).

(*a*) Les histoires arabes sont toutes remplies de généalogies. L'histoire des Tatars par Abulgasi ne contient pareillement autre chose; preuve que chez ces peuples les anciennes familles sont très-communes.

La naissance et la fortune sont évidemment les deux grandes sources de distinctions personnelles : ce sont par conséquent les causes principales qui établissent naturellement de l'autorité et de la subordination parmi les hommes.

Chez les peuples chasseurs, ces deux causes ne peuvent point agir, parce qu'il n'y a point d'inégalité de fortunes : aussi ces peuples n'ont-ils guère besoin d'un gouvernement, parce qu'il n'y a aucune propriété, du moins aucune qui excède la valeur de deux ou trois journées de travail.

Chez les peuples pasteurs la propriété rend le gouvernement nécessaire : aussi chez eux chacune de ces causes opère dans la plénitude de sa force, et le gouvernement s'établit naturellement. Le grand propriétaire, considéré à cause de ses richesses, respecté à cause du grand nombre de personnes qu'il fait subsister, vénéré à cause de la noblesse de sa naissance, a une autorité naturelle sur tous les bergers inférieurs de sa horde ou de sa tribu. Il peut commander aux forces réunies d'un plus grand nombre d'hommes qu'aucun d'eux. En temps de guerre ils sont tous naturellement plus disposés à se ranger sous sa bannière que sous celle de tout autre : ainsi sa naissance et sa fortune lui donnent naturellement une sorte de pouvoir exécutif. D'un autre côté, en commandant une réunion de forces plus nombreuse qu'aucun d'eux, il est plus en état de protéger le faible contre le fort. C'est à lui que les premiers adressent leurs plaintes sur les injures qu'ils peuvent avoir reçues, et, en pareil cas, la personne même contre laquelle la

plainte est portée, se soumettra plus volontiers à son autorité qu'à celle de tout autre. Ainsi sa fortune et sa naissance lui donnent encore une sorte de pouvoir judiciaire (*a*).

C'est ainsi que, dans la seconde période de l'état social, l'inégalité des fortunes introduit naturellement jusqu'à un certain point ce gouvernement qui est indispensablement nécessaire pour que la société elle-même puisse se conserver; et c'est indépendamment même de la considération de cette nécessité qu'elle l'introduit. Dans la suite, cette considération vient sans doute contribuer pour beaucoup à maintenir et fortifier l'autorité et la subordination. Les riches en particulier sont nécessairement intéressés à appuyer un ordre de choses qui seul peut leur assurer la possession de leurs avantages. Des hommes d'une richesse inférieure se lient à la défense de ceux qui leur sont supérieurs en richesse, afin que ces derniers se lient à leur tour à la défense de leurs petites propriétés. Car le gouvernement, en tant qu'il a pour objet la sûreté des propriétés, est dans la réalité institué pour défendre les riches contre les pauvres, ou bien ceux qui ont quelque propriété, contre ceux qui n'en ont point.

Lorsque ensuite l'agriculture s'introduit, le territoire, jusque-là commun à tous, devient la propriété de ceux qui ont les moyens de le cultiver, c'est-à-dire des riches, et la société se trouve divisée en propriétaires et non-propriétaires. La richesse se

(*a*) Voyez la note XXIII.

trouvant toute du côté des premiers, elle doit emporter avec soi toute la considération et toute la puissance. Dans un pays où il n'existe ni commerce étranger ni manufactures, un grand propriétaire n'ayant rien contre quoi il puisse échanger l'excédant du produit de ses terres, il en consomme la totalité chez lui, en une sorte d'hospitalité rustique (*a*). Il est donc en tout temps environné d'une foule de cliens et de gens à sa suite, qui, n'ayant aucun équivalent à lui donner en retour de leur subsistance,

---

(*a*) Avant l'extension du commerce et des manufactures en Europe, l'hospitalité qu'exerçaient les grands et les riches, depuis le souverain jusqu'au moindre baron, est au-dessus de tout ce dont nous pourrions aujourd'hui nous faire une idée. La salle de Westminster était la salle à manger de Guillaume-le-Roux, et peut-être n'était-elle pas encore trop grande pour le nombre des convives qu'il y traitait. On a cité comme un trait de magnificence de Thomas Becket, qu'il faisait garnir le plancher de sa salle de paille fraîche, afin que les chevaliers et les écuyers qui ne pouvaient trouver des siéges, ne gâtassent point leurs habits quand ils s'asseyaient à terre pour dîner. On dit que le grand comte de Warwich nourrissait tous les jours dans ses différens châteaux trente mille personnes, et si on a exagéré le nombre, il faut toujours qu'il ait été très-grand, pour comporter une telle exagération. Il n'y a pas beaucoup d'années qu'en plusieurs endroits des montagnes d'Écosse, il s'exerçait une hospitalité du même genre. Il paraît qu'elle est commune à toutes les nations qui connaissent peu le commerce et les manufactures. Le docteur Pocock raconte avoir vu un chef arabe dînant en pleine rue, dans une ville où il était venu vendre ses marchandises, et invitant tous les passans, même de simples mendians, à s'asseoir avec lui et à partager son repas.

ne peuvent lui offrir que la plus entière soumission de leurs personnes. Nourris par sa libéralité, ils sont à ses ordres par la même raison qui fait que des soldats sont aux ordres du prince qui les paie. L'autorité qu'a nécessairement un grand propriétaire, dans cet état de choses, se conçoit aisément. Le pouvoir législatif passera donc vraisemblablement aux propriétaires, aussi bien que cette partie du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire qu'ils exercent dans leurs domaines. Le chef de la nation ne sera que le plus grand propriétaire du pays, celui auquel les autres grands propriétaires rendront certains honneurs, à cause de la nécessité d'une défense commune contre les ennemis communs. Tout ce qui ne sera pas propriétaire vivra dans l'abjection et dans la dépendance. Entre deux classes d'hommes, dont l'une dispose de tous les moyens d'assujettissement, la servitude sera inévitable (*a*).

Mais insensiblement ce rapport change avec le développement de l'industrie. C'est l'action lente et graduelle des arts mécaniques et du commerce qui rétablit l'équilibre entre la classe des propriétaires et celle des non-propriétaires, en procurant à cette dernière des richesses, plus périssables à la vérité que les fonds de terre, mais également efficaces pour assurer l'indépendance de leurs possesseurs. Quelque dépendante et précaire que soit la condition des ha-

(*a*) Tel était le fondement de la puissance des barons et l'état de l'Europe jusqu'au seizième siècle. Il n'y a pas longtemps que la Pologne nous en offrait encore l'image.

bitans des villes dans les temps du pouvoir aristocratique, elle est toujours meilleure que celle des cultivateurs, qui se voient exposés à toutes sortes de violences. Par conséquent tout capital accumulé dans les mains de la portion laborieuse des habitans de la campagne, va naturellement chercher un asile dans les villes, et y alimenter l'industrie des manufacturiers et des commerçans. Or, à mesure que les manufactures et le commerce étranger s'établissent et se perfectionnent, ils fournissent peu à peu aux propriétaires des objets d'échange à acquérir avec le produit superflu de leurs terres; objets qu'ils peuvent consommer eux-mêmes, sans en faire part aux gens de leur suite. La dépense personnelle des grands propriétaires augmentant successivement par ce moyen, il leur est impossible de ne pas aussi diminuer successivement le nombre des gens de leur suite, jusqu'à finir par la réformer tout entière. Par ce changement ils se trouvent hors d'état d'interrompre le cours de la justice, ni de troubler la tranquillité publique. Il est vrai qu'en écartant toutes les bouches inutiles, les grands propriétaires obtiennent de nouveau un superflu; mais les manufacturiers et les commerçans leur fournissent bien vite le moyen de le dépenser également en jouissances personnelles, ce qui ne peut pas manquer d'entraîner à la fin la ruine d'un grand nombre de ces familles illustres. Dans un pays où un homme riche ne peut dépenser son revenu qu'à faire vivre autant de gens qu'il en peut nourrir, il n'est pas dans le cas de se laisser aller trop loin, et il est bien rare que sa bien-

veillance l'emporte au point de lui en faire entretenir plus qu'il ne peut. Mais dans les pays où il a occasion de dépenser sur sa personne les revenus les plus considérables, il arrive souvent que sa dépense n'a pas de bornes, parce que souvent sa vanité ou son amour pour sa personne n'en a aucunes. C'est pourquoi, dans les pays manufacturiers et commerçans, il est rare de trouver de très-anciennes familles qui aient possédé de père en fils, pendant un grand nombre de générations, un domaine considérable, en dépit de tous les moyens forcés que prend la loi pour en empêcher la dissipation. Il n'y a, au contraire, rien de plus commun dans les pays qui ont peu de manufactures et de commerce, tels que la Hongrie, la ci-devant Pologne et les montagnes d'Écosse. Chez les peuples simples cela se voit encore plus fréquemment, et sans le secours de la loi; car parmi des peuples pasteurs, tels que les Tatars et les Arabes, la nature périssable de leurs propriétés rend nécessairement impraticable toutes les lois de cette espèce.

Cependant, même dans les pays commerçans, les grands propriétaires ne se conduisent pas tous avec la même imprudence. Si le grand nombre d'entre eux se ruine, il y en a aussi qui s'efforcent d'élever leurs revenus au niveau de leurs dépenses en faisant mieux valoir leurs terres. Les progrès des lumières leur font sentir qu'une bonne culture est incompatible avec la servitude du cultivateur; et l'abolition de l'esclavage, que la justice et l'humanité auraient vainement réclamée, s'opère volontairement et sans secousse lorsqu'elle est conseillée par l'intérêt mieux entendu des

propriétaires. Tandis que ce grand changement se fait dans la situation des cultivateurs, les progrès toujours croissans de la richesse et des lumières dans le tiers-état donnent insensiblement à cette classe de citoyens une importance que le chef de la nation est naturellement disposé à favoriser, afin d'abaisser plus facilement le pouvoir des grands propriétaires.

C'est ainsi que l'industrie contribue à concentrer l'autorité dans les mains du monarque, et à faire disparaître cette aristocratie des grands propriétaires, si funeste à la sûreté individuelle et publique. De tous les effets du commerce et des manufactures c'est sans comparaison le plus important, quoiqu'il ait été le moins observé. Avant Smith, Hume est le seul écrivain qui en ait parlé.

Mais cet accroissement de puissance dans les mains du souverain n'est-il pas également dangereux pour la sûreté de la nation? Lorsque le souverain dispose seul de la force publique, quelle garantie la société a-t-elle de ses droits? L'expérience a résolu ce grand problème. Ce n'est point la forme politique de l'État, ce n'est ni la séparation des pouvoirs ni la promulgation des droits de l'homme qui garantit contre l'abus du pouvoir suprême. Nous avons vu les constitutions les plus sagement combinées, renversées dès l'instant que la force s'est dirigée contre elles; nous voyons d'une part des peuples libres par leur organisation politique et asservis par le fait, de l'autre des nations livrées au pouvoir absolu, qui jouissent d'une sûreté éminente. Considérez l'état moral de tous ces peuples, et vous reconnaîtrez le principe de

ces phénomènes. C'est en raison du degré de richesses, de lumières et de mœurs dont ils jouissent, que leur sûreté est mieux garantie. Les nations les plus industrieuses, les plus éclairées et les moins corrompues sont aussi les plus libres. En un mot, c'est la richesse et la civilisation qui élèvent le seul rempart inexpugnable contre le despotisme. A mesure que la prospérité fait des progrès dans une nation, le pouvoir arbitraire s'éclipse insensiblement. C'est elle aussi qui fait naître les meilleures formes de gouvernement, c'est-à-dire celles qui conviennent à l'état physique et moral des peuples. Les constitutions créées par elle sont durables, autant que les institutions humaines peuvent l'être. Si elle décline, il ne faut plus rien espérer des vaines formes; c'est l'esprit qui les vivifie qu'il importe de conserver.

Appliquons ce principe à la branche la plus importante de l'administration publique, à celle qui est la base de la sûreté intérieure, à l'administration de la *justice* : nous verrons que son perfectionnement est toujours en raison des progrès de la prospérité nationale.

Dans l'origine, l'administration de la justice, bien loin d'être considérée comme un devoir du souverain et comme un objet de dépense publique, auquel tous les membres de la société doivent concourir, n'est regardée que comme une grâce que le chef de la nation dispense à son gré, et qu'il se fait payer par ceux qui ont recours à sa protection. Cet ordre de choses est nécessairement lié à la situation d'un peuple naissant. Chez les peuples pasteurs, le souverain ou

chef n'étant autre chose que le pâtre le plus considérable de la horde, il n'a, comme tous ses vassaux, pour s'entretenir, que le croît de ses propres troupeaux. Chez les peuples cultivateurs, qui ne font que sortir de la vie pastorale, le souverain ou chef n'est de même autre chose que le plus grand propriétaire du pays, et il n'a de même pour s'entretenir que le revenu de son propre bien ou ce qu'on appelle dans l'Europe moderne le domaine de la couronne. Dans les circonstances ordinaires, ses sujets ne contribuent en rien à son entretien; il est donc tout naturel qu'il ne regarde pas comme un devoir de les protéger, et qu'il se fait payer sa protection quand ils sont dans le cas de la réclamer contre l'oppression de quelque autre sujet. Les présens qu'ils lui font dans de pareilles occasions, constituent tout le revenu ordinaire que peut lui rapporter sa souveraineté : il est donc encore naturel qu'il tâche de l'augmenter autant que possible. Ainsi, quand son autorité est complétement établie, la personne jugée coupable, outre la satisfaction qu'elle est tenue de faire à la partie lésée, est encore obligée au paiement d'une amende envers le souverain, pour lui avoir causé une peine. Dans les gouvernemens tatars de l'Asie, dans les gouvernemens d'Europe fondés par les nations scythes et germaines qui renversèrent l'Empire romain, l'administration de la justice fut partout une source de revenu, tant pour le souverain que pour les chefs et seigneurs qui exerçaient sous lui quelque juridiction. Dans l'origine, le souverain ainsi que les chefs inférieurs avaient coutume d'exercer

en personne leur juridiction; dans la suite ils trouvèrent plus commode d'en déléguer l'exercice à quelque substitut : toutefois ce substitut était obligé de compter à son supérieur des profits de justice.

Vous sentez bien que cette intention du souverain, de se faire de l'administration de la justice une source de revenu, ne peut manquer de faire naître une foule d'énormes abus. Tant que le chef ou le souverain exerce en personne son autorité judiciaire, il n'est guère possible d'obtenir réparation de l'abus, parce qu'il n'y a personne d'assez puissant pour l'appeler à rendre compte de sa conduite. Lorsqu'il la fait exercer par le ministère d'un substitut; et que c'est pour son profit personnel que celui-ci a commis une injustice, le souverain ne sera pas toujours éloigné de le punir ou de l'obliger à réparer son tort. Mais si c'est pour le profit du souverain qu'il a exercé quelque acte d'oppression, il est la plupart du temps tout aussi impossible d'en obtenir une réparation que si c'était le souverain lui-même. Dans cet état de choses, l'administration de la justice doit être excessivement corrompue, et elle l'est effectivement chez tous les peuples barbares.

L'usage des présens peut se maintenir tant que le domaine particulier du souverain suffit pour couvrir les dépenses de la souveraineté. Mais lorsque la nécessité de se défendre contre les invasions étrangères augmente cette dépense au point de ne pouvoir plus être défrayée par le revenu du souverain, il devient nécessaire que le peuple, pour sa propre sûreté, contribue à cette dépense par des impôts. Dès lors l'u-

sage des présens s'abolit peu à peu, et l'on attribue aux juges des salaires fixes.

Ce changement est le premier pas vers une administration plus régulière et plus impartiale de la justice. Toutefois, tant que le pouvoir judiciaire se trouve réuni au pouvoir exécutif, il n'est guère possible que la justice ne soit souvent sacrifiée à ce qu'on appelle vulgairement des considérations politiques, Sans qu'il y ait même aucun motif de corruption en vue, les personnes dépositaires des grands intérêts de l'État peuvent s'imaginer quelquefois que ces grands intérêts exigent le sacrifice des droits d'un particulier. C'est cependant sur une administration impartiale de la justice que reposent la liberté et la propriété individuelle de chaque citoyen, le sentiment qu'il a de sa propre sûreté. Pour faire que chaque individu se sente parfaitement assuré dans la possession de tous ses droits, non-seulement il est nécessaire que le pouvoir judiciaire soit séparé du pouvoir exécutif, mais il faut même qu'il en soit rendu aussi indépendant qu'il est possible. Il ne suffit pas que le juge ne soit pas sujet à être déplacé de ses fonctions d'après la décision arbitraire du pouvoir exécutif; il faut encore que le paiement régulier de son salaire ne dépende pas de la bonne volonté, ni même de la bonne économie de ce pouvoir.

Nous avons vu comment, dans l'origine des sociétés, le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif se trouvent toujours nécessairement réunis dans la personne du chef ou du souverain. La multiplication des affaires de la société amène naturellement la sé-

paration de ces deux pouvoirs. Tant que les rapports sociaux sont peu compliqués et les lois simples et en petit nombre, tout citoyen indifféremment peut être employé comme juge : le militaire quitte son épée, le propriétaire sa charrue, le marchand sa boutique, pour siéger dans un tribunal et administrer la justice. Mais cet ordre de choses doit cesser et cesse effectivement partout avec l'avancement de la prospérité publique. L'administration de la justice devient peu à peu une fonction assez pénible et assez compliquée pour exiger l'attention tout entière des personnes auxquelles elle est confiée; dès lors une partie des citoyens s'y voue par état, et fait de la science des lois son étude particulière et l'objet de ses méditations. Plus les lumières se répandent sur ce grand objet de l'administration intérieure, plus aussi la législation et les formes de procédure se perfectionnent, et plus le pouvoir judiciaire devient indépendant du pouvoir exécutif. Dans les pays où la prospérité a fait le plus de progrès, la réunion de ces deux pouvoirs n'est qu'une idée abstraite, comprise dans le mot de gouvernement.

CHAPITRE VII.

Sûreté extérieure.

Le perfectionnement que les progrès de la société procurent à l'administration de la justice, ils le procurent encore à la défense commune contre les aggressions des peuples étrangers. Dans l'origine, cette défense ne fait de même aucun sujet de dépense pour le souverain ou pour la société en commun. Chez les peuples chasseurs, comme sont les Canadiens et tous les naturels de l'Amérique que les Européens n'ont pas subjugués, il reste à chaque homme, après avoir pourvu à ses besoins, beaucoup de loisir qu'il peut, quand les circonstances l'exigent, consacrer à la défense publique. Il le peut d'autant plus aisément que, même en corps d'armée, il continue à pourvoir à ses besoins : les peuplades de chasseurs poursuivent les animaux dont elles font leur proie, en même temps que leur ennemi; mais elles ne sauraient se rassembler en corps bien considérable, parce que leur subsistance est trop rare et trop peu assurée. C'est ce qui les rend si peu redoutables. Les habitans des États-Unis ont eu des guerres sans cesse renaissantes avec les Sauvages : elles ont été incommodes, souvent fatales à quelques bourgades éloignées, mais jamais elles n'ont fait courir un véritable risque à leurs établissemens, même dans leur origine.

Les peuples pasteurs ne changent point non plus leur genre de vie lorsqu'ils se rassemblent en corps d'armée, ou plutôt ils ne cessent jamais d'être en corps d'armée. Leurs villages sont des camps; leurs troupeaux sont leurs munitions de bouche. Quand ils ont épuisé les fourrages d'un canton, ils transportent dans un autre leurs charriots, leurs tentes, leurs bestiaux et leur suite, ils peuvent se réunir en corps bien plus considérables que les peuples chasseurs et même que les peuples civilisés; leurs provisions les suivent toujours et s'entretiennent d'elles-mêmes, pourvu qu'on ne s'arrête pas trop long-temps sur le même terrain. Et comme ces peuples mènent avec eux femmes, enfans, esclaves, tout ce qui leur est cher ou précieux, ils abandonnent sans regrets les régions où ils sont nés, et font aisément des transmigrations immenses. Enfin les habitudes d'un peuple pasteur sont tout-à-fait guerrières. Les passe-temps habituels de gens qui vivent en plein air, sont de s'exercer à la course et à la lutte, de lancer le javelot, de tirer de l'arc, etc., et tous ces jeux sont des images de la guerre.

Telles sont les causes qui rendent les invasions des peuples nomades si redoutables, et c'est par elles qu'on peut s'expliquer les succès étonnans qui les ont si souvent accompagnés. Les Tatars ont envahi la Chine deux fois, et l'Inde, la Perse, bien plus souvent. Les Mongols ont subjugué une grande partie de l'Asie et de l'Europe. Les Goths, les Huns, les Vandales, qui étaient aussi des peuples pasteurs, ont conquis successivement presque toutes les provinces

de l'empire romain, et les Arabes, sous Mahomet et ses successeurs, ont, à l'exception des extrémités de l'Asie, achevé la conquête du monde connu. Si les peuples chasseurs de l'Amérique deviennent jamais peuples pasteurs, leur voisinage sera beaucoup plus dangereux pour les colonies européennes qu'il ne l'est à présent.

Chez les peuples agricoles, tout homme est de même, ou guerrier, ou tout prêt à le devenir. Les laboureurs passent en général tout le jour en plein air et exposés à toutes les injures du temps. La dureté de leur genre de vie habituel les dispose aux fatigues de la guerre, avec lesquelles quelques-uns de leurs travaux ont une grande analogie. Le travail journalier d'un homme qui creuse la terre, le prépare à travailler à une tranchée, et il saura fortifier un camp, comme il sait enclore le champ qu'il cultive. Les passe-temps ordinaires des cultivateurs sont les mêmes que ceux des pasteurs, et sont pareillement des images de la guerre (*a*), mais comme les cultivateurs n'ont pas autant de loisir que les pasteurs, ils ne sont pas aussi souvent livrés à ces exercices. Ce sont bien des soldats, mais ce ne sont pas des soldats tout-à-fait aussi bien exercés.

Chez les peuples agricoles, le service du guerrier peut encore être gratuit, mais seulement pendant une

---

(*a*) Mes lecteurs russes se rappelleront sans doute à cette occasion la lutte guerrière si usitée dans nos villages, et que le peuple désigne sous le nom de *guerre à coups de poings.* (кулагной бой.)

certaine époque de l'année, entre le temps des semailles et celui des récoltes; autrement la nation et l'armée perdraient tout moyen de subsister. C'est ainsi que les Grecs firent la guerre jusqu'à la seconde guerre des Perses, et les Romains jusqu'au siége de Veïes. C'est aussi de la même manière qu'elle se fit chez les nations modernes de l'Europe pendant une partie du moyen âge. Les peuples qui font ainsi la guerre ne peuvent former que des entreprises susceptibles d'être terminées dans le cours d'une campagne; et attachés au sol par les semences qu'ils y ont déposées, par leurs femmes, leurs enfans, leurs viellards, ils n'étendent leurs conquêtes que de proche en proche, et ne font jamais de grandes transmigrations.

Dans toutes ces différentes situations, le service militaire ne coûte rien à la société en commun; il ne coûte aux individus que les travaux et les dangers qu'il leur impose. Le besoin de leur conservation, l'enthousiasme, l'avidité, sont les sentimens qui les portent à braver ces travaux et ces dangers. Mais lorsque les manufactures, le commerce et les arts, se sont répandus chez un peuple, c'est toute autre chose.

Le cultivateur est forcé dès lors de travailler non-seulement pour se nourrir avec sa famille, mais pour nourrir encore d'autres familles qui sont, ou propriétaires des terres et en partagent les produits sans rien faire, ou manufacturières et commerçantes, et qui lui fournissent des denrées dont lui-même ne peut plus se passer. Il faut en conséquence qu'il cul-

tive plus de terres, qu'il varie ses cultures, qu'il soigne un plus grand nombre de bestiaux, qu'il se livre à une exploitation plus compliquée et qui l'occupe même dans les intervalles que lui laisse le développement des germes.

Le manufacturier, le commerçant, peuvent encore moins sacrifier un temps et des facultés dont chaque parcelle est nécessaire à la production qui soutient leur existence.

Les propriétaires des terres affermées pourraient encore à la vérité faire la guerre à leurs dépens, et c'est bien ce que font jusqu'à un certain point les nobles dans les monarchies; mais la plupart des propriétaires accoutumés aux douceurs de la civilisation, n'éprouvant jamais les besoins qui font concevoir et exécuter les grandes entreprises, peu susceptibles de cet enthousiasme qu'on éprouve jamais seul, et qui ne peut être général dans une société nécessairement occupée; les propriétaires, dis-je, ont dans cet ordre de choses toujours préféré de contribuer à la défense de la société plutôt par le sacrifice d'une partie de leurs revenus que par celui de leur repos et de leur vie. Les capitalistes partagent les goûts, les besoins et l'opinion des propriétaires fonciers.

Si les habitudes des classes élevées de la société sont contraires à l'esprit guerrier, celles des classes du bas peuple ne le sont pas moins. Un artisan, un marchand, n'a guère ni le loisir ni l'occasion ni l'envie de s'adonner aux exercices militaires; et avec les progrès de l'agriculture qui viennent à la suite des arts et du commerce, ces exercices finissent par être

tout autant négligés par les habitans des campagnes que par ceux des villes, et la masse du peuple perd tout-à-fait le caractère guerrier.

De ces observations il résulte que les travaux et les habitudes d'un peuple manufacturier et commerçant le rendent de plus en plus incapable de se défendre lui-même. Cependant une nation industrieuse et par conséquent riche, est celle de toutes les nations qui doit le plus s'attendre à se voir attaquée : sa richesse appelle l'invasion des peuples moins riches et plus belliqueux. Il faut donc que son gouvernement prenne des mesures nouvelles pour maintenir la sûreté extérieure.

Or les mesures qu'un gouvernement peut prendre dans cet état de choses, se réduisent à deux :

Il peut, malgré la pente de l'intérêt et des inclinations du peuple, maintenir par une police rigoureuse la pratique des exercices militaires, et obliger les citoyens à joindre le métier de soldat à leurs autres métiers.

Ou bien il peut, au lieu d'exiger le service personnel de tous les citoyens, leur demander à tous une portion de leur revenu, pour se mettre en état de salarier des citoyens dont tout le métier sera de garder le pays et de le défendre contre les aggressions des autres nations.

Si l'état a recours au premier de ces expédiens, on dit que sa force militaire consiste dans ses *milices;* s'il a recours au second, qu'elle consiste dans des *troupes réglées.*

Il y a eu des milices de plusieurs sortes. Dans

quelques pays, les citoyens destinés à la défense de l'état ont été seulement exercés au maniement des armes et aux évolutions militaires, sans être *enrégimentés*, c'est-à-dire sans être divisés en corps de troupes distincts et séparés, ayant chacun ses propres officiers permanens sous lesquels ils fissent leurs exercices. Dans les anciennes républiques de la Grèce et dans celle de Rome, tant que chaque citoyen restait dans ses foyers, il pratiquait ses exercices, ou séparément et indépendamment de personne, ou avec ceux de ses égaux auxquels il lui plaisait de se réunir; mais il n'était attaché à aucun corps particulier de troupes jusqu'au moment où on l'appelait pour se ranger sous les drapeaux. Dans d'autres pays les milices ont été non-seulement exercées, mais encore enrégimentées. En Angleterre, en Suisse, et dans tous les autres pays de l'Europe moderne où l'on a établi quelque force militaire imparfaite de ce genre, tout homme de milice est, même en temps de paix, attaché à un corps particulier de troupes qui a ses officiers permanens sous lesquels il remplit ses exercices.

Les troupes réglées sont toujours de meilleurs soldats que les milices, par les avantages de la division du travail. Dans les milices le caractère d'artisan, d'ouvrier ou de laboureur l'emporte sur celui de soldat; dans les troupes réglées le caractère de soldat l'emporte sur tout autre. Ce qui constitue le bon soldat, c'est d'abord l'*exercice* ou l'habileté dans le maniement des armes et dans les évolutions militaires; et puis la *discipline* ou l'ordre et la prompte obéis-

sance au commandement. Or sous chacun de ces deux rapports, les troupes réglées sont infiniment supérieures aux milices.

Quelques mesures qu'un gouvernement prenne pour maintenir dans le peuple la pratique des exercices militaires, elles n'auront jamais un effet sûr et durable, à moins que l'état ne soit constitué comme les républiques anciennes, où les citoyens se procuraient les nécessités de la vie par le travail de leurs esclaves et n'avaient d'autre occupation que celle de gouverner l'état et de le défendre. Dans toutes les différentes républiques de l'ancienne Grèce, l'apprentissage des exercices militaires était une partie indispensable de cette éducation à laquelle était obligé tout citoyen, c'est-à-dire tout homme libre. Il y avait dans chaque ville un lieu public où, sous la protection des magistrats, différens maîtres enseignaient aux jeunes gens ces exercices. Ceux du champ de Mars remplissaient à Rome le même but que les exercices du gymnase en Grèce. Ceci pouvait se pratiquer dans de petits états, où tous les citoyens se trouvaient réunis dans la même ville et avaient assez de loisir pour cela; mais il serait impossible de suivre la même méthode dans un grand pays et parmi des citoyens dont tout le temps est occupé par des travaux indispensables. Sous l'empire des lois féodales, le grand nombre d'ordonnances publiques portant que les habitans de chaque canton s'exerceront dans la pratique de tirer de l'arc, ainsi que dans plusieurs autres exercices militaires, eurent en vue le même avantage que les anciens avaient obtenu de leurs

institutions, mais elles ne paraissent pas avoir eu le même succès. Les causes dont il vient d'être parlé, ont fait que ces ordonnances ont été partout négligées; et à mesure des progrès de l'industrie et de la civilisation, on voit partout les exercices militaires tomber insensiblement en désuétude parmi le peuple.

Mais lors même qu'on trouverait moyen d'écarter ces obstacles et que les milices d'un pays seraient enrégimentées et régulièrement exercées, elles ne pourraient jamais l'emporter comme soldats sur les troupes réglées. Des soldats qui ne sont exercés qu'une fois par semaine ou une fois par mois, ne peuvent jamais être aussi experts au maniement des armes que ceux qui sont exercés tous les jours ou tous les deux jours.

L'exercice, à la vérité, n'est plus aujourd'hui de la même importance dans la guerre qu'il l'était dans les anciens temps. Avant l'invention de l'arme à feu, la supériorité était du côté de l'armée dans laquelle chaque soldat individuellement avait le plus d'habileté et de dextérité dans l'usage de ses armes. La force et l'agilité du corps étaient de la plus grande conséquence, et décidaient ordinairement du sort des batailles. Mais aujourd'hui ces avantages sont moins importans, quoiqu'il s'en faille de beaucoup cependant qu'on doive les compter pour rien. Par la nature de l'arme, si le maladroit n'est nullement au niveau du soldat habile, avec cela il s'en trouve moins éloigné qu'il ne l'était autrefois.

Si les troupes réglées l'emportent sur les milices pour tout ce qui regarde l'*exercice*, ils leur sont en-

core bien plus supérieures pour tout ce qui regarde la *discipline*. Des milices qui ne sont tenues d'obéir à leurs officiers qu'une fois par mois ou par semaine, et qui dans tout le reste du temps ont la liberté de faire ce qui leur convient, sans avoir aucun compte à leur rendre, ne peuvent jamais être aussi contenues par leur présence, aussi bien disposées à une prompte obéissance, que des soldats dont la conduite et la manière de vivre sont habituellement réglées par lui. Or, dans la guerre moderne, l'habitude d'obéir au premier signal est d'une bien autre conséquence qu'une grande supériorité dans le maniement des armes. Dans les batailles anciennes il n'y avait pas d'autre grand bruit que les cris des combattans; il n'y avait pas de fumée, point de ces coups invisibles qui portent la mort ou les blessures. Dans cet état de choses, et avec des troupes qui avaient quelque confiance dans leur habileté et leur adresse, il devait être infiniment moins difficile de maintenir un certain degré d'ordre et de régularité parmi les troupes, qu'il ne l'est aujourd'hui où le fracas et la fumée des armes à feu et cette mort invisible à laquelle tout soldat se sent exposé du moment qu'il arrive à la portée du canon, sont autant de circonstances qui provoquent le désordre. Il faut donc dans les armées modernes une grande habitude de régularité, d'ordre, de prompte obéissance, en un mot de discipline; et cette discipline ne peut s'acquérir que par des troupes réglées.

Des milices qui, comme celles des Arabes et des Tatars, vont à la guerre sous les mêmes chefs aux-

quels elles sont accoutumées à obéir pendant la paix, sont sans comparaison les meilleures de toutes. Par leur respect envers leurs officiers, par leur habitude d'obéir au premier mot, elles approchent le plus des troupes réglées. Il faut encore observer que des milices, de quelque espèce qu'elles soient, qui ont servi sous les drapeaux pendant plusieurs campagnes successives, deviennent, sous tous les rapports, de vraies troupes réglées. Cette distinction une fois bien étendue, vous trouverez que l'histoire de tous les siècles atteste la supériorité irrésistible qu'une armée de troupes réglées bien disciplinées a sur les milices.

Une des premières armées de troupes réglées dont nous ayons une connaissance détaillée, c'est celle de Philippe de Macédoine. Elle vainquit et subjugua, après avoir essuyé à la vérité une longue et vive résistance, ces milices si braves et si bien exercées des républiques de la Grèce; et ensuite, avec très-peu d'efforts, les milices efféminées et mal exercées du vaste Empire des Perses.

Dans la seconde guerre punique, les armées romaines qu'Annibal eut à combattre à Trébies, à Trasimène et à Cannes, étaient des milices opposées à des troupes réglées; il est vraisemblable que cette circonstance contribua plus que toute autre à décider du sort de ces batailles. L'armée de troupes réglées qu'Annibal laissa derrière lui en Espagne, eut la même supériorité sur les milices que les Romains envoyèrent contre elle; dans un espace de peu d'années, le jeune Asdrubal les chassa presqu'entièrement de cette contrée.

Annibal fut mal secouru de son pays. Les milices romaines, étant continuellement sous les armes, devinrent, dans le cours de la guerre, des troupes de ligne bien disciplinées et bien exercées; et la supériorité d'Annibal devint de jour en jour moins forte. Asdrubal jugea nécessaire de conduire au secours de son frère, en Italie, l'armée de troupes réglées qu'il commandait en Espagne. On dit que dans cette marche il fut égaré par ses guides; il se vit surpris et attaqué dans un pays qu'il ne connaissait pas, par une autre armée de troupes réglées, à tous égards égale ou supérieure à la sienne, et il fut entièrement défait.

Quand Asdrubal eut quitté l'Espagne, le grand Scipion ne trouva rien qu'on pût lui opposer, que des milices inférieures aux siennes. Il défit et subjugua ces milices, et dans le cours de la guerre, celles qu'il commandait devinrent des troupes de ligne bien exercées et bien disciplinées. Ces troupes de ligne furent ensuite menées en Afrique, où elles n'eurent à combattre que des milices. Pour défendre Carthage, il devint indispensable de rappeler les troupes réglées que commandait Annibal. On joignit à ces troupes les milices africaines, souvent battues et découragées par leurs fréquentes défaites, et celles-ci composaient à la bataille de Zama la plus grande partie de l'armée d'Annibal.

Depuis la fin de la seconde guerre punique jusqu'à la chute de la république romaine, les armées de Rome furent sous tous les rapports des armées de troupes réglées. L'armée de Macédoine, aussi com-

posée de troupes réglées, ne laissa pas que de leur résister. Rome, au faîte même de sa grandeur, eut besoin de deux grandes guerres et de trois grandes batailles pour subjuguer ce petit royaume, dont la conquête eût vraisemblablement été encore bien plus difficile, sans la lâcheté de son dernier roi. Les milices de toutes les nations civilisées de l'ancien monde, de la Grèce, de la Syrie, de l'Égypte, n'opposèrent aux troupes romaines qu'une faible résistance. Les milices de quelques nations barbares se défendirent beaucoup mieux. Les milices scythes ou tatars que Mithridate tira des environs du Pont-Euxin et de la mer Caspienne, furent les ennemis les plus formidables que les Romains eussent eus à combattre depuis la seconde guerre punique. Les milices des Parthes et des Germains remportèrent sur les armées romaines des avantages très-considérables. Toutes ces nations étaient des pasteurs errans ou nomades, et leurs milices marchaient à la guerre sous les mêmes chefs qu'elles étaient accoutumées à suivre dans la paix. Avec cela, en général, et quand les armées romaines furent bien commandées, elles paraissent avoir été très-supérieures. Si les Romains ne poursuivirent pas la conquête définitive de la Germanie et du royaume des Parthes, ce fut probablement parce qu'ils jugèrent que ce n'était pas la peine d'ajouter ces deux contrées barbares à un Empire déjà trop étendu.

Plusieurs causes différentes contribuèrent à relâcher la discipline des armées romaines. Dans les jours de leur grandeur, lorsqu'elles ne virent plus

aucun ennemi capable de leur résister, elles mirent de côté leur armure pesante comme un fardeau inutile à porter, et ils négligèrent leurs pénibles exercices, comme des fatigues qu'il n'était plus nécessaire d'endurer. D'ailleurs, sous les empereurs, les troupes réglées des Romains, particulièrement celles qui gardaient les frontières de la Germanie et de la Pannonie, devinrent redoutables pour leurs maîtres, contre lesquels elles mettaient souvent en opposition leurs propres généraux. Dans la vue de les rendre moins formidables, Dioclétien (*a*) commença le premier à les retirer de la frontière, où elles avaient toujours été campées en grands corps, pour les disperser dans différentes villes de province. Des soldats en petits corps de troupes, mises en quartiers dans des villes de commerce et de manufactures, et qui quittaient rarement leurs quartiers, devinrent eux-mêmes des artisans, des marchands et des ouvriers de manufacture. Le caractère civil vint à l'emporter sur le caractère militaire, et insensiblement les troupes romaines dégénérèrent en milices corrompues, négligées et sans discipline, incapables de résister aux attaques des milices des Scythes et des Germains. Ce ne fut qu'en prenant à leur solde les milices de quelques-unes de ces nations pour les opposer à celles des autres, que les empereurs purent venir à bout de se défendre quelque temps. La chute de l'empire d'Occident fut opérée par la supériorité décidée que les milices d'une nation barbare ont sur celles d'une

(*a*) D'autres auteurs disent Constantin.

nation civilisée, que les milices d'un peuple pasteur ont sur celles d'un peuple de laboureurs, d'artisans et de manufacturiers. Les victoires remportées par des milices l'ont rarement été sur des troupes réglées, mais très-souvent sur d'autres milices qui leur étaient inférieures du côté de l'exercice et de la discipline. Telles furent les victoires remportées par les milices des Grecs sur celles des Perses; et telles aussi furent celles que, dans des temps plus récens, les milices des Suisses remportèrent sur celles des Autrichiens et des Bourguignons.

La force militaire des nations scythes et germaines qui s'établirent sur les ruines de l'empire d'Occident, continua pour quelque temps à être, dans leurs nouveaux établissemens, de la même espèce qu'elle avait été dans leur pays originaire. Ce furent des milices de bergers et de laboureurs, qui marchaient en temps de guerre sous les ordres des mêmes chefs auxquels ils étaient accoutumés à obéir pendant la paix. Elles étaient par conséquent assez bien exercées et disciplinées. Cependant à mesure qu'avançaient les arts et l'industrie, l'autorité des chefs vint insensiblement à décheoir, et la masse du peuple eut moins de temps à donner aux exercices militaires. Ainsi l'exercice aussi bien que la discipline des milices féodales vinrent insensiblement à se perdre, et pour suppléer à leur défaut, l'usage des troupes réglées vint à s'introduire successivement. D'ailleurs, dès qu'une nation civilisée eut une fois adopté la ressource d'une armée de troupes de ligne, il devint, pour ses voisins, indispensable de suivre son exemple. Ils sentirent bien-

tôt que leur sûreté en dépendait, et que leurs milices étaient absolument incapables de résister aux attaques d'une armée de cette nature.

Quand une nation civilisée ne peut compter pour sa défense que sur des milices, elle est en tout temps exposée à être conquise par telle nation barbare qui se trouvera être dans son voisinage. Les conquêtes fréquentes que les Tatars ont faites de tous les pays civilisés de l'Asie, sont une assez forte preuve de la supériorité des milices d'une nation barbare sur celles d'une nation civilisée. Une armée de troupes réglées bien tenue est supérieure à toute espèce de milices. Si une armée de ce genre ne peut jamais être mieux entretenue que par une nation civilisée et opulente, aussi est-elle la seule qui puisse servir à une pareille nation de barrière contre les invasions d'un voisin pauvre et barbare. Ainsi c'est par le moyen d'une armée de troupes réglées seulement, que la civilisation peut se perpétuer dans un pays, ou même s'y conserver long-temps.

Si ce n'est que par le moyen d'une armée de troupes réglées que la civilisation peut se conserver dans un peuple, ce n'est encore que par ce moyen qu'un peuple barbare peut passer tout d'un coup à un certain degré de civilisation. Une armée de troupes réglées fait régner avec une force irrésistible la loi du souverain, et elle maintient une sorte de gouvernement régulier dans des pays qui, sans cela, ne seraient pas susceptibles d'être bien gouvernés. Quiconque examinera avec attention les grandes réformes faites par Pierre le Grand dans l'empire de Russie,

verra qu'elles se rapportent presque toutes à l'établissement d'une armée de troupes réglées bien tenue. C'est là l'instrument qui lui sert à exécuter et à maintenir toutes ses autres ordonnances. C'est à l'influence de cette armée qu'il faut attribuer en entier le bon ordre et la paix intérieure dont cet empire a toujours joui depuis cette époque.

Les hommes attachés aux principes républicains ont vu d'un œil inquiet une armée de troupes réglées, comme étant une institution dangereuse pour la liberté de la nation. Elle l'est, sans contredit, toutes les fois que l'intérêt du chef et celui des principaux officiers ne se trouve pas nécessairement lié au soutien de la constitution de l'État. Les troupes réglées que commandait César, renversèrent la république romaine; celles de Cromwell chassèrent le long parlement; celles de Bonaparte firent disparaître le directoire et la république française. Mais quand c'est le souverain lui-même qui est le chef des troupes; quand ce sont les grands et la noblesse du pays qui en sont les principaux officiers; quand la force militaire est placée dans les mains de ceux qui ont le plus grand intérêt au maintien de l'autorité civile, parce qu'ils ont eux-mêmes la plus grande part à cette autorité, alors une armée de troupes réglées ne peut jamais être dangereuse pour la liberté. Bien au contraire, elle peut lui être favorable dans certains cas. La sécurité qu'elle donne au souverain, le débarrasse de cette défiance inquiète et jalouse qui, dans quelques républiques modernes, semble épier jusqu'aux moindres de vos actions, et menace à tous les instans

la tranquillité du citoyen. Lorsque la sûreté du chef suprême, quoiqu'elle ait pour appui la partie la plus saine du peuple, est néanmoins mise en péril à chaque mécontentement populaire; lorsqu'un léger tumulte est capable d'entraîner en peu d'instans une grande révolution, il faut alors mettre en œuvre l'autorité tout entière du gouvernement pour étouffer et punir le moindre murmure, la moindre plainte qui s'élève contre lui. Mais au contraire un souverain qui sent son autorité soutenue, non-seulement par l'aristocratie naturelle du pays, mais encore par une armée de troupes de ligne en bon état, n'éprouve pas le plus léger trouble au milieu des remontrances les plus violentes, les plus insensées et les plus licencieuses. Il peut mépriser ou pardonner ces excès, sans aucun risque, et le sentiment de sa supériorité le dispose naturellement à en agir ainsi. Ce degré de liberté qui a quelquefois les formes de la licence, ne peut se tolérer que dans les pays où une armée de ligne bien tenue assure l'autorité souveraine. Ce n'est que dans ces pays qu'il n'est pas nécessaire pour la sûreté publique, de confier au souverain quelque pouvoir arbitraire, même dans les occasions où cette liberté licencieuse se livre à des éclats indiscrets.

Tous ces avantages font pencher la balance en faveur des troupes réglées et contre les milices (1)

(1) On sent combien ces questions sont délicates à traiter dans un cours destiné à instruire des princes et à être imprimé aux frais d'un monarque qui dispose d'une armée réglée de cinq cent mille hommes.

Si même il était permis de sourire en traitant d'aussi graves

Mais une nation parvenue à ce degré de civilisation où les milices deviennent insuffisantes pour garantir sa sûreté extérieure, ne se décidera jamais par le motif de l'intérêt privé à la création de troupes réglées : ce changement ne peut se faire que par le gouvernement. Dans tous les autres genres de travail, la division est l'effet naturel de l'intelligence de chaque individu, qui lui montre plus d'avantages à se borner à un métier particulier, qu'à en exercer plusieurs, mais c'est la prudence du gouvernement qui seule peut faire du métier de soldat un métier particulier, parce que ce métier ne donne aucun profit par lui-même.

La guerre devenue un métier participe, comme tous les autres arts, aux progrès qui résultent de la division du travail. Elle met à contribution toutes les connaissances humaines. On ne peut y exceller, soit comme général, soit comme ingénieur, soit comme officier, soit même comme simple soldat, sans une instruction quelquefois fort longue et sans un exercice constant. Tous ces progrès, ce déploiement de moyens, cette consommation de ressources, ont rendu la guerre bien plus dispendieuse qu'elle ne l'était autrefois. Il a fallu pourvoir d'avance les armées de tout ce qui leur était necessaire pendant le cours au moins d'une campagne; armes, munitions

---

intérêts, on pourrait en trouver l'occasion en voyant l'estimable auteur essayer de prouver que cet instrument passif d'une autorité sans contrepoids, a quelque chose de favorable à la liberté. J.-B. S.

de guerre et de bouche, attirails de toute espèce. L'invention de la poudre à canon a rendu les armes bien plus compliquées et plus coûteuses, et leur transport, surtout celui des canons et des mortiers, plus difficile. Enfin, les étonnans progrès de la tactique navale, ce nombre de vaisseaux de tous les rangs, pour chacun desquels il a fallu mettre en jeu toutes les ressources de l'industrie humaine; les chantiers, les bassins, les usines, les magasins, etc., ont forcé les nations à faire, même pendant la paix, des dépenses énormes pour leur sûreté extérieure. Il n'y a pas de pays en Europe où les frais de la force militaire, en temps de paix, ne se montent à la moitié du revenu public, et il y en a où ces frais font les neuf dixièmes de ce revenu.

Il en est résulté que la richesse est devenue aussi indispensable pour faire la guerre, que la bravoure, et qu'une nation opulente et civilisée a un avantage marqué sur une nation pauvre et barbare, quant à sa défense. Dans les temps anciens, les nations opulentes et civilisées trouvaient difficile de se défendre contre les nations pauvres et barbares : dans les temps modernes, les nations pauvres et barbares trouvent difficile de se défendre contre les nations civilisées et opulentes (*a*). Comme cet avantage est dû principale-

(*a*) Cette observation de Smith, toute profonde et juste qu'elle est, ne doit cependant pas être trop généralisée. Souvent un État peu riche en moyens, fait de grandes choses, et se défend avec succès contre des ennemis plus puissans que lui, par le bienfait de sa position géographique, quelquefois

ment à l'invention des armes à feu, qui non-seulement a fourni les moyens de perfectionner la guerre, mais l'a de plus rendue très-coûteuse, vous voyez que cette invention qui paraît si funeste au premier coup d'œil, est certainement favorable, tant à la durée qu'à l'extension de la civilisation des peuples.

« La guerre coûte plus que ses frais : elle coûte encore ce qu'elle empêche de gagner. Lorsqu'en 1672 Louis XIV, dominé par un ressentiment d'enfant, résolut de châtier la Hollande pour l'indiscrétion de ses gazetiers, Boreel, ambassadeur des Provinces-Unies, lui remit un mémoire qui lui prouvait que, par le canal de la Hollande, la France vendait annuellement aux étrangers pour 60 millions de ses marchandises, valeur d'alors, qui ferait environ 120 millions de ce temps-ci. Cela fut traité de bavardage par la cour.

« Enfin, ce serait apprécier imparfaitement les frais de la guerre, si l'on n'y comprenait aussi les ravages qu'elle commet, et il y a toujours un des deux partis, pour le moins exposé à ses ravages : celui chez lequel s'établit le théâtre de la guerre. Plus un état est industrieux, et plus la guerre est pour lui destructive et funeste. Lorsqu'elle pénètre

---

de sa pauvreté même, ou bien par l'action de causes morales, telles que le fanatisme religieux et politique, l'orgueil national, l'enthousiasme qu'inspire au peuple la personne même de l'homme qui le gouverne et qui dirige ses efforts, etc. L'histoire ancienne et moderne nous présente une foule d'exemples qui attestent cette vérité.

dans un pays bien cultivé, dans un pays riche de ses établissemens agricoles, manufacturiers et commerciaux, alors c'est un feu qui gagne des lieux pleins de matières combustibles; sa rage s'en augmente, et la dévastation est immense.

Telle est la guerre sous le rapport de la richesse nationale. Je laisse à d'autres le soin d'apprécier ce qu'elle coûte à la civilisation et à l'humanité; d'évaluer les pertes qu'elle cause dans les vertus et les talens qu'elle moissonne pour toujours; de peindre les regrets qu'un fils coûte à son père, un ami à son ami; de montrer un père l'appui de sa famille, l'amour de ses enfans, expirant dans tous les genres de souffrances, ou leur rapportant un corps mutilé; de la représenter accompagnée de l'incendie, du pillage, du viol, du meurtre; et de prouver enfin que, quand elle n'est pas commandée par la nécessité impérieuse de se défendre, elle doit être regardée comme le plus exécrable des forfaits (*a*). L'ami de l'humanité sera toujours aussi l'ami de la paix; mais s'il est éclairé, il verra que la guerre en a été souvent le moyen. Tout en faisant des vœux pour que les guerres deviennent moins fréquentes, ne doit jamais perdre de vue les idées suivantes (*b*).

Dans le plan du développement de l'espèce humaine, les guerres sont des moyens analogues à tous les autres moyens que la nature emploie pour forcer l'homme au travail, et le faire parvenir par le travail

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., t. II, p. 426 et 427.

(*b*) Ancillon, *Tabl. des révol. de l'Europe*, disc. prél., p. 51.

à l'exercice de toutes ses facultés. La peine, le besoin, le malheur, sont nos véritables maîtres. Les volcans, les inondations, les tremblemens de terre, les ouragans, la grêle, menacent ou détruisent sans cesse les fruits du travail de l'homme, et l'obligent ainsi à un travail nouveau.

Une longue paix perfectionne les arts et les talens; mais la guerre donnant une forte impulsion aux esprits, fait créer, inventer, découvrir : sans la dernière, on manquerait peut-être de la force et de l'activité qui produisent; sans l'autre, du temps et du loisir qui achèvent et finissent.

La paix amène l'opulence, l'opulence multiplie les plaisirs des sens, et l'habitude de ces plaisirs produit la mollesse et l'égoïsme. Acquérir et jouir devient la devise de tout le monde; les âmes s'énervent et les caractères se dégradent. La guerre et les malheurs qu'elle traîne à sa suite, développent des vertus mâles et fortes; sans elle le courage, la patience, la fermeté, le dévouement, le mépris de la mort, disparaîtraient de dessus la terre. Les classes mêmes qui ne prennent aucune part aux combats, apprennent à s'imposer des privations et à faire des sacrifices. Les uns et les autres sont sans doute forcés; mais en les faisant l'âme acquiert du nerf, apprend le secret de vouloir, et en vient à faire de volontaires : l'existence et les biens devenant précaires, on sait mépriser ce qu'on peut perdre d'un moment à l'autre. Chez un peuple civilisé et corrompu, il faut quelquefois que l'état entier soit bouleversé pour que l'esprit public se réveille, et c'est le cas de dire ce que Thémis-

tocle disait aux Athéniens : *Nous périssions si nous n'eussions péri.*

Ces réflexions ne conduisent point à justifier les conquérans; car les avantages moraux que nous venons de considérer, ne sont jamais le fruit d'une guerre injuste. Un peuple conquérant se corrompt nécessairement par la guerre; mais elle peut souvent être utile à un peuple amolli qui se voit injustement attaqué. Or comme, même dans ce cas, elle ne l'est pas de toute nécessité, la paix sera toujours le premier de tous les bienfaits. Heureux les princes qui savent la conserver à leurs peuples! Heureux les ministres qui mettent tous leurs soins à l'entretenir! Mais une nation ne doit jamais oublier qu'il est un mal plus grand que la guerre, c'est la perte de son indépendance politique et de son existence nationale; et il importe qu'elle se dise souvent à elle-même :

> Summum crede nefas, animam præferre pudori,
> Et, propter vitam, vivendi perdere causas.

CHAPITRE VIII.

Sûreté extérieure. Continuation (*a*).

Les différens états qui couvrent la surface du globe, sont des personnes morales, c'est-à-dire des êtres raisonnables et libres comme les individus qui

(*a*) *Ancillon*, disc. prél.

les composent. Le pouvoir souverain est dans chacun d'eux le principe vital; âme du corps politique, il pense, il veut, il agit, il a des droits et des obligations, et doit également maintenir les uns et remplir les autres. Les souverains et les conseils des républiques, en leur qualité de personnes morales, sont justiciables de la même loi naturelle qui sert à déterminer les rapports des individus. Chacun d'eux a sa sphère d'activité qui est limitée par celles des autres; là où la liberté de l'un finit, celle de l'autre commence, et leurs propriétés respectives sont également sacrées. Il n'y a pas deux règles de justice différentes, l'une pour les particuliers et l'autre pour les états. Antérieurement à toute convention entre les souverains, il existe un *droit des gens universel*, qui résulte de la simple idée de plusieurs peuples placés à côté les uns des autres, et qui contient la théorie des obligations auxquelles les états peuvent légitimement se contraindre les uns les autres, s'ils en ont la puissance et les moyens (*a*).

Ce droit existe, mais il manque d'une garantie extérieure; il n'y a point de pouvoir coërcitif qui puisse forcer les différens états à ne pas dévier dans leurs relations de la ligne du juste. Les individus humains ont assuré leurs droits en créant cette garantie; ils ont créé cette garantie en formant l'ordre social, et en le formant ils sont sortis de l'état de nature. Les souverains, au contraire, sont encore dans l'état de nature, puisqu'ils n'ont pas encore créé cette ga-

(*a*) Comparez tome I, p. 12.

rantie commune de leurs droits, et que chacun d'eux est seul juge et seul défenseur de ce qui lui appartient exclusivement, et de ce que les autres doivent respecter.

Au défaut de cette garantie commune de leurs droits, qui a rendu de tout temps leur situation précaire, les souverains se sont liés réciproquement par des contrats appelés *traités*. La connaissance de ces traités forme le *droit des gens positif*.

Mais ces engagemens ont été pris et violés avec une égale facilité. Comme ils n'étaient pas garantis eux-mêmes par une volonté et une puissance qui pussent assurer leur exécution, ils ont donné naissance à de nouvelles violences, ils ont multiplié les offenses et les plaintes, et ils n'ont obvié à rien. Sans doute la règle du juste condamne ces infractions, et les principes du droit ordonnent aux états comme aux particuliers de remplir leurs engagemens; mais ces principes, dénués d'un pouvoir coërcitif suffisant pour les faire respecter, ont existé dans la théorie, sans diriger la pratique.

Cet état de nature dans lequel vivent encore les sociétés les unes à l'égard des autres, est évidemment un état contraire au bonheur et à la destination de l'homme. C'est un état où la force n'existe que pour violer impunément le droit, tandis qu'elle ne devrait exister que pour le protéger et pour punir les violateurs. Cet état éternise tous les malheurs réunis dans le seul fléau de la guerre; il amène des dangers toujours renaissans, ou du moins il entretient des jalousies, des défiances, des craintes perpétuelles, et pro-

voque des mesures de précaution qui sont elles-mêmes déjà un mal réel.

Cette observation nous conduit naturellement aux questions suivantes : Les états n'ont-ils jamais tenté de sortir de cette situation violente? Et s'ils ont fait quelques efforts pour s'en tirer, quel en a été le résultat? Enfin, si toutes les tentatives faites jusqu'ici ont manqué leur but, les progrès de la civilisation ne nous présentent-ils pas l'espérance de le voir accompli un jour?

Vous sentez bien, Messeigneurs, que pour réaliser l'idée d'une garantie légale des droits des états, il faudrait créer une fédération de tous ces états, dont les représentans formeraient un tribunal souverain, qui d'abord déterminerait les droits de chaque état relativement aux autres, et qui ensuite les assurerait par le déploiement d'une grande force coërcitive. Or il est clair qu'une pareille fédération, si elle était possible, ne pourrait jamais embrasser tous les états de la terre, mais qu'elle devrait se borner à ceux qui se prêteraient à une pareille union par leur voisinage, par la ressemblance de leur gouvernement, de leur religion, de leurs mœurs, du degré des lumières, et par l'usage d'une langue qui leur serait intelligible à tous. Mais du moment que la fédération ne serait pas générale, le mal qu'elle serait appelée à détruire n'en serait que diminué; car, vis-à-vis de tous les autres états, ceux de la fédération se trouveraient encore dans le rapport de nature.

Si jamais quelque partie du monde a présenté à une époque quelconque une ombre de possibilité de

réaliser l'idée d'une pareille fédération partielle, c'est bien l'Europe chrétienne, depuis que le commerce et les relations politiques de ses différens états se sont étendus au point d'en former une espèce d'ensemble. Aussi le plan d'une *république chrétienne* a-t-il existé dans la tête de Henri IV et d'Élisabeth d'Angleterre. Il a été développé dans toute son étendue, avec plus de philanthropie que de solidité, par le vertueux abbé de Saint-Pierre; en dernier lieu, un métaphysicien célèbre, qui paraît avoir mieux connu l'homme que les hommes, et qui s'est plus occupé de ce qu'ils doivent être que de ce qu'ils sont en effet, a ressuscité ce projet de paix perpétuelle, comme le seul moyen de substituer, pour les associations politiques, l'état civil à l'état de nature. Des observations simples et frappantes suffisent pour faire sentir que ce projet est impraticable.

Pour que cet ordre de chose pût légitimement s'établir, il faudrait que tous les souverains y consentissent et y prêtassent les mains; or l'opposition de leurs intérêts et de leurs vues ne permet pas de l'espérer. L'existence de cet obstacle empêcherait la création du moyen qui doit le faire disparaître.

Les souverains ne pourraient former eux-mêmes cet aréopage, puisqu'ils seraient en même temps juges et parties. Il serait difficile d'organiser ce tribunal de manière que les représentans des états divers eussent assez d'indépendance et de pouvoir pour s'acquitter de leurs sublimes fonctions, et qu'ils n'en eussent pas assez pour aspirer et parvenir eux-mêmes à la souveraineté.

La puissance coërcitive dont il faudrait revêtir cette espèce de conseil amphyctionique, devrait être aussi supérieure à celle de chaque état isolé, que dans chaque état la force publique est supérieure à la force des individus. Mais il n'y aurait jamais, entre la force du corps entier de l'association et celle de chacun de ses membres, la même disproportion qu'il y a entre la puissance publique et les moyens de résistance de chaque particulier. Un état pourra donc espérer de s'opposer à la volonté générale de l'association, et de désobéir impunément: du moment où il le pourra, n'est-il pas vraisemblable qu'il le voudra tôt ou tard; et le réfractaire ne réussirait-il pas probablement à détacher quelques autres membres de l'association? Et mettez qu'il n'y réussît pas : l'histoire tout entière prouve qu'une seule puissance a souvent triomphé des coalitions les plus redoutables; elle a opposé avec succès l'unité à la division, l'activité et l'énergie au principe de la moindre action possible, la direction uniforme de ses moyens aux directions variables et contradictoires que ses adversaires donnaient à leur force. Voyez la ligue de Cambrai, les guerres de l'Europe conjurée contre Louis XIV, contre Frédéric II, contre la France républicaine et impériale. D'ailleurs une tête organisée comme celle de Charles XII ou de Bonaparte suffirait pour renverser tout ce bel ouvrage : plus il y aurait de danger à l'entreprendre, plus son audace serait tentée de le faire, et la guerre serait toujours nécessaire pour prévenir ou terminer les guerres.

Aussi un pareil tribunal n'a-t-il jamais existé. Les

Amphyctions étaient chargés dans la Grèce de la garde du temple de Delphes, et l'on ne voit pas que dans les guerres sanglantes que se firent Athènes et Lacédémone, les Amphyctions aient seulement essayé d'interposer leur médiation ou leur autorité. Dans les républiques fédératives, les congrès ou les états-généraux ont une destination toute différente. Ils forment le lien de l'association; leur activité et leur puissance sont dirigées contre les ennemis extérieurs, et ils sont uniquement chargés de tout ce qui tient aux relations politiques. La chambre impériale du corps germanique n'était que la miniature du grand aréopage qu'on voudrait instituer pour l'Europe entière; et cependant, combien sa marche n'était-elle pas embarrassée, sa justice lente et impuissante? Ses arrêts étaient quelquefois exécutés par les princes puissans de l'Allemagne contre les États faibles et incapables de résister; mais elle se gardait bien d'irriter les autres, et par des démarches précipitées, de provoquer leur désobéissance, et de mettre au jour toute sa faiblesse.

Direz-vous que ce qui s'est fait jusqu'ici ne doit pas être la mesure de ce qui peut se faire? Mais, dans toutes les questions de cet ordre, c'est de l'expérience et non de simples possibilités qu'il faut partir. Dans le monde des idées, on fait abstraction des résistances locales et individuelles, et l'on se joue librement dans le vague de ses sublimes projets: mais dans le monde réel, où l'on veut appliquer ses idées aux hommes, il ne faut pas les regarder comme des chiffres que l'on place à volonté : le succès dépend

de la connaissance de leur nature, de leurs penchans et de leurs passions. On a fait de tout temps des rêves plus ou moins ingénieux, plus ou moins brillans, et ces rêves n'ont pas été dangereux, tant qu'ils sont restés dans le palais des songes; mais aujourd'hui, où tout ce qui existait autrefois n'est presque plus qu'un rêve, et où les rêves sont devenus de tristes et sanglantes réalités, on ne saurait trop répéter qu'en politique, ce qui s'est fait peut seul éclairer sur ce qui peut se faire, et que ce qui peut se faire est la mesure de ce qui doit se faire.

Pour substituer la paix à la guerre, et la garantie sociale à l'état de nature où se trouvent encore les puissances de l'Europe, serait-il à souhaiter, comme le prétend le célèbre Kant, que tous les gouvernemens fussent organisés suivant des formes représentatives, et ses formes assureraient-elles le règne de la justice? L'histoire tout entière dépose contre cette supposition. Toutes les formes de gouvernemens ont à peu près existé dans différens temps sur la surface du globe, et il n'y en a aucune qui ait prévenu toute espèce d'injustice et de violation de droit. La modération et la sagesse sont de tous les gouvernemens, parce qu'elles tiennent aux qualités personnelles de ceux qui gouvernent. Le défaut de modération se rencontre de distance en distance dans l'histoire de tous les états. Les craintes ou les espérances, les passions ou les calculs qui amènent et produisent les guerres, sont les mêmes dans tous les temps et dans tous les lieux; le plus ou le moins d'activité de ces causes tient à des circonstances

locales. L'amour de la gloire, une inquiétude vague de la part des princes, et les vues ambitieuses des ministres, l'ont quelquefois fait déclarer sans justice et sans raison dans les monarchies. Dans les aristocraties mêlées de démocratie, le sénat met tout son art à faire naître les guerres les unes des autres, afin d'occuper le peuple au dehors, et d'arriver ainsi plus sûrement à une autorité sans partage. Les patriciens de Rome n'ont pas connu d'autre politique. On croirait au premier coup d'œil que dans les démocraties les guerres doivent être plus rares. Le peuple, dit-on, la fait à ses propres dépens, et il ne peut pas vouloir prodiguer son sang et son argent. Mais les démagogues lui donnent facilement le change; tantôt ils créent des dangers imaginaires ou exagèrent les dangers réels, et lui persuadent qu'une guerre est nécessaire, tandis qu'elle est gratuite. Tantôt ils flattent son avidité en lui montrant en perspective un riche butin, ou ils nourrissent et exaltent l'orgueil et les haines nationales. D'ailleurs l'homme, toujours ennemi du repos, l'est surtout dans les républiques, où le besoin d'émotions fortes et de mouvemens prononcés est plus universel et plus pressant, et où les formes mêmes, en multipliant les agitations, finissent par les faire aimer. Les gouvernemens les plus pacifiques par essence paraissent être les aristocraties; elles craignent le mouvement : comme elles reposent sur le sommeil du peuple, ou sur son bien-être, ou sur le pouvoir des habitudes, dans tous les cas elles cherchent leur salut dans leur immobilité. Berne et Venise en ont offert des exemples

frappans, mais qui ne sont pas de nature à donner l'envie de les imiter.

Si tous les moyens qu'on a proposés jusqu'ici pour éviter les guerres, du moins entre les différens peuples de l'Europe, sont en défaut, ne serait-il pas à désirer que cette partie du monde fût soumise au même maître, et que l'humanité trouvât dans la *Monarchie universelle* cette paix perpétuelle qu'il paraît impossible de réaliser d'une autre manière? Mais ce serait signer l'arrêt de mort des corps politiques, de crainte de les voir exposés à des maladies. Certes, le remède serait pire que le mal; et quel est l'état qui se prêterait à cette mesure, et voudrait commettre ce suicide? D'ailleurs, l'existence indépendante d'un grand nombre d'états divers, différens de constitutions et de lois, est le principe du développement, de la civilisation et de la richesse de l'Europe. La diversité des régimes a produit une utile émulation, une variété et une abondance d'idées, de sentimens, de caractère, qui s'effaceraient bientôt sous le sceptre uniforme d'un seul maître. La fierté, la confiance, le patriotisme, la physionomie nationale, tout ce qui constitue l'individualité d'un peuple, disparaîtrait bientôt dans cet amalgame d'élémens hétérogènes. Enfin, quand le projet d'une monarchie universelle serait praticable, quand il ne tendrait pas à dégrader l'espèce humaine, encore faudrait-il trouver un moyen de rendre son existence durable. On a toujours vu que ces états immenses qui semblaient réaliser la monarchie universelle, [illegible] été démembrés avec une grande facilité. C'est par des guerres longues et

cruelles qu'il a été décidé à qui appartiendraient les membres épars de ces grands corps; même, durant leur éphémère existence, ils ont plutôt végété que vécu; souvent la mort était déjà aux extrémités, lors même que le cœur avait encore du mouvement.

Serait-ce enfin des progrès de la civilisation qu'il faudrait attendre cette garantie de l'existence et de l'indépendance des états? La force morale tiendra-t-elle jamais lieu de la force physique qui contient les individus dans la société? Quelques belles et consolantes que soient ces espérances, elles ne sont nullement fondées sur la nature humaine. Ce ne seront jamais les idées qui gouverneront le monde, car l'homme n'est pas une intelligence pure; ce seront toujours, plus ou moins, les besoins, les penchans, les passions. Les passions sont immortelles, parce qu'elles renaissent avec les générations qui les éprouvent et les objets qui les inspirent et les nourrissent. C'est sur la crainte et la défiance que sont fondées la plupart des combinaisons politiques et toute la science des rapports qui lient les états les uns aux autres. Cette crainte et cette défiance, indestructibles comme les passions qui les inspirent et les justifient, prolongent l'état de guerre ouverte et sourde, l'état de nature dans lequel vivent encore les puissances de l'Europe.

Quiconque peut nous faire du mal, veut ou voudra nous en faire. Tel est le principe qui a guidé l'homme dans la formation des sociétés politiques; tel est encore celui qui, [illegible] plusieurs pays, a fait imaginer la séparation des pouvoirs; telle est enfin

la maxime fondamentale et la base de toute la politique extérieure. On ne peut pas se reposer sur la vertu; elle est ou douteuse et équivoque, ou secrète et inconnue. Toutes les forces tiennent de la nature des corps expansibles qui cherchent à se dilater; on ne peut donc partir dans la grande société des états, où le droit n'a point de garantie extérieure, que de l'abus possible et même probable de la puissance.

Que doit-il résulter de là? Une défiance réciproque, des craintes et des inquiétudes toujours renaissantes et toujours actives. Chaque état, dans ses relations extérieures, n'a et ne peut avoir d'autres maximes que celles-ci : quiconque, par la supériorité de ses forces et par sa position géographique, peut nous faire du mal, est notre ennemi naturel; quiconque ne peut pas nous faire du mal, mais qui, par la mesure de ses forces et par la position où il est, peut en faire à notre ennemi, est notre ami naturel. Ces maximes toutes simples, que le soin de leur conservation a dictées aux hommes, sont les pivots sur lesquels a tourné toute la politique, et l'ont été de tout temps : une espèce d'instinct les a dictées et les a fait suivre, avant que la raison les eût énoncées; on en a fait des applications diverses plus ou moins heureuses, mais les principes ont toujours été les mêmes.

Du moment où ces maximes eurent été saisies, la mesure de la puissance nationale étant l'unique mesure de la sûreté extérieure, ce fut à l'accroître, à l'étendre, à la consolider, que les états durent mettre tous leurs soins. Prévenir les progrès de la puissance

de leurs ennemis naturels, donner à la leur le plus haut degré de force et de consistance; au défaut d'accroissemens propres, internes, organiques, qui puissent contrebalancer la masse qu'ils redoutaient, en former une à peu près égale par des alliances habilement combinées : telles ont été, dans tous les temps, les principales parties du plan de sûreté extérieure qu'ont adopté et suivi les différens peuples de la terre.

Tant que les nations n'ont pas communiqué entre elles, et que l'ignorance ou l'orgueil national les isolait sur le globe, elles n'ont su ni prévoir les dangers qui les menaçaient, ni les conjurer en déployant leur puissance à propos, ou en se liguant contre un ennemi commun avec les nations qui avaient les mêmes craintes et le même intérêt. Se formait-il quelque part une masse de forces formidable : les peuples étaient quelquefois écrasés au moment même où ils apprenaient son existence. C'est là ce qui explique les progrès d'Alexandre et les conquêtes des Romains. Il n'y avait point de système politique. Les nations succombèrent toutes sous les armes de Rome, parce qu'elles permirent qu'elle les attaquât les unes après les autres, et qu'elles ne surent jamais agir de concert.

Dans le moyen âge, les états étaient faibles, obscurs et isolés; ils ne vivaient que dans le présent, et ne dirigeaient leur attention que sur les objets les plus voisins et les plus rapprochés d'eux. Leur raison inactive et encore enveloppée dans l'ignorance ne savait pas combiner, bien moins encore prévoir et

diriger les événemens. Leur imagination, d'autant plus oisive que leurs sens étaient plus occupés, les transportait rarement dans l'avenir. Faute de communications, les peuples ne se connaissaient pas; et, se fussent-ils connus, leur impuissance réciproque était telle qu'ils n'avaient pas lieu de se craindre l'un l'autre, et de prendre les mesures et les précautions que la crainte dicte en pareil cas à la prudence. Aussi ne les voit-on pas se jalouser réciproquement, agir de concert, faire la guerre et la paix, former des alliances ou les rompre d'après des principes fixes. Chaque état existait pour soi; le prince et les sujets étaient également pauvres. On redoutait momentanément ses voisins, quand ils étaient actifs, entreprenans, ambitieux; mais les projets manquaient d'ensemble, et les opérations militaires de tenue et de suite. On se brouillait facilement, on se réconciliait de même; on ne savait pas faire des plans, et l'eût-on su, on ne savait pas les exécuter; et les moyens de puissance étaient généralement aussi faibles que les moyens de combinaison.

L'histoire du moyen âge prouve que durant cette période l'Europe fut étrangère à toute espèce de système politique. Ce ne fut que vers le quinzième siècle, après la prise de Constantinople, que le concours de causes physiques et morales, de lentes et longues préparations, de découvertes étonnantes, d'événemens singuliers, créa presqu'en même temps en Europe plusieurs masses de puissance, dont les unes purent entreprendre avec vigueur et avec audace, dont les autres purent se défendre avec persé-

vérance et avec succès. A cette époque, la situation respective des puissances fit naître un *système politique* qui changea souvent de forme et de direction, dont plusieurs états sortirent, où d'autres entrèrent, où de nouvelles créations firent abandonner les anciens principes, mais qui n'a pas cessé d'exister, et qui au moment de se dissoudre se régénère toujours en quelque sorte lui-même.

C'est à le défendre, à le maintenir, à lui donner plus d'étendue et de stabilité que tendent depuis trois siècles les efforts de l'Europe civilisée. Les princes et les peuples, les ministres et les démagogues, ont sans doute multiplié les guerres sans nécessité; mais les guerres tiennent essentiellement à l'état de nature dans lequel se trouvent les gouvernemens les uns à l'égard des autres. Les guerres injustes naissent du défaut d'une garantie commune, et prouvent sa nécessité; les guerres justes ne sont qu'un emploi légitime de la force pour faire triompher le droit: elles sont, dans les rapports de nation à nation, ce que les mesures coërcitives, les peines, les supplices, sont dans le rapport d'individu à individu; des moyens d'assurer le règne de la justice par le déploiement de la puissance.

Depuis la fin du quinzième siècle, l'histoire de l'Europe paraît offrir le tableau grand et instructif des efforts, des tentatives, des essais plus ou moins heureux de tous les gouvernemens pour sortir de l'état de nature, et pour établir entre eux une garantie sociale du droit qui prévînt l'abus de la force. Il n'y avait qu'un moyen d'arriver à cette fin désirée : c'é-

tait d'opposer forces à forces, de contre-balancer l'action par la réaction, de maintenir l'ordre, l'harmonie et le repos dans le monde des corps politiques, par les mêmes moyens qui entretiennent l'ordre, l'harmonie et le repos dans le monde physique, et de tâcher d'amener l'équilibre par des attractions habilement combinées.

CHAPITRE IX.

Influence de l'esclavage sur la civilisation.

Dans le tableau des progrès de la civilisation que je viens de vous présenter, je n'ai point tenu compte des obstacles que l'*esclavage* leur oppose dans ces périodes de la société où il naît et subsiste. C'est ici le lieu de faire connaître son influence, et de montrer en même temps par l'expérience du passé que l'avancement de la prospérité le fait disparaître tôt ou tard, non-seulement chez les peuples riches et civilisés, mais encore chez ceux qui se trouvent en relations de politique et de commerce avec eux (1).

L'esclavage, comme toute administration oppressive, est un des plus grands obstacles à la *population*.

(1) On ne trouvera, je présume, que des éloges à donner à

Là où les esclaves se composent d'étrangers qu'on introduit dans le pays, les maîtres trouvent en général qu'il est plus profitable de les acheter tout faits que de les élever chez eux; ainsi, pour maintenir le nombre nécessaire, il faut les recruter tous les ans. Là où ils se composent de nationaux, leur multiplication n'égale jamais celle des hommes libres.

Les esclaves des Grecs et des Romains étaient pour la plupart composés d'étrangers; c'était le produit des guerres et des pirateries. Des hommes, des femmes, emmenés en captivité, étaient vendus à un prix d'autant plus vil, qu'une plus grande quantité d'esclaves étaient conduits au marché; et ces expéditions passagères, qui mettaient des peuples entiers dans les fers, en causant une grande concurrence dans la vente, établissaient des prix bien inférieurs à ceux qui naissent d'un commerce régulier. Cette facilité d'avoir à bon marché des esclaves étrangers,

---

M. Storch, sur tout ce qu'il dit de l'esclavage. Il parle de ce qu'il a vu; et il en parle en publiciste éclairé, en véritable philanthrope. Sans doute les partisans de cette institution opposeront à l'estimable auteur de cet ouvrage, quelques raisons qui semblent militer en faveur du servage, surtout mitigé comme il l'est en Russie; c'est qu'il n'y a pas de si mauvais système en faveur duquel il n'y ait quelques raisons tolérables à donner. Erasme a fait l'éloge de la folie. Un autre a fait celui de la peste. Mais ce n'est pas sur de telles pièces qu'il convient de juger un procès: il faut connaître et balancer le pour et le contre; et savoir si, malgré tout ce que l'on peut dire en faveur de la folie et de la peste, il convient d'être fou et pestiféré. J.-B. S.

empêchait les anciens de multiplier les leurs dans leurs propres maisons ou dans leurs terres. Loin qu'ils encourageassent de pareilles éducations, on voit au contraire que les lois politiques et les principes de l'administration privée étaient absolument contraires à cette méthode (*a*). Or si, d'un côté, la classe des esclaves, gênée dans sa propagation et surchargée dans ses travaux, devait tendre à se détruire; et si, de l'autre, elle faisait des recrues perpétuelles dans la classe des hommes libres que le sort de la guerre réduisait en captivité, n'en devait-il pas résulter un principe de dépopulation pour tous les pays en général? Un fait évident, qui paraît confirmer cette conclusion, c'est la quantité énorme de bêtes féroces et de tous les animaux malfaisans qui existait dans les anciens temps. Il faudrait peut-être dix ans à un sultan turc pour rassembler la quantité de lions, de tigres, de panthères, qu'un consul ou un simple édile romain faisait paraître dans ces chasses extraordinaires qu'on donnait en spectacle au peuple. Hume croit que si, en se plaçant entre Calais et Douvres, on traçait un cercle dont le rayon aurait cent lieues,

(*a*) Voyez *Xénophon*, *Pline*, *Columelle*, *Varron*. Caton le censeur, le vertueux Caton, conseille dans son livre sur l'économie rustique, de ne jamais garder un vieil esclave, comme on conseillerait à un laboureur de se défaire des chevaux dont le service ne pourrait plus payer l'entretien. Ce conseil ne fut que trop bien suivi par ses compatriotes. Pour se défaire des esclaves que les infirmités leur rendaient inutiles, ils les envoyèrent dans une île du Tibre pour les y laisser mourir de faim.

on trouverait une population supérieure à celle qu'une même étendue de terrain pourrait offrir chez les anciens, en quelque endroit qu'on voulût la prendre (*a*). Ce défaut de population dans les états de l'antiquité avait plusieurs causes; mais l'esclavage en était sans contredit la principale.

Dans les colonies européennes d'Amérique, qui se pourvoient aussi d'esclaves étrangers, les recherches sur la population présentent le même résultat. Le nombre des nègres qui s'y trouvent peut être évalué à deux millions et demi; la diminution annuelle qu'essuie cette population est de cinq pour cent; de sorte que, pour maintenir le même nombre d'esclaves, on est obligé d'enlever tous les ans à l'Afrique 125,000 individus, que la traite des nègres transplante dans le nouveau continent. Mais la perte de l'Afrique ne se borne pas seulement à ce nombre. En considérant l'énorme mortalité des nègres pendant le trajet, et les hommes tués dans les guerres que les Africains se font pour se procurer des esclaves qu'ils puissent vendre aux négriers, il est probable que cette perte s'élève au double de la somme indiquée, ou à 250,000 individus (*b*). Encore ce calcul ne comprend-il pas l'exportation d'esclaves qui se fait de

---

(*a*) Hume : *Discourse of the populousness of ancient nations.*

(*b*) C'est l'évaluation de M. de Zimmermann, dans son ouvrage : *Die Erde und ihre Bewohner, nach den neuesten Entdeckungen*, tom. I, pag. 215.

l'intérieur de l'Afrique pour les états barbaresques, la Turquie et la Perse.

Si les colonies de l'Amérique consomment annuellement 125,000 esclaves, et qu'on y introduise chaque année un nombre égal de nègres, on aurait lieu de supposer que la population devrait y rester la même; et comme, depuis une cinquantaine d'années on y favorise les mariages des esclaves, on devrait encore croire qu'elle s'accroîtrait d'année en année par les naissances. Cependant écoutez ce que dit là-dessus un planteur de Saint-Domingue (*a*), qui lui-même est un défenseur zélé de la traite.

« Malgré cette introduction annuelle de nègres dans les colonies de l'Amérique, nous sommes bien éloignés de la considérer comme un moyen de population. Dans l'état actuel des choses, elle ne peut être que d'un ordre très-secondaire, et suffisante à peine pour remplacer les mortalités successives, parce que le nombre des nègres à traiter diminue en Afrique, autant qu'augmente en Amérique celui des nègres à remplacer. Ici, les rapports entre les naissances et les mortalités se mesurent sur une autre échelle qu'en Europe. A Saint-Domingue, par exemple, les premières étaient, en 1788, aux secondes comme 36 à 63. Ce n'est pas le climat qu'il en faut accuser, mais la différence qui se trouve dans le nombre des mâles et des femelles : le nombre des

(*a*) M. Page, dans son *Traité d'économie politique et de commerce des colonies*, tom. I, pag. 216.

mâles traités est au nombre des femelles comme 5 sont à 4. »

Ainsi, de l'aveu même de ce planteur, sur cinq esclaves mâles, quatre pourraient former des mariages. S'ils se marient en effet, comment s'expliquer le décroissement de population, si ce n'est par l'influence de l'esclavage? Et s'ils ne se marient pas, n'est-ce pas également l'esclavage qu'il en faut accuser? Il est probable que le prix d'un nègre rendu aux Antilles est inférieur au capital nécessaire pour l'élever sur les lieux; en conséquence la plupart des colons préfèrent d'acheter des nègres de traite plutôt que de les multiplier dans les plantations. Et cette circonstance même ne viendrait-elle pas du mauvais régime qui accompagne toujours l'administration des esclaves? La consommation d'un négrillon jusqu'à l'âge de dix ans devrait-elle coûter 2,000 francs, prix ordinaire d'un nègre de traite? Je ne compte pas sa consommation au-delà de cet âge, car dès lors elle doit être balancée par les services qu'il peut rendre.

Dans les pays où les esclaves sont élevés sur les lieux, les maîtres, intéressés à leur multiplication, les traitent en général avec plus d'humanité, et introduisent plus d'ordre et d'économie dans leur administration : cependant, quelque bonne que soit à cet égard leur conduite, il est prouvé par des faits authentiques, que jamais une population composée d'esclaves n'augmente dans la même proportion qu'une autre composée d'hommes libres.

Dans les États-Unis d'Amérique, où la traite des

nègres est défendue, et où, par conséquent, les propriétaires d'esclaves sont excités par leur intérêt à favoriser autant que possible la multiplication de cette classe utile d'ouvriers, l'accroissement de leur nombre est loin d'égaler celui des gens de couleur libres. Ce fait important, qui prouve d'une manière irrécusable combien l'esclavage est nuisible à la population, se trouve consigné dans les notices que M. Gallatin, ministre du trésor public des États-Unis, a fournies à M. de *Humbold*, qui les a publiées (*a*). En comparant la population des États-Unis en 1800 à celle de l'année 1790, on trouve que, dans cette période de dix années, le nombre des *nègres libres* s'est accru de 82 pour cent, tandis que celui des *nègres esclaves* n'a reçu qu'une augmentation de 28 pour cent. Quelle énorme différence!

Le tableau du recensement de Saint-Domingue

(*a*) *Essai polit. sur la Nouvelle-Espagne*, tom. II, p. 185. Voici le tableau dont il s'agit.

POPULATION DES ÉTATS-UNIS.	Blancs.	NOIRS OU GENS DE COULEUR.	
		Libres.	Esclaves.
Au 1er octobre 1800.	4,302,587	108,554	894,345
Au 1er octobre 1790.	3,177,089	59,538	697,696
Augmentation.	1,125,498	49,016	196,649
Proportion de l'augment. : pour cent.	35	82	28

en 1788, publié par M. *Page*, fournit des résultats à peu près semblables. A cette époque, le nombre des femmes mulâtres et de négresses était de 4,139; celui des femmes esclaves s'élevait à 138,800. Dans la classe des gens de couleur libres il se trouvait 11,540 enfans au-dessous de douze ans; celle des esclaves en comptait 91,793. Ainsi la proportion des femmes ou des mariages aux enfans était dans la première classe comme 1 à 3, et dans la seconde comme 3 à 2; c'est-à-dire que parmi les gens libres, chaque mariage comptait trois enfans de cet âge, tandis que parmi les esclaves, trois mariages n'en comptaient que deux (*a*).

Si les listes de population qu'on dresse en Europe, distinguaient également les esclaves ou les serfs des citoyens libres, on y verrait sans doute les mêmes résultats. Comme ce moyen nous manque, il ne nous reste, pour constater le fait, que de comparer, sous le rapport de la population, les pays où le peuple est libre, avec ceux où l'esclavage et la servitude subsistent encore. Or cette comparaison confirme partout la même vérité, comme les exemples suivans le prouveront.

La population de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne était infiniment moindre dans les temps de la féodalité qu'elle ne l'est aujourd'hui; ces mêmes pays sont actuellement beaucoup plus peuplés que ne l'était la Pologne, au moment de sa dissolution,

---

(*a*) Page, *l. c.* p. 218.

et que ne le sont encore la Russie, le Danemarck, la Hongrie et les autres pays habités par des serfs ou des esclaves. Cette observation se vérifie encore dans les différentes provinces d'un même pays, quand les unes sont habitées par des esclaves et les autres par des gens libres. Dans les provinces allemandes de la monarchie autrichienne où le peuple est libre, on trouve 2566 habitans sur un mille carré; en Hongrie, où il est serf, il n'y en a que 1589 sur la même étendue, quoique ce pays surpasse en fertilité toutes les autres provinces de l'Autriche (*a*). En Danemarck, le Holstein a des serfs, le Slesvic n'en a pas; aussi la population de la première de ces provinces n'est que de 1333 habitans sur un mille carré, tandis que la seconde en a 1539 sur le même aréa (*b*). Après la guerre du nord qui fut si destructive pour la Finlande, cette province ne compta, en 1721, que 200,000 habitans; en 1800 ce nombre s'était accru jusqu'à 837,152, quoiqu'une partie considérable du pays avait été cédée, en 1741, à la Russie; ainsi la population y a plus que quadruplé en moins de 80 ans (*c*). Dans la Livonie, au contraire, où le peuple était esclave, elle est loin d'avoir seulement doublé depuis cette époque, quoique cette province

---

(*a*) Hassel: *Stastist. Abriss. des Oesterr. Kaiserth.* p. 55.

(*b*) Thaarup: *Statistik der Danischen Monarchie*, tom. I, pag. 178.

(*c*) Rühs : *Geschichte des Grosfürstenthums Finland*, pag. 243 et 289.

jouisse en général d'un climat plus doux et d'un sol plus fertile.

C'est surtout dans les premiers temps après l'abolition de l'esclavage que la population des affranchis prend les accroissemens les plus rapides, comme un jeune arbre pousse plus vigoureusement, lorsqu'on élague les branches de ceux qui l'environnent et qui l'étouffent. Dans un des domaines du roi de Danemarck, dans le Holstein, la population, restée stationnaire depuis long-temps, ne s'étendait pas au delà de 260 familles. Elle fut affranchie ; et 22 ans après cette époque, on y comptait 776 familles (*a*). Le ci-devant grand chancelier de Pologne Zamoiski ayant affranchi, en 1760, les paysans dans six de ses villages situés en Mazovie, on remarqua que la population s'y était accrue dans la proportion suivante : dans les dix années qui précédèrent l'époque de l'affranchissement, le nombre moyen et annuel des naissances y avait été de 43 ; dans les dix premières années qui la suivirent, elle fut de 62 ; et dans les sept années qui s'écoulèrent ensuite, il monta à 83. Les revenus du propriétaire avaient triplé depuis l'époque de l'affranchissement (*b*).

Avant de quitter ce sujet, rappelons-nous ce que *Catherine II* en dit dans son *Instruction*, relativement à notre patrie (*c*).

(*a*) Thaarup : *Statist. von Danem.* tom. I, p. 228 et suiv.

(*b*) W. Coxe, *Travels through Poland, Russia, etc.* Book I, ch. VIII.

(*c*) *Instruct. pour le Code des lois*, chap. XII.

« Non-seulement la Russie, dit cette grande souveraine, n'est pas assez peuplée, mais elle possède encore des pays très-vastes qui ne sont ni habités ni cultivés. Ainsi on ne saurait trop s'attacher à trouver des moyens d'encourager la population dans l'empire.

« Chez nos paysans, un seul mariage produit le plus souvent douze, quinze et jusqu'à vingt enfans, dont il est rare que le quart atteigne l'âge mûr. Il faut donc qu'il y ait un vice, ou dans leur nourriture, ou dans leur façon de vivre, ou dans l'éducation, qui détruit cette espérance de l'empire. Quel ne serait pas l'état florissant de la Russie, si, par de sages règlemens, on parvenait à détourner ou prévenir les progrès d'un mal aussi funeste.

« *La population d'un état s'accroît en raison du bonheur dont les hommes y jouissent.* Dans tous les lieux où la subsistance est facile, le nombre des habitans doit s'augmenter.

« Mais là où les hommes sont pauvres parce qu'ils vivent sous des lois dures, et qu'ils regardent leurs champs moins comme un fondement de leur subsistance que comme un prétexte à la vexation; dans ces contrées, dis-je, les hommes ne se multiplient pas. Ils n'ont pas même leur nourriture, comment pourraient-ils songer à la partager? Ils ne peuvent se soigner dans leurs maladies, comment pourraient-ils élever des créatures qui sont dans une maladie continuelle, qui est l'enfance?

« Le mal est presque incurable lorsque la dépopulation vient de longue main, par un vice intérieur et un mauvais gouvernement. Les hommes y ont péri

par une maladie insensible et habituelle; nés dans la langueur et la misère, sous la violence ou sous le règne de faux principes adoptés par le gouvernement, ils se sont vus détruire souvent sans sentir les causes de leur destruction.

« Pour rétablir un état ainsi dépeuplé, on attendrait en vain du secours des enfans qui pourraient y naître. Il n'est plus temps; les hommes dans leur désert sont sans courage et sans industrie. Avec des terres pour nourrir un peuple, on a à peine de quoi nourrir une famille. Le bas peuple, dans ces pays, n'a pas même de part à la misère, c'est-à-dire aux terres en friche dont ces pays sont remplis. Quelques citoyens principaux, ou le prince, sont devenus insensiblement propriétaires de toute l'étendue de ces terres en friches; les familles détruites leur en ont laissé les pâturages, et l'homme de travail n'en possède rien.

« Dans les institutions ordinaires, c'est aux pères à marier leurs enfans. Mais que serait-ce si la vexation et l'avarice allaient au point d'usurper l'autorité des pères? Il faudrait plutôt encourager les pères à marier leurs enfans, et ne pas leur ôter la liberté de les établir selon leur prudence. »

Sous le point de vue des *lumières*, l'influence de l'esclavage peut se réduire à une seule circonstance : c'est qu'il empêche la formation d'un tiers-état.

C'est une observation confirmée par l'expérience de tous les temps, que les lumières ne peuvent ni se

perfectionner ni se répandre là où le tiers-état manque. « C'est dans cette classe mitoyenne, loin des soucis et des plaisirs de la grandeur, loin des angoisses de la misère; c'est dans la classe où se rencontrent les fortunes honnêtes, les loisirs mêlés à l'habitude du travail, les libres communications de l'amitié, le goût de la lecture et des voyages : c'est dans cette classe, dis-je, que naissent les lumières, et c'est de là qu'elles se répandent chez les grands et chez le peuple; car les grands et le peuple n'ont pas le temps de méditer; ils n'adoptent les vérités que lorsquelles leur parviennent sous la forme d'axiomes et qu'elles n'ont plus besoin de preuves (*a*). »

Le tiers-état, cette classe de citoyens si utile à la richesse nationale et à la civilisation, ne se forme et ne se recrute que de celle qui est au-dessous d'elle. Quand la prospérité d'une nation augmente, les classes inférieures non-seulement se recrutent avec facilité elles-mêmes, mais fournissent encore aux classes immédiatement supérieures de nouveaux élèves, dont quelques-uns plus heureux ou doués de quelques qualités plus éminentes, prennent un vol plus hardi. Dans les pays où l'esclavage subsiste, la classe des esclaves ne peut point fournir de ces élèves, à moins que ce ne soit par des affranchissemens : ainsi, dans ces pays, le tiers-état, ou n'existe pas du tout, ou il est si faible qu'il ne peut rien opérer pour la civilisation. Chez les peuples anciens, où il man-

(*a*) Réflexion de J.-B. *Say*, et que j'ai déja empruntée ailleurs.

quait, le progrès des lumières était bien plus lent et elles étaient l'apanage exclusif de la classe privilégiée; tout le reste croupissait dans l'ignorance la plus profonde. Aujourd'hui, les sciences et les arts font tous les jours des progrès, et ils sont répandus parmi toutes les classes du peuple. C'est avec la chute du système féodal et l'établissement du tiers-état qu'on voit renaître en Europe cette activité de l'esprit humain, ce goût des connaissances utiles, ce sentiment du beau, cette ardeur à faire des découvertes qui caractérisent les siècles modernes, et qui nous placent si fort au-dessus des anciens pour les véritables lumières.

Dans les pays où l'esclavage subsiste, tous les gens libres, tous ceux qui par les affranchissemens sortent de cet état avilissant, tournent leurs vues vers la noblesse et font l'impossible pour être agrégés à ce corps honorable, de peur d'être confondus avec le peuple. S'ils n'y réussissent pas eux-mêmes, ils ne manquent guère de placer leurs enfans dans une carrière qui peut les conduire à ce but désiré. Ainsi dans ces pays le tiers-état ne s'accroît que très-lentement; et il n'obtient presque jamais la considération dont il jouit en d'autres pays; ce que cet état gagne d'un côté par les affranchissemens et par les étrangers qui viennent s'établir dans le pays, de l'autre il le perd par les individus qui s'élèvent à la classe supérieure. Ainsi il ne se recrute que faiblement et par les citoyens les moins riches et les moins civilisés, tandis que toutes les richesses qui s'accumulent dans son sein et toutes les lumières qui s'y développent,

le quittent pour se fixer dans un autre ordre de la société.

Cette manie des membres du tiers-état de s'élever à la noblesse, existe dans tous les pays monarchiques où cet état est avili, soit par les préjugés de la nation, soit par des institutions vicieuses; elle dominait, par exemple, en France, sous l'ancien régime, parce que le tiers-état y était méprisé par la noblesse, qu'il était en partie soumis à des impôts avilissans, et confondu avec la dernière classe du peuple, qu'un reste de liens féodaux tenait encore dans une dépendance servile à l'égard des propriétaires. Aussi les gens éclairés en France ont-ils souvent remarqué combien cet ordre de choses était préjudiciable à l'accroissement de l'industrie et des lumières. Parmi plusieurs témoignages que j'en pourrais alléguer, écoutez ce que Turgot, comme intendant de la généralité de Limoges, en dit sous le rapport de l'industrie (*a*).

« La ville d'Angoulême, par sa situation sur la Charente, dans le point du cours de cette rivière où elle commence à être navigable, semblerait devoir être très-industrieuse : elle l'est cependant assez peu. Il est probable qu'une des principales causes qui se sont opposées aux progrès de son industrie, est la facilité que toute famille un peu aisée trouve à y acquérir la noblesse en parvenant à la mairie. Il résulte de là que, dès qu'un homme a fait fortune par les manufactures ou le commerce, il s'empresse de

(*a*) *Mémoires sur les prêts d'argent.* OEuvres, t. V, p. 264.

quitter cet état pour devenir noble. Les capitaux qu'il avait acquis sont bientôt dissipés dans la vie oisive attachée à son nouvel état, ou du moins ils sont entièrement perdus pour l'industrie. Le peu qui s'en exerce est donc tout entier entre les mains de gens presque sans fortune, qui ne peuvent former que des entreprises bornées, faute de capitaux, qui sont presque toujours réduits à faire rouler leur commerce sur l'emprunt, et qui ne peuvent emprunter qu'à très-gros intérêt, tant à cause de la rareté effective de l'argent, qu'à cause du peu de sûreté qu'ils peuvent offrir aux prêteurs. »

Si telles sont les suites de la manie nobilitaire dans les pays où le tiers-état jouit déjà d'une ancienne considération, jugez de ce qu'elles doivent être chez un peuple où cet état est faible, nouveau, et où il se compose en grande partie de gens à peine sortis de la servitude. Or les effets du défaut d'un tiers-état nombreux et opulent sont les mêmes pour les lumières qu'ils sont pour l'industrie.

Là où l'esclavage subsiste, la division du travail immatériel ne peut guère s'introduire. Dans un pareil ordre de choses, les fonctions civiles ne peuvent être exercées que par des gentilshommes; or les gentilshommes regardent la profession des armes comme la seule qui soit digne d'eux; toutes les autres occupations n'ont à leurs yeux qu'une importance secondaire. Ainsi, dans un tel pays, il n'y aura personne disposé à se vouer exclusivement à l'étude de la politique, des lois, de l'administration intérieure, des sciences et des arts. On n'y verra point d'hommes qui

s'appliquant par des études préparatoires à devenir des ministres, des juges, des administrateurs, des savans et des artistes par état, et qui, ayant achevé ces études, se bornent à n'être que cela. Tous les nobles seront militaires, et ce seront ces militaires que le gouvernement emploiera dans les missions, dans les ministères, auxquels il confiera les places de judicature et d'administration. Ceux qui se sentiront quelque goût pour les sciences et les arts, les cultiveront dans leurs momens de loisir; il y aura des dilettans, mais la classe des savans, des gens de lettres, des artistes de profession n'existera pas.

Tel était l'état de l'Europe pendant le régime féodal, tel il est encore aujourd'hui dans les pays où il n'y a point de tiers-état. « Dans les temps de féodalité, dit *Robertson* (*a*), tout gentilhomme naissait soldat, et méprisait toute autre occupation : il n'apprenait d'autre science que celle de la guerre; ses exercices et ses amusemens étaient des faits de prouesse militaire. Le caractère même de juge, qui appartenait aux nobles seuls, ne demandait pas des connaissances plus étendues que celles que des soldats sans éducation pouvaient acquérir. Tout ce qu'un baron regardait comme nécessaire pour rendre la justice, se réduisait à recueillir quelques coutumes de tradition que le temps avait confirmées et rendues respectables.

« Lorsque le tiers-état se fut formé, l'étude et la connaissance du droit romain contribua à donner aux hommes des idées plus justes et plus étendues sur

(*a*) *Hist. de Charles-Quint*, introd., sect. I.

la nature du gouvernement et sur l'administration de la justice. Les hommes de lettres sortis du tiers-état se livrèrent avec ardeur à l'étude de cette nouvelle science; ils s'empressèrent de fixer les principes et les formes sur lesquels les tribunaux devaient régler leurs procédures et leurs jugemens, et la législation se perfectionna peu à peu dans tous les pays de l'Europe.

« Ce changement important dans l'administration de la justice, en occasiona un autre plus important encore dans les mœurs : il en résulta une distinction marquée dans les professions. La jurisprudence devint une science qu'on ne pouvait acquérir que par un cours régulier d'études et par une longue expérience de la pratique des différens tribunaux. Les nobles, qui ne respiraient que la guerre, n'avaient ni le loisir ni le désir d'entreprendre un travail si pénible, et en même temps si étranger aux seules occupations qu'ils regardaient comme intéressantes ou comme convenables à leur rang. Ils abandonnèrent par degrés les places qu'ils avaient dans les cours de justice, où leur ignorance les exposait au mépris, et ils furent remplacés par des personnes préparées par des études préliminaires à l'exercice de cette fonction importante.

« Une classe d'hommes à laquelle tous les citoyens étaient obligés d'avoir sans cesse recours pour avoir leur avis sur les objets les plus intéressans, et dont les opinions décidaient de la fortune, de l'honneur et de la vie, ne pouvait manquer d'acquérir bientôt de la considération et de l'influence dans la société. Ils obtinrent les honneurs qui avaient été regardés

jusque-là comme les récompenses propres des talens et des services militaires. On leur confia des emplois distingués par la dignité et la puissance qui y étaient attachées. Il s'éleva ainsi parmi les laïques une nouvelle profession honorable qui n'était pas celle des armes. Les fonctions civiles du gouvernement méritèrent l'attention du public, et l'on cultiva les talens nécessaires pour les bien remplir. Une nouvelle route s'ouvrit à l'émulation des citoyens, et les conduisit à la richesse et aux honneurs. Les arts et les vertus de la paix furent mis à leur place, et reçurent les récompenses qui leur étaient dues. »

Enfin, ai-je besoin de faire sentir l'influence de l'esclavage sur les *mœurs?* Quiconque a pu observer ses effets, quiconque a médité sur cet objet, ne peut se dissimuler que ce malheureux rapport corrompt également et l'âme de l'esclave et celle du maître. Nous avons déjà remarqué (*a*) combien l'insécurité à laquelle l'esclave est exposé, tend à le rendre paresseux, insouciant, voleur, dissipateur, ivrogne : son état lui fait encore contracter d'autres habitudes, non moins funestes aux mœurs et à la prospérité individuelle et sociale. Partout où l'esclavage existe dans toute sa rigueur, l'esclave est bas et rampant dans ses manières ; mais sous ce dehors trompeur il cache un cœur ulcéré de l'injustice de sa situation ; dès que l'occasion s'en présente, il se montre rebelle, vindi-

(*a*) Première partie, liv. VIII, chap. 8.

catif et cruel. D'un autre côté, celui qui peut tout ce qu'il veut, voudra parfois le mal; avec un pouvoir si illimité, il est difficile de se tenir dans les bornes du juste et de l'honnête. Entouré d'esclaves dès son enfance, comment le cœur du jeune maître résisterait-il au poison de la flatterie, de la volupté, aux prévenances honteuses et serviles que ses esclaves lui prodiguent? Toutes les inclinations vicieuses trouvent une ample nourriture dans son rapport avec ces êtres avilis, qui ne cherchent qu'à gagner par les complaisances les plus coupables, la faveur de l'enfant qui un jour sera leur maître (*a*).

Il est un autre point de vue d'où il faut considérer l'esclavage : c'est celui du *repos des familles* et de la *sûreté publique*. Le rapport entre le maître et l'esclave entretient nécessairement une défiance mutuelle entre ces deux classes d'habitans. L'intérêt du maître est toujours en conflit avec celui de l'esclave. Le maître ne peut pas se cacher qu'il dispose de l'esclave comme d'un instrument qui doit

---

(*a*) « L'esclavage, dit Montesquieu, n'est pas bon par sa nature; il n'est utile ni au maître ni à l'esclave; à celui-ci parce qu'il ne peut rien faire par vertu; à celui-là parce qu'il contracte avec ses esclaves toutes sortes de mauvaises habitudes, qu'il s'accoutume insensiblement à manquer à toutes les vertus morales, qu'il devient fier, prompt, dur, colère, voluptueux, cruel. » *Esprit des lois*, liv. xv, chap. I, Voyez encore ce que Dureaud de Lamalle dit de l'influence de l'esclavage domestique sur le caractère des Romains, dans le discours préliminaire de son excellente *Traduction de Tacite*.

lui être utile préférablement à soi-même; l'esclave ne peut pas manquer de sentir l'injustice d'un pareil rapport; et conséquemment l'un se défie de l'autre. Il en résulte que les familles ne vivent jamais dans une entière sécurité, et que l'état lui-même est souvent exposé à des commotions qui menacent de le bouleverser.

Ces tristes effets, il est vrai, se rencontrent partout où une extrême inégalité des fortunes divise la nation; mais ils sont bien plus sensibles là où une dépendance entière vient aggraver la situation pénible du pauvre. Dans la Nouvelle-Espagne, les Indiens ou les descendans des anciens Mexicains sont libres, mais ils vivent dans l'oppression; ainsi leur position ne diffère presqu'en rien de celle des esclaves et des serfs en Europe. On peut donc s'attendre à trouver au Mexique la même défiance, les mêmes craintes qui empoisonnent ici le rapport entre le maître et l'esclave, et c'est aussi ce qu'attestent les voyageurs les mieux instruits. Parmi ces témoignages, un des plus respectables est sans doute celui que contient un mémoire adressé sur ce sujet en 1799 au roi d'Espagne par l'évêque de Méchoacan (*a*). « La population de la Nouvelle-Espagne, dit ce digne prélat, se compose de trois classes d'hommes, de blancs ou d'Espagnols, d'Indiens et de *castes*. Je suppose que les Espagnols font la dixième partie de la masse totale. C'est entre

(*a*) C'est à M. de Humbold que nous devons la connaissance de cette pièce intéressante; il l'a insérée dans son *Essai politiq. sur la Nouvelle-Espagne*, tom. I, p. 106.

leurs mains que se trouvent presque toutes les propriétés et les richesses du royaume. Les Indiens et les castes cultivent le sol; ils sont au service des gens aisés; ils ne vivent que du travail des mains. Il en résulte entre les blancs et les Indiens cette opposition d'intérêts, cette haine mutuelle qui naît facilement entre ceux qui possèdent tout et ceux qui n'ont rien, entre les maîtres et ceux qui vivent de la servitude. Aussi voyons-nous d'un côté les effets de l'envie et de la discorde, la ruse, le vol, le penchant de nuire aux intérêts du riche; de l'autre, de l'arrogance, de la dureté et le désir d'abuser à chaque instant de la faiblesse de l'Indien. Je n'ignore pas que ces maux naissent partout d'une grande inégalité de condition. En Amérique, ils deviennent plus effrayans encore, parce qu'il n'y existe pas d'état intermédiaire : on y est riche ou misérable, ou noble ou avili par les lois et la force de l'opinion.

« Les subdélégués des intendans, n'ayant d'autres revenus que les casuels, se croient autorisés à employer des moyens illicites pour se procurer quelque aisance : de là ces vexations perpétuelles, cet abus de l'autorité vis-à-vis les pauvres; de là cette indulgence envers les riches, ce trafic honteux de la justice. Or, sire, quel attachement peut avoir pour le gouvernement l'Indien méprisé, avili, presque sans propriété et sans espoir d'améliorer son existence? Il est attaché à la vie sociale par un lien qui ne lui offre aucun avantage. Qu'on ne dise point à votre Majesté que la crainte seule du châtiment doit suffire pour conserver la tranquillité dans ce pays : il

faut d'autres motifs, il en faut de plus puissans. Si la nouvelle législation que l'Espagne attend avec impatience ne s'occupe pas du sort des Indiens et des gens de couleur, l'influence du clergé, quelque grande qu'elle soit sur le cœur de ces malheureux, ne le sera pas assez pour les tenir dans la soumission. »

Telle est la situation d'un pays où la dernière classe du peuple vit dans l'oppression, quoique d'ailleurs elle soit libre : celle d'un état où subsiste l'esclavage est bien plus dangereuse encore, parce que le sort du pauvre y est aggravé par tout le poids d'une dépendance illimitée. La crainte continuelle dans laquelle les maîtres vivent à l'égard de leurs esclaves, les oblige souvent à des mesures de précaution et de rigueur qui dégradent le caractère du maître en même temps qu'elles empirent la condition de l'esclave. Aristote, pour prévenir les dangers qui naissent de ce triste rapport, conseille d'acheter des esclaves de différentes nations, et de choisir des individus d'un caractère peu entreprenant et peu audacieux (*a*) : ce conseil, difficile à suivre dans un pays où l'on se pourvoit d'esclaves étrangers, est impraticable dans ceux où les esclaves forment une partie de la nation. A Sparte, quand les esclaves devenaient nombreux au point de causer quelque inquiétude à leurs maîtres, on envoyait les jeunes gens à la *chasse aux Ilotes*. On leur tendait mille embûches, on se cachait derrière les buissons, on courait les campagnes pendant

(*a*) *Politique*, liv. VII, chap. 10,

le nuit, et tous les infortunés Ilotes qui se présentaient étaient égorgés. Cette coutume atroce portait le nom de *cryptie* ou d'embuscade. Elle a été imitée par les conquérans de l'Amérique; et même aujourd'hui on en fait encore usage dans plusieurs colonies contre les nègres marrons qui se sont soustraits à l'esclavage et qui vivent dans une guerre perpétuelle avec les oppresseurs des noirs. Chez les anciens Romains, les esclaves laboureurs travaillaient chargés de chaînes; et on avait soin de les enfermer tous les soirs dans des souterrains d'où il leur était impossible de s'échapper. — De nos jours, le caractère moins dur de l'esclavage nous dispense de ces mesures cruelles et révoltantes; mais l'expérience n'en prouve pas moins que la sûreté publique et privée est toujours en danger là où la classe la plus nombreuse d'habitans se trouve exclue des droits de citoyen.

Quel est le pays à esclaves où l'on n'entende pas parler d'assassinats commis par les esclaves sur leurs maîtres, d'incendies occasionés par leur vengeance ou leur méchanceté? Quel est celui de ces pays où le gouvernement puisse se livrer à une entière sécurité sur la conduite de cette classe du peuple, et où il ne soit pas souvent dans la nécessité d'employer la force des armes pour la réduire à la soumission (*a*)?

(*a*) « Il est très-nécessaire, dit Catherine II, de chercher à prévenir les causes qui ont occasioné si souvent des révoltes de serfs contre leurs maîtres; car ne connaissant pas ces causes, il est impossible que la législation prévienne des

Cependant l'histoire prouve que les précautions du gouvernement ne peuvent point empêcher qu'il n'y ait de temps en temps des commotions violentes. Chacun sait que l'ancienne Rome, qui faisait trembler le monde, tremblait elle-même devant ses esclaves, lorsqu'ils étaient conduits par Spartacus. Tant que l'esclavage subsista en France, en Angleterre et en Allemagne, ces pays étaient souvent dévastés par des révoltes, tantôt partielles tantôt générales (*a*); la Russie a vu couler le sang de ses enfans dans les séditions de Stenka-Rasin et de Pougatchef; dans les îles Antilles et à Surinam, les nègres marrons ne cessent de faire une guerre cruelle aux colonies; la révolte des Indiens en 1781 manqua d'enlever au roi d'Espagne toutes la partie montagneuse du Pérou, etc. etc.

Je termine ce chapitre par une réflexion du célèbre Bentham (*b*). Que l'esclavage soit agréable aux maîtres, dit-il, c'est un fait qui n'est pas douteux, puisqu'il suffirait de leur volonté pour le faire cesser

---

évènemens semblables, quoique la tranquillité des uns et des autres en dépende. » *Instruction pour le code des lois*, ch. XI, §. 263.

(*a*) Qu'on se rappelle la guerre des paysans qui eut lieu en France, en 1357, sous le roi Jean; celle d'Angleterre en 1381, sous Richard II, celle d'Allemagne en 1526, sous Charles-Quint, et tant d'autres. Toutes ces révoltes étaient dirigées contre les maîtres, et accompagnées des plus horribles cruautés.

(*b*) *Traité de législation*, tom. II, pag. 181.

l'antiquité, les esclaves étaient des étrangers, des ennemis, qui ayant été faits prisonniers, ou dans les combats ou par les corsaires, étaient vendus ensuite au profit du vainqueur. Chez les peuples actuels de l'Asie et de l'Afrique, l'esclavage a la même source. Les colonies modernes tirent leurs esclaves des côtes d'Afrique, de peuples sauvages et féroces, qui viennent eux-mêmes les offrir à nos marchands. Quelque injuste et blâmable que soit la traite des nègres aux yeux de la religion et de la philosophie, la grande dissemblance de ces malheureux avec nous rappelle cependant moins les sentimens d'humanité, et sert à entretenir le préjugé barbare qui les tient dans l'oppression. Mais de quelle espèce d'hommes la classe des esclaves se composé-t-elle en Europe? D'hommes de la même couleur, de la même origine que celle de leurs maîtres, d'hommes qui parlent la même langue, qui professent la même religion, qui ont les mêmes mœurs, le même caractère national; en un mot, de frères et de concitoyens. Cette idée est si révoltante, qu'il n'y a qu'une longue habitude qui puisse en affaiblir l'impression.

Dans cet exposé succinct des inconvéniens moraux de l'esclavage, on n'a point cherché à émouvoir; on ne s'est point livré à l'imagination; on n'a pas jeté un caractère odieux sur les maîtres, en généralisant les abus particuliers de puissance; on s'est abstenu de parler de ces moyens terribles de rigueur et de contrainte usités dans ces gouvernemens domestiques sans loi, sans procédure, sans appel, sans publicité et presque sans frein. Tout ce qui tient au sentiment

est aisément accusé d'exagération, et la simple évidence de la raison est si forte, qu'elle n'a pas besoin de ce coloris suspect. Les propriétaires d'esclaves à qui l'intérêt personnel n'a pas ôté le bon sens et l'humanité, conviendraient sans peine des avantages de la liberté personnelle sur l'esclavage, et ils désireraient eux-mêmes qu'il fût aboli, si cette abolition pouvait avoir lieu sans bouleverser leur état et leur fortune et sans porter atteinte à leur sûreté personnelle. Montrer par des faits historiques, par l'exemple de l'Europe occidentale et de ses colonies, qu'il est possible d'abolir de cette manière l'esclavage, c'est la seule tâche qu'il nous reste à remplir.

CHAPITRE X.

Comment l'esclavage s'abolit insensiblement dans l'Europe occidentale.

Avant de quitter ce sujet, jetons un coup d'œil rapide sur les progrès de la liberté individuelle dans l'Europe moderne : ce tableau, en nous instruisant du passé, nous fera voir ce que nous avons à espérer de l'avenir (*a*).

Lorsque les barbares avaient réussi à s'établir dans les provinces occidentales de l'empire romain, les

(*a*) Nos principaux guides dans cette recherche sont *Robertson* et *Smith*.

désordres qu'entraîna une si grande révolution durèrent pendant plusieurs siècles. Les violences et les rapines que les barbares exerçaient contre les anciens habitans firent cesser toute industrie. On déserta les villes, on laissa les campagnes sans culture; et ces pays, qui avaient joui sous le gouvernement des Romains d'un degré considérable d'opulence, tombèrent dans le dernier état de barbarie et de misère. Dans le cours de ces désordres, les chefs et les principaux capitaines de ces nations barbares acquirent ou usurpèrent pour eux-mêmes la majeure partie des terres de ces provinces. Une plus grande partie resta inculte; mais cultivée ou non, aucune terre ne resta sans maître. Chaque usurpateur travailla à grossir son lot, et la plus grande partie se trouva réunie dans les mains d'un petit nombre de grands propriétaires.

Les barbares avaient amené avec eux des esclaves : les prisonniers de guerre et les vaincus en augmentèrent le nombre. Bientôt il n'y eut que deux classes d'habitans dans ces contrées malheureuses, les propriétaires des terres et les non-propriétaires : les uns étaient libres; les autres, esclaves ou serfs. Ces derniers étaient compris sous le nom de *villains* (*villani*). Ils étaient attachés au village (*villa*) avec lequel ils passaient à celui qui en devenait le propriétaire. Ils payaient à leur maître une rente fixe pour la terre qu'ils cultivaient; et dès qu'ils avaient payé ce cens, tous les fruits de leur industrie leur appartenaient en toute propriété.

Les habitans des villes étaient dans une dépendance presque égale à celle des serfs : ils se composaient

d'artisans et de marchands dont tout le commerce consistait à rouler de foire en foire. Cette classe eut la première le bonheur de recouvrer sa liberté; et voici ce qui produisit ce changement important.

On avait alors la coutume de lever des taxes sur les personnes et les effets des voyageurs. Quelquefois le roi ou un seigneur accordaient à quelques marchands une exemption générale de toutes ces taxes; ceux-ci payaient en retour à leur protecteur une espèce de capitation annuelle; et, quoiqu'au reste de condition servile, ils étaient appelés *francs-marchands*. Ce fut un usage commun de bailler en ferme à quelque personne distinguée cette portion des revenus du roi provenante de ces capitations, dans une ville particulière. Les bourgeois eux-mêmes furent souvent admis à affermer des revenus de cette espèce qui se levaient dans leur ville, en se rendant conjointement et solidairement responsables du paiement. Cette rente étant rendue perpétuelle, les exemptions qui en étaient l'objet devinrent aussi perpétuelles. Elles cessèrent encore d'être personnelles, et ne purent plus être censées appartenir à des individus comme individus, mais comme bourgeois d'un bourg particulier, qui fut appelé pour cela *bourg franc*. Les bourgeois des bourgs francs eurent aussi en même temps les priviléges de pouvoir marier leurs filles hors de l'endroit, de transmettre leur succession à leurs enfans, et de disposer de leurs biens par testament. Les principaux caractères du *villenage* leur ayant été ainsi ôtés, ils devinrent véritablement libres.

Ce ne fut pas tout. Il était indispensable d'accorder aux villes auxquelles on avait permis de prendre à ferme leurs propres revenus, quelque espèce de juridiction pour obliger leurs citoyens au paiement de leur contribution. En conséquence leurs habitans furent érigés en communautés ou corporations, avec le privilége d'avoir leurs magistrats et leur conseil de ville, de faire des statuts pour leur régime intérieur, de construire des murs pour leur défense, et de ranger tous leurs habitans sous une espèce de discipline militaire.

Ces coucessions vous paraîtront moins extraordinaires, si vous vous rappelez que dans ces temps-là il n'y avait peut-être pas un seul souverain en Europe qui fût en état de protéger la partie la plus faible de ses sujets contre l'oppression des grands seigneurs. Les seigneurs méprisaient les bourgeois, qu'ils regardaient comme un ramas d'esclaves émancipés; et l'opulence que quelques-uns de ces bourgeois avaient acquise excitant leur envie, ils les pillaient sans pitié et sans miséricorde. Naturellement les bourgeois dûrent haïr et craindre les seigneurs; le roi les haïssait et les craignait aussi. Quant aux bourgeois, il pouvait bien les mépriser, mais il n'avait pas sujet de les haïr ni de les craindre. Ce fut donc l'intérêt mutuel qui disposa les bourgeois à soutenir le roi, et le roi à les soutenir contre les seigneurs. Ces bourgeois étaient les ennemis de ses ennemis, et son intérêt était d'assurer leur indépendance à l'égard des seigneurs. Les princes qui vécurent le plus mal avec leurs barons, sont aussi les plus remarquables

par la libéralité de leurs concessions envers les bourgs.

La milice des villes n'était pas inférieure à celle des campagnes; et ayant l'avantage de pouvoir être plus promptement rassemblée, il arriva qu'elle eut souvent le dessus dans ses querelles avec les seigneurs du voisinage. Dans les pays tels que l'Italie et la Suisse, où, par différentes causes, le souverain vint à perdre entièrement son autorité, les villes devinrent généralement des républiques indépendantes. Dans les pays tels que la France et l'Angleterre, où l'autorité du souverain se maintint, les villes devinrent du moins assez puissantes pour qu'on ne pût plus leur imposer, sans leur consentement, aucune taxe au-delà du cens fixe. On les appela donc aux assemblées des états-généraux du royaume, où elles envoyèrent des députés pour se joindre au clergé et à la noblesse, quand il était question, dans les cas urgens, d'accorder au roi des subsides extraordinaires. De plus, étant en géneral plus disposées à favoriser sa puissance, il paraît que le roi s'est quelquefois servi de leurs députés pour contre-balancer l'autorité des grands seigneurs dans ces assemblées : de là l'origine de la représentation des communes dans la plupart des grandes monarchies de l'Europe.

Cette innovation influa d'une manière bien remarquable sur le gouvernement. Elle tempéra la rigueur de l'oppression aristocratique par un mélange de liberté populaire; elle procura au corps de la nation des défenseurs actifs et puissans; elle établit entre le roi et les nobles une puissance intermédiaire à la-

quelle ils eurent alternativement recours: et cette puissance arrêta tour à tour les usurpations de la couronne et réprima l'ambition de la noblesse. Je n'ai pas besoin de vous répéter quels furent ses effets à l'égard de la richesse nationale et de la civilisation : vous savez de quelle manière étroite ces objets sont liés à l'existence d'un tiers-état : or s'il en existe un en Europe, c'est à ce changement qu'on le doit.

Mais tandis que les villes acquéraient des priviléges si importans, la masse du peuple était encore dans l'esclavage ou dans la servitude. L'esprit du système féodal n'était pas favorable à l'affranchissement. Suivant une maxime généralement établie, il n'était pas permis à un vassal de diminuer la valeur d'un fief, au préjudice du seigneur de qui il l'avait reçu. En conséquence, on ne regarda pas comme valide les affranchissemens accordés par l'autorité du maître immédiat. Il était donc nécessaire de remonter par toutes les gradations de la tenance féodale, jusqu'au roi. Une forme de procédure si longue et si embarrassée ne pouvait manquer de décourager la pratique des affranchissemens. Les esclaves domestiques dûrent souvent leur liberté à l'humanité ou à la bienfaisance des maîtres; mais la condition des esclaves ou serfs attachés à la glèbe était beaucoup plus difficile à changer.

Nonobstant toutes les difficultés, le peuple des campagnes vint à recouvrer insensiblement sa liberté. Le temps et la manière dont s'opéra cette importante révolution, est un des points les plus obscurs de l'histoire moderne. L'église de Rome réclame

l'honneur d'y avoir beaucoup contribué, et il est constant que, dès le douzième siècle, le pape Alexandre III publia une bulle pour l'affranchissement général des esclaves. Il semble cependant que ce fut plutôt une pieuse exhortation aux fidèles, qu'une loi qui entraîna de leur part une rigoureuse obéissance. La servitude n'en subsista pas moins presque partout, pendant encore plusieurs siècles, jusqu'à ce qu'enfin elle fut successivement abolie par l'effet combiné de quatre causes, savoir : 1° de la religion chrétienne, 2° de l'exemple et des ordonnances des souverains, 3° de la chute du système féodal, et 4° de l'intérêt mieux entendu des propriétaires.

1° L'esprit de douceur de la religion chrétienne, et sa doctrine sur l'égalité primitive de tous les hommes, et sur l'impartialité avec laquelle Dieu considère les hommes de tout état et les admet indistinctement à la participation de ses grâces, sont incompatibles avec l'usage de la servitude. Mais en ceci, comme en plusieurs autres circonstances, les considérations d'intérêt et les maximes d'une fausse politique engageaient les hommes dans des démarches inconséquentes avec leurs principes. Ils étaient cependant tellement persuadés de cette contradiction, qu'ils regardaient comme un acte de piété très-méritoire et très-agréable au ciel, de délivrer des chrétiens de la servitude. L'esprit d'humanité de la religion chrétienne luttait contre les maximes et les usages du monde, et contribua plus qu'aucun autre motif à l'affranchissement des esclaves. Lorsque le pape Grégoire-le-Grand, qui régnait vers la fin du

sixième siècle, accorda la liberté à quelques-uns de ses esclaves, il en donna cette raison : « Puisque notre « Sauveur a bien voulu prendre la forme humaine, « pour rompre, par sa grâce divine, les chaînes qui « nous tenaient captifs, afin que nous fussions rendus « à notre liberté primitive, c'est un œuvre salutaire « de rendre, par la manumission, à des hommes que « la nature a créés libres et qui ne se trouvent dans « le joug de l'esclavage que par les lois des peuples, « cette liberté dans laquelle ils étaient nés. » C'est par une suite des mêmes idées, que plusieurs chartes d'affranchissement, antérieures au règne de Louis X, furent accordées « pour l'amour de Dieu et le salut de l'âme. »

La cérémonie de la manumission se faisait dans l'église, comme un acte solennel de religion. La personne à qui on rendait la liberté était conduite autour du grand autel, tenant une torche ardente; elle s'arrêtait ensuite à un des coins de l'autel, et là on prononçait les paroles solennelles qui conféraient la liberté. — L'affranchissement s'accordait fréquemment au lit de la mort, ou par testament. Comme les esprits des hommes sont dans ce moment plus disposés à des sentimens de piété et d'humanité, ces actes étaient le fruit de motifs religieux, et se faisaient pour le salut de l'âme (*a*).

(*a*) Je ne puis me défendre de citer à cette occasion une anecdote très-curieuse, qui se trouve consignée dans le Voyage de M. de Humbold au Mexique. « Cortez, qui pendant le cours de ses victoires n'avait pas montré trop de délicatesse

Il y avait une autre manière d'obtenir la liberté; c'était d'entrer dans les ordres sacrés, ou de faire des vœux dans un monastère. Cela fut permis pendant quelque temps; mais il en résulta qu'un si grand nombre d'esclaves se dérobaient par-là au joug de leurs maîtres, qu'on fut obligé de restreindre cet usage, lequel fut à la fin tout-à-fait défendu. C'était par les mêmes principes que les princes, lorsqu'il leur naissait un fils, ou qu'il leur arrivait quelque autre évé-

---

de conscience, se fit, vers la fin de sa carrière, des scrupules sur la légitimité des titres auxquels il possédait d'immenses biens au Mexique. Dans son testament, il se trouve l'article suivant, concernant ses esclaves: « Comme il est resté douteux « si, en bonne conscience, un chrétien a pu se servir comme « esclaves des indigènes qui ont été faits prisonniers de « guerre, et comme, jusqu'à ce jour, on n'a pu tirer au clair « ce point important, j'ordonne à mon fils don Martin, de « prendre toutes les informations possibles sur les droits qu'on « peut légitimement exercer sur les prisonniers. Les naturels « qui, après m'avoir payé des tributs, ont été forcés à des « services personnels, doivent être dédommagés, si dans la « suite il était décidé qu'on ne puisse pas demander des cor- « vées. » Ces décisions, demande M. de Humbold, de qui devait-on les attendre, sinon du pape ou d'un concile? Avouons que trois siècles plus tard, malgré les lumières que répand une civilisation avancée, les riches propriétaires en Amérique ont, même en mourant, la conscience moins timorée. De nos jours, ce sont les philosophes, et non les dévots qui agitent la question s'il est permis d'avoir des esclaves. Mais le peu d'étendue que de tout temps a eu la philosophie, fait croire qu'il aurait été plus utile à l'humanité souffrante que ce genre de scepticisme se fût conservé parmi les croyans. » (*Essai polit. sur la Nouvelle-Espagne*, tom. I, pag. 133.)

nement agréable, affranchissaient un certain nombre d'esclaves, en témoignage de leur reconnaissance envers Dieu. Le temps nous a conservé un nombre considérable de chartes d'affranchissement, et toutes sont fondées sur des motifs de religion. C'est un des plus grands bienfaits de la religion chrétienne d'avoir contribué à abolir l'esclavage, du moins dans la majeure partie de l'Europe, et d'avoir répandu par-là dans les états modernes une masse de bonheur infiniment supérieure à celle qu'ont accordée les législations les plus parfaites aux peuples de l'antiquité.

2° Le même intérêt qui avait engagé les souverains à favoriser la liberté des villes, les excita aussi à seconder de tout leur pouvoir l'affranchissement des esclaves domestiques et laboureurs. La puissance des barons, dont ils se servaient si souvent pour troubler l'ordre public, se fondait sur le nombre de leurs esclaves; d'ailleurs ceux-ci dépendaient entièrement de leurs maîtres et ne tenaient par aucun lien direct à l'état. En conséquence, tout ce qui tendait à accélérer les progrès de la liberté individuelle tendait aussi à diminuer la puissance dangereuse des grands propriétaires, et à augmenter le nombre des citoyens et des défenseurs de l'ordre et de l'autorité royale. Il n'est donc pas étonnant de voir que tous les souverains ont embrassé la cause de la liberté personnelle des paysans, et qu'ils y ont contribué, chacun suivant le degré de puissance dont il jouissait, tantôt par leur exemple, tantôt par des exhortations, et quelquefois même par des ordres exprès.

Le monument historique le plus remarquable qui

nous soit parvenu concernant cette dernière mesure, est la fameuse ordonnance de Louis X, roi de France, et celle de son frère Philippe. Ils déclarèrent « que « la nature avait fait tous les hommes libres, et que « leur royaume étant appelé le royaume des Francs, « ils voulaient qu'il le fût en réalité comme de nom; « qu'en conséquence, ils ordonnaient que les affran- « chissemens fussent accordés, dans toute l'étendue « de leurs états, à des conditions justes et modé- « rées. » Ces édits furent exécutés sur-le-champ dans les domaines de la couronne. Un grand nombre de nobles excités par l'exemple de leurs souverains, et surtout par l'appât des sommes considérables qu'ils pouvaient se procurer par les affranchissemens, donnèrent la liberté à leurs esclaves.

Cependant, long-temps après le règne de Louis X, plusieurs nobles de France continuèrent de maintenir leur ancienne autorité sur leurs esclaves. Il paraît même, par une ordonnance du fameux Bertrand Duguesclin, connétable de France, que la coutume d'affranchir les serfs était regardée comme une innovation pernicieuse. Lorsque les serfs eurent été déclarés hommes libres, ils restèrent encore obligés de rendre certains services à leurs maîtres. On les regardait toujours comme d'une condition différente de celle des autres sujets; ils ne leur était pas permis d'acheter des terres, ni de devenir membres d'une communauté située dans le territoire du manoir auquel ils avaient appartenu.

Dans le livre des statuts de l'Angleterre, on ne trouve point de loi générale pour l'affranchissement

des serfs, semblable à celle de Louis X. Mais quoique l'esprit du gouvernement anglais semble avoir favorisé de bonne heure la liberté personnelle, cependant la servitude subsista encore long-temps en quelques endroits de l'Angleterre. Il existe une charte de l'année 1514, par laquelle Henri VIII affranchit deux esclaves qui appartenaient à l'un de ses manoirs. Même en 1574, il y a une commission de la reine Élisabeth, qui concerne l'affranchissement de quelques serfs qui lui appartenaient.

3° En général, il ne paraît pas que dans les temps où le système féodal était en vigueur, l'affranchissement des esclaves fût d'un usage fréquent; au contraire, dans plusieurs pays il y eut des lois sévères pour mettre des bornes à cette pratique, comme nuisible à la société. Dans ces pays, la dernière classe du peuple dut le recouvrement de sa liberté à la décadence de cette constitution aristocratique qui plaçait entre les mains d'un petit nombre des membres de la société le pouvoir le plus étendu; et opprimait tout le reste. Le gouvernement républicain qui s'était établi dans les grandes villes d'Italie, y avait répandu des principes d'administration fort différens de ceux du système féodal; ces principes, fortifiés par les idées d'égalité que les progrès du commerce y avaient rendues familières, concoururent à y introduire l'usage d'affranchir les esclaves cultivateurs. Dans quelques provinces d'Allemagne, les personnes qui avaient été soumises à cette espèce de servitude furent mises en liberté; et dans d'autres provinces l'état de ces esclaves fut adouci.

4° Enfin, si l'esclavage vint par degrés à se détruire dans la majeure partie de l'Europe, il es vraisemblable que ce fut encore en partie à cause de la mauvaise culture des terres qui en résultait, et en partie parce que les serfs, encouragés à cet égard par le souverain, empiétèrent successivement sur l'autorité de leurs maîtres, jusqu'au point d'avoir rendu à la fin, à ce qu'il semble, cette espèce de servitude tout-à-fait incommode. L'indépendance qu'une partie du peuple s'était procurée inspira à l'autre le désir le plus vif d'obtenir les mêmes priviléges; et les seigneurs, frappés des avantages qu'ils avaient eux-mêmes retirés des premières concessions qu'ils avaient faites, se montrèrent de plus en plus disposés à accorder de nouveaux affranchissemens. C'est de cette manière lente et presque imperceptible que se consomma cette grande révolution, la plus importante qui se soit faite dans tout le cours des siècles, celle qui donne un caractère particulier à la civilisation de l'Europe, et d'où datent les progrès étonnans que cette partie du monde a faits dans tout ce qui ennoblit l'existence de l'homme et dans tout ce qui la rend agréable.

Malheureusement cette réforme bienfaisante ne s'étendit pas sur l'Europe entière : les contrées orientales de cette partie du monde conservèrent l'esclavage, quoique sous des formes plus adoucies; l'avarice et la cupidité l'établirent même dans le nouveau continent, où la race des indigènes, exterminé par les premiers conquérans, fut remplacée par des nègres (*a*).

(*a*) Vous n'ignorez pas sans doute que la traite des nègres

Mais les causes qui ont accéléré l'extension de la liberté individuelle dans l'Europe occidentale ne manqueront pas de produire tôt ou tard le même effet dans les pays où l'esclavage subsiste encore. Ces liens que la barbarie des siècles passés a formés, le progrès naturel de la prospérité les dissout peu à peu; et la marche de la liberté, pour être lente, n'en est pas moins sûre. Tous les progrès de l'esprit humain, de la morale, de la richesse, du commerce, amènent insensiblement la restauration de la liberté individuelle. En voulez-vous des preuves? L'Europe et l'Amérique, depuis une cinquantaine d'années, nous en fournissent de bien consolantes. Voyez l'esclavage entièrement aboli dans la plupart des provinces de la monarchie autrichienne, dans les domaines royaux du Holstein et du Danemarck, dans la Poméranie suédoise, dans les états prussiens, dans le grand-duché de Varsovie; voyez ce qu'on a fait en Hongrie, en Danemarck et en Russie pour limiter l'esclavage et pour favoriser les affranchissemens; voyez la traite des nègres défendue ou restreinte par les gouvernemens espagnol, danois, suédois, par le congrès des États-Unis d'Amérique,

---

doit son origine au vertueux Las Casas, l'un des ecclésiastiques qui accompagnèrent Colomb en Amérique. Zélé défenseur des pauvres Indiens qu'on y réduisait en esclavage, sa compassion pour ces infortunés l'engagea à faire la proposition inconséquente d'acheter sur la côtes d'Afrique des nègres pour cultiver le sol de l'Amérique et pour exploiter ses mines. Hélas! il n'a pas sauvé les Indiens, mais il a empiré le sort des nègres.

par le parlement britannique (*a*) : rappelez-vous que toutes ces réformes n'ont commencé qne vers la fin du siècle passé, et jugez d'après cela si nous devons désespérer de voir disparaître l'esclavage avant la fin de celui-ci, du moins dans les pays soumis à des gouvernemens européens ou habités par des colons d'Europe.

Dans aucun des pays que je viens de citer, l'abolition de l'esclavage n'a causé les moindres inconvéniens; au contraire, elle a été suivie partout de ces effets salutaires qui accompagnent toujours la liberté, d'un accroissement de population, d'industrie, de richesse et de bonheur individuel. Ce témoignage rendu par l'expérience de nos jours et dans un si grand nombre de pays, en faveur de la cause de l'humanité et de la justice, devrait suffire pour rassurer les propriétaires, et pour calmer leurs alarmes. Nulle part l'ordre public n'a été troublé, même par l'abolition prompte et générale de la servitude; nulle part les propriétaires n'ont été lésés dans leurs intérêts pécuniaires; au contraire leurs revenus se sont accrus; ils se voient débarrassés de tous les soins et désagrémens qui sont inséparables de la régie des esclaves, et de maîtres craints ils sont devenus des seigneurs respectés.

(*a*) La note XXIV contient les détails de tous ces évènemens.

CHAPITRE XI.

Influence des rapports extérieurs d'un peuple sur les progrès de sa prospérité.

Dans le tableau des progrès de la civilisation que je viens de vous présenter, Messeigneurs, comme dans celui des progrès de la richesse que j'ai tracé à la fin de la première partie de ce Cours, je n'ai consulté que la nature de l'homme et ses rapports domestiques; j'ai écarté à dessein la considération de toute cause étrangère dont l'influence peut modifier ces progrès. C'est ici le lieu de faire connaître ces causes, et de montrer comment elles contribuent à accélérer ou à retarder la marche progressive de la prospérité. On peut les ranger sous deux chefs : les rapports dans lesquels un peuple se trouve avec la nature qui l'environne, et ceux dans lesquels les circonstances le placent avec d'autres nations. Ces rapports extérieurs, combinés avec ceux qui naissent dans le sein de la société même, sont dans une réaction perpétuelle les uns envers les autres, et il en résulte que les mêmes rapports qui, dans certaines circonstances, sont favorables à la prospérité, lui deviennent contraires dans d'autres. Examinons-les séparément, et tâchons d'en distinguer les effets généraux : l'application aux cas particuliers sera ensuite facile à faire.

I. *Rapports d'un peuple avec la nature qui l'environne.*

Climat.

Je considère ici le climat dans son rapport avec les hommes, et non dans celui qu'il a avec les produits du sol, ce dernier rapport étant compris dans celui de la fertilité du terrain dont il sera parlé ci-après. Je n'entre non plus dans aucun détail sur les causes qui déterminent le climat d'un pays, puisque je vous les ai déjà indiquées ailleurs (*a*).

On a beaucoup exagéré l'influence du climat sur le physique et le moral des hommes : Montesquieu, par exemple, la regarde comme la cause universelle de presque tous les phénomènes politiques et moraux. Cette opinion est contredite par l'expérience, et quoique cet auteur célèbre cite une foule de faits historiques pour prouver la solidité de sa thèse, il ne serait pas difficile d'en citer plus encore qui la renversent. D'autres grands écrivains, tels que Hume, donnent trop peu d'étendue à l'influence du climat. La vérité se trouve, comme d'ordinaire, entre ces deux propositions opposées. Il n'y a aucune circonstance assez universelle et assez puissante pour déterminer seule, et à l'exclusion de toutes les autres, ce que l'homme sera sous son influence : de toutes ces causes, le genre d'industrie qu'un peuple exerce est sans doute celle qui a le plus d'empire; mais le climat, la nature du sol, les rapports avec d'autres peuples, les institu-

(*a*) Voyez tom. I, pag. 142.

tions sociales, telles que l'éducation, les lois, la religion, enfin l'esprit du gouvernement, sont autant de causes secondaires qui agissent sur l'homme en société, et qui le rendent enfin tel qu'il est. Parmi ces causes, le climat tient quelquefois le premier rang, et quelquefois le dernier; car, en général, les causes physiques ont toujours d'autant plus de forces, que l'homme est plus proche de l'état de barbarie, comme les causes morales ont d'autant plus d'énergie qu'il est plus avancé dans la carrière de la civilisation.

Le climat influe donc comme cause concurrente sur le physique et le moral des hommes, mais non comme cause absolue. Encore n'agit-il fortement sur l'homme que par les excès de chaleur et de froid. Dans les climats tempérés la chaleur naturelle du corps humain se met d'ordinaire en équilibre avec la chaleur de l'atmosphère, ou s'il y a quelque différence, elle est à peine sensible, sinon dans son intensité, du moins dans ses effets. Mais dans les climats fortement caractérisés, cette différence doit nécessairement être considérable. Si dans un pays, par exemple, la chaleur atmosphérique surpasse des deux tiers la chaleur naturelle du corps humain; et si, dans un autre pays, cette chaleur surpasse des deux tiers la chaleur atmosphérique, l'altération qui doit en résulter dans l'organisation des habitans de ces deux pays, est si grande et d'une espèce si peu semblable, que l'observateur le moins intelligent peut apercevoir les effets qu'elle doit produire dans le développement de leurs facultés physiques, comme

dans celui de leurs facultés morales, lesquels dépendent en grande partie des premières. Qui ne reconnaîtra l'influence du climat sur le tempérament, l'intelligence, les habitudes et les mœurs des habitans du Groenland et du Sénégal? Mais quel observateur pourra distinguer l'influence du climat dans la différence de l'organisation des Français, des Allemands, des Italiens? Parmi les causes innombrables qui concourent à produire cette différence, le climat est peut-être celle dont l'effet est le moins sensible.

Cette proposition générale *que les extrêmes se touchent*, se vérifie surtout relativement au climat. Dans les pays très-chauds, ainsi que dans les pays très-froids, le développement des facultés humaines est comme arrêté par une force secrète. Suivant les physiologistes, la chaleur naturelle de l'homme est toujours en raison inverse de celle de l'atmosphère : ainsi elle diminue prodigieusement dans les pays très-chauds, tandis qu'elle s'accroît beaucoup dans les pays très-froids. Ces deux causes physiques, quoique contraires entre elles, produisent le même effet moral. En altérant le mécanisme naturel du corps humain, elles doivent arrêter le développement des facultés de l'homme, qui ne peuvent jamais être indépendantes de son organisation physique. L'extrême relâchement des fibres, l'inactivité des fluides, la lenteur de toutes les actions animales, frappent l'homme d'une faiblesse excessive dans les climats très-chauds. Sa sensibilité n'a presque plus d'énergie, et il est plongé tout entier dans une sorte d'engourdissement et de stupidité. Dans les pays très-froids,

la tension des fibres, leur roideur, le jeu violent des fluides, le rétrécissement des vaisseaux sanguins, un sang plus épais, doivent produire aussi la torpeur et la stupidité.

Que s'ensuit-il de là? Que les climats tempérés sont les plus favorables aux progrès de la prospérité; et que les extrêmes de la chaleur et du froid lui sont également contraires. Ce résultat est conforme à l'expérience de tous les siècles. Tous les peuples riches et civilisés que l'histoire nous présente ont vécu ou vivent encore dans des climats tempérés. Les habitans de la zone torride, comme ceux des contrées arctiques et antarctiques, végètent depuis un temps immémorial dans la même situation : pauvres et barbares comme ils l'étaient lorsqu'on les découvrit, ils le sont encore actuellement; et s'il n'est pas tout-à-fait improbable qu'à l'avenir ils fassent quelque progrès dans la prospérité, du moins on peut assurer, sans trop hasarder, que ces progrès ne seront que très-lents et très-bornés.

Dans les climats mitoyens qui font les nuances entre ces deux extrêmes et les climats tempérés, les progrès de la prospérité contribuent souvent à adoucir les effets de la chaleur et du froid, et c'est ainsi que la richesse et la civilisation se facilitent elles-mêmes leurs propres progrès ultérieurs (*a*). A mesure que la prospérité s'est répandue et s'est accrue en Suède, en Norvége, en Russie, non-seulement le climat de ces pays est devenu sensiblement plus doux,

(*a*) Comparez tome I, page 144.

mais encore on a mieux appris à se garantir contre l'influence du froid rigoureux qui y règne pendant quelques mois de l'année. L'art, secondé par l'aisance, y est parvenu à créer dans les habitations les plus spacieuses une température artificielle qui égale ou surpasse celle de l'hiver dans les climats tempérés; et l'effet de ces améliorations est visible dans le développement de toutes les facultés de l'homme. La santé, la force corporelle et la longévité des peuples du nord ne le cèdent en rien à celles des peuples du midi de l'Europe; les filles de nos contrées septentrionales sont nubiles au même âge que celles de l'Espagne et de l'Italie; enfin les progrès que les arts et les sciences y ont faits, ne laissent point de doute qu'ils ne puissent y être cultivés avec le même succès que dans des climats plus heureux, pourvu que les autres causes coopérantes à la civilisation ne s'y refusent pas.

Sol.

L'influence du sol sur le développement de l'homme doit être considérée sous différens points de vue.

1° Sous celui de la *situation* du pays et de son *étendue*. Comme ces deux circonstances influent nécessairement sur le genre d'industrie que doit embrasser le peuple qui l'habite, elles doivent influer aussi sur sa civilisation. Un peuple qui habite un pays très-étendu et susceptible de cultures très-diverses, pourra se suffire plus facilement à lui-même; il aura moins de motifs de rechercher les autres na-

tions et de se lier avec elles par les liens du commerce; et si par dessus cela, il en est encore séparé par des montagnes ou par une position isolée, ou s'il n'est environné que de peuples pauvres et barbares, les progrès de sa civilisation doivent naturellement s'en ressentir d'une manière désavantageuse. Un pays de peu d'étendue, au contraire, dont les productions sont peu variées et qui se trouve placé de manière que les communications avec les pays voisins sont faciles, engage, pour ainsi dire, ses habitans à s'adonner au commerce extérieur, qui, à son tour, devient un puissant véhicule pour la civilisation. Telle est la situation respective de la Russie et de la Hollande ou de l'Angleterre; l'observateur attentif n'y méconnaîtra pas une des causes secondaires qui ont arrêté les progrès de la prospérité dans le premier de ces pays, et qui les ont favorisé dans les autres.

2° Les *moyens de communication* que le pays offre au commerce. Les rivières navigables facilitent la communication intérieure; la mer ouvre le monde entier au pays dont elle baigne les côtes. Vous connaissez les avantages d'une pareille situation pour les progrès de l'industrie, et la division du travail, et conséquemment pour la prospérité en général (*a*). Les premiers pas du genre humain vers la civilisation se firent dans le voisinage de la mer Méditerranée et sur les bords des grands fleuves de l'Asie. Un pays intérieur et qui manque de lacs et de fleuves, ne peut être habité que par des peuples chasseurs

(*a*) Voyez t. I, page 184.

ou nomades. Tel est le pays des Kirguises; aussi est-il très-probable que ses habitans resteront éternellement dans une situation peu différente de celle où ils sont.

3° La *physionomie* du sol, c'est-à-dire son élévation, l'agroupement des montagnes et l'étendue des plateaux. Un peuple montagnard sera plus fortement constitué; il aura des mœurs plus agrestes. Sa sûreté extérieure sera plus facile à maintenir, car les montagnes opposent souvent une barrière aux invasions des peuples ennemis. Cette sécurité est favorable aux progrès de la prospérité; mais d'un autre côté les montagnes rendent les communications difficiles; la culture de la terre y est beaucoup plus pénible; l'accroissement de la population y trouve des obstacles. En général, et toutes les autres circonstances supposées égales, un peuple montagnard a plus de difficultés à vaincre pour parvenir au même degré de prospérité, qu'un peuple vivant dans les plaines. La Suisse est située au centre de l'Europe civilisée, et elle offre elle-même dans plusieurs de ses cantons le spectacle d'une grande civilisation; cependant les habitans des hautes Alpes sont encore dans l'état primitif de la société, réduits à vivre de la chasse et de leurs troupeaux. L'uniformité d'un pays de plaines est non-seulement défavorable à l'industrie, comme je l'ai déjà observé ailleurs (*a*); elle nuit encore au progrès des arts imitatifs. D'où le peintre de paysages, par exemple, prendrait-il le type de ses productions, dans un pays

(*a*) Tom. I, pag. 141.

qui ne lui offrirait que des plaines monotones, sans aucun site pittoresque? D'ailleurs les beautés tantôt riantes, tantôt sublimes de la nature, que présente un pays dont la physionomie est agréablement variée, éveillent la sensibilité de l'âme, donnent l'essor à l'imagination et l'enrichissent d'une foule d'images poétiques.

4° La *faculté productive* du sol. Sous ce rapport, toutes les terres peuvent se diviser en trois classes : d'abord celles dont la fertilité est extrême; puis celles qui ne rapportent qu'à proportion de l'industrie du cultivateur; enfin celles dont aucune sorte de travail ne peut vaincre la stérilité. Les terres de la seconde classe sont les plus favorables à la prospérité. La trop grande fertilité nuit au développement des facultés humaines, aussi bien que la stérilité absolue : la première ne stimule pas assez l'industrie du cultivateur; la seconde la décourage. Voyez les habitans du Brésil et ceux de l'Arabie Pétrée : leur paresse et leur défaut de civilisation sont les mêmes, quoique les causes qui les produisent soient absolument contraires entre elles.

II. *Rapports dans lesquels un peuple peut se trouver avec d'autres peuples.*

Parmi ces rapports, ceux dont l'influence sur la prospérité est la plus sensible, sont les guerres, les migrations, les colonies et le commerce.

La *guerre* peut mettre aux prises deux peuples placés à différens degrés de prospérité, et il peut en

résulter des effets tout contraires pour l'un et pour l'autre.

Le peuple prospère, vainqueur, peut communiquer sa civilisation au peuple vaincu. Tel fut le but secondaire qu'Alexandre de Macédoine se proposa dans ses conquêtes, et que les Romains réalisèrent en partie dans les Gaules et en Bretagne.

Le peuple prospère, vainqueur, peut encore arrêter ou étouffer les progrès du peuple vaincu. C'est ainsi que les Spartiates et les Espagnols en agirent à l'égard des Ilotes et des Mexicains; et c'est en général le reproche que l'humanité peut adresser aux puissances de l'Europe sur leur conduite envers les peuples qu'elles ont soumis par la force des armes dans les autres parties du monde.

Le peuple barbare, vainqueur, peut profiter de la civilisation du peuple vaincu. Exemples : les anciens Perses, qui, de peuple chasseur qu'ils étaient dans les montagnes du Faristan, devinrent, par les conquêtes de Cyrus, un peuple agricole et manufacturier; les Mantchous nomades, qui, après avoir subjugué les Chinois, se civilisèrent parmi eux; les Romains, qui devinrent les disciples des Grecs, etc.

Le peuple barbare, vainqueur, peut aussi retarder, reculer ou détruire la civilisation du peuple vaincu. Tel a été l'effet du joug que les Mongols avaient jadis imposé à la Russie; tel est encore le sort qu'éprouve la Grèce moderne sous la domination des Turcs.

Enfin la guerre, sans produire des résultats aussi décisifs, peut avancer ou reculer la civilisation des peuples qui la font. L'empire de Constantinople n'a

pas été conquis par les Russes, et cependant les guerres que nos ancêtres lui firent, leur devinrent profitables sous le rapport de la civilisation. Si la guerre se fait entre deux peuples qui se trouvent à peu près au même degré de prospérité, les effets relativement à celle-ci seront peut-être moins visibles; mais il est impossible qu'il n'en résulte ni avantage ni perte pour aucun des deux peuples.

Des effets que les *migrations* produisent, sont d'une nature plus décisive encore que ceux de la guerre. Les peuples chasseurs et nomades, habitués déjà à changer continuellement de demeure, sont d'autant plus portés aux migrations, qu'ils n'ont rien à regretter chez eux, et qu'ils ont le moyen de subsister partout. Mais en se transportant d'un pays à l'autre, souvent ils changent entièrement de mœurs et d'habitudes, et les localités du pays où ils s'établissent les engagent à embrasser un genre de vie tout différent de celui qu'ils avaient mené dans leur pays natal. Les Hébreux, nomades dans les plaines du Canaan, devinrent cultivateurs en Égypte. Les Arabes, chasseurs et pâtres dans les déserts de l'Arabie, se vouèrent à l'agriculture, aux arts et au commerce à mesure qu'ils s'établirent dans les contrés fertiles de l'Afrique et de l'Europe.

Un peuple barbare peut se transporter tout entier en d'autres régions; une nation agricole et civilisée ne le peut pas. Elle se trouve attachée par sa civilisation même au sol qu'elle habite. On peut la conquérir, la soumettre, l'exterminer; mais il est impossible de la forcer à se transporter ailleurs. Si l'intérêt poli-

tique ou commercial l'engage à former des établissemens hors de son sein ; si l'oppression ou l'anarchie qu'elle éprouve chez elle lui deviennent insupportables, la résolution de quitter le sol natal ne sera cependant jamais prise à l'unanimité par tout le peuple, mais seulement par un nombre d'individus plus ou moins considérable. Les peuples barbares font des migrations; les peuples civilisés envoient des colonies.

L'influence que les colonies exercent sur les progrès des peuples où elles s'établissent, dépendra de l'esprit dans lequel on les aura entreprises. Si c'est un esprit pacifique et bienfaisant, comme le fut celui qui donna naissance à la plupart des colonies anciennes et à celle que Guillaume Penn fonda en Amérique, elles hâteront les progrès des indigènes; si c'est un esprit de conquête et d'usurpation, comme celui qui a guidé la plupart des établissemens de l'Europe moderne dans les autres parties du monde, la civilisation des naturels en sera arrêtée pour longtemps, si elle n'est pas entièrement détruite.

En général, les colonies les plus utiles pour le pays où elles s'établissent, ce sont celles qui se forment par des particuliers venant de quelque nation plus civilisée, et que des motifs innocens auront déterminés à s'expatrier. Telles furent les colonies d'Égyptiens et de Phéniciens qui s'établirent dans la Grèce; celles que les réfugiés français formèrent en Allemagne; enfin celles que la Russie et les États-Unis d'Amérique reçoivent encore tous les jours des différentes nations de l'Europe.

Le *commerce*, ce lien paisible qui unit les nations,

étend son heureuse influence sur toute la terre. En franchissant l'immense Océan, les montagnes et les déserts, il détruit les barrières qui semblent séparer les nations. Simple agent des échanges, il devient un des instrumens les plus puissans pour propager la civilisation. En portant d'un hémisphère à l'autre les produits de l'industrie qu'offre chaque pays, il ne fait pas seulement connaître de nouveaux beoins, il enseigne encore les moyens de les satisfaire, il engage les nations à se communiquer mutuellement leurs idées, leurs inventions, leurs lumières. Qu'on juge de l'effet qu'un peuple isolé doit éprouver dans sa civilisation, quand un heureux hasard lui procure tout à coup des relations commerciales avec le monde civilisé! Tel fut celui qu'éprouva la Russie, lorsque Richard Chancellor découvrit l'embouchure de la Dvina et le port qu'on nomme aujourd'hui Arkhangel.

Si l'intérêt du commerce excite à braver tous les dangers pour porter les germes de la civilisation dans les coins les plus reculés de la terre, le zèle de la religion en fait autant. C'est lui qui engagea les prêtres de l'Égypte à porter dans la Grèce, avec le culte de Cérès, l'art de cultiver la terre; c'est lui qui porta les apôtres du neuvième et du dixième siècles à pénétrer dans les régions barbares du nord de l'Europe, pour y répandre, avec la religion chrétienne, l'art d'écrire et les élémens des connaissances utiles; c'est lui qui anime encore aujourd'hui ces missionnaires infatigables que nous voyons se transporter avec les mêmes intentions, mais avec des moyens plus puissans, dans les îles les plus éloignées et parmi les

peuples les plus sauvages. Ce fut le lien de la religion qui, dans le moyen âge, conservait encore quelques restes de la civilisation des Romains dans les différens pays de l'Europe, en réunissant tous les états catholiques au centre de l'hiérarchie, à cette Rome antique, alors le principal foyer des idées et des lumières.

Telles sont, si je ne me trompe, les principales causes morales qui, provenant du dehors, influent sur les progrès des peuples dans la civilisation et déterminent le caractère qu'ils doivent prendre. Vous voyez, Messeigneurs, que toutes ces causes peuvent se comprendre dans une seule catégorie : les communications de peuple à peuple. Suivant que ces communications sont ou utiles ou nuisibles, la carrière de la civilisation des peuples en est ou abrégée ou prolongée. Elles jouent un si grand rôle dans l'histoire du développement de l'espèce humaine, qu'il n'y a que deux ou trois grandes nations à citer, dont la civilisation ait fait des progrès marquans sans être favorisée par elles. Encore ne sommes-nous pas suffisamment instruits sur l'histoire des anciens Égyptiens, des Chinois et des Mexicains, pour soutenir que leur civilisation ne doive rien aux communications avec les étrangers.

CONCLUSION.

Nous voici parvenus au terme de nos recherches, Messeigneurs. Dans le cours de nos leçons nous avons analysé les élémens de la richesse et de la civilisation; nous nous sommes éclairés sur leur nature et leurs effets, sur les moyens de les produire et de les multiplier, enfin sur l'emploi le plus convenable que les nations en peuvent faire pour leur félicité. Il ne nous reste qu'une seule tâche à remplir, celle de considérer la richesse et la civilisation dans leurs rapports mutuels, dans leur influence réciproque. La liaison intime qui se trouve entre ces deux espèces de valeurs nous prouvera que l'une ne peut guère subsister sans l'autre: elle nous conduira à l'idée de la *prospérité* qui les embrasse toutes les deux, et qui est le dernier anneau dans cette chaîne de raisonnemens qui constitue l'économie politique.

CHAPITRE PREMIER.

Influence de la richesse sur le travail immatériel.

Le travail immatériel ne peut point exister, et conséquemment encore moins se perfectionner, sans le secours d'un fonds matériel. Ce fonds, comme

nous l'avons vu (*a*), se compose de *subsistances et d'outils*. Sans ces deux élémens de la richesse nationale, point de travail immatériel, point de civilisation; car le peu de biens internes que la nature fournit spontanément et sans la coopération du travail, mérite à peine d'être qualifié de civilisation (*b*).

Mais dans les commencemens de la prospérité nationale, l'industrie a besoin elle-même de tout son produit pour former et accroître ses premiers capitaux, et elle n'en peut céder que la moindre partie au travail immatériel. De là la naissance et la division tardives de ce travail. L'homme éprouve les besoins de sa nature physique long-temps avant de sentir ceux de sa nature intellectuelle et morale : ces derniers ne peuvent s'éveiller que lorsque les premiers sont pleinement satisfaits. Il s'ensuit que l'industrie est la base du développement de l'espèce humaine, et que les progrès de la richesse des peuples règlent nécessairement ceux de leur civilisation.

La vie sauvage et errante des peuples chasseurs est le premier degré de cette échelle. Point de propriétés, point de richesses accumulées, point d'échanges : dans cette condition de l'espèce humaine, nul développement des facultés intellectuelles; le soin continuel de pourvoir à sa subsistance et à sa sûreté personnelle étouffe dans l'homme le désir, d'ailleurs si naturel, de se perfectionner. Partout les

---

(*a*) Page 241 de ce volume.

(*b*) Comparez page 306.

voyageurs ont trouvé les peuples chasseurs sans arts, sans lumières, sans gouvernement, mais ayant déjà une langue pour se communiquer leurs besoins, et un petit nombre d'idées morales dont ils déduisent des règles communes de conduite; vivant en famille et se conformant à des usages généraux qui leur tiennent lieu de lois.

En passant de cette condition misérable à la vie nomade, les peuples font le premier pas vers la civilisation. Chez les peuples pasteurs, propriétés mobiliaires, échanges plus ou moins multipliés, et par conséquent richesses accumulées entre les mains de quelques individus. Cette inégalité des fortunes établit mieux l'autorité et la subordination; elle amène les premières institutions politiques; elle fait naître la noblesse et l'esclavage; et par le loisir qu'elle procure à la classe aisée, elle donne lieu à l'invention des arts mécaniques les plus simples, et conduit à la découverte de quelques vérités physiques et morales, de même qu'à celle de quelques arts d'agrément.

Mais le pas le plus décisif pour le développement des facultés humaines, c'est celui que les peuples font lorsqu'ils deviennent cultivateurs. Alors, propriétés foncières, domiciles fixes, commerce et toutes les inventions qui vont à sa suite. L'agriculture, qui peut nourrir un plus grand nombre d'individus sur le même terrain, favorise la multiplication des hommes, laquelle, à son tour, accélère les progrès de leur civilisation : les idées acquises se communiquent plus promptement et se perpétuent plus sûrement

dans une société devenue sédentaire, plus rapprochée, plus intime.

Enfin, à mesure que l'opulence augmente et se répand parmi toutes les classes de la société, elle fournit toujours plus de moyens et plus de loisir pour cultiver les arts et les sciences : l'éducation s'améliore, les lumières s'étendent et se perfectionnent, les talens trouvent une récompense dans l'estime des hommes, les idées de justice et d'humanité se répandent, le culte s'épure, la superstition et l'intolérance disparaissent devant la raison ; enfin, quoi qu'en disent les détracteurs de la civilisation, la nature humaine s'ennoblit et remplit sa destination, celle de se rapprocher d'une perfection qu'elle n'atteindra probablement point, mais dont l'idéal est profondément empreint dans l'âme de tous les êtres pensans, et qui est le but de leurs efforts, l'objet de leurs espérances.

Ainsi, la pauvreté et la barbarie sont le début de la carrière des peuples, comme la richesse et la civilisation en sont le terme. Ces deux phénomènes vont toujours ensemble, et quoiqu'ils soient alternativement la cause et l'effet l'un de l'autre, c'est un fait général et constant, que la richesse est toujours la première la cause de la civilisation, et que, dans l'origine, celle-ci ne peut jamais devancer l'autre. Comme tout le livre précédent n'est qu'une démonstration historique de cet axiome, il serait inutile de nous y arrêter davantage : passons à l'examen de l'influence que la civilisation exerce sur la richesse nationale.

CHAPITRE II.

Influence de la civilisation sur l'industrie.

Nous venons de voir quelle est la dépendance du travail immatériel à l'égard de la richesse : celle de l'industrie par rapport à la civilisation n'est pas tout-à-fait aussi absolue. Si l'industrie ne peut point exister sans le secours de la civilisation, du moins elle le peut sans avoir besoin du travail immatériel : les biens internes que la nature produit spontanément lui suffisent pour naître et jeter ses racines. En d'autres termes, un peuple naissant peut se procurer les besoins les plus indispensables de la vie, sans que ce travail suppose une autre culture de ses facultés physiques, intellectuelles et morales, que celle que leur procure l'exercice même de ce travail; tandis qu'un peuple ne peut jamais se vouer à la culture desdites facultés sans que ce travail n'en suppose un autre qui lui fournisse les premières nécessités de la vie.

Mais quoique l'industrie puisse commencer ses efforts sans le secours de la civilisation, il lui est cependant impossible de se perfectionner et de s'étendre sans être aidée par cette compagne inséparable de ses progrès. De même que le travail immatériel suppose un fonds de richesses sous formes de subsistances et d'outils, l'industrie suppose pareillement un fonds de biens internes en santé, dextérité, lumières, goût, mœurs, sûreté et loisir.

De tous ces élémens de la civilisation, celui qui est le plus indispensable au perfectionnement de l'industrie, c'est la *sûreté*. Un raisonnement très-simple suffit pour s'en convaincre.

Là où il n'y a pas de *liberté*, l'homme n'est pas le maître de choisir l'occupation pour laquelle il se sent de l'aptitude et du goût; ainsi c'est en vain que la nature y prodigue cette variété de dispositions naturelles qui devient une des sources les plus fécondes du perfectionnement de l'industrie; elle n'y servira point à produire une variété de choses propres à satisfaire des besoins; et par une conséquence nécessaire, il n'y aura ni besoins factices ni échanges. Or si ces deux choses manquent, quel motif engagerait l'homme à travailler au delà de ce que réclament les besoins naturels?

Là où la liberté n'est pas accompagnée de la *propriété*, l'action des besoins factices, si tant est qu'ils peuvent exister, se trouve amortie par la crainte de perdre le fruit du travail. Celui qui désespère de s'assurer des produits de son industrie ne songe plus qu'à subsister du jour au jour, et ne veut pas se donner des peines qui ne doivent profiter qu'à ses ennemis. Ainsi, *point de sûreté, point de travail au delà de ce que commandent les besoins naturels les plus impérieux.*

De même que l'insécurité amortit l'envie de travailler, elle étouffe encore l'*économie*, ou l'envie d'épargner et d'accumuler. Là où la sûreté manque, on produit peu et on accumule encore moins. Celui qui possède un fonds plus que suffisant pour ses be-

soins actuels, s'empresse d'en jouir, plutôt que de s'exposer au risque de le perdre. Ainsi, *point de sûreté, point de fonds accumulés, point de richesse.*

La sûreté ne se trouve que dans l'ordre social : voilà pourquoi l'industrie et la richesse ne s'accroissent jamais hors de l'état. L'envie de travailler et d'accumuler ne peut jamais venir à l'homme isolé, qui est sans cesse dans la crainte de se voir enlever les fruits de son travail. Ainsi, chez les peuples chasseurs nul progrès de l'industrie, nulle accumulation de richesses; ces deux effets ne peuvent exister qu'au sein de l'ordre social.

Pour apprécier ce grand bienfait, comparez la situation des sauvages à celle d'une nation qui jouit de la sûreté. L'Amérique septentrionale présente le contraste le plus frappant de ces deux états. L'intérieur de cette immense région n'offre qu'une solitude effrayante, des forêts impénétrables, des landes stériles, des eaux croupissantes, des vapeurs impures, des reptiles venimeux. Les hordes farouches qui parcourent ces déserts, quoique sans cesse occupées à poursuivre leur proie, luttent cependant toujours contre la famine : elle moissonne quelquefois en peu de jours des peuplades entières. La rivalité des subsistances produit parmi ces hommes misérables les guerres les plus cruelles, et l'homme poursuit l'homme comme les bêtes féroces, pour s'en nourrir. La crainte de cette horrible calamité fait taire chez eux les plus doux sentimens de la nature : la pitié s'allie à l'insensibilité pour donner la mort aux vieillards, aux infirmes, qui ne peuvent plus suivre leur proie.

Mais sur les limites de ces affreuses solitudes, quel aspect différent vient frapper les regards! On croit embrasser du même coup d'œil les deux empires du mal et du bien. Les forêts ont fait place à des champs cultivés, les marais se dessèchent, les terrains s'affermissent, se couvrent de prairies, de pâturages, d'animaux domestiques, d'habitations saines et riantes. Là, des cités naissantes s'élèvent sur des plans réguliers, des routes spacieuses les font communiquer entre elles; tout annonce que les hommes, cherchant les moyens de se rapprocher, ont cessé de se craindre et de s'entr'égorger. Là, des ports de mer remplis de vaisseaux reçoivent les productions de la terre entière et servent à l'échange de toutes les richesses. Un peuple nombreux qui vit de son travail dans la paix et dans l'abondance a succédé à quelques hordes de chasseurs, toujours placées entre la guerre et la famine. Qui a opéré ces prodiges? Qui a renouvelé la surface de la terre? Qui a donné à l'homme ce domaine sur la nature embellie, fécondée et perfectionnée? Ce génie bienfaisant, c'est la sûreté. Et combien ses effets sont rapides! A peine y a-t-il deux siècles que Guillaume Penn vint aborder sur ces côtes sauvages avec une colonie de vrais conquérans; car c'étaient des hommes de paix, qui ne souillèrent point leur établissement par la force, et qui ne se firent respecter que par des actes de bienfaisance et de justice.

La sûreté, ce bien inestimable, est entièrement l'ouvrage des lois. Sans lois, point de sûreté, sans sûreté, point d'abondance, ni même de subsistance

certaine. La loi seule peut créer une possession fixe et durable qui mérite le nom de propriété. La loi seule peut accoutumer les hommes à courber la tête sous le joug de la prévoyance; elle seule peut les encourager à un travail superflu pour le présent, et dont ils ne jouiront que dans l'avenir. La loi ne dit pas à l'homme : *travaille et je te récompenserai;* mais elle lui dit: *travaille, et les fruits de ton travail, cette récompense naturelle et suffisante que sans moi tu ne pourrais conserver, je t'en assurerai la jouissance, en arrêtant la main qui voudrait les ravir.* Si l'industrie crée, c'est la loi qui conserve; si au premier moment on doit tout au travail, au second moment, et à tout autre, on est redévable de tout à la loi.

Cependant les institutions sociales, quelque perfectionnées qu'on les suppose, sont loin de fournir une garantie parfaite de la sûreté générale et individuelle. Telle nation industrieuse et riche, dont le gouvernement est le plus pacifique, se voit exposée à devenir la proie de telle autre nation excitée par la soif des conquêtes et du pillage. Dans l'intérieur de l'État, l'homme laborieux et économe a autant d'ennemis qu'il y a de dissipateurs ou d'hommes qui veulent jouir sans se donner la peine de produire. La ruse et l'injustice conspirent sourdement pour s'approprier les fruits du travail; l'insolence et l'audace méditent de les ravir à force ouverte. Ainsi partout la sûreté chancèle : toujours menacée, jamais tranquille, elle vit au milieu des embûches. Il faut au gouvernement une vigilance toujours soutenue,

une puissance toujours en action, pour la défendre contre cette foule renaissante d'adversaires, et combien de fois n'y échoue-t-elle pas!

Mais ce n'est pas tout. Souvent les institutions sociales elles-mêmes sont si défectueuses, qu'elles privent les citoyens de la sûreté qu'elles devraient leur procurer : alors elles contrarient l'accroissement de l'industrie et de la richesse, au lieu de le favoriser. Tel gouvernement qui, dans toutes les occasions, professe son respect inviolable pour la sûreté, se nourrit cependant de l'erreur que l'avancement de la richesse nationale exige quelquefois le sacrifice du but suprême de l'État. Préoccupé de l'idée que les particuliers sont mal éclairés sur leurs intérêts pécuniaires, il prend sur lui le soin d'enrichir ses administrés : il se constitue le juge de l'emploi qu'ils doivent faire, et de leurs facultés personnelles, et de leurs capitaux. En conséquence il leur en interdit tel emploi, il leur en prescrit tel autre; il encourage cette branche d'industrie, il décourage celle-là. Ce qui n'est que l'effet lent du temps et de l'accumulation graduelle des capitaux et des lumières, il croit pouvoir le commander à telle époque qu'il lui plaît. Enfin, à force d'injustices et de violences, il réussit à détourner l'industrie de sa pente naturelle, la seule favorable aux intérêts de la société, et l'effet qui en résulte, c'est qu'il a retardé les progrès de la richesse nationale, au lieu de les accélérer.

Dans d'autres États, les lois tolèrent la servitude, c'est-à-dire excluent la classe la plus nombreuse d'habitans de cette protection dont les autres citoyens

jouissent : les membres de cette classe se trouvent exposés, non pas à la vérité, comme les sauvages, à la rapacité de tous ceux avec lesquels ils vivent, mais aux violences de leurs maîtres (1); et la crainte seule de ces violences suffit pour étouffer en eux l'envie de travailler et le désir d'accumuler, même quand ils ont le loisir et les moyens de se livrer à un travail profitable pour eux.

Enfin il y a des États où la servitude ne subsiste pas, mais où le gouvernement lui-même, au lieu de garantir les propriétés, s'en constitue le maître absolu, et dispose des fortunes individuelles au gré de ses caprices. Dans ces contrées malheureuses, tous les citoyens sans exception se voient réduits à peu près à la condition des serfs, sans en porter le nom; aussi ne faut-il pas s'attendre à trouver de l'industrie et de la richesse dans ces pays-là.

De toutes les atteintes portées à la sûreté, celles qui proviennent d'un gouvernement oppressif, intolérant ou superstitieux, ont l'effet le plus destructeur pour la richesse nationale. Là où les causes de la prospérité ont pris racine, l'homme industrieux est excité par tant de stimulans, qu'il résiste à bien des découragemens et des pertes. Une calamité passagère, quelque grande qu'elle soit, ne détruit pas l'esprit d'industrie et d'économie. On le voit renaître après des guerres dévorantes, comme on voit un chêne robuste, mutilé par une tempête, réparer ses pertes en

(1) Jamais, ce me semble, l'esclavage n'a été mieux caractérisé que par ce passage de M. Storch. J.-B. S.

peu d'années et se couvrir de branches nouvelles. Il ne faut rien moins pour glacer l'industrie, que l'action lente et sourde d'une cause domestique, telles qu'une mauvaise législation, une administration vicieuse, une religion intolérante qui repousse les hommes, ou une superstition minutieuse qui les abrutit.

L'Italie et la Belgique, après tant de guerres destructives dont elles ont été le théâtre, conservent encore un degré d'industrie et même d'opulence, qui frappe les regards de l'observateur. Mais l'Asie mineure, la Grèce, l'Égypte, les côtes d'Afrique, si riches en agriculture, en commerce, en population, à l'époque florissante de l'empire romain, que sont-elles devenues sous le despotisme du gouvernement turc? Les palais se sont changés en cabanes, et les cités en bourgades. Ce gouvernement n'a jamais su qu'un état ne peut s'enrichir que par un respect inviolable pour les propriétés. Il n'a jamais eu que deux secrets pour régner, épuiser les peuples et les abrutir. Aussi les plus belles contrées de la terre, flétries, stériles ou presque abandonnées, sont devenues méconnaissables sous la main de ces barbares conquérans. Car il ne faut pas attribuer ces maux à des causes éloignées : les guerres civiles, les invasions, les fléaux de la nature auraient pu dissiper les richesses, mettre les arts en fuite et engloutir les villes. Mais les ports comblés peuvent se rouvrir, les communications se rétablissent, les manufactures renaissent, les villes sortent de leur ruine, tous les ravages se réparent avec le temps, si les hommes continuent à être hommes; mais ils ne le sont plus

dans ces malheureuses contrées, où le désespoir, effet tardif mais immanquable d'une longue insécurité, a détruit toutes les facultés actives de l'âme.

Si l'industrie n'est rien sans la sûreté, elle serait encore peu de chose sans les autres élémens de la civilisation : tous, jusqu'au *loisir*, lui prêtent des secours plus ou moins nécessaires. En effet, si la séparation des travaux n'avait jamais créé cette classe d'ouvriers qui procure aux autres ce bien interne que nous nommons le loisir, le travailleur industriel se verrait à tout moment distrait par les occupations les plus disparates et les plus minutieuses. Obligé de préparer lui-même sa nourriture, de laver lui-même son linge, de balayer et de chauffer lui-même sa demeure; de faire lui-même ses commissions, il serait encore à chaque instant requis par le gouvernement, pour rendre de semblables services à la communauté dont il serait membre. Après tout cela il ne lui resterait peut-être pas la moitié de la journée pour son travail d'industrie; et cette perte de temps, quoique énorme, ne serait que le moindre des inconvéniens; car, distrait, fatigué, tourmenté par des occupations si multipliées et si hétérogènes, il ne se remettrait à l'ouvrage que pour mal faire le peu qu'il ferait. Il est encore aisé de concevoir que dans un tel état de choses, l'industrie ne ferait que des progrès très-lents, et que le génie de l'invention, perpétuellement contrarié par les distractions, ne pourrait déployer ses ailes que bien rarement (1).

---

(1) C'est tordre le sens des expressions que d'appeler

L'influence de la *santé* du peuple sur les progrès de l'industrie est si palpable ,qu'elle n'a guère besoin d'être démontrée; ainsi tous les travaux immatériels qui contribuent à procurer ce bien à la société, lui sont également indispensables, sous le rapport de la richesse nationale comme sous celui de la civilisation.

Il en est de même de la *dextérité*. Celle que l'industrie réclame s'acquiert à la vérité par l'exercice même de ses différens travaux : mais que serait-elle si le secours des *lumières* et du *goût* lui était refusé? si elle était privée de l'*instruction* que lui fournissent l'exemple et les conseils des travailleurs routinés? Chaque individu se verrait dans le cas d'inventer lui-même les procédés et les outils de son travail, et quand il serait parvenu par une longue pratique à les perfectionner, ses inventions périraient avec lui. Il en serait alors du travail humain comme de celui

---

loisir, le temps qu'un négociant, qu'un manufacturier donnent à leurs travaux. Celui même qui médite une affaire et qui combine les moyens de la faire réussir, exécute un travail productif. Le loisir est le temps où l'on se délasse. Ce n'est point directement une source de richesses; mais, de même que la sûreté, il en favorise la création.

Cet état de bien-être appelé *loisir*, comme la santé, n'est point non plus un des traits caractéristiques de la civilisation; autrement les Turcs seraient beaucoup plus civilisés que les Français : car ils se reposent beaucoup plus, et restent dans les temps ordinaires la majeure partie de leurs journées, assis, les jambes croisées, une pipe à la bouche, ne prenant pas même la peine de réfléchir, et se complaisant dans leur imperturbable gravité. J.-B. S.

des animaux : privés des moyens de se communiquer et de s'instruire mutuellement, les progrès que l'expérience fait faire aux individus parmi les bêtes, ne profitent jamais à l'espèce; et depuis que les différentes races d'animaux existent, chaque animal ne sait faire que ce qu'il a appris par lui-même.

L'instruction est donc un des plus puissans moyens pour améliorer les facultés productives du travail. D'une génération à l'autre, les outils, les procédés se multiplient et se perfectionnent; chaque génération, en commençant au point où s'était arrêtée celle qui la précédait, en augmente la masse, et transmet ce trésor, grossi de ses propres découvertes, à celle qui lui succède.

L'instruction qui propage les procédés mécaniques, se donne moins par des préceptes que par l'exemple. C'est dans les champs, les granges, les étables, que les enfans du village s'instruisent des travaux de l'agriculture; c'est dans les ateliers, dans les boutiques, sur les vaisseaux, dans les comptoirs, que les artisans, les détailleurs, les mariniers et les négocians se forment pour leurs différens métiers. Les maîtres-ouvriers, les chefs d'entreprises ne donnent point de leçons verbeuses à leurs apprentis : ils leur montrent comment il faut travailler en travaillant eux-mêmes, ils leur livrent des matières et des outils, et leur disent, faites comme vous voyez que nous faisons. Plus la tâche est simple, moins il faut de temps à l'apprentif pour saisir le procédé; l'adresse qui consiste à bien travailler en travaillant vite, cette adresse ne s'acquiert que par la routine.

De la même manière que le maître-ouvrier enseigne les procédés de son art, tout homme habile et laborieux qui exerce une industrie quelconque avec des moyens plus avantageux que les autres, devient l'instituteur de ceux qui peuvent profiter de ses découvertes et de ses procédés. Combien de fois n'a-t-on pas vu un seul cultivateur industrieux améliorer par son exemple la culture dans un canton, dans un pays entier. Lorsque le tsar Ivan, lorsque Alexis et son fils immortel appelèrent des artisans dans leur empire, ils eurent moins en vue la production matérielle de ces étrangers, que l'instruction qu'ils pouvaient répandre parmi la nation en lui enseignant les procédés des arts mécaniques qui lui étaient inconnus. Si l'Allemagne s'est enrichie par les colonies françaises qui s'établirent dans son sein après la révocation de l'édit de Nantes, cet avantage est moins dû à la valeur des produits fabriqués par les réfugiés, qu'à l'instruction qu'ils ont communiquée aux Allemands.

L'exemple et la routine sont d'excellens maîtres, mais ils ne suffisent pas pour toutes les opérations de l'industrie. Le simple ouvrier, dans la plupart des métiers, n'a qu'à employer son bon sens et ses facultés physiques pour réussir dans le travail manuel qu'on lui enseigne : l'attention en fait un bon apprenti; la routine en formera un maître ouvrier habile. Mais l'élève qui se destine à l'emploi d'un chef d'entreprise, ne retire que fort peu de fruit de la routine s'il n'a pas développé ses facultés intellectuelles, s'il n'a pas acquis préalablement les connaissances générales par le moyen desquelles s'est perfectionné le travail

qu'il veut diriger. Qu'un jeune homme se destine à l'entreprise des mines : il aura beau suivre avec la plus grande attention les différens travaux de l'exploitation et de la fonte des métaux; s'il n'a aucune idée des mathématiques, de la mécanique, de la chimie, il ne sera jamais en état de diriger ces travaux avec quelque succès. Le comptoir ne formera point d'habiles négocians, à moins que l'étude des langues, de l'arithmétique, de la géographie et de la technologie n'ait préparé les élèves à ce genre d'industrie. En un mot l'ouvrier se forme par l'exemple et la routine, l'entrepreneur par l'application de la théorie à la pratique; or la théorie d'un métier quelconque suppose toujours des connaissances scientifiques.

Ainsi l'industrie ne peut point faire de progrès sans le secours des lumières. Le perfectionnement des arts les plus simples suppose quelquefois le concours d'un grand nombre de connaissances, en apparence très-étrangères à l'exercice de ces industries. Où en seraient nos manufactures sans le secours de l'algèbre, notre commerce sans celui de l'astronomie? Pour que l'industrie parvienne au plus haut point de perfection dont elle est susceptible, elle suppose une étude approfondie de la nature et de ses lois; elle exige une connaissance exacte de notre globe, des différens peuples qui l'habitent, de leurs mœurs, de leurs besoins, de leur richesse, de leurs institutions sociales. « Un nouvel emploi du levier, un nouveau moyen de diminuer le frottement dans les machines, peuvent influer sur vingt arts différens. L'uniformité

des mesures, à laquelle les sciences mathématiques ont fourni une base, serait utile au monde commerçant s'il avait la sagesse de l'adopter. La première découverte importante qu'on fera dans l'astronomie ou la géologie, donnera peut-être le moyen de connaître exactement la longitude en mer; et cette facilité influera sur le commerce du globe. Une seule plante dont la botanique enrichira l'Europe, peut influer sur la culture de cette partie du monde, et en la perfectionnant, améliorer le sort de plusieurs millions de familles (*a*). » Il serait inutile, Messeigneurs, de vous prouver combien l'industrie a déjà gagné par la culture des sciences : vous avez étudié l'histoire; comparez les arts mécaniques, la navigation et le commerce, tels qu'ils étaient chez les nations les plus policées de l'antiquité, avec ce que ces industries sont devenues depuis que les sciences se sont perfectionnées et qu'on les a appliquées au perfectionnement du travail industriel. Je dois vous rappeler que ces progrès ne sont pas dûs uniquement aux sciences; mais elles y ont puissamment contribué.

Il ne suffit même pas à une nation, pour être industrieuse, de posséder les lumières directement utiles aux industries qu'elle exerce : il faut encore que son ignorance à d'autres égards ne détruise pas l'effet des lumières qu'elle a. L'ignorance produit les préjugés, et les préjugés sont toujours nuisibles. Tous les maux qu'a produits le système mercantile, ne sont-ils pas les fruits des préjugés dont on est imbu

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tome II, page 428.

sur la nature de la richesse nationale, et ces préjugés ne sont-ils pas enfantés par l'ignorance ? La superstition attribue souvent à une cause surnaturelle un fléau, une épidémie, qui dépendent quelquefois de circonstances faciles à changer; elle se livre à des pratiques de dévotion, lorsqu'il faudrait tâcher de prévenir le mal ou d'y apporter des remèdes; elle voit souvent un scandale dans les choses les plus innocentes, et fait avorter les projets les plus utiles, parce qu'elle les croit téméraires ou irréligieux (*a*). Et plût au ciel que la superstition n'eût jamais produit d'effets plus nuisibles pour l'industrie! Mais n'a-t-elle pas souvent armé les hommes contre leurs frères? N'a-t-elle pas provoqué la persécution des gouvernemens contre des sujets laborieux et paisibles? Rappelez-vous des motifs qui ont porté les souverains à sévir contre les Vaudois, les Hussites, les Juifs ; de ceux qui les ont déterminés à chasser les Maures de l'Espagne, les Flamands des Pays-Bas, les huguenots de la France, et vous y reconnaîtrez les effets de la superstition. Ceux de la dissolution des mœurs, quoique moins frappans, n'en sont pas pour cela moins destructifs pour les sources de la richesse nationale. Comment le commerce pourrait-il

(*a*) On raconte qu'il s'agissait autrefois de creuser un canal en Portugal, pour réunir deux rivières navigables. Le projet en fut présenté au tribunal de l'inquisition, qui le désapprouva, en allégant qu'une pareille entreprise contrarierait la volonté de Dieu, qui aurait lui-même réuni les rivières s'il l'avait voulu.

fleurir sans cette bonne foi qui en est l'âme? Comment les capitaux pourraient-ils s'accumuler, là où règnent la dissipation et le désordre? Comment l'industrie pourrait-elle se perfectionner, lorsque l'ouvrier se livre à la débauche et à l'insubordination, l'entrepreneur à la mollesse et aux plaisirs frivoles?

Vous voyez, Messeigneurs, qu'une politique éclairée, qu'une religion pure et basée sur la morale sont des conditions tout aussi nécessaires pour faire fleurir l'industrie, que ne peuvent jamais l'être les connaissances qui lui sont le plus directement utiles. Le perfectionnement de chacune des facultés humaines est étroitement lié à celui de toutes les autres : de même que la civilisation ne peut jamais faire de progrès sans le secours des richesses, de même aussi l'industrie, qui est la principale source des richesses, ne peut jamais se perfectionner sans le secours de la civilisation. « Les siècles, dit *Hume*, qui produisent les plus grands politiques et philosophes, les guerriers et les poëtes les plus célèbres, sont aussi communément les plus fertiles en habiles tisserands et constructeurs de vaisseaux. Il n'est pas vraisemblable que chez une nation où l'astronomie est inconnue et la morale négligée, la fabrication des étoffes soit portée à la perfection. »

CHAPITRE DERNIER.

Comment la richesse et la civilisation s'accroissent par l'échange mutuel des valeurs dont elles se composent. Leur équilibre constitue la prospérité nationale.

Nous venons de voir comment la richesse contribue au perfectionnement du travail immatériel, et la civilisation à celui de l'industrie; mais la première exerce une influence plus directe encore sur l'augmentation de la civilisation, et la seconde sur celle de la richesse nationale. Pour bien saisir ces effets réciproques, il suffit de se rappeler que les richesses et les travaux immatériels sont des valeurs qui peuvent s'échanger les unes contre les autres, et que la production de chaque espèce de valeur s'accroît d'autant plus qu'il existe plus de valeurs de quelque autre espèce contre lesquelles elles peut s'échanger. C'est par cette raison, comme nous l'avons vu (*a*), qu'un peuple agricole s'enrichit davantage quand il introduit les manufactures, parce qu'alors il n'y a pas seulement du produit brut à échanger contre du produit brut, mais encore du produit manufacturé contre du produit brut; et c'est par la même raison qu'un peuple agricole et manufacturier

(*a*) Tom. III, page 119 et 120.

s'enrichit davantage quand il fait le commerce étranger, parce que dès lors il y a du produit national, tant brut que manufacturé, à échanger contre le produit brut et fabriqué de tous les pays du monde commerçant. Quelque immense que soit ce cercle d'opérations commerciales, il est loin d'atteindre les limites que la nature des choses prescrit à ces opérations. Jusque-là ce n'est que l'échange du produit matériel contre un pareil produit : mais à mesure que la civilisation se propage, elle donne lieu à une nouvelle circulation, à celle qui opère l'échange de richesses contre du travail immatériel; circulation susceptible d'une extension presque indéfinie, et qui contribue autant à l'accroissement de la richesse nationale qu'à celui de la civilisation.

Tâchons de nous rendre cet effet plus sensible par une comparaison. Parmi les avantages que la découverte de l'Amérique et celle du trajet par mer aux Indes orientales ont procurés à la richesse de l'Europe, Smith place avec raison au premier rang cette foule de nouveaux besoins que les productions agréables et jusqu'alors inconnues de ces contrées éloignées ont fait naître parmi les Européens. Pour se procurer ces nouvelles jouissances, les nations de l'Europe ont dû travailler et produire davantage; et c'est ce qui les a enrichies. Eh bien, le même effet a lieu, et par la même cause, toutes les fois qu'un peuple barbare devient accessible à la civilisation : cette foule de jouissances physiques, intellectuelles et morales qu'elle lui fait connaître, et qu'il ne peut

se procurer qu'en achetant par des richesses le travail qui les fournit, l'engage à produire plus de richesses qu'il n'en produisait auparavant, c'est-à-dire l'engage à s'enrichir.

C'est ainsi que la civilisation coopère à l'enrichissement des nations, en créant de nouvelles valeurs qui agrandissent la sphère de leurs opérations commerciales. La richesse réagit exactement de la même manière sur la civilisation; car plus l'industrie offre de besoins réels et de jouissances à troquer contre le travail immatériel, plus les individus qui fournissent ce travail s'efforcent de multiplier les valeurs immatérielles pour se procurer ces besoins et ces jouissances. Vous voyez que la production des biens internes, loin de diminuer la richesse nationale par la consommation de produits matériels qu'elle exige, est au contraire un puissant moyen de l'augmenter; comme la production des richesses, à son tour, est un moyen également puissant d'augmenter la civilisation. Si les nations civilisées sont plus riches que les nations barbares, c'est surtout parce que les travaux immatériels ont de la valeur chez elles (1). Du

(1) L'auteur qui heureusement prend l'expérience pour guide, est ramené malgré lui à une exacte représentation de la manière dont les choses se passent dans l'économie sociale. Les hommes industrieux produisent, les uns des objets matériels comme nos alimens; les autres des produits immatériels ou des services, tels que le service que nous rend un médecin qui apaise nos douleurs, un acteur qui dissipe notre ennui. Ces deux sortes de produits, malgré leur diver-

moment qu'ils cesseraient d'en avoir, la production matérielle diminuerait, car dès lors elle ne trouverait plus un équivalent suffisant pour être échangée

---

sité, s'échangent les uns contre les autres, valeur pour valeur; et il est clair qu'une société dans laquelle naissent beaucoup de produits immatériels qui s'échangent entr'eux, ou bien contre des produits matériels, est mieux pourvue en jouissances qu'une société où il s'en produit peu : il s'y trouve une plus grande masse de besoins satisfaits. Cette doctrine existait; elle avait été professée quand M. *Storch* écrivait, et il a donné de fréquentes preuves que l'ouvrage où elle est consignée, ne lui était pas inconnu.

Je dis qu'il revient *malgré lui* à cette doctrine, parce que dans toute sa seconde partie qu'il nomme *Théorie de la civilisation*, il proclame une autre doctrine comme étant sa découverte et comme renversant la première; une doctrine où il refuse le nom de *produits*, aux résultats des travaux qui ne s'exercent pas sur une matière; ne saisissant pas l'analogie qu'il y a, par exemple, entre les travaux matériels d'un cuisinier, et les travaux immatériels d'un médecin qui, par des talens et des procédés sans doute fort inégaux en mérite, concourent cependant l'un et l'autre à l'utile but de ranimer nos forces et de nous conserver en santé.

La santé et les autres biens internes que M. Storch représente comme des travaux immatériels ayant acquis une existence durable, sont seulement des résultats obtenus, non par le fait de l'existence de ces travaux, mais par le fait de leur consommation; de même que la chaleur d'un homme bien vêtu, ne résulte pas de l'existence de son habit, mais de la consommation qu'il en fait.

Le fonds auquel nous devons les travaux immatériels, est le fonds des facultés industrielles des hommes. Ce sont ces facultés, les unes données par la nature, les autres acquises par le travail, qui mettent les hommes en état de rendre des ser-

ou payée tout entière. De même, si les nations riches sont plus civilisées que les nations pauvres, c'est surtout parce que les richesses présentent un motif d'entreprendre des travaux immatériels et de créer des biens internes. Du moment que leur richesse diminuerait, la production de ces biens suivrait ce déclin, car dès lors elle ne trouverait plus un équivalent suffisant pour être échangée ou payée tout entière.

Ces notions nous conduisent au terme de nos recherches; elles nous font envisager le produit annuel de la nature et du travail sous le point de vue de la *prospérité nationale*, produit que nous n'avons considéré jusqu'ici que dans son rapport isolé avec la richesse ou la civilisation.

Comme les richesses et le travail immatériel ont cela de commun qu'ils sont des *valeurs* qui peuvent s'échanger les unes contre les autres, et que c'est par l'*échange* que ces deux espèces de valeurs opèrent réciproquement leur multiplication et leur extension, on doit, sous ce rapport, les regarder comme de même nature, et comprendre sous le même nom le produit, tant matériel qu'immatériel, de l'année.

Ce *produit général* de valeurs échangeables se divise en deux parties, suivant les deux emplois auxquels il est destiné.

---

vices qu'ils échangent d'abord contre de l'argent, et ensuite contre les objets variés dont le besoin se fait sentir à eux.

J.-B. S.

La première est consacrée à la reproduction de valeurs échangeables : c'est elle qui forme et qui accroît le *capital général* de la nation, c'est-à-dire son capital matériel et son capital immatériel.

La seconde est employée à la consommation improductive, savoir à celle qui ne reproduit ni richesses ni bien internes. C'est le *fonds général de consommation.*

L'accroissement de la prospérité nationale dépend de la proportion suivant laquelle le produit général est partagé entre ces deux emplois. Plus il en reste pour le premier, plus la prospérité augmente, elle doit nécessairement diminuer si le second l'emporte.

Mais la prospérité se compose de richesse et de civilisation; et l'une et l'autre n'augmentent qu'en raison du capital destiné à les produire. Reste donc la part à déterminer que chacun de ces élémens doit en attirer à lui pour que la prospérité fasse les progrès les plus rapides.

La solution de ce problème intéressant se trouve déjà préparée par les principes que nous venons d'établir. Comme la richesse ne peut point augmenter sans la civilisation, et que celle-ci est dans la même dépendance à l'égard de la richesse, il s'ensuit que pour les faire avancer toutes les deux, aucune d'elles ne doit s'accroître aux dépens de l'autre. En conséquence l'industrie réclamera chaque année une portion du revenu net, pour accroître le capital matériel qu'elle avait employé l'année précédente; le reste du produit total sera employé de préférence à l'avancement du travail immatériel, et le fonds de consom-

mation n'en obtiendra que la moindre part possible. Le travail immatériel de son côté se réservera également chaque année une quantité additionnelle de capital immatériel, et de la masse entière de biens internes qui reste, l'industrie en attirera à elle le plus qu'elle pourra, pour n'en laisser que la moindre part possible à la consommation improductive. En un mot, *c'est l'équilibre des deux genres de production qui fait avancer la prospérité nationale.* Du moment que l'un l'emporte sur l'autre, l'harmonie du développement national est troublée, la marche de la prospérité devient incertaine, et tôt ou tard la nation se voit arrêtée dans la carrière isolée qu'elle poursuit d'une manière si inconsidérée.

Tel est le grand principe de la distribution du produit général que je vous ai annoncé dans le commencement de ce Cours (*a*). Il forme, pour ainsi dire, la clef dans la voûte du système de l'économie politique; et c'est en la posant que je termine mes leçons sur cette science. Puissent mes faibles efforts avoir suffi, Messeigneurs, pour vous en donner une idée digne de son importance; pussent-ils vous avoir inspiré le désir d'en approfondir davantage les principes et de connaître les règles de conduite qui en résultent pour l'administration des états! Le système de ces règles forme, comme vous le savez, cette branche de la politique qu'on désigne sous le nom de *législation économique et financière;* science importante, dont

(*a*) Tome I, p. 138.

j'espère qu'il me sera permis de vous entretenir un jour, quand la paix de l'Europe vous aura ramenés dans votre patrie, et que vous serez rendus aux travaux paisibles de la culture de l'esprit (*a*).

(*a*) Ces lignes furent écrites en avril 1815, dans le moment où leurs Altesses Impériales se préparaient à partir pour l'armée.

FIN DU TOME TROISIÈME ET DU COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

TABLE

DES CHAPITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

SUITE DU LIVRE SEPTIÈME.

De la Consommation.

Pages.

CHAPITRE IV. Si un état s'enrichit par ses consommations. 1

CHAP. V. Du luxe et de la misère. 10

CHAP. VI. De la prodigalité, de l'avarice et de l'économie. 16

CHAP. VII. De la nature des consommations publiques et de leurs effets généraux. 26

CHAP. VIII. Revenus et dépenses de la société : leur balance. 40

LIVRE HUITIÈME.

Des progrès naturels de la richesse nationale.

CHAPITRE PREMIER. Résumé des notions fondamentales sur la nature de la richesse nationale. 51

CHAP. II. Comment les différentes industries diffèrent sous le rapport de leurs facultés productives. 56

CHAP. III. Quelle est l'industrie la plus avantageuse par rapport aux échanges de nation à nation. 74

CHAP. IV. Comment les différentes industries diffèrent par rapport à la quantité de travail national qu'elles mettent en mouvement. 90

CHAP. V. Direction naturelle du travail et des capitaux. — Première période de l'enrichissement : Peuples pasteurs. 103

CHAP. VI. Direction naturelle du travail et des capitaux. — Seconde période de l'enrichissement : Peuples agricoles. 109

CHAP. VII. Continuation du chapitre précédent. Modi-

Pages.

fications que l'esclavage apporte aux progrès d'un peuple agricole. 135

Chap. viii. Continuation. De l'esclave à corvées. 140

Chap. ix. Des propriétaires d'esclaves, considérés comme entrepreneurs. 157

Chap. x. Des esclaves censitaires et des serfs. 163

Chap. xi. Progrès de l'enrichissement chez un peuple agricole qui travaille avec des esclaves ou des serfs. 169

Chap. xii. Direction naturelle du travail et des capitaux. — Troisième période : Peuples manufacturiers et commerçans. 186

Chap. xiii. Continuation du chapitre précédent. 200

SECONDE PARTIE.

Théorie de la civilisation.

Introduction. 217

LIVRE PREMIER.

Des élémens de la civilisation, ou des biens internes.

Chapitre premier. Classification des biens internes. 221

Chap. ii. De la nature des biens internes, comparée à celle des richesses. 224

Chap. iii. De la production des biens internes. 238

Chap. iv. Classification des services. 247

Chap. v. De la circulation des services. 251

Chap. vi. Du salaire des services, ou de la récompense dont le fonds principal est pécuniaire. 256

Chap. vii. Des récompenses dont le fonds principal consiste en biens internes. 277

Chap. viii. Du capital immatériel et de la consommation des biens internes. 300

LIVRE SECOND.

Des progrès naturels de la civilisation.

Réflexion préliminaire. 308

Pages.

CHAPITRE PREMIER. Santé. — Population. 309
CHAP. II. Dextérité. 334
CHAP. III. Lumières. — Goût. 337
CHAP. IV. Mœurs. 356
CHAP. V. Culte. 376
CHAP. VI. Sûreté intérieure. 383
CHAP. VII. Sûreté extérieure. 401
CHAP VIII. Continuation. 424
CHAP. IX. Influence de l'esclavage sur la civilisation. 439
CHAP. X. Comment l'esclavage s'abolit insensiblement dans l'Europe occidentale. 466
CHAP. XI. Influence des rapports extérieurs d'un peuple sur les progrès de sa prospérité. 481

CONCLUSION.

CHAPITRE PREMIER. Influence de la richesse sur le travail immatériel. 495
CHAP. II. Influence de la civilisation sur l'industrie. 499
CHAP. III. Comment la richesse et la civilisation s'accroissent par l'échange mutuel des valeurs dont elles se composent. Leur équilibre constitue la prospérité nationale. 515

TABLE DES NOTES DE M. J.-B. SAY.

Sur Turgot et sur Dupont de Nemours. 2
Sur les progrès futurs de la Russie. 25
Que la balance des valeurs produites et des valeurs consommées, est une balance illusoire. 46
Qu'une nation est d'autant plus riche que les produits y sont à plus bas prix. 52
Il est complétement inutile de chercher par la théorie quelles sont les productions qui méritent d'occuper les producteurs. 61
L'industrie commerciale ne saurait s'exercer que sur des objets matériels. 69

Pages.

En quoi consistent principalement les perfectionnemens de l'industrie commerciale. 79

Raisonnement fondamental en faveur de la liberté du commerce. 83

Que les capitalistes sont plus favorables au bien public que les propriétaires fonciers. 89

Ce ne sont pas les capitaux du commerce qui mettent en jeu les autres industries. 94

Que l'industrie du pâtre elle-même exige des capitaux. 104

Sur ce qui constitue essentiellement les avantages du commerce avec l'étranger. 127

Sur les causes de la supériorité des modernes sur les anciens dans l'industrie. 154

Ce ne sont pas les révolutions, c'est le despotisme qui tue les états. 211

M. Storch abandonne dans sa seconde partie la méthode d'Adam Smith. 220

Sur ce que M. Storch nomme des *biens internes*. 223

Sur les récompenses pécuniaires et honorifiques. 230

Dans la consommation improductive le consommateur ne prend pas part à la production. 233

M. Storch confond les services rendus par un homme, avec les facultés industrielles qui le mettent en état de rendre ces services. 237

Si la sûreté et le culte sont pour les peuples des objets de première nécessité. 242

Sur ce qui constitue la perfection de l'administration. 244

Si le travail des tambours et des fifres est productif de loisir. 250

Un service acheté et consommé dont il ne reste rien, n'est pas productif d'un bien interne durable. 257

L'invasion du territoire peut seule légitimer les recrutemens forcés. 265

Preuves de l'analogie qui existe entre les produits matériels et les produits immatériels. 276

Pages.

Sur les formes militaires adaptées par Pierre Ier aux fonctions civiles. Éloge de Jérémie Bentham. 280
Sur les legs que l'on fait en faveur des hommes recommandables. 285
Que la sûreté est un besoin et ce qui la procure un bien. 302
Traits caractéristiques de la civilisation. 309
Sur le sujet de la population qui n'est traité qu'occasionellement par M. Storch. 333
S'il y a plus de dextérité chez les sauvages que parmi les nations industrieuses. 336
M. Storch ne devait pas déplorer les progrès de l'industrie, mais seulement les mauvais moyens dont on se sert pour les favoriser. 342
M. Storch cherche à prouver que la civilisation rétrograde chez une nation à mesure qu'elle fait des progrès. 342
Sur la dépravation des paysans. Nombre des prostituées à Londres. Condamnations et exécutions dans les îles britanniques. 360
Si les armées permanentes sont favorables à la liberté. 418
Si le système de l'esclavage de la glèbe peut être soutenu. 439
Le sens du mot *loisir* rectifié. 507
Que les travaux industriels nous servent, non en se conservant, mais en se consommant. 517

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES ET DES NOTES DU TOME TROISIÈME.

Digitized by Google

Digitized by Google

22617

Digitized by Google

Google

B